



HAL
open science

Demande de renouvellement d'agrément au titre de Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Dossier 2015-2019

Sébastien Filoche, Frédéric Hendoux

► **To cite this version:**

Sébastien Filoche, Frédéric Hendoux. Demande de renouvellement d'agrément au titre de Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Dossier 2015-2019. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2016, 117 p. + annexes. mnhn-04815976

HAL Id: mnhn-04815976

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04815976v1>

Submitted on 3 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab



DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AGRÉMENT Au titre de Conservatoire botanique national du bassin parisien

Conservatoire botanique
national du Bassin Parisien
Dossier 2015-2019



Présentée par le Muséum national d'Histoire naturelle pour un agrément sur le territoire suivant :
partie Bourgogne de la région Bourgogne Franche-Comté
Région Centre- Val de Loire
partie Champagne-Ardenne de la région ACAL
Région Île-de-France



La Direction remercie les agents du Conservatoire botanique national du Bassin parisien pour leurs contributions à la rédaction de cette demande de renouvellement d'agrément.

Coordination : Sébastien Filoche, Frédéric Hendoux, Lucien Mathey, Philippe Bardin, Héléna Renaud

Relecture : Olivier Bardet, Philippe Bardin, Gaël Causse, Jordane Cordier, Sébastien Filoche, Frédéric Hendoux, Lucien Mathey, Cyril Tabut, Jeanne Vallet

Conception graphique : Ogham

Référence : Filoche et Hendoux (coord.), 2016 - Demande de renouvellement d'agrément au titre de Conservatoire botanique national. Conservatoire botanique national du Bassin parisien/Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 126 p.

BD/TJ/FH/IH/2015-182

Paris le 1^{er} décembre 2015

Madame la Ministre,

L'agrément conféré au Conservatoire botanique national du Bassin parisien par l'arrêté du 17 mai 2010 (J.O. du 6 juillet 2010) est échu depuis le 5 juillet 2015. C'est pourquoi, en tant que président de l'établissement de tutelle de ce service scientifique du Muséum national d'histoire naturelle, j'ai l'honneur de solliciter le renouvellement de l'agrément du Conservatoire botanique du Bassin parisien, conformément aux dispositions définies par l'arrêté du 22 mai 2006 (J.O. du 23 juin 2006).

L'agrément est sollicité pour la totalité des départements des régions Bourgogne, Centre et Ile-de-France ainsi que ceux de l'actuelle région Champagne-Ardenne (Aube, Ardennes, Marne, Haute-Marne).

Le dossier de renouvellement d'agrément présentant notamment le bilan de la période précédente et le projet des cinq prochaines années vous sera remis dans les prochaines semaines.

Dans l'attente, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que les interrogations soulevées par le directeur général du Muséum par courrier adressé à vos services en date du 22 mai 2015 sont restées à ce jour sans réponse. En particulier, le Muséum s'interroge sur la conformité législative entre le statut actuel du CBNBP, service scientifique du Muséum, et l'autonomie juridique des Conservatoires botaniques nationaux telle que prévue par la loi.

Par ailleurs, les négociations engagées ces dernières années avec les collectivités territoriales du territoire d'agrément n'ont pu aboutir. En particulier ces dernières, inquiètes quant aux engagements futurs de l'Etat sur le devenir de l'établissement une fois autonome, n'ont à ce jour pu être rassurées.

L'une des solutions qui pourraient être envisagées dans les prochains mois pour donner cette autonomie juridique au CBNBP est le statut d'établissement public de coopération environnementale prévu par le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Mais ce texte est toujours en cours d'examen et nous ne connaissons pas le calendrier pour son adoption.

Aussi je vous remercie de nous confirmer la pertinence de cette demande de renouvellement d'agrément pour le Conservatoire botanique du Bassin parisien en tant que service du Muséum national d'histoire naturelle, restant entendu que cette situation ne saurait être que provisoire.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de ma très haute considération.



Bruno DAVID



S O M M A I R E

01

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AGRÈMENT 8

1. Demande d'agrément	9
1.1. Établissement demandeur	9
1.2. Agréments antérieurs au titre de CBN	10
1.3. Territoire d'agrément sollicité	10
1.3.1. Historique territorial des agréments antérieurs	10
1.3.2. Territoire d'agrément et spécialisation biogéographique sollicités	11
2. L'établissement et ses moyens	12
2.1. Présentation de l'établissement	12
2.1.1. Forme juridique	12
2.1.2. Objectifs statutaires	13
2.1.3. Administration et instances dirigeantes	14
2.1.4. Organisation du Conservatoire botanique	14
2.1.5. Contrôles légaux	17
2.1.6. Données budgétaires	17
2.2. Implantations immobilières, moyens techniques et matériels	19
2.2.1. Locaux du siège et des délégations régionales	19
2.2.2. Équipements spécifiques	21
2.3. Conseil scientifique	22
2.3.1. Rôle et fonctionnement	22
2.3.2. Composition actuelle du Conseil scientifique	22
2.3.3. Composition du Conseil scientifique pour le prochain agrément	23
2.3.4. Comités scientifiques spécifiques	23

02

BILAN DES ACTIONS 2010-2014 26

3. Connaissance de la flore et des habitats	27
3.1. Connaissance de la flore	27
3.1.1. Réseau des correspondants	27
3.1.2. Connaissance générale de la flore	29
3.1.3. Connaissance des espèces patrimoniales	32
3.1.4. L'Observatoire de la flore de Bourgogne : un programme de connaissance structuré pour produire des indicateurs	33
3.1.5. Connaissance de la bryoflore	34
3.2. Connaissance des habitats naturels et des végétations	36
3.2.1. Structuration d'un pôle de coordination « Habitats »	36
3.2.2. Les travaux de typologie des végétations	36
3.2.3. L'inventaire et la cartographie des végétations du territoire d'agrément	39

3.2.4. Les ressources documentaires en phytosociologie	43
3.2.5. Le référentiel phytosociologique du territoire d'agrément	44
4. Mission de conservation	45
4.1. La politique de conservation de la flore	45
4.1.1. Le tableau de bord de Conservation	48
4.1.2. La conservation <i>in situ</i>	49
4.1.3. Conservation <i>ex situ</i>	55
4.2. Plans nationaux et régionaux d'actions	58
4.2.1. Introduction sur l'outil PNA	58
4.2.2. Le Plan national d'actions pour <i>Luronium natans</i>	58
4.2.3. Autres PNA	59
4.2.4. Plans de conservation	60
4.3. Le programme Educaflore	63
4.4. Représentation du CBNBP dans les instances de gouvernance de la Stratégie Mondiale pour la Conservation des Plantes (GSPC)	64
5. Concours scientifique et expertises auprès des pouvoirs publics	65
5.1. Appui aux services de l'État	65
5.1.1. Avis sur demandes de dérogation à la protection des espèces végétales et autres consultations	65
5.1.2. Participation aux comités consultatifs	66
5.1.3. Stratégie de création d'aires protégées (SCAP)	67
5.1.4. Trame Verte et Bleue/Schémas Régionaux de Cohérence Écologique	67
5.1.5. ZNIEFF	68
5.1.6. NATURA 2000	69
5.1.7. Espèces exotiques envahissantes (EEE)	71
5.2. Appui aux établissements publics de l'État	72
5.2.1. Appui aux services du Muséum	72
5.2.2. GIP Parc national Forêts de Champagne et Bourgogne	73
5.2.3. Autres interventions	73
5.3. Appui aux collectivités locales	73
5.3.1. Le partenariat avec les régions	73
5.3.2. Le partenariat avec les départements	74
5.3.3. Le partenariat avec les autres collectivités locales	75
5.4. Appui aux gestionnaires de milieux naturels	76
5.5. Relations avec la recherche	77
5.6. Expertise nationale via la FCBN	78
5.7. Actions internationales	79

	6. Diffusion de l'information et communication	79
	6.1. Le système d'information	79
	6.1.1. La Base Flora	80
	6.1.2. La Base « Habitats »	80
	6.1.3. Le SIG	80
	6.1.4. Le site Internet	80
	6.1.5. Infrastructure matérielle	81
	6.2. La politique de diffusion des données	81
	6.2.1. La politique de diffusion des données flore et phytosociologiques	81
	6.2.2. Règles de diffusion des données	81
	6.2.3. Les SINP régionaux	82
	6.3. Ressources documentaires et iconographie	82
	6.4. Manifestations à caractère scientifique	83
	6.5. Publications scientifiques	83
	6.6. Formation initiale et continue	85
	6.7. Communication vers le public	86
03	LE PROJET 2015-2019	88
	7. Le projet 2015-2019	89
	7.1. Une réflexion collective pour un projet commun porteur d'une ambition	89
	7.2. Un projet construit sur l'analyse de la période d'agrément précédente	89
	7.3. Un projet en 5 axes et 42 actions	90
	7.3.1. Améliorer la connaissance	90
	7.3.2. Mettre en œuvre la conservation des espèces menacées sur le terrain	93
	7.3.3. Favoriser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques et les actions publiques	95
	7.3.4. Participer à la diffusion des connaissances et au faire-savoir	96
	7.3.5. Identifier l'orientation juridique et mettre en place une gouvernance mieux adaptée	98
04	PUBLICATIONS	102
	8. Les publications du Conservatoire botanique au cours de la période d'agrément 2010-2014	103
05	ANNEXES	118
	POUR VOS NOTES...	130



01

**DEMANDE DE
RENOUVELLEMENT
D'AGRÉMENT**



1. Demande d'agrément

1.1. Établissement demandeur

La présente demande est déposée par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien au titre de son activité principale.

Il est représenté par :

Monsieur Bruno David, Président du Muséum national d'Histoire naturelle, dûment habilité par décret du 20 Juillet 2015

Muséum national d'Histoire naturelle
57, rue Cuvier - 75231 PARIS Cedex 05

Téléphone : 01 40 79 56 70

Adresse électronique : info@mnhn.fr

Code Siret (système d'identification du répertoire des Établissements) :
180 044 174 000 19

Code APE (Activité principale exercée) : 9103 Z

et **M. Frédéric Hendoux**,

Directeur du Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Conservatoire botanique national du Bassin parisien

61, rue Buffon - 75005 PARIS Cedex 05

Téléphone : 01 40 79 35 54

Fax : 01 40 79 35 53

Adresse électronique : cbnbp@mnhn.fr / hendoux@mnhn.fr

1.2. Agréments antérieurs au titre de CBN

Le Ministère en charge de l'environnement a agréé le Conservatoire botanique en tant que « Conservatoire botanique national du Bassin parisien » pour les périodes suivantes :

- 1998-2003 : arrêté de Madame la Ministre en date du 10 juin 1998, publié au Journal Officiel de la République française le 7 juillet 1998 ;
- 2003-2008 : arrêté de Madame la Ministre en date du 26 décembre 2003, publié au Journal Officiel de la République française le 30 janvier 2004. Lors de cet agrément, le territoire d'agrément a été étendu à la Champagne-Ardenne ;
- 2009-2013 : arrêté de Madame la Ministre en date du 17 mai 2010 publié au Journal Officiel de la République française le 6 juillet 2010.

1.3. Territoire d'agrément sollicité

1.3.1. Historique territorial des agréments antérieurs

L'agrément initial du Conservatoire botanique national du Bassin parisien portait sur la région Bourgogne, la région Île-de-France, la région Centre-Val de Loire et le département de la Sarthe, du fait de trois facteurs de cohérence biogéographique, celui-ci est calé sur les principales régions : la géologie (Tertiaire parisien et auréole crétacée p.p.), la climatologie (climat atlantique atténué) et la biogéographie (Figure 2). Au cours de la dernière période d'agrément du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, le Conservatoire botanique national de Brest a exprimé le souhait que le département de la Sarthe soit rattaché à son territoire d'agrément afin d'assurer une meilleure cohérence avec les régions administratives (les quatre autres départements des Pays-de-la-Loire faisant déjà partie du CBN de Brest) (Figure 1). Suite à un accord signé en décembre 2013 entre les deux Conservatoires, cette demande a été officiellement entérinée lors du renouvellement d'agrément du CBN de Brest, par arrêté du 7 juillet 2015.



A en 1998



B en 2003



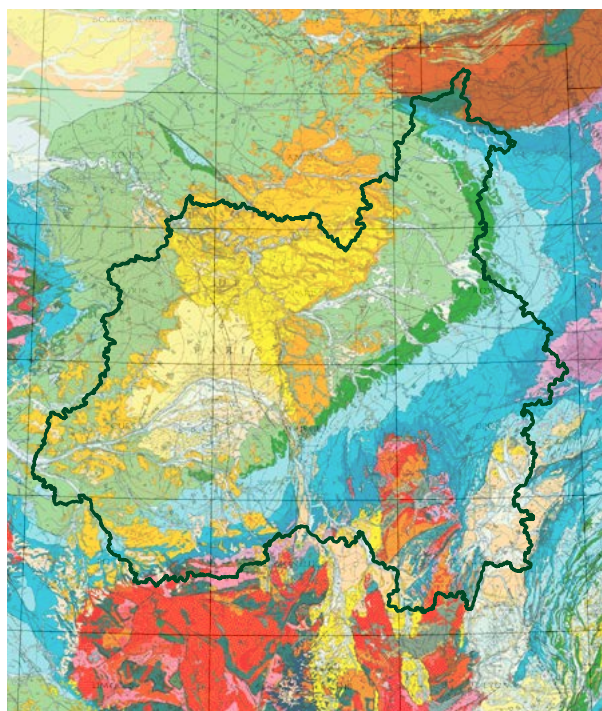
C en 2015

Figure 1. Évolution du territoire d'agrément du CBNBP en 1998 (a), en 2003 (b), en 2015 (c).

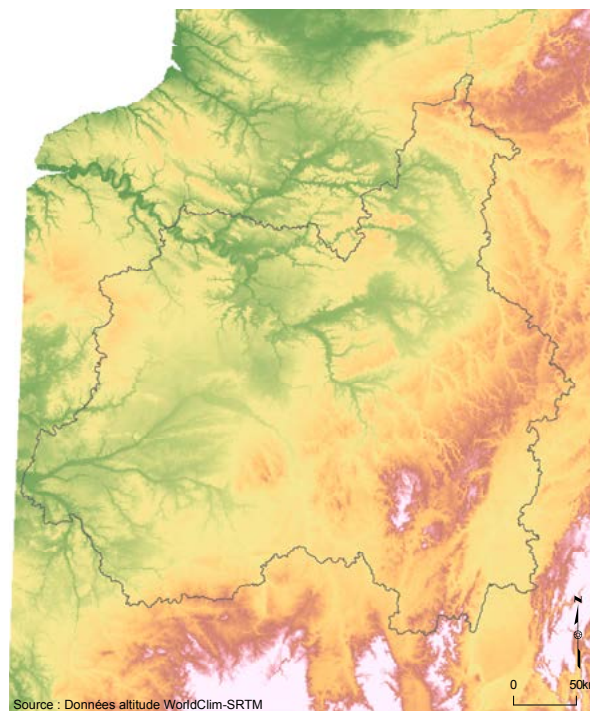
1.3.2. Territoire d'agrément et spécialisation biogéographique sollicités

La présente demande de renouvellement d'agrément du CBNBP porte donc sur les régions Île-de-France,

Champagne-Ardenne, Centre-Val de Loire et Bourgogne. Aucune spécialisation thématique ou biogéographique n'est demandée.

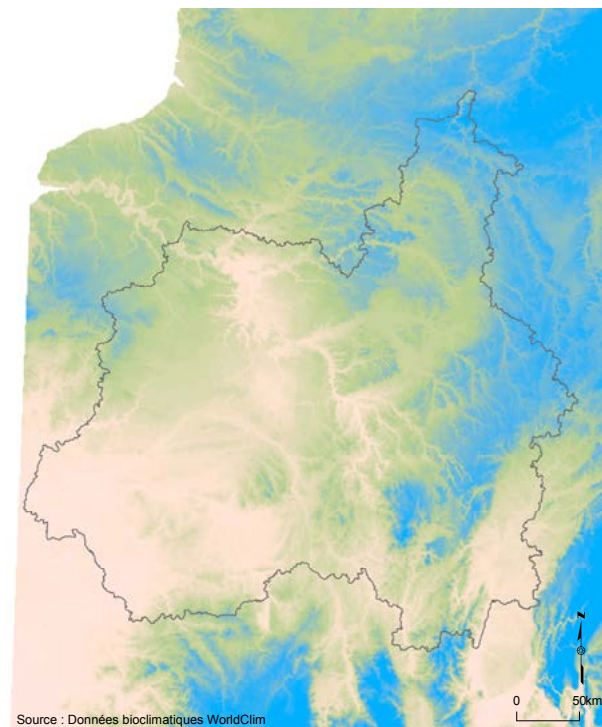


©BRGM-www.brgm.fr - autor. N° R16/10. Carte géologique de la France au 1/1 000 000



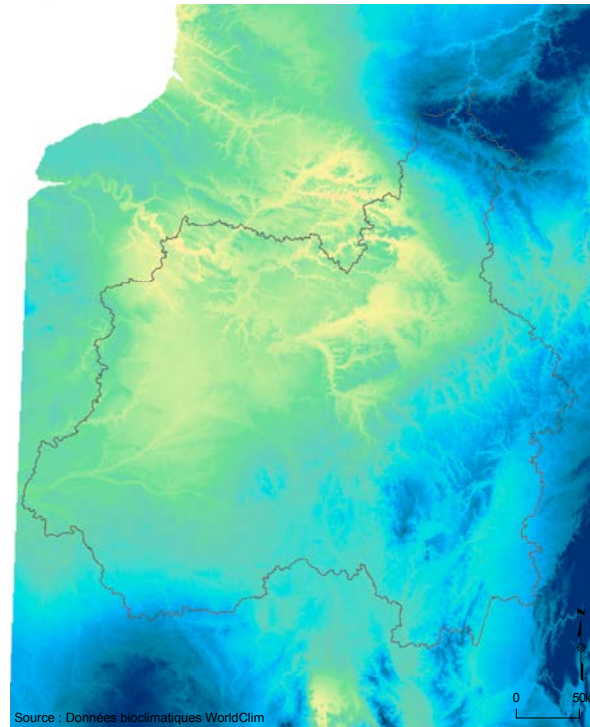
Source : Données altitude WorldClim-SRTM

a. Relief



Source : Données bioclimatiques WorldClim

b. Température



Source : Données bioclimatiques WorldClim

c. Précipitation

Relief et climat sur le territoire d'agrément du CBNBP

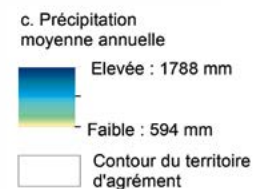


Figure 2. Les différents facteurs de cohésion du territoire d'agrément du CBNBP avec géologie, relief, température et précipitation.

2. L'établissement et ses moyens

2.1. Présentation de l'établissement

2.1.1. Forme juridique

Le Muséum national d'Histoire naturelle a été créé en 1793 et tire ses origines dans le Jardin royal des plantes médicinales, fondé en 1626. Le décret n°2001-916 du 3 octobre 2001 constitue le cadre juridique de son fonctionnement, modifié par le décret n° 2014-1107 du 1^{er} octobre 2014.

Le Muséum est actuellement structuré de la manière suivante (*Figure 3*) :

Cinq directions transversales

Les grandes missions statutaires ou les domaines d'intérêt collectif du Muséum national d'Histoire naturelle sont identifiés par 5 directions transversales placées auprès du président. Ce sont des structures d'animation, de coordination et d'évaluation globale des missions de l'Établissement et d'assistance aux arbitrages stratégiques :

- Direction des Collections ;
- Direction des Bibliothèques et de la Documentation ;
- Direction de l'Enseignement, de la Pédagogie et des Formations ;
- Direction de la Diffusion, de la Communication, de l'Accueil et des Partenariats ;
- Direction de la Recherche, de l'Expertise et de la Valorisation.

Dix départements scientifiques

Les activités scientifiques, c'est-à-dire l'ensemble des missions de recherche, d'enseignement, de conservation, d'expertise, de valorisation, de diffusion des connaissances et d'action éducative et culturelle, sont assurées par des départements. Les départements, au nombre de 10, sont répartis en deux types :

→ Sept départements de recherche

L'activité de recherche du Muséum national d'Histoire naturelle consiste à inventorier, à ordonner et à comprendre la diversité biologique et écologique, son origine, son rôle et sa dynamique, afin de contribuer à une gestion durable de cette diversité. S'appuyant sur les sciences de la vie, la recherche fait donc aussi appel à deux principaux champs du savoir : les sciences de la Terre et les sciences humaines et sociales.

Les départements de recherche contribuent, notamment par la participation de leurs enseignants-chercheurs, à l'encadrement des étudiants et des doctorants et à la définition des contenus des enseignements, aux missions d'enseignement et de diffusion. Leur activité conduit à la constitution et à l'enrichissement de collections, à la conservation et à la mise en valeur desquelles ils participent.

→ Trois départements de diffusion

Dans le cadre du contrat d'établissement, ils mettent en œuvre :

- la mission statutaire de diffusion des connaissances et d'action éducative et culturelle à l'attention de tous les publics ;
- ils promeuvent à ce titre, par des offres attractives, et la mise en valeur des collections du Muséum national d'Histoire naturelle et de son patrimoine immobilier, la culture scientifique et la sensibilisation au développement durable ;
- ils organisent l'accueil du public dans les espaces ouverts à ce dernier, conçoivent et fournissent l'ensemble des services et prestations qui lui sont proposés, de façon temporaire ou permanente ;
- enfin, ils conduisent des recherches fondamentales et appliquées dans leurs domaines de compétence.

→ **Des activités communes aux deux types de départements**

Les activités liées aux collections et à la conservation, à l'expertise et à la valorisation peuvent être exercées par les deux types de départements, à des degrés divers. Par ailleurs, les départements

de recherche et d'enseignement doivent pouvoir être mobilisés pour des opérations de diffusion de la culture scientifique et des activités de recherche peuvent être conduites au sein de départements éducatifs et culturels.

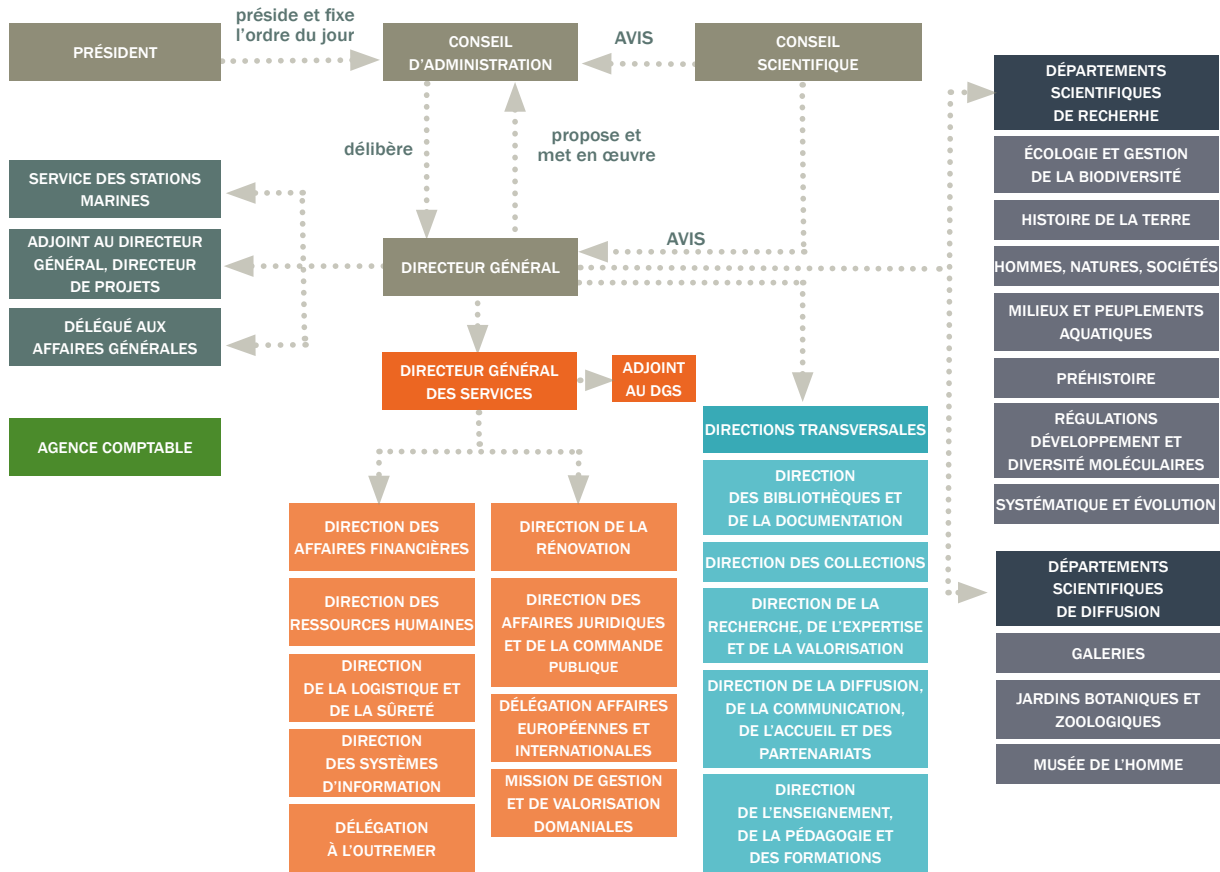


Figure 3. Organisation générale du Muséum national d'Histoire naturelle.

Il est à noter que cette organisation est en cours de révision.

2.1.2. Objectifs statutaires

Les activités du Muséum sont structurées en départements et directions transversales. Les départements scientifiques sont constitués d'unités de recherche propres à l'établissement ou formées en partenariat avec d'autres institutions (unités mixtes de recherche).

Le Muséum national d'Histoire naturelle exerce cinq missions essentielles.

■ Une **activité de recherche fondamentale et appliquée** qui consiste à inventorier, à ordonner et à

comprendre la diversité biologique et écologique, son origine, son rôle et sa dynamique, afin de contribuer à une gestion durable de cette diversité. S'appuyant sur les sciences de la vie, la recherche fait donc aussi appel à deux principaux champs du savoir : les sciences de la Terre, les sciences humaines et sociales.

■ Une activité de **gestion et de conservation des collections** qui tient une place centrale dans les activités statutaires de l'établissement. Le Muséum exerce une fonction patrimoniale majeure - celle d'acquérir, de conserver, de restaurer, de gérer et de présenter de très importantes collections nationales documentaires et d'histoire naturelle : collections d'organismes vivants, collections inertes et banques

de données. Le Muséum est donc, avec ceux de Londres et de Washington, le plus riche en collections du monde. L'ensemble des collections d'objets inertes de paléontologie, de géologie, de minéralogie, de météorites, de botanique, de zoologie, de préhistoire, d'anthropologie, d'ethnobiologie et de collections de chimie est estimé à plus de 60 millions de spécimens.

- Une activité d'**enseignement et de pédagogie**.

Première mission énoncée dans le décret fondateur en 1793 et reprise dans les statuts successifs, l'enseignement s'adresse à tous les publics, en s'appuyant sur des enseignants qui pratiquent eux-mêmes la recherche, et qui contribuent directement à l'élaboration des connaissances enseignées. Plus de 200 enseignants-chercheurs, maîtres de conférences et professeurs sont chargés de cette mission, avec une large palette de disciplines et à destination de publics très variés.

- Une activité de **diffusion des connaissances** qui concerne tous les domaines de l'histoire naturelle et s'effectue auprès d'un large public. Le Muséum permet ainsi à chaque visiteur d'accéder à la culture scientifique et d'accroître ses savoirs pour fonder des choix citoyens.

- Une **mission d'expertise**.

La connaissance de la nature acquise au Muséum sert de base essentielle aux expertises dans le secteur du patrimoine naturel. Cette expertise s'appuie sur tous les secteurs d'activités de l'établissement et, en particulier, sur les activités de recherche. Organisme scientifique et indépendant, le Muséum apparaît comme une véritable référence dans ce domaine particulièrement sensible.

2.1.3. Administration et instances dirigeantes

Président MNHN	Directeur du département Écologie et Gestion de la Biodiversité	Directeur du CBNBP
Monsieur Bruno David Muséum national d'Histoire naturelle 57, rue Cuvier 75231 PARIS Cedex 05 Tél. 01.40.79.37.77 president@mnhn.fr	Monsieur Denis Couvet Muséum national d'Histoire naturelle 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire 75231 PARIS Cedex 05 Tél. 01.40.79.32.59 couvet@mnhn.fr	Monsieur Frédéric Hendoux CBNBP - MNHN 61, rue Buffon 75005 PARIS Tél. 01.40.79.35.55 hendoux@mnhn.fr

Les activités du Conservatoire botanique national du Bassin parisien sont évaluées dans le cadre de son agrément par un Conseil scientifique, dont les membres sont proposés par le Conservatoire et la composition validée par le Ministère de l'Environnement (voir paragraphe 2.3).

2.1.4. Organisation du Conservatoire botanique

Le CBNBP s'organise autour de 4 pôles transversaux et de 4 délégations régionales permettant d'assurer une synergie entre les effectifs tout en maintenant une gestion et une communication transversale coordonnée par la direction et la cellule administrative et financière (Figure 4).

- La direction est composée d'un directeur, elle est accompagnée d'un service d'appui administratif et financier en charge de la conduite et de la gestion administrative des missions et des effectifs, et d'un directeur scientifique adjoint chargé de coordonner les actions scientifiques et la transversalité.

- Le pôle conservation est en charge des missions de conservation des espèces, aussi bien sur le volet *in situ* qu'*ex situ*. Il s'appuie notamment sur trois principaux outils : la banque de semences, les collections culturelles (collection de plantes au jardin) et le Tableau de bord de conservation, développé à partir de 2013 et destiné à organiser et évaluer le niveau de conservation des taxons sur le territoire d'agrément.

■ Le pôle « système d'information » assure un rôle transversal au service des autres délégations et pôles. Il effectue un rôle de mise à disposition et de maintenance des outils informatiques, des matériels et des logiciels collectifs ou individuels. Il développe et maintient le système d'information, pièce centrale des métiers du Conservatoire. Il assure également la coordination de la diffusion et de la mise à disposition des données aux différentes échelles (locales, nationale ou internationale).

■ Le pôle « Habitats » a pour mission de développer et coordonner la politique scientifique

relative à la connaissance des végétations. Il a notamment en charge une mission d'animation et d'appui scientifique auprès des différentes délégations régionales.

■ Les quatre délégations régionales, « Île-de-France », « Champagne-Ardenne », « Centre-Val de Loire » et « Bourgogne » ont pour mission de décliner l'ensemble des missions de l'agrément sur leur territoire de compétence. Cette déclinaison se traduit également par une réponse plus spécifique aux attentes régionales.

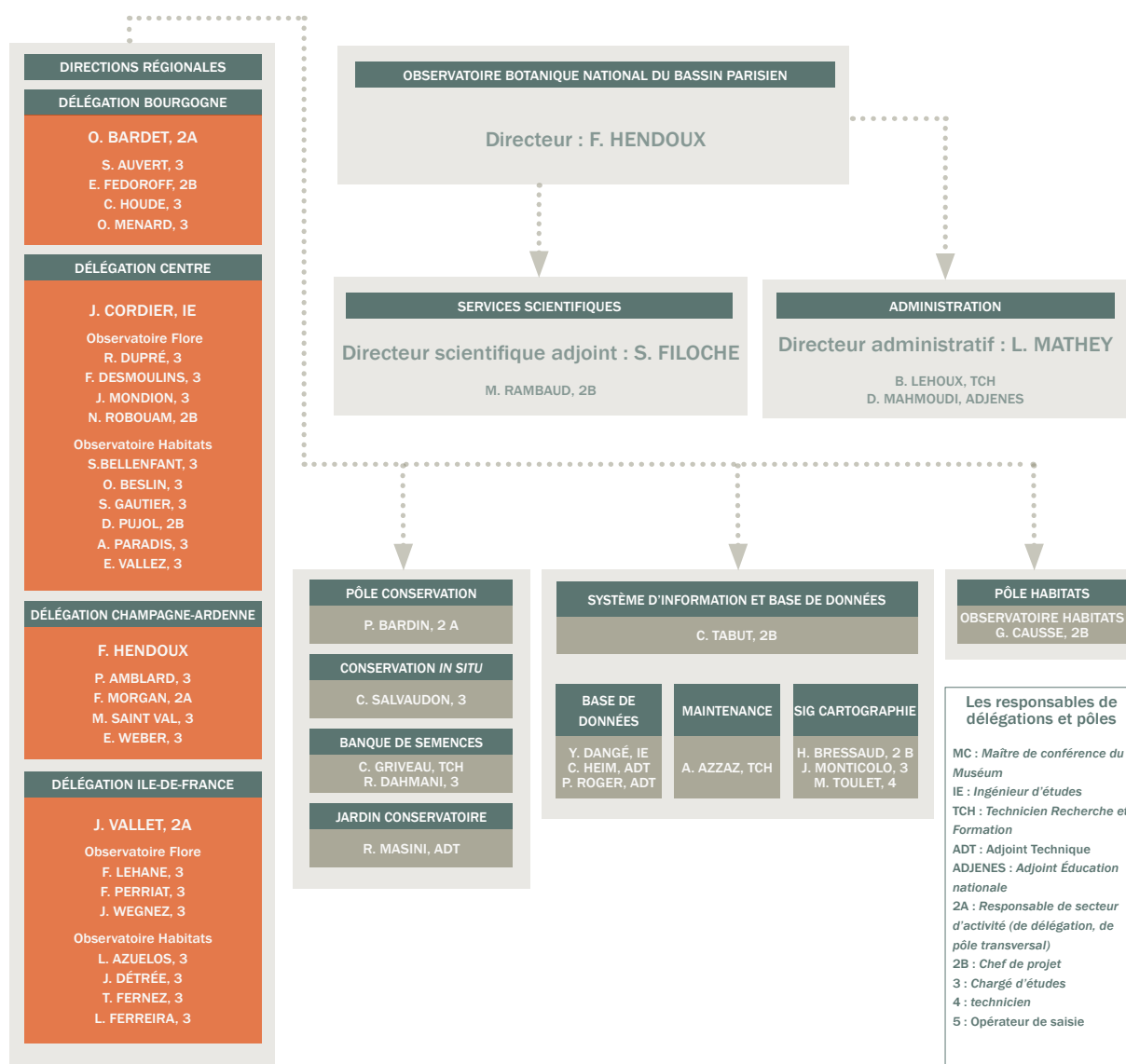


Figure 4. Organigramme du Conservatoire botanique national du Bassin parisien au 1^{er} septembre 2015.

À la date du 1^{er} septembre 2015, l'équipe salariée du Conservatoire comprend 48 personnes. Ce nombre est passé de 52 à 48 entre 2011 et 2015 (Figure 5). Cette baisse significative est notamment liée à un contexte de contrainte budgétaire resserré, se traduisant par la remise à disposition de postes de titulaires au Muséum. Les effectifs de contractuels ont néanmoins été relativement stabilisés jusqu'en 2015, mais avec des incertitudes qui s'accroissent avec le temps (formalisation de contrats courts spécifiques à la réalisation de missions avec peu de visibilité pluriannuelle : programme CARHAB par exemple).

Comptetenudessquoditéstravaillées, ces 48 personnes représentent un total de 45,3 ETP (équivalents temps plein) dont 19 % de titulaires, 49 % d'agents en CDD et 32 % en CDI (voir tableaux en annexe p. 119-120). Parmi ceux-ci, 3 personnes, représentant 3 ETP, travaillent spécifiquement sur les activités administratives. L'équipe dédiée aux systèmes d'information et aux bases de données est quant à elle constituée de 8 agents. Le reste des agents est composé de personnel scientifique et technique lié à la botanique, soit 37 personnes. À noter que l'équipe salariée peut occasionnellement être renforcée par l'accueil de stagiaires ou de personnels vacataires, notamment en matière de saisie informatique. Les agents titulaires sont essentiellement sur des postes administratifs et techniques, à l'exception d'un poste d'ingénieur botaniste.

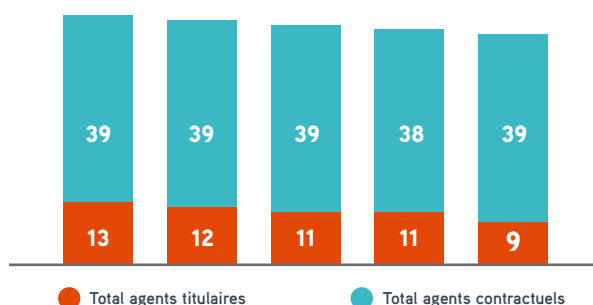


Figure 5. Évolution des effectifs au cours des 5 dernières années.

La majorité des contrats de droit public est à durée déterminée du fait du statut de l'établissement

porteur de l'agrément, ces contrats étant par ailleurs liés à la réalisation de missions spécifiques. Ils sont rémunérés sur des ressources affectées annualisées car dépendantes elles-mêmes des budgets annuels des collectivités et de l'État. Malgré cela, le nombre de CDI est en évolution constante depuis 2011 du fait d'une rotation des emplois assez faible (rotation de 4 % en 2015) (Figures 6 et 7). Cette évolution, permise par la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire (passage en CDI obligatoire des contractuels de la fonction publique au terme de 6 années consécutives), a été voulue par la direction du Conservatoire du fait de la nécessité d'une expertise forte et a été acceptée jusque-là par la direction générale du Muséum. Elle n'est toutefois pas sans poser de question quant à l'adéquation avec la versatilité des ressources et ceci malgré une mission de service public reconnue par la loi.

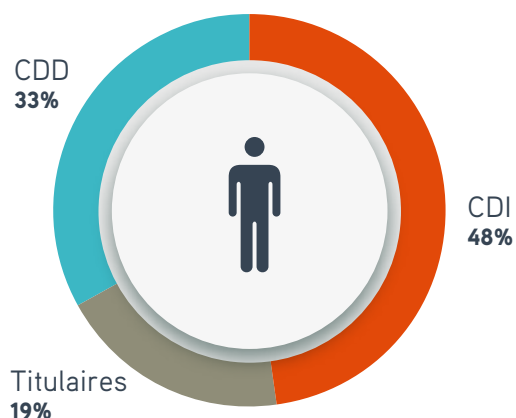


Figure 6. Répartition des agents en fonction de leurs statuts, en 2015.

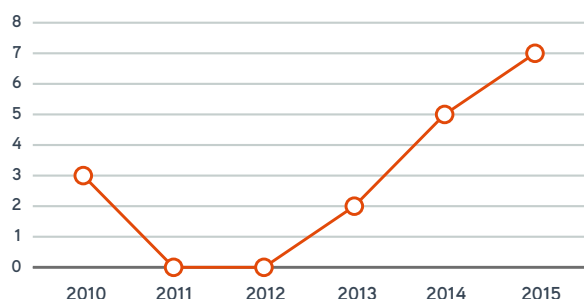


Figure 7. Nombre de passages en CDI par année depuis 2010.

La répartition des emplois par classe d'âge (septembre 2015) montre un âge moyen de 36 ans (Figure 8). C'est donc une équipe composée de jeunes

diplômés récemment recrutés mais également d'une équipe de botanistes et de cadres expérimentés. La répartition par sexe est assez équilibrée, quoique légèrement en faveur des hommes (Figure 9). On notera toutefois que les postes à responsabilité sont occupés essentiellement par des hommes. Les métiers scientifiques et de terrain ayant attiré plus de femmes ces dernières années, on peut présager d'un équilibrage dans le temps.

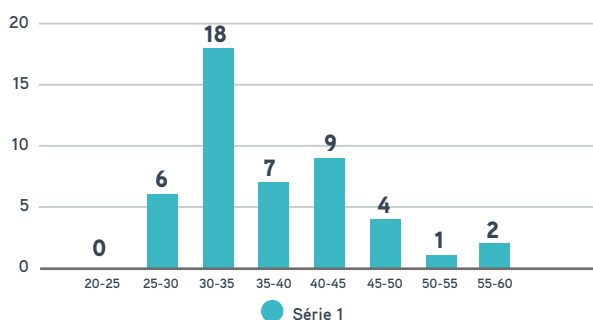


Figure 8. Répartition des agents par classe d'âge.

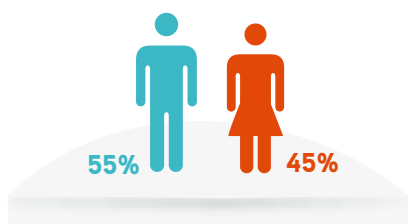


Figure 9. Sex-Ratio de la population d'agents en 2015.

2.1.5. Contrôles légaux

Les contrôles légaux propres à la structure sont ceux d'un établissement public de l'État et relèvent du décret n° 2014-1107 du 1^{er} octobre 2014 portant sur les statuts du Muséum national d'Histoire naturelle.

2.1.6. Données budgétaires

Structure des ressources

Le budget du Conservatoire s'élève à 2.3 M€ dont l'essentiel des recettes est assuré par la mise en place de conventions pluriannuelles. Ces ressources propres représentent un montant total de 1.9 M€, l'origine de ces ressources évoluant cependant très sensiblement d'une année sur l'autre (Figures 10 et 11).

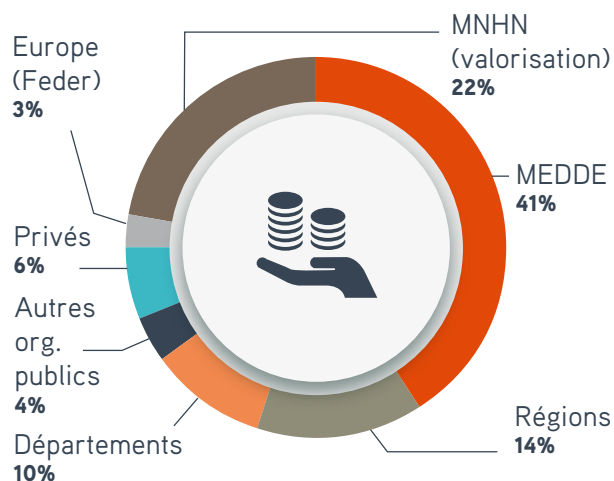


Figure 10. Répartition du budget 2015 par nature de financement (y compris valorisation du personnel MNHN).

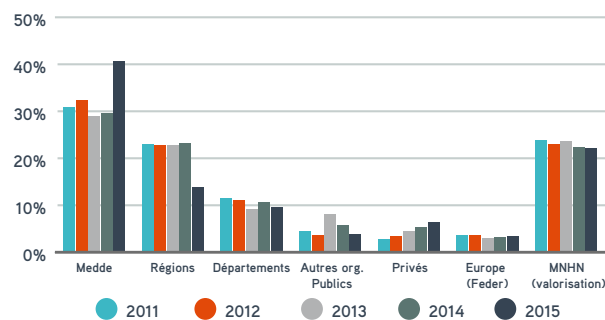


Figure 11. Évolution de l'origine des recettes du CBNBP entre 2011 et 2015.

On peut notamment retenir que sur la période d'agrément échue (Tableau 1) :

- la contribution du Muséum au budget de 2,3 M€ du Conservatoire est de 515 K€ (22 %). Cette contribution correspond la valorisation du personnel titulaire dont la masse salariale est directement absorbée par le Muséum. Il faut également rappeler l'occupation des espaces et la consommation des fluides dans les bâtiments du siège affectés au Conservatoire mais pour lesquelles le Muséum prélève un montant forfaitaire sur une partie des conventions ;
- 41 % des recettes proviennent de ressources subventionnées par l'État (DRIEE, DREAL, MEDDE) ;
- 14 % résultent de programmes subventionnés par les régions ;
- 10 % résultent de programmes subventionnés par les départements ;

- 4 % proviennent de programmes menés avec d'autres structures publiques ou parapubliques (Agence de l'eau, Conservatoires, universités,...) ;
- 6 % proviennent d'expertises et de prestations dans le domaine marchand ;
- 3 % proviennent des fonds européens.

	2012	2013	2014	2015
Volume de conventions notifiées et de commandes actives sur l'exercice	80	89	92	77
Dont commandes	21	26	24	22
Dont conventions	59	63	68	55

Tableau 1. Volume des conventions au cours des 4 dernières années.

La structure budgétaire est donc équilibrée entre le Ministère en charge de l'environnement et les collectivités. La faiblesse des fonds européens dans la structure budgétaire s'explique par l'extrême difficulté pour le Conservatoire à justifier certains frais dépendant du Muséum et à leur non éligibilité partielle, ce qui aboutit souvent à des pertes financières sur ces programmes. Ces fonds sont donc clairement évités en l'état actuel, d'autant que les conditions d'éligibilité se durcissent et qu'elles ne sont pas homogènes d'une région à l'autre.

Le volume des ressources du Conservatoire est globalement stable sur la période d'agrément ainsi que sa répartition par origine. Elles proviennent majoritairement des collectivités et de l'État (65 % en tout), en proportion relativement inégale (24 % pour les collectivités et 41 % pour l'État). En effet, les deux dernières années voient un renforcement significatif de l'apport du MEDDE du fait du déploiement du programme CARHAB en région Centre-Val de Loire, et qui représente à lui seul 12 % du budget annuel !

Il est à noter également que les conventions avec les organismes du secteur privé sont en nette augmentation (6 % du total contre 3 % en 2011). Ce chiffre traduit l'effort de développement des ressources propres du Conservatoire. En contrepoint, si cette tendance s'accroît, cela souligne le risque

d'une dilution des missions de fond au profit d'expertises de court terme. Il convient donc d'être attentif à ce risque si les financements des collectivités et de l'État déclinaient dans la durée.

Le volume moyen de conventions gérées par le CBNBP est de l'ordre de 60 conventions actives par an (voir tableaux en annexe p 118-119). Il nécessite un suivi spécifique important d'autant plus qu'il s'accompagne d'un nombre croissant d'expertises et de commandes passées chaque année (22 au 01/09/2015). Ce mode de financement, qui ne correspond pas à la vocation pérenne de l'essentiel des missions d'un Conservatoire, représente également une perte d'efficacité de l'argent public investi puisqu'un temps important doit être consacré à la gestion des conventions.

	2012	2013	2014	2015	2016
Masse salariale – CBNBP – en M€	1.403	1.408	1.403	1.419	1.47
Évolution de Budget Primitif à Budget Primitif (%)		+0,36	-0,36	+1,14	+3,59

Tableau 2. Évolution de la masse salariale au cours des 5 dernières années.

Structure des dépenses

La masse salariale représente la part prédominante du budget du Conservatoire avec un total de 1.43 M€ soit 79 % du total des ressources (82 % en valorisant le personnel titulaire) (Figure 12 et Tableau 2).

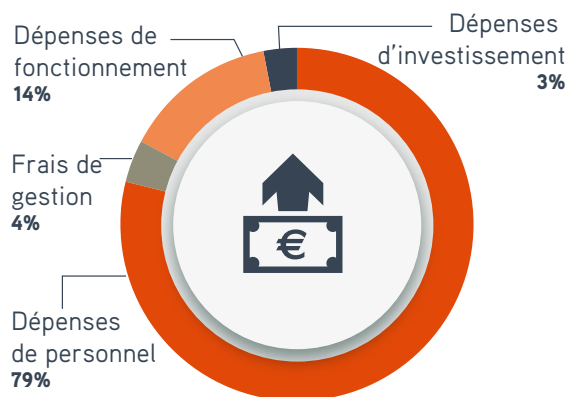


Figure 12. Répartition du budget de 2011 à 2015 par nature de dépenses.

Le reste du budget concerne essentiellement des dépenses de fonctionnement telles que la prise en charge des locaux du Conservatoire en délégation, la prise en charge des frais de mission des agents et la réalisation de prestations de services liées à certains projets spécifiques (développement informatique, missions de conseil, etc.).

Cette masse salariale s'explique par la structure des missions du Conservatoire, reposant essentiellement sur des prestations intellectuelles des agents, et l'internalisation des tâches, notamment en matière de gestion informatique.

L'actualisation de la masse salariale, limitée à 4 % en moyenne sur les cinq dernières années, s'explique notamment par la généralisation de contrats à durée déterminée spécifiques à des projets, les 39 postes contractuels équivalent à 35.33 ETP en 2015.

Le taux de consommation des crédits en autorisation d'engagement s'élève à 98 % des crédits disponibles, compte tenu d'un effort de prévision des crédits et de glissement des crédits selon l'état d'avancement des projets. Les reliquats de crédits sur les conventions pluriannuelles conclues avec les partenaires privés ou publics sont en général systématiquement reportés sur les exercices à venir.

2.2. Implantations immobilières, moyens techniques et matériels

2.2.1. Locaux du siège et des délégations régionales

Le siège du Conservatoire ainsi que l'ensemble des pôles transversaux à l'exception du pôle « Habitats » sont situés à Paris, derrière le Jardin des Plantes (Îlot Poliveau), où la surface occupée par le CBNBP représente 750 m² (Tableau 3). Dès l'agrément du Conservatoire botanique national en juin 1998, est apparue la nécessité de disposer d'implantations régionales. C'est ainsi qu'ont été mises en place les délégations régionales en région Centre et Bourgogne puis en Champagne-Ardenne en 2004, ainsi que la

délégation sarthoise. Chaque région dispose ainsi d'une implantation physique avec une délégation de mission (Figure 13).



Siège et délégation Île-de-France



Délégation Bourgogne



Délégation Centre-Val de Loire



Délégation Champagne-Ardenne

Figure 13. Locaux du siège et des différentes délégations régionales.

Désignation	Localisation	Surface (m ²)
Bureaux	Paris	400
Banque de semences	Paris	50
Laboratoire conservation	Paris	100
Jardin conservatoire	Paris	200
Sous total Paris	Paris	750
Bureaux	Bourgogne/Saint-Brisson	45
Bureaux et locaux techniques	Centre/Orléans	160
Bureaux	Champagne-Ardenne/Châlons-en-Champagne	30

Tableau 3. Surfaces des locaux dans les différentes implantations du CBNBP.

La **délégation Bourgogne** a été créée en août 2001. Elle est installée à la Maison du Parc naturel régional du Morvan (Saint-Brisson - Nièvre) depuis son implantation. Cette proximité lui permet de bénéficier des infrastructures (salles de réunion). Une convention régit cette mise à disposition de bureaux, qui prévoit que le Conservatoire mette à disposition du PNR un crédit d'expertise (15 à 20 jours/an). La délégation abrite également le pôle transversal « Habitats ».

La **délégation Centre-Val de Loire** est la première décentralisation du Conservatoire, et a été créée le 1er septembre 1999. Elle est accueillie depuis ce jour dans les locaux de la DREAL Centre-Val de Loire à Orléans. Cette implantation permet une coordination et une coopération optimum et pratique entre les deux partenaires. Ayant également regroupé temporairement l'Office national de Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS) et le Conseil supérieur de Pêche (CSP), le Conservatoire a ainsi pu être identifié et associé comme un acteur régional essentiel.

La **délégation champardennaise** est la plus récente des délégations, puisque créée lors de l'agrément de 2004. D'abord hébergée dans des locaux mis à disposition par la Région, elle s'est installée dans les locaux de l'Agence de l'eau Seine-Normandie – Direction territoriale Vallées de Marne, depuis le 1er janvier 2012. Une convention d'occupation temporaire du domaine publique avec l'Agence de l'eau régit cette installation locative. La délégation y dispose de trois bureaux.

Le **siège du Conservatoire** accueille la délégation régionale chargée de l'Île-de-France et les pôles transversaux à l'exception du pôle « Habitats ».

2.2.2. Équipements spécifiques

2.2.2.1. Équipement informatique

Le système d'information assure un support aux missions du CBNBP grâce à quatre éléments majeurs : les outils d'acquisition et de stockage de données Flora et Habitats, des outils d'analyse et de mise en forme cartographique, et un site Web. Il remplit aussi des fonctions complémentaires : gestion des ressources photographiques et bibliographiques et gestion de la banque de graines.

La description de l'architecture du système d'information est présentée sur la Figure 14.

L'acquisition de données de végétation requiert la saisie de données complexes sur le terrain qui sont permises par des applications embarquées sur des tablettes autonomes. Le CBNBP s'est ainsi progressivement doté de 8 tablettes Getac. Sur ces tablettes sont installés les logiciels Microsoft ACCESS et MapInfo et elles font office de poste de travail pour les personnes qui en sont équipées.

L'acquisition de données floristiques doit absorber une forte volumétrie et nécessite des outils de saisie dédiés basés sur le SGBDR Oracle. Les ressources les plus coûteuses à administrer comme le SGBD Oracle, le serveur Web, le serveur de données géographiques et l'accès réseau sécurisé sont fournies et administrées par le MNHN. À l'heure actuelle, le processus de collecte des données passe par des bordereaux papiers, dont la saisie est centralisée à Paris, ce qui rend les délais de disponibilité de la donnée trop longs. Des évolutions et développements sont en cours afin de simplifier ce processus.

Par le volume et la complexité des données à l'échelle du territoire d'agrément, leur compréhension nécessite de lourds traitements d'analyse. RStudio est utilisé pour ces traitements et la production d'indicateurs. Un serveur interne (egb304vm01) fournit la puissance de calcul nécessaire.

La restitution des données sous forme cartographique est essentielle pour la synthèse et la diffusion de données botaniques. L'équipe de géomatique produit ces restitutions cartographiques à l'aide des logiciels ArcGis, MapInfo, Qgis et Geoserver et en utilisant divers fonds de carte (Scan25, orthophotographie,...). Le serveur interne est également utilisé pour les activités de développements et de tests.

En revanche, la publication est assurée par des ressources fournies par le muséum : le site web du conservatoire et le serveur géographique sont hébergés sur un serveur Tomcat mis à disposition par la Direction des Systèmes Informatiques.

Les délégations régionales (hors Ile-de-France) possèdent leurs propres ressources et ont accès aux ressources de stockage de Paris au travers du réseau. Un accès direct aux données leur est fourni par les serveurs Web et géographique.

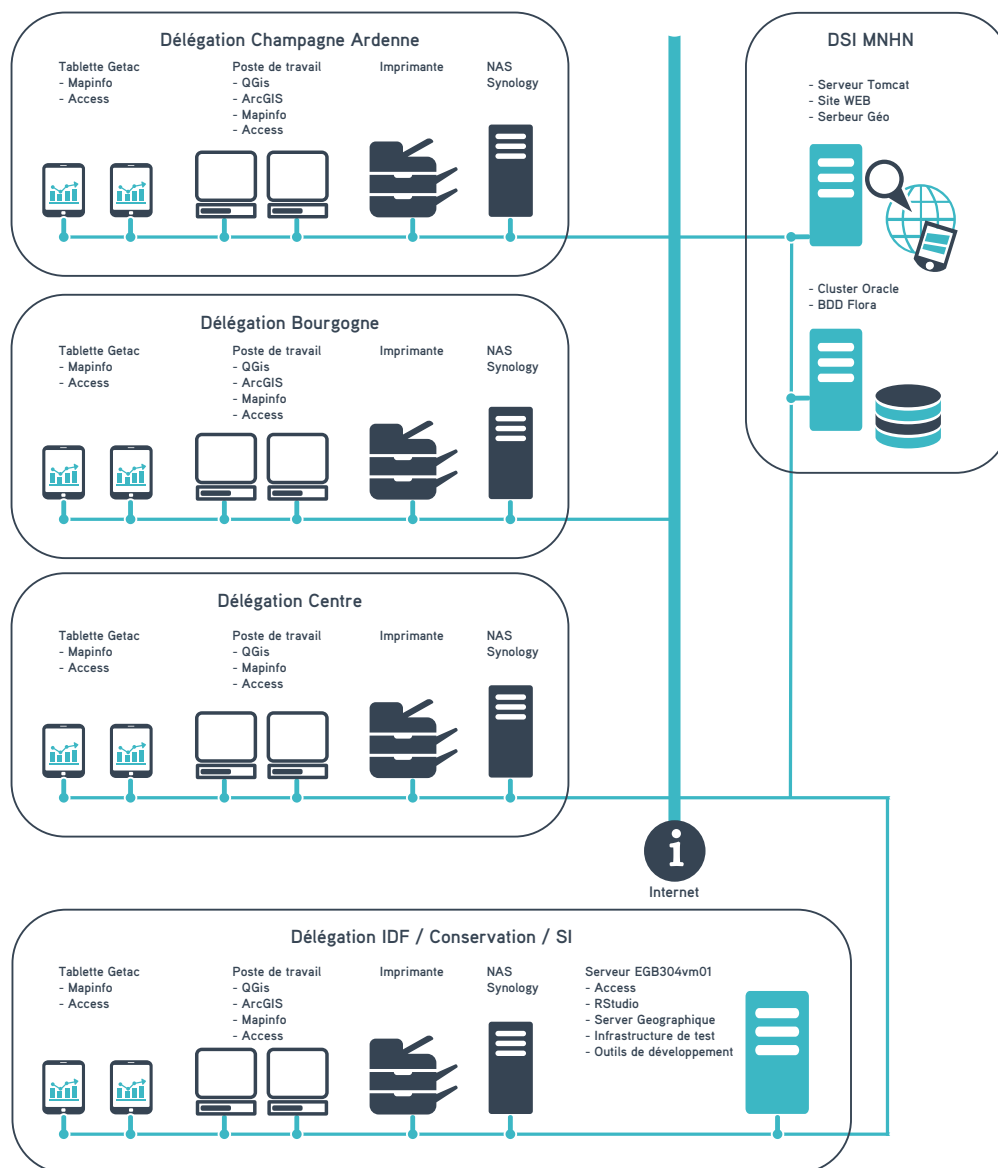


Figure 14. Schéma descriptif de la structuration des moyens informatiques.

Le Conservatoire dispose d'une unité de conditionnement et de conservation des semences installée au siège. Cette unité se compose d'une salle de tri et de conditionnement adossée aux bureaux de l'équipe dédiée à la conservation *ex situ*, d'une chambre froide et de congélateurs. Le Conservatoire disposait auparavant également d'une unité de culture *in vitro* (hotte et chambres de culture) mais le démantèlement de ces structures localisées à Cherré (72) a conduit le Conservatoire à utiliser les structures mises à disposition par le Muséum sur le site du Jardin des Plantes, au département des Jardins Botaniques et Zoologiques (DJBZ).

Les cultures, peu développées au profit de la banque de semences étaient, jusqu'au début de l'année 2015, entreposées dans une courée attenante aux bureaux. Depuis le printemps 2015, un accord a été passé avec le DJBZ pour disposer d'espaces de culture et de multiplication dédiés assortis d'une mise à disposition de personnel moyennant la prise en charge des coûts par le Conservatoire. Cette organisation permet de disposer d'espaces de cultures plus importants, plus fonctionnels et d'un suivi plus performant. Parallèlement, le Conservatoire a développé un jardin pédagogique et conservatoire à Puellémontier (Haute-Marne) avec l'ADASMS (Association Dervoise d'Action Sociale et Médico-Sociale), une association spécialisée dans l'insertion par le travail de personnes handicapées et disposant d'une unité horticole. Cette convention permet d'y implanter les populations conservatoires d'espèces menacées de la région Champagne-Ardenne et vient ainsi compléter les possibilités de culture et de multiplication du Conservatoire, jusque-là très limitées.

2.2.2.3. Équipements optiques

Ces équipements sont essentiellement dédiés aux missions relatives à la botanique. Chaque délégation dispose a minima d'un binôme binoculaire/microscope, permettant l'examen d'échantillons. Le Conservatoire possède également un tachéomètre, permettant le levé précis de stations d'espèces menacées et leur suivi.

2.2.2.4. Autres équipements

Voir tableau Liste des équipements techniques du CBNBP – supérieur 500 € HT en Annexe p 121.

2.3. Conseil scientifique

Le Conseil scientifique du Conservatoire botanique national du Bassin parisien, à la suite de l'agrément de 2010, a été entièrement renouvelé conformément au souhait d'évolution formulé par la commission d'agrément. Il se réunit maintenant régulièrement depuis 2013, à la suite de la restructuration de l'organigramme du Conservatoire et de l'affectation d'une réserve de temps dédiée à l'organisation annuelle de cet événement.

Le Conseil scientifique regroupe 17 membres provenant des différentes disciplines scientifiques développées par le Conservatoire (botanique, écologie générale, conservation, systèmes d'information, etc.). Y sont aussi invités les représentants des services de l'environnement de l'État, des Régions, des Départements et des organismes faisant l'objet d'un partenariat scientifique.

2.3.1. Rôle et fonctionnement

Le Conseil scientifique formule un avis sur le bilan des activités de l'année du Conservatoire au cours d'une réunion annuelle. Il apporte ses conseils sur les projets à venir et l'accompagne dans ses choix méthodologiques. Sa composition est approuvée par le Ministère en charge de l'environnement.

2.3.2. Composition actuelle du Conseil scientifique

La composition du Conseil scientifique pour la période 2010-2014 est la suivante :

Président :

- M. Jean-Marie Royer (Botanique et Phytosociologie)

Personnalités qualifiées :

- M. Gérard Arnal (Botanique et Pédologie)
- M. Jacques Bardat (Phytosociologie et Bryologie)
- M. Pierre Boudier (Bryologie)
- M. David Bécu (Écologie des communautés, Gestion des espaces naturels)

- Mme. Françoise Corbineau (Biologie et Conservation des semences)
- M. Bruno De Foucault (Phytosociologie)
- M. Guillaume Fried (Messicoles, Espèces exotiques envahissantes)
- M. Christian Gauberville (Écologie forestière)
- Mme. Nina Hautekeete (Écologie, Conservation, Changements globaux)
- M. Gérard Hunault (Botanique générale et Bryologie)
- M. Philippe Maubert (Botanique et Phytosociologie)
- M. Valéry Malecot (Systématique, Taxinomie, Nomenclatures et Phylogénie végétale)
- M. Laurent Poncet (Système d'information)
- Mme. Emmanuelle Porcher (Écologie et Évolution des plantes)
- Mme. Laure Turcati (Écologie, Indicateur et Communication)
- Mme. Fabienne Van Rossum (Biologie de la conservation)

Le Conseil scientifique, finalisé dans sa composition début 2013 s'est réuni le 4 décembre 2013. À cette occasion, son président, Jean-Marie Royer, a été élu. Il s'est à nouveau réuni le 18 décembre 2014. Le Conseil scientifique a notamment été sollicité pour valider les orientations prises par le Conservatoire pour la période de son prochain agrément.

2.3.3. Composition du Conseil scientifique pour le prochain agrément

Sous réserve de l'approbation par le Ministère en charge de l'environnement, nous proposons de reconduire les membres actuels du Conseil scientifique pour la période du nouvel agrément. Toutefois, M. Gérard Hunault est démissionnaire et nécessite d'être remplacé. Nous proposons d'intégrer M. Serge Müller (Responsable de l'Herbier du Muséum) pour compléter la composition de ce conseil. Par ailleurs, pour tenir compte des modifications de deux des périmètres régionaux, nous proposons de nommer des personnalités scientifiques de ces territoires. Mathias Voirin, Directeur du CB Pôle Lorrain et Yorrick Ferrez, Directeur scientifique du CBN de Franche-Comté, ont été sollicités.

2.3.4. Comités scientifiques spécifiques

Outre le Conseil scientifique, le Conservatoire s'est doté de comités scientifiques spécifiques dans le domaine des végétations et des listes rouges :

- Le Comité scientifique du Pôle Habitats, en lien avec le Conseil scientifique, a pour rôle d'examiner plus en détail les activités relatives à la phytosociologie. Il donne notamment son avis sur les référentiels phytosociologiques et d'habitats produits par le Conservatoire. Il est composé des membres suivants (en gras, les personnes faisant également partie du conseil scientifique) : **M. Jacques Bardat**, **M. David Becu**, M. Vincent Bouillet, M. Emmanuel Cateau, **M. Bruno De Foucault**, M. Loïc Delassus, M. Yorrick Ferrez, **M. Christian Gauberville**, **M. Philippe Maubert**, M. Claude Misset, **M. Jean-Marie Royer**, M. Stéphane Thevenin.

Il a été réuni formellement lors de sa création le 13 novembre 2012 à Paris et fonctionne essentiellement par échange de messagerie.

Certains membres participent en outre aux échanges internes du groupe Habitats lorsque l'occasion se présente, notamment dans le cadre des sessions de terrain (*Figure 15*).

- Les Comités listes rouges ont été mis en place pour aider le Conservatoire à évaluer les menaces qui pèsent sur la flore de chaque région. Le premier travail de ce comité est d'établir et de valider la liste des espèces végétales sauvages recensées dans la région puis de participer à l'évaluation, selon une procédure normalisée par l'UICN, des catégories de menaces de chaque taxon.

La composition des membres de ces comités régionaux est indiquée ci-dessous pour chaque région (hors personnel du CBNBP).

- **Bourgogne** : Sylvain Bellenfant, Dominique Oberti, Samuel Gomez, Roger Goux, Jean Vallade, Marc Douchin, Pierre Agou.

- **Centre-Val de Loire :**

- groupe thématique flore mis en place avec l'association France Nature Environnement Centre-Val de Loire : Yves Allion, Jean-Pierre Amardeilh, Alain Berger, Christophe Bodin, François Botté, Pierre Boudier, Jean-Claude Bourdin, Jean Bouton, Evelyne Cantone, Jean-Marie Couderc, Anne Gaudour, Serge Gressette, David Greyo, Blandine Grillon, Étienne Hérault, François Hergoot, Olivier Hirschy, Gérard Laurain, Laurent Léquivard, Laurent Mahe, Philippe Maubert, Francis Olivereau, François Pinet, Jean-Claude Roberdeau, Dominique Tessier, Noël Tremblay et Guillaume Vuitton ;

- groupe thématique habitat : Yves Allion, François Botté, Pierre Boudier, Christian Gauberville, Serge Gressette et Philippe Maubert.

- **Champagne-Ardenne :** Arnaud Bizot, Patrick Bouillard, Franck Dargent, Sylvain Gaudin, Marie-Claude Hiver, Patrice Lanfant, Claude Misset, Jean-Marie Royer, Stéphane Thévenin, Bernard Yungmann.

- **Île-de-France :** Michel Arluison, Gérard Arnal, Gabriel Carlier, Aurore Cavrois, Nicolas Galand, Nicole Gaillot-Bonnard, Guillaume Gigot, Jean Giraud, Jean Guittet, Philippe Jauzein, Franck Le Block, Bernard Pasquier.



Figure 15. Une session de terrain co-animée par Christian Gauberville, membre du Conseil scientifique et du comité scientifique du Pôle Habitats. (© O. Bardet MNHN/CBNBP).



02

BILAN DES ACTIONS 2010 ~ 2014



3. Connaissance de la flore et des habitats

3.1. Connaissance de la flore

Au cours de la période d'agrément échue, le Conservatoire s'est employé à poursuivre l'inventaire général de la flore vasculaire. Initié sur la base d'un échantillonnage par commune dès le départ, la première phase d'inventaire a été complétée et finalisée pour aboutir à un relevé systématique des 7 509 communes du territoire d'agrément, chaque commune ayant fait l'objet d'environ 5 points d'échantillonnage dans les différents milieux présents. À l'issue de cette période, la politique d'inventaire est désormais de mettre à jour en continu le jeu de données selon un rythme de renouvellement d'au maximum trente ans. Le protocole d'échantillonnage a été réorienté dès 2014 sur la base d'un carroyage de 5x5 km afin de faciliter à l'avenir les traitements statistiques des données. Parallèlement, le Conservatoire a développé la connaissance d'autres groupes taxonomiques, en particulier les bryophytes, et plus modestement les characées et la fonge.

3.1.1. Réseau des correspondants

Le Conservatoire s'est attaché depuis sa création à développer son réseau de collaborateurs externes avec plus ou moins de succès selon les années et les régions. Ce réseau, qui permet de compléter nos travaux d'inventaires, a par exemple fortement contribué à la connaissance floristique des départements comme la Sarthe, l'Essonne, l'Indre-et-Loire ou encore la Côte d'Or.

Les activités de ce réseau se traduisent, tout au long de l'année, par la mise en place de journées d'échanges en salle, de sorties communes de terrain, de formation et d'échanges d'informations tout au long de l'année (validation des données, sollicitations diverses, aide à la reconnaissance). En Île-de-France, par exemple, les botanistes bénévoles ont été fortement impliqués dans la recherche de station d'espèces menacées lors de la confection de la liste rouge, avec une trentaine de contributeurs réguliers. En région Centre-Val de Loire, grâce à l'implication du Conservatoire botanique dans l'Observatoire régional de la Biodiversité, l'animation du réseau de correspondants a été relancée avec la mise en place de trois sorties botaniques et la reprise des Rencontres botaniques du Centre-Val de Loire. En Bourgogne, le nombre de bénévoles actifs se situe autour de 15-20 observateurs, tandis qu'en Champagne-Ardenne l'animation de ce réseau se passe pour l'essentiel à travers le programme d'inventaire général, le programme « Flore Patrimoniales » et l'élaboration de la Liste rouge. Graduellement, des réseaux

thématiques se mettent en place, notamment pour la bryologie où quelques amateurs commencent à participer aux travaux du Conservatoire, appuyés par des bryologues confirmés avec lesquels nous entretenons des relations de plus en plus soutenues.

On notera pour la période 2010-2015 que ce réseau rassemble près de 700 observateurs de toutes origines (auteurs de bibliographie, botanistes amateurs et professionnels contributeurs). Ce résultat en baisse par rapport au dernier agrément, qui affichait 905 contributeurs, s'explique par la fin des programmes d'inventaires généraux et un temps d'animation dédié plus faible. Malgré cette baisse de contributeurs et un nombre de données produites par le réseau des bénévoles faible en quantité au regard du nombre de données produites par le CBNBP (sauf pour la Sarthe avec 50 % des données postérieures à 1990 extérieures au CBN), les données fournies par ce réseau restent précieuses pour le Conservatoire. Elles permettent ainsi de préciser et d'actualiser de nombreuses stations d'espèces patrimoniales.



Figure 16. Sortie avec des correspondants à l'étang Massé en Brenne (5 septembre 2015) organisée par le CBNBP dans le cadre de l'Observatoire régional de la Biodiversité Centre-Val de Loire (© F. Botté).

3.1.2. Connaissance générale de la flore

3.1.2.1. Évolution du nombre de données

La base de données Flora du Conservatoire botanique national du Bassin parisien intègre aujourd'hui près de 6 millions d'observations élémentaires (un taxon – une station – une date – un observateur) (Tableau 4). Au précédent agrément, la base contenait environ 4 770 000, ce qui représente un accroissement de

27,6 % en 5 ans, avec un enrichissement régulier moyen de 245 000 données par an, l'essentiel de ces données provenant des prospections de terrain. Même si le nombre de données saisies annuellement a quelque peu diminué du fait de la fin de la première campagne d'inventaire général (il était de 400 000 par an lors du dernier agrément), l'acquisition de données reste régulière et conséquente.

Région	Nombre de données (30/09/2014)	Communes prospectées/total
Bourgogne	1 469 268	2 046/2 046
Centre-Val de Loire	1 574 787	1 842/1 842
Champagne-Ardenne	922 678	1 918/1 949*
Île-de-France	1 673 334	1 300/1 300
Sarthe	336 027	375/375
Total	5 976 094	7 481/7 512

Tableau 4. Récapitulatif du nombre de données par région et par commune (*les communes restantes en Champagne-Ardenne ont été complétées mais les données non encore intégrées à la base à la date d'extraction).

Plutôt que d'évaluer la connaissance à travers l'évolution du nombre de données, nous préférons estimer la complétude de connaissance de chaque maille en appréciant le taux d'exhaustivité de l'inventaire grâce à l'estimateur du Jackknife 1 (Vallet et al., 2012) et ceci pour les quatre périodes d'agrément du CBNBP. La présentation de ce bilan à l'échelle des mailles 5x5 km et non des communes (qui avaient pourtant été choisies comme unités d'échantillonnage pour les atlas généraux) valide notre choix de réaliser notre prochaine campagne d'inventaire sur ce carroyage.

Le niveau de connaissance des mailles 5x5 km sur le territoire d'agrément au cours des différentes périodes d'agrément montre une évolution constante (Figure 17). Alors que la proportion de mailles dont le niveau de connaissance pouvant être considéré comme correct (mailles vertes) n'atteignait pas 10 %, lorsque le Conservatoire a reçu son premier agrément officiel, celle-ci est supérieure à 75 % en 2014. L'évolution est notable au sein de ces deux grandes

catégories avec une diminution du nombre de mailles dont les connaissances sont quasi inexistantes se réduisant à quelques pourcents seulement en 2014. On constate également une augmentation forte du nombre de mailles dont le niveau de connaissance est bon à très bon (en 2014, 50 % des mailles ont un niveau de connaissance jugé au moins bon).

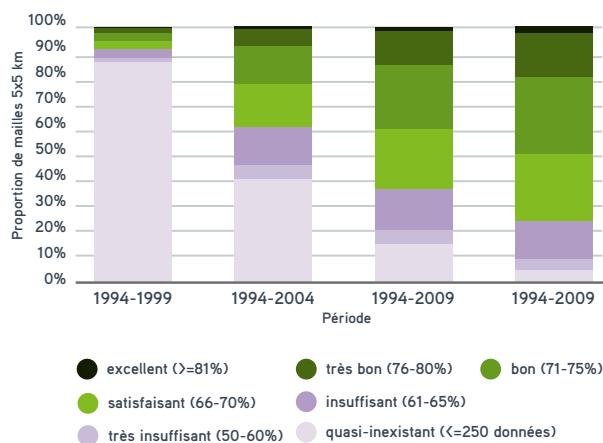


Figure 17 : Évolution du niveau de connaissance des mailles 5x5 km depuis la création du conservatoire à aujourd'hui.

La Figure 18 illustre l'évolution géographique du niveau des connaissances depuis 1994 sur le territoire d'agrément. Les évolutions observées sont grandement liées à l'historique du Conservatoire et à la création des délégations. Il est intéressant de noter que quelle que soit la région, les secteurs fortement

inventoriés dès les premières années restent les plus densément inventoriés en 2014. Ces résultats, en relation directe avec les financements des collectivités locales, illustrent les limites du mode de financement actuel des travaux fondamentaux du Conservatoire, très dépendants des politiques locales.

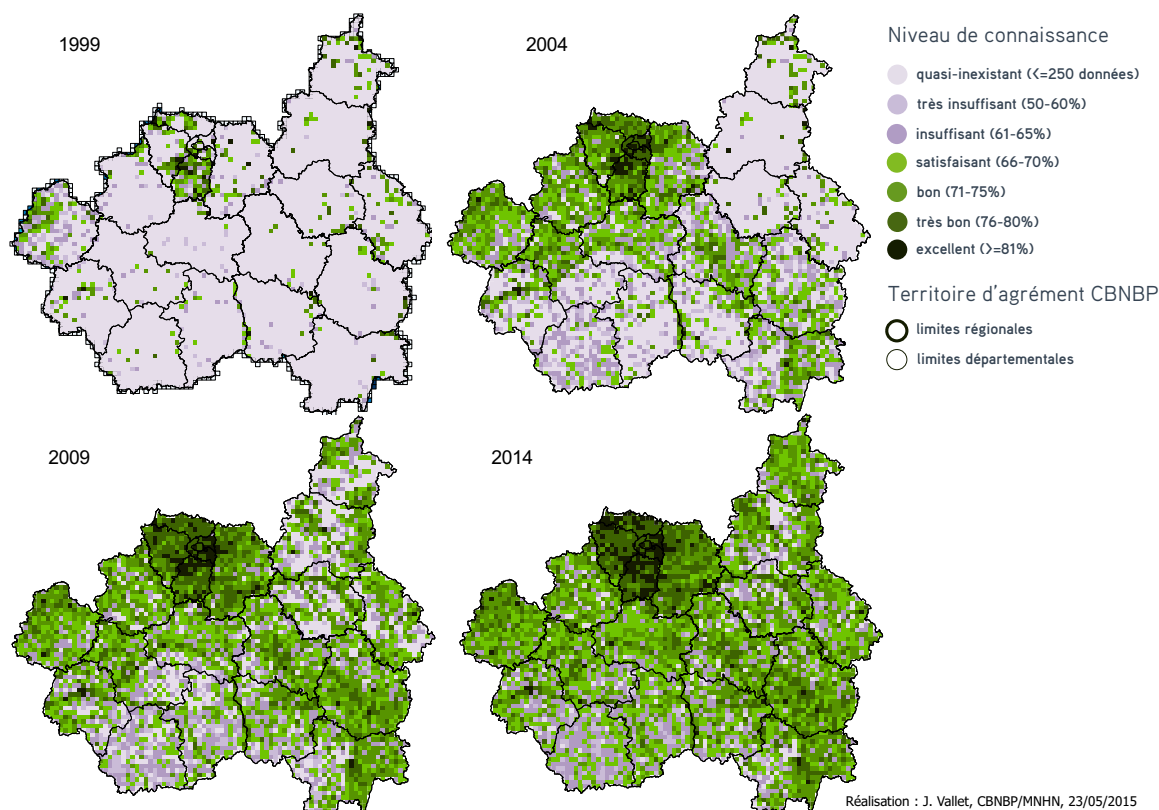


Figure 18. Représentation cartographique de l'évolution du niveau de connaissances sur le territoire d'agrément du CBNBP (1999 à 2014).

3.1.2.2. Évolution du programme d'inventaire régional

Le début de l'agrément précédent a vu se terminer la plupart des prospections de ce que l'on peut qualifier des premières générations d'inventaires floristiques régionaux du territoire d'agrément. Seule la région Champagne-Ardenne, dont l'intégration au territoire de compétence du Conservatoire est plus tardive, a vu son programme d'inventaire floristique se poursuivre jusqu'en 2014.

Cette première génération d'inventaires nous a permis d'acquérir une connaissance floristique que l'on peut donc juger de très satisfaisante (voir paragraphe précédent) même si dans le détail, celle-ci souffre d'une certaine hétérogénéité.

À partir de 2010, une réflexion a donc été engagée pour moderniser les données floristiques avec pour objectif d'en assurer un renouvellement régulier. Ces nouvelles données nous permettront d'actualiser nos référentiels sur la flore régionale, de diffuser des cartes de distribution des espèces à jour, d'identifier les éléments patrimoniaux de la flore (indices de rareté, listes rouges d'espèces menacées, etc.) et les espaces à forts enjeux floristiques pour orienter les politiques liées aux aires protégées notamment. Ce renouvellement doit également permettre d'étudier l'évolution de la flore sur notre territoire et d'en sortir des indicateurs sur la biodiversité.

Alors que le précédent protocole d'inventaire avait pour unités d'échantillonnage le périmètre communal, le nouveau protocole d'inventaire général a été revu sur la base du maillage national 5x5 km en Lambert 93, ceci afin de faciliter l'exploitation statistique des

données (Figure 19). Le protocole a été détaillé afin d'homogénéiser les pratiques entre observateurs et a fait l'objet de la rédaction d'une notice (Filoche/ coord., 2015).

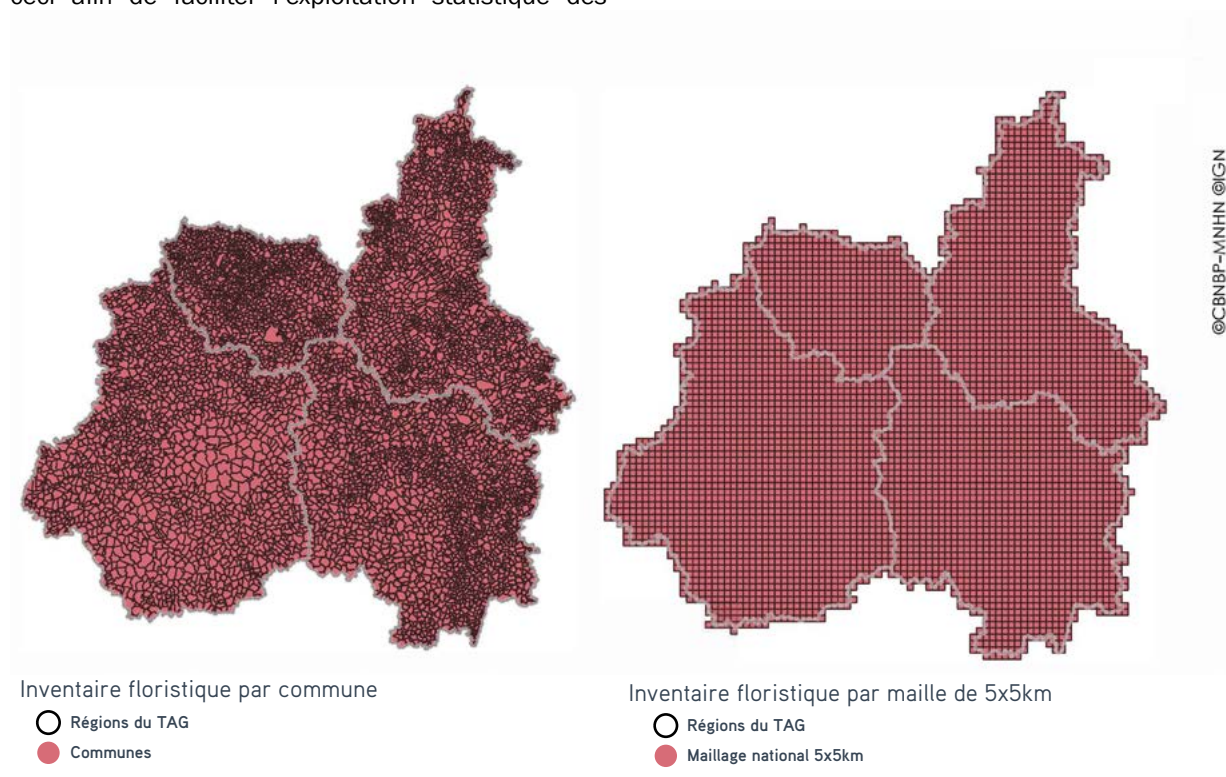


Figure 19. Comparaison des unités d'échantillonnage du territoire d'agrément selon les périmètres communaux et le maillage 5x5 km Lambert 93.

Depuis 2010, en régions Centre-Val de Loire et Bourgogne, les premiers inventaires par maille, de l'ordre de 60 mailles pour le Centre-Val de Loire et de 20 mailles par an pour la Bourgogne, ont eu pour objectif de réduire la méconnaissance révélée à l'échelle de la maille 5x5, tandis que dans le département de la Sarthe et en région Île-de-France les inventaires de mailles ont eu pour objectif de renouveler le jeu de données. La publication officielle de la nouvelle méthode début 2015 voit l'application d'un protocole identique sur l'ensemble du territoire d'agrément, les inventaires communaux étant également terminés en Champagne-Ardenne.

3.1.2.3. Programme d'inventaires spécifiques

Le nombre de partenaires du Conservatoire étant important, la connaissance sur la répartition de la flore s'enrichit aussi de nombreuses données provenant de commandes, d'expertises et de divers

autres programmes de connaissances. Certaines de ces expertises sont souvent récurrentes avec par exemple l'étude des ENS du Val d'Oise, de l'Essonne, de la Seine-et-Marne ou encore de la Côte-d'Or. Des expertises sur des thèmes plus divers enrichissent aussi la connaissance sur la flore de manière globale comme par exemple l'étude des réseaux des mares de Bourgogne, l'étude de la RNR du Val Suzon mais aussi des études complémentaires sur les continuités écologiques avec l'étude des emprises électriques ou gazières, ou encore l'appui au réseau des Réserves naturelles Régionales en régions Centre-Val de Loire et Île-de-France. Il faut enfin souligner l'apport non négligeable des autres programmes de connaissance que sont les inventaires ZNIEFF (voir §4 *Concours scientifiques et expertises auprès des pouvoirs publics*), notamment en région Centre-Val de Loire, les inventaires sur les espèces exotiques envahissantes, les relevés phytosociologiques, etc.

3.1.3. Connaissance des espèces patrimoniales

La connaissance sur la répartition des espèces menacées et protégées que nous qualifierons de patrimoniales fait partie du cœur de mission des Conservatoires botaniques. Elle permet d'établir des bilans floristiques à différentes échelles du territoire d'agrément et ceci afin de répondre aux enjeux des politiques publiques. Cette connaissance s'établit le plus souvent dans le cadre des inventaires généraux sur la flore, mais aussi et de plus en plus à partir de programmes spécifiques ou de programmes de conservation impliquant un pool d'espèces sélectionnées.

De 2008 à 2010, le programme lié à l'établissement de la Liste rouge en Île-de-France a permis de mener un inventaire spécifique facilitant l'actualisation des données historiques sur les espèces les plus rares. Des stations ont aussi pu être actualisées dans le cadre du programme Carnet B-volet Flore en région Centre-Val de Loire permettant en 2013 d'évaluer les effectifs et de cartographier les stations d'espèces patrimoniales sur 150 secteurs (Figure 20). En Champagne-Ardenne et en Bourgogne, des programmes ont également été menés sur toute la durée d'agrément pour rechercher spécifiquement des espèces menacées ou soupçonnées de l'être dans la perspective de l'établissement des Listes rouges régionales.

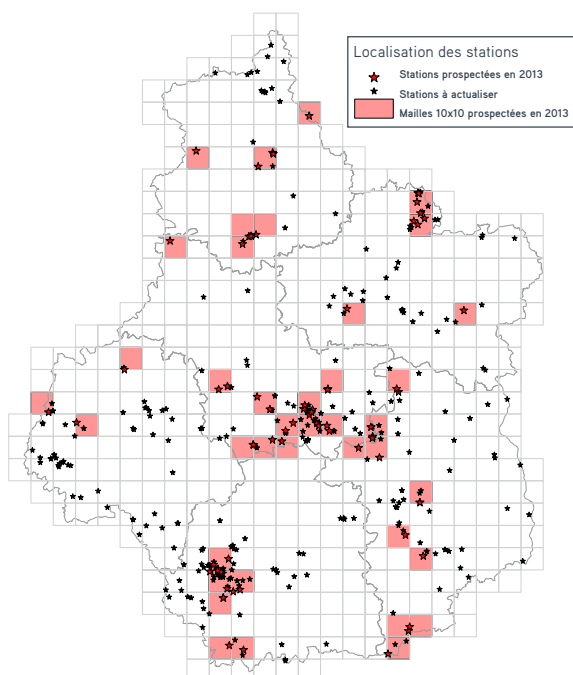


Figure 20. Répartition des stations d'espèces en danger critique d'extinction (CR) de la liste rouge régionale Centre-Val de Loire, actualisées en 2013.

L'ensemble des connaissances acquises sur les espèces patrimoniales a abouti à la réalisation de Listes rouges régionales selon les normes de l'UICN et la méthode adaptée par la FCBN a été appliquée dans l'ensemble des régions du territoire d'agrément. Ainsi, après la Liste rouge de la région Ile-de-France publiée en 2011, puis la Liste rouge de la région Centre-Val de Loire publiée en 2013 (Figure 21), ce sont les Listes rouges de Bourgogne et de Champagne-Ardenne qui feront l'objet de publications en 2016.

La connaissance sur la répartition et l'état des populations d'espèces patrimoniales se poursuit au travers de l'inventaire permanent de la flore (protocole Maille 5x5), mais se développe désormais surtout autour d'un nouvel outil développé par le CBNBP, le Tableau de bord Conservation (voir 4.1.1.), permettant une démarche plus structurée et selon des priorités mieux définies.



Figure 21. Pages de couverture de la publication de la Liste rouge de la flore en Ile-de-France et des espèces menacées de la région Centre-Val de Loire.

3.1.4. L'Observatoire de la flore de Bourgogne : un programme de connaissance structuré pour produire des indicateurs

Le programme intitulé « Observatoire de la Flore de Bourgogne » (OFB) est directement inspirée du Monitoring de la Biodiversité en Suisse (MBD). Il a pu se mettre en place grâce au soutien des pouvoirs publics qui ont décidé de tester la faisabilité et la pertinence de ce type d'outil. Le dispositif prévoit de générer une information de terrain statistiquement robuste et reproductible. Il vise à comprendre et anticiper les changements de la biodiversité et des services écosystémiques associés, et souhaite apporter des réponses intéressantes aux grandes problématiques actuelles tant sur le plan scientifique que dans le domaine de la décision politique.

Pour cela, les dispositifs d'observation sur le long terme sont incontournables. Mais ils ne concernent que rarement les espèces communes, nombreuses et peu emblématiques pour le public. Ces espèces

sont pourtant souvent plus faciles à détecter, largement réparties et donc particulièrement sujettes à répondre aux pressions des activités humaines sur de grands territoires (voir par exemple le résultat de 30 ans de suivi de l'avifaune en Europe, Inger, 2014).

Au terme d'un premier cycle de cinq années, l'intégralité du territoire bourguignon a ainsi été couvert par un réseau de points et de transects permanents de mesure de la richesse floristique, dispositif unique au niveau national (Figure 22). L'Observatoire de la Flore de Bourgogne (OFB) comporte 176 mailles de 2x2 Km réparties dans toute la région Bourgogne, au sein desquelles se trouvent un parcours de 2,5 Km et huit points d'observation de la diversité locale (nommés Surfaces d'Étude - SE - dans ce document). En cinq ans, de 2009 à 2013, toutes les mailles ont été inventoriées avec pour chaque surface d'étude et chaque parcours un passage printanier et un passage estival (Tableau 5). Ce programme a mobilisé 1.8 ETP par an pendant toute sa durée initiale.

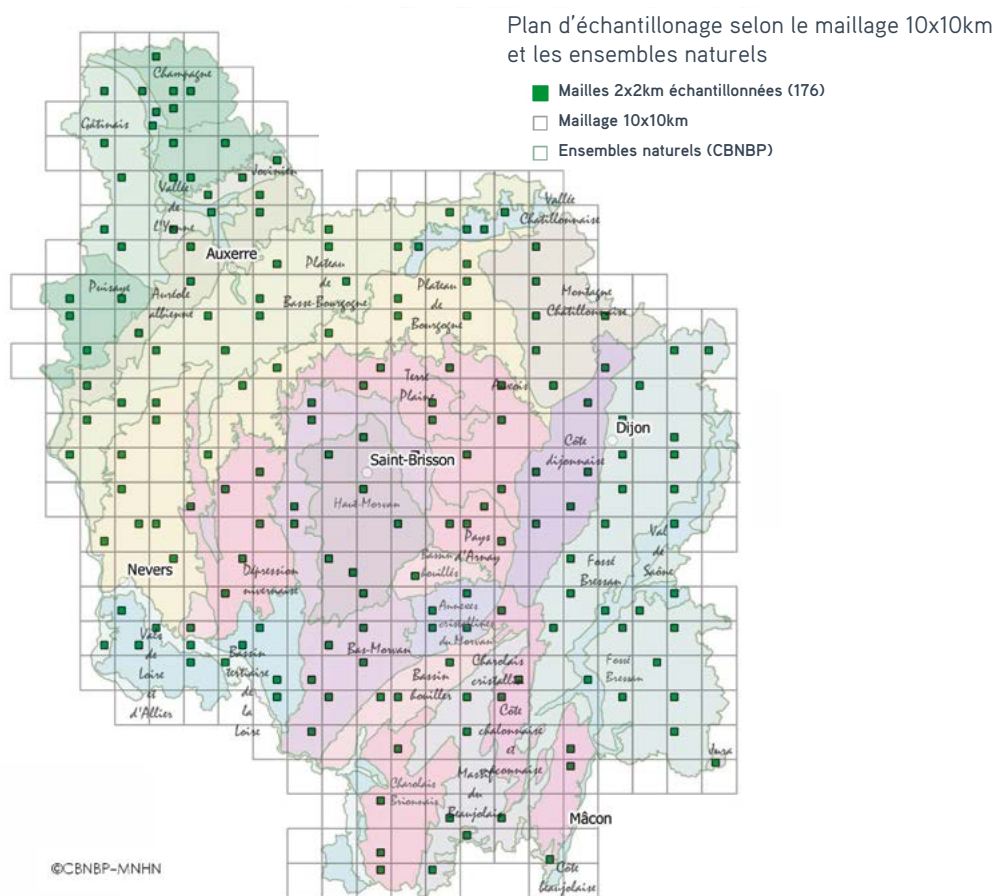


Figure 22. Répartition des mailles 2x2 Km au sein des ensembles naturels et des ensembles structuraux de la Bourgogne.

	2009	2010	2011	2012	2013	Total
Parcours (dont parcours supplémentaires)	31	34 (3)	36 (4)	37 (5)	38 (6)	176 (18)
SE (dont SE supplémentaires)	248	272 (24)	288 (32)	296 (40)	304 (48)	1408 (144)

Tableau 5. Répartition annuelle du du nombre de surfaces d'étude (SE) et parcours réalisés.

Les premiers résultats montrent que 720 « espèces/ groupes » soit 43% de la diversité globale « moderne » (1673 niveaux taxonomiques de référence recensés en Bourgogne entre 1990 et 2015) ont été recensés. La répartition des taxons observés par statut de rareté en Bourgogne (calcul sur les données bourguignonnes s'échelonnant de 1990 à 2010 par la méthode de Rambaud et al., 2012), montre que près de 98 % de la flore commune de Bourgogne a été contactée (100 % des CCC, 99 % des CC et 95 % des C) mais aussi 85 % de celles à statut de rareté intermédiaire (Tableau 6). L'objectif étant le suivi de la flore commune, la cible est donc parfaitement

atteinte. On remarquera que les catégories les plus rares (R à RRR) ne sont étonnamment pas en reste avec plus de 45 % d'espèces observées.

D'autres éléments d'interprétation sont en cours d'analyse et portent sur le rapport entre richesse spécifique et type d'habitat, richesse et fragmentation du paysage. Ce type de démarche est donc très intéressant mais les coûts associés à la collecte des données ne permettent pas d'en garantir la pérennité ni la généralisation à l'ensemble du territoire d'agrément. Il reste donc en l'état un dispositif expérimental.

Statut	CCC	CC	C	AC	AR	R	RR	RRR
Nombre d'espèces + groupes de référence I et N en Bourgogne revues après 1990 par classe de rareté	80	94	105	121	129	167	327	650
Nombre d'espèces + groupes de référence I et N vues dans les points OFB en 2009-2013 par classe de rareté	80	93	100	111	103	103	92	38
Taux d'observation OFB par classe de rareté = (nb taxons OFB x100)/nb taxons Bourgogne	97,8		85,6		39,5		5,8	

Tableau 6. Distribution du nombre d'espèces et groupes par statut de rareté (I : Indigène ; N : Naturalisées).

3.1.5. Connaissance de la bryoflore

La connaissance des bryophytes fait, au même titre que les trachéophytes, partie des domaines d'agrément des Conservatoires botaniques nationaux. Cette thématique, restée longtemps oubliée des champs d'investigation naturaliste en France, connaît depuis quelques années un regain d'intérêt. Depuis 2011, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien s'investit progressivement dans ce domaine, prenant le relais de la montée en compétence de quelques salariés qui se sont d'abord formés à titre individuel dans cette discipline.

Le développement de cette connaissance répond à différents besoins :

- les bryophytes sont une composante importante de la diversité végétale dans beaucoup d'écosystèmes, en nombre d'espèces et en espèces patrimoniales ;
- elles jouent un rôle fonctionnel important dans plusieurs habitats (tourbières par exemple, de façon évidente, mais aussi dans les complexes épilithiques ou encore épiphytiques) ;
- du fait des spécificités de leurs habitats, elles permettent des diagnostics complémentaires et parfois plus pertinents que ceux portés avec uniquement les trachéophytes, notamment pour certains aspects de la fonctionnalité des écosystèmes.

De plus, l'inscription de plusieurs espèces à la liste nationale des espèces protégées ou à la directive

Habitats-Faune-Flore rend nécessaire la collecte de données actualisées pour plusieurs espèces.

Nombre d'espèces

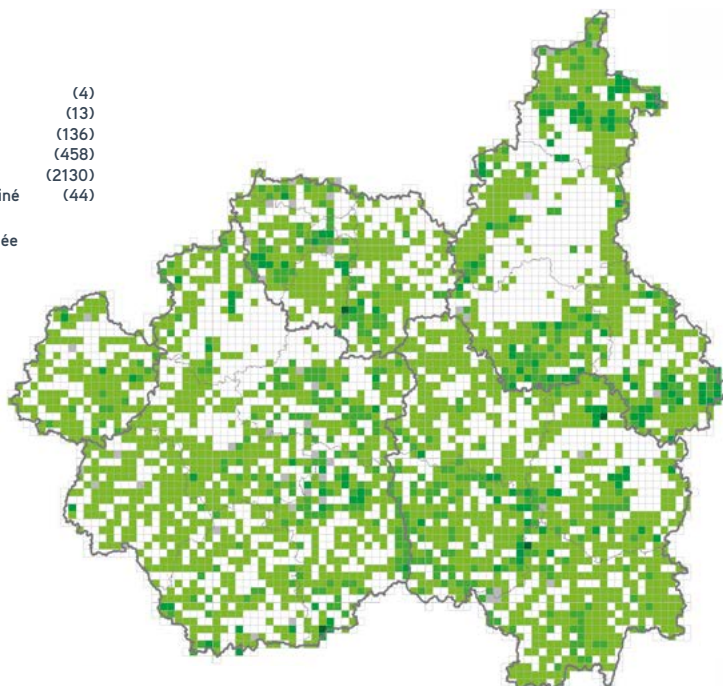
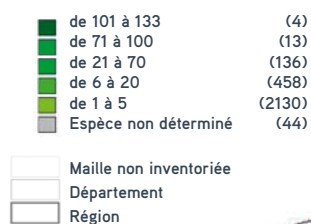


Figure 23. Nombre d'espèces de bryophytes inventoriées par maille 5x5 km sur le territoire d'agrément du Conservatoire botanique national du Bassin parisien.

Les données disponibles actuellement, au sein du territoire d'agrément du CBNBP sont assez limitées, qu'elles soient issues des inventaires de terrain récents ou des bibliographies déjà saisies : moins de 35 000 données sont présentes actuellement dans la base Flora. La répartition géographique de ces données est également très hétérogène (Figure 23).

- des travaux dans le cadre du projet de Parc National forestier et d'un travail sur les forêts anciennes du Morvan en Bourgogne ;
- une expertise de la réserve de Chalmessin en Champagne-Ardenne ;
- une expertise d'une réserve biologique domaniale et du marais du Rabuais en Île-de-France.

Le nombre total d'espèces présentes dans le territoire d'agrément est actuellement inconnu. Il est estimé à au moins 750-800 espèces, avec environ 650 espèces en Bourgogne, 600 en Champagne-Ardenne, 570 en Île-de-France et 540 en région Centre-Val de Loire.

La connaissance des bryophytes est toutefois amenée à se développer et se généraliser à travers la mise en place, au même titre que pour la flore vasculaire, d'un inventaire systématique par maille qui démarre dès 2015 en Bourgogne, Champagne-Ardenne et Île-de-France.

Même si depuis 2011 notre connaissance progresse, les premiers inventaires effectués ces dernières années sont plus le fait d'actions ponctuelles et d'opportunités, avec, pour exemple :

Afin de développer la compétence interne et de partager les informations un groupe de travail interne a été mis en place, où chaque délégation est représentée par au moins une personne. Plusieurs formations internes ou externes ont été dispensées au personnel intéressé et le Conservatoire a participé au groupe de travail national. Grâce à ces actions, le projet de publication de catalogues régionaux a pu

- des études dans le cadre du programme Carnet B en région Centre-Val de Loire (dont les financements se sont arrêtés) ;

émerger dans toutes les régions. Celui de Bourgogne est d'ores et déjà publié (Bardet, 2014) tandis qu'en région Centre-Val de Loire le Conservatoire a participé à l'élaboration d'une pré-Liste rouge régionale de 206 taxons (Boudier & Plat (coord.), 2014).

3.2. Connaissance des habitats naturels et des végétations

La mission de connaissance des végétations du territoire d'agrément a débuté avec le programme de cartographie des végétations d'Île-de-France en 2006. Centrée sur la cartographie d'un projet, auxquels d'autres programmes se sont ajoutés, cette mission manquait toutefois de coordination et de moyens, notamment bibliographiques, ainsi que d'un défaut de cadrage typologique des végétations. La période 2010-2014 a donc été consacrée à organiser, coordonner et accroître les missions relatives à la typologie et la cartographie des végétations, en développant les moyens nécessaires à leurs réalisations, ainsi qu'en portant un effort particulier sur la formation du personnel.

3.2.1. Structuration d'un pôle de coordination « Habitats »

Si les travaux portant sur les habitats naturels sont montés en puissance à partir de 2006, notamment au travers des programmes de cartographie des habitats d'Île-de-France, de cartographie du site Natura 2000 « Sologne » et de connaissance typologique des habitats de la Nièvre, les méthodes et les outils utilisés au Conservatoire étaient très disparates et la bibliographie disponible – ressource indispensable en ce domaine où la typologie est encore très active – très peu abondante. Il a donc été décidé de créer un pôle transversal « Habitats », chargé de la coordination et du développement des missions autour de cette thématique fondamentale et inscrite dans les missions des CBN depuis le décret n° 2004-696 du 8 juillet 2004. Ce pôle a été mis en place dès 2010. Décentralisé pour des raisons de personnel à la délégation Bourgogne, il fonctionne en complémentarité et en coordination avec chacune

des délégations régionales, à l'instar des pôles « Système d'information » et « Conservation ».

Ses missions ont été ciblées autour de l'organisation et de la collecte d'une ressource documentaire accessible à l'ensemble du personnel du Conservatoire, de l'harmonisation des outils, pratiques et méthodes entre les délégations, notamment par la mise en place d'un groupe de travail et l'organisation de cycles de formation internes, ainsi que sur le développement du référentiel phytosociologique du territoire d'agrément, indispensable à la bonne gestion des données de végétation. La typologie et les méthodes en vigueur au Conservatoire sont celles de la phytosociologie sigmatiste.

3.2.2. Les travaux de typologie des végétations

Fixer le cadre typologique des végétations est un préalable indispensable à la connaissance, l'inventaire et la cartographie des habitats naturels ; c'est pourquoi le Conservatoire avait engagé, dès 2006, des travaux visant à identifier et à caractériser les groupements végétaux de son territoire d'agrément. Ces travaux se sont poursuivis entre 2009 et 2015.

En Bourgogne, la typologie des végétations de la Nièvre a pu être achevée en 2011, l'étude sur le massif du Morvan clôturant un programme étalé sur 5 années. Entre 2011 et 2015, dans l'objectif d'améliorer la connaissance des habitats sur les ZNIEFF de la région, d'autres régions naturelles de Bourgogne ont été couvertes : les typologies de 21 autres petites régions naturelles ont ainsi été réalisées, réparties essentiellement en Saône-et-Loire et dans l'Yonne, départements les moins bien connus. Certaines régions naturelles ont par ailleurs fait l'objet de travaux thématiques (pelouses de la Vallée châillonnaise, forêts du Pays de Tille et de Vingeanne, de la Plaine de Saône, etc.). La Figure 24 illustre le niveau d'avancement des typologies territoriales en Bourgogne. Sur les 58 petites régions naturelles de Bourgogne, 35 sont couvertes intégralement et 8 partiellement. 15 régions naturelles restent encore à étudier.

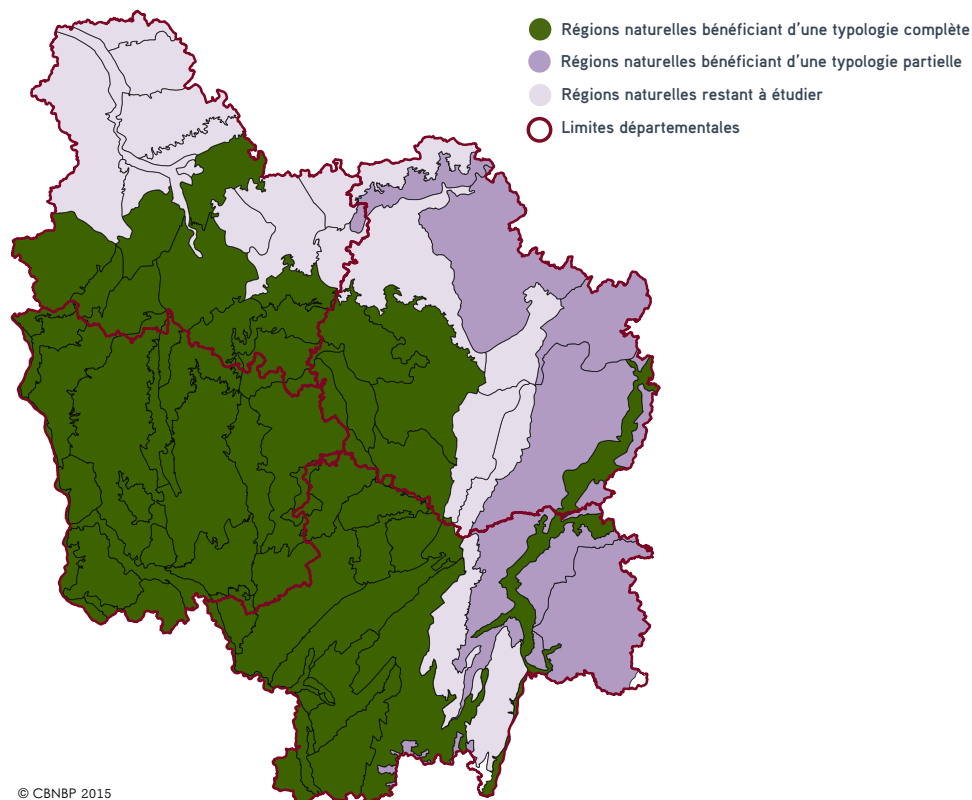


Figure 24. État d'avancement des travaux de typologie de végétations en Bourgogne.

À noter également, en complément des études typologiques générales, la réalisation de zooms de connaissance sur certains habitats problématiques en région (difficultés d'interprétation, problèmes de détermination, erreurs, etc.) : les mégaphorbiaies de Bourgogne en 2013, les végétations du *Batrachion fluitantis* Neuhäusl 1959 en 2014, la problématique du *Carpinion betuli* Issler 1931 en 2015.

Citons enfin, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national CarHAB de cartographie des habitats de France métropolitaine, la première étude typologique du Conservatoire dans le domaine de la phytosociologie paysagère, ou symphytosociologie, sur le territoire du GIP du futur Parc National « Forêts de Champagne et de Bourgogne » ; le résultat est un pré-catalogue des séries et petites géoséries de végétations de la Montagne châtilonnaise, région naturelle « cœur » du futur parc.

En région Centre-Val de Loire, une étude approfondie de l'ensemble des végétations de dalles et pelouses calcaires a été menée entre 2009 et 2012. Toutes

les données bibliographiques disponibles ont été intégrées et croisées avec de nombreux relevés phytosociologiques inédits réalisés spécifiquement pour l'étude, afin d'identifier les différents types de groupements végétaux de dalles et de pelouses calcaires que le rapport de synthèse s'attache à décrire en détail.

La mise en œuvre de CarHAB dans le Cher, département test du programme, a également créé l'opportunité de travailler sur la réalisation d'un synopsis régional des groupements végétaux. Une première version a pu être diffusée de façon restreinte en groupe de travail CarHAB en avril 2015. Le synopsis recense, organise dans le synsystème et décrit succinctement 478 associations ou groupements présents ou à rechercher en région Centre-Val de Loire.

Au niveau symphytosociologique, le pré-catalogue des séries et géoséries du Cher a également été réalisé et diffusé dans ce groupe CarHAB restreint. 42 unités sériales ou géosériales y sont décrites sur le département.

En Ile-de-France, les travaux typologiques sur les végétations de la région ont été l'une des actions phares de la période 2010-2014 sur la thématique Habitats au Conservatoire. En 2011 est entreprise la réalisation d'un synopsis régional des végétations franciliennes. Mené de pair avec la réalisation du référentiel syntaxonomique du territoire d'agrément (voir 3.2.5), ce travail a été soumis au comité scientifique du pôle Habitat pour relecture, contribution et avis. Au terme de ce processus de validation, la version 1 du Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Ile-de-France est diffusée au public en avril 2015, en téléchargement sur le site Internet du Conservatoire. 442 associations ou groupements y sont listés et organisés dans le synsystème.

En parallèle du synopsis est publié, en 2015, le Guide des végétations remarquables de la région Ile-de-France. Cet ouvrage vient apporter précisions et compléments sur les végétations d'intérêt patrimonial en région. Il est composé d'une clé de détermination des alliances et de fiches descriptives des unités patrimoniales, et a pour ambition pratique de permettre au plus grand nombre d'apprendre à identifier les groupements végétaux franciliens les plus remarquables.

En Champagne-Ardenne, c'est principalement la thématique « habitats humides » qui a été développée

durant la période. Le programme pluriannuel sur les zones humides du bassin amont de la Seine, entre la Bourgogne et la Champagne, a en effet permis la réalisation d'une typologie phytosociologique des végétations de zones humides du bassin. Basée sur une vaste campagne de terrain et sur la production, l'analyse et la synthèse en tableau de nombreux relevés phytosociologiques et floristiques, l'étude se concrétise par un guide des végétations et des paysages de zones humides du bassin amont de la Seine (Bourgogne, Champagne) ainsi que par une version simplifiée, en cours de finalisation, qui liste et présente en détail l'ensemble des associations ou groupements végétaux caractéristiques des zones humides et des surfaces en eau. D'autres études typologiques plus ponctuelles ont également été menées, sur les tourbières du plateau de Rocroi (Ardennes), les prairies (étude en cours)...

Toutes ces études typologiques, qu'elles soient thématiques ou régionalisées, sont évidemment basées sur la production de données de terrain et sur l'analyse phytosociologique de nombreux relevés bancarisés. Les cartes suivantes donnent une vision synthétique du nombre et de la répartition territoriale des données relatives aux végétations, données centralisées dans le système d'informations du Conservatoire botanique.

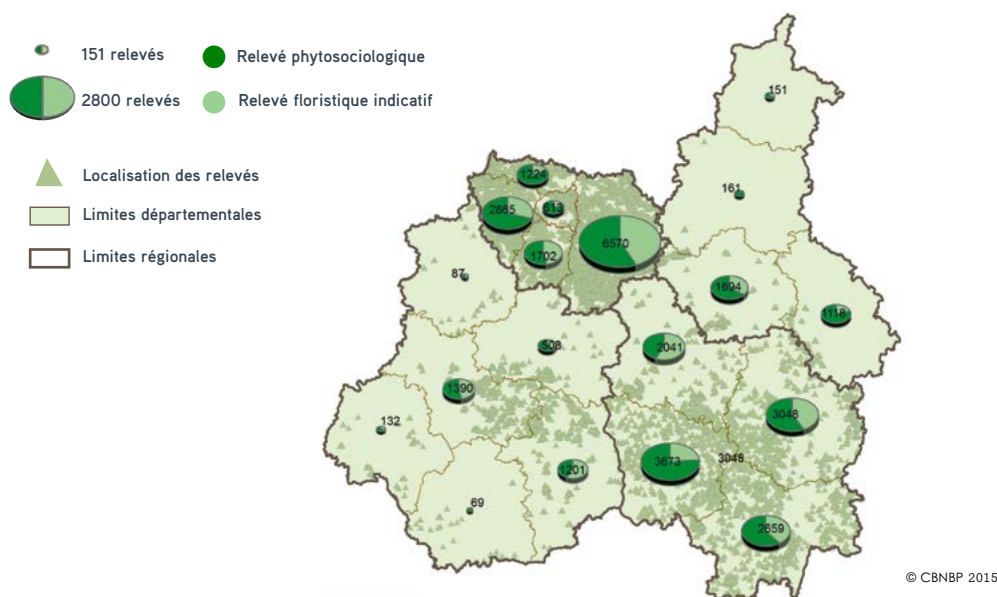


Figure 25. Nombre de relevés phytosociologiques in situ par département sur le territoire d'agrément du Conservatoire.

Les 31 000 relevés floristiques accompagnant les données de végétations sont répartis sur l'ensemble des départements du territoire d'agrément. Ce nombre est néanmoins fortement variable d'une région à l'autre, car dépendant directement du périmètre des programmes permettant l'acquisition de ces données. L'Île-de-France bénéficie ainsi, et de loin, de la plus forte densité régionale de relevés,

principalement via le programme de cartographie des végétations (voir 3.2.3.1). Le nombre de relevés est également important en région Bourgogne, grâce aux études typologiques des régions naturelles engagées depuis 2006. Les régions Centre et Champagne-Ardenne ont par contre un nombre de relevés plus restreint et très inégalement répartis sur le territoire.

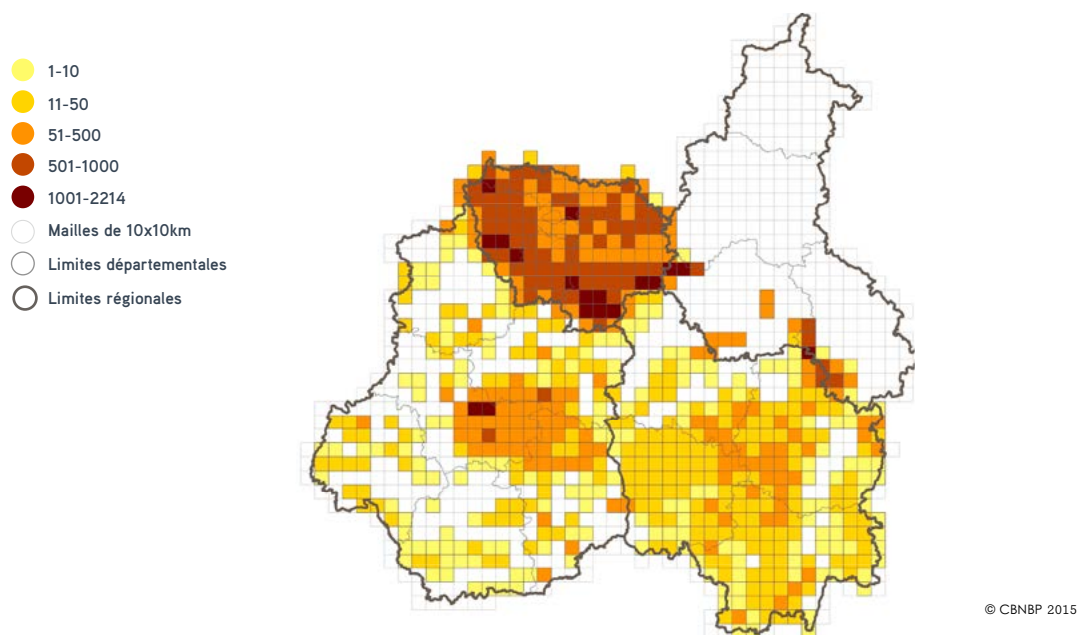


Figure 26. Nombre de données syntaxonomiques par maille de 10x10 Km sur le territoire d'agrément du Conservatoire.

La Figure 26 indique le nombre de données syntaxonomiques par maille. On entend par « donnée syntaxonomique » (ou « donnée de végétation ») une mention d'un syntaxon, par un observateur, à une date et une localité données (une donnée syntaxonomique pouvant être accompagnée, mais pas obligatoirement, d'un relevé phytosociologique). La région Île-de-France arrive encore plus largement en tête, toujours pour la même raison. En Bourgogne, le nombre de données de végétations est réparti assez uniformément sur le territoire mais la densité reste toujours faible (entre 1 et 50 données par maille, très rarement au-delà). La densité de données phytosociologiques est très hétérogène en Centre - Val de Loire, et concentrée sur la Sologne. La plus grande partie de la Champagne-Ardenne est quant à elle dépourvue de données de végétation.

3.2.3. L'inventaire et la cartographie des végétations du territoire d'agrément

3.2.3.1. Cartographie des habitats de la région Île-de-France

La période 2009-2015 sera avant tout marquée, dans le domaine de la cartographie des végétations, par la finalisation de la carte phytosociologique des végétations naturelles et semi-naturelles d'Île-de-France. Ce programme, débuté en 2006 sur des initiatives départementales indépendantes (Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne), se poursuit en 2008 sur le reste de la région pour s'achever en 2014. Pas moins de 340 000 ha de milieux naturels et semi-naturels ont été cartographiés au 1/10 000^{ème} sur la base de la typologie phytosociologique. La région Île-de-France devient ainsi la première région française à disposer d'une carte complète des

végétations des milieux naturels et semi-naturels à une échelle aussi fine. Près de 95 000 objets géographiques (surfaciques et ponctuels) ont été créés lors de la cartographie, et plus de 7 000 relevés phytosociologiques réalisés pour préciser la composition floristique des végétations inventoriées. Une méthode spécifique, combinant phase de caractérisation *in situ* et phase d'extrapolation *ex situ* a été appliquée tout au long du programme, avec près d'un quart de la surface cartographiée bénéficiant d'une expertise *in situ* et $\frac{3}{4}$ d'une caractérisation par extrapolation.

Ce corpus de données phytosociologiques régionales, qui offre des possibilités d'exploitation et de valorisation importantes et très diversifiées, a notamment donné le jour à la publication, en 2013, de deux atlas départementaux :

- l'Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis ;
- les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne.

La carte phytosociologique, quant à elle, est diffusée depuis 2014 sur le site Internet du CBNBP. Les cartes sont accessibles par commune, selon un découpage en mailles de 2,5 x 2,5 km calées sur la grille nationale (maille de 5 x 5 km). Cela permet de visualiser des cartes à l'échelle 1/16000^{ème} au minimum, et ainsi de mieux percevoir tous les détails de la cartographie.

3.2.3.2. Cartographie des habitats du site Natura 2000 « Sologne »

Un autre programme de cartographie de grande importance sur le territoire d'agrément du Conservatoire concerne la cartographie des habitats du site Natura 2000 « Sologne ». L'action, initiée en 2006, s'est poursuivie entre 2009 et 2015 toujours sur les mêmes bases méthodologiques (typologie phytosociologique ; échelle de cartographie au 1/5000^{ème}) et organisationnelles (cartographie chez les propriétaires souhaitant s'engager dans la démarche Natura 2000, cartographie des secteurs concernés par des projets soumis à évaluation environnementale, sur sollicitation de la DREAL).

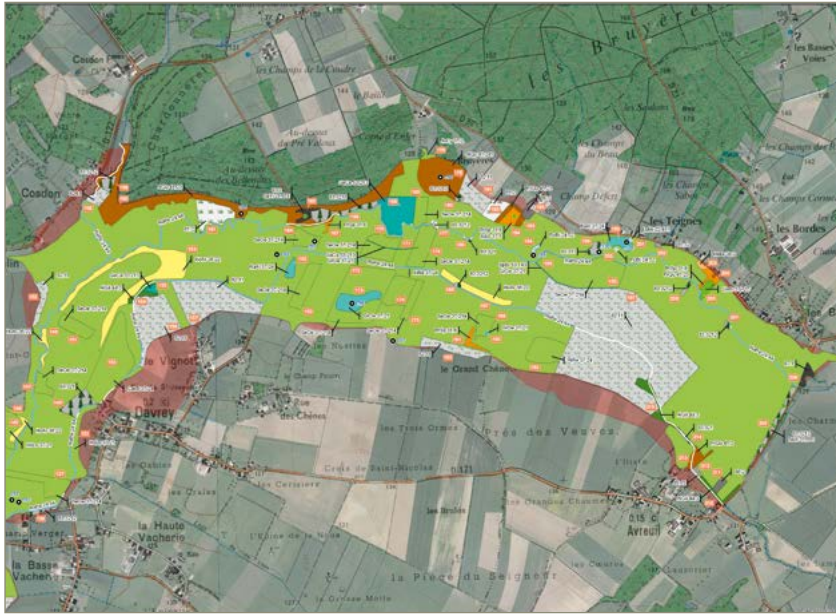
À l'issue de l'année 2014, le cumul des surfaces cartographiées atteint 76 617 ha, soit 22,5% de la superficie totale du site Natura 2000.

3.2.3.3. Cartographie des zones humides du bassin amont de la Seine (Bourgogne, Champagne-Ardenne)

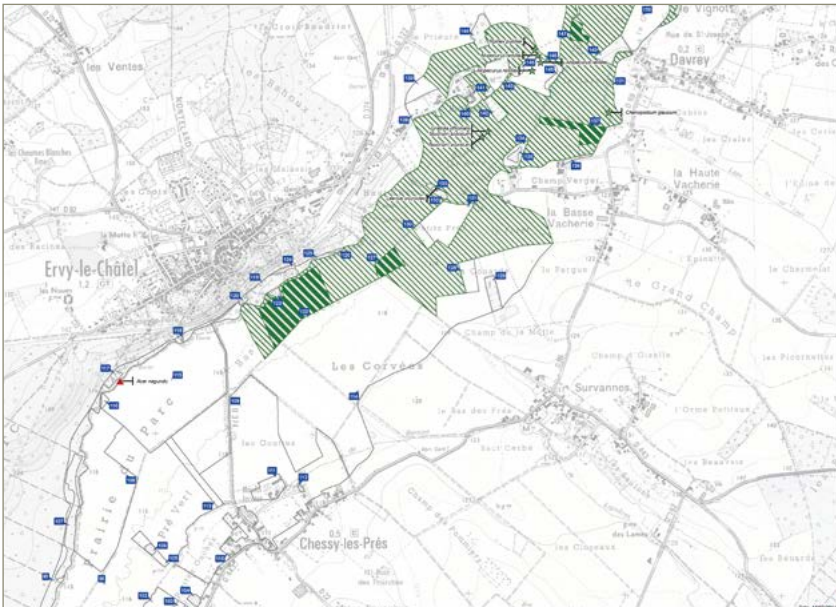
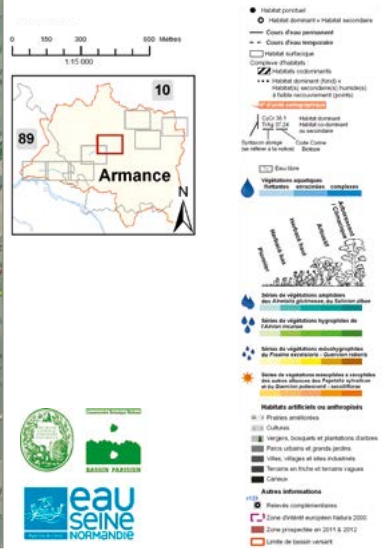
La DT Seine amont de l'AESN et le Conservatoire botanique ont initié en 2011 un programme pluriannuel de cartographie des zones humides, caractérisées sur la base de leurs végétations naturelles. Ce travail s'appuie sur un référentiel typologique des végétations de zones humides établi durant la période 2011-2013 (voir partie 2.2.3).

À l'issue de ce travail, trois types de cartes restituées à l'échelle 1/15000^{ème} sont proposés :

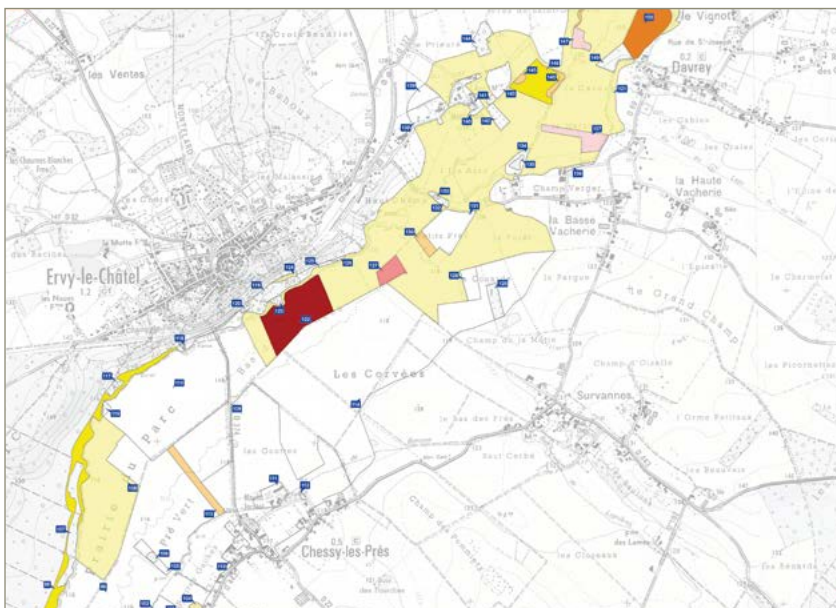
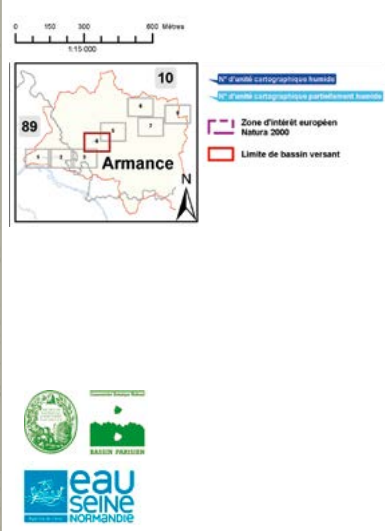
- une carte descriptive des unités paysagères de zones humides observées lors des prospections,
- une carte hiérarchisée des enjeux de conservation croisant le niveau de patrimonialité et l'état de conservation des végétations contactées,
- une carte d'alerte mettant en lumière les secteurs de zones humides les plus remarquables du point de vue de leur flore (espèces patrimoniales) et de l'intérêt écologique de leurs habitats naturels (végétations rares et menacées).



Carte des unités paysagères du bassin versant de l'Armanche



Carte des végétations d'intérêt patrimonial du bassin versant de l'Armanche



Carte des enjeux de conservation des unités paysagères du bassin versant de l'Armanche

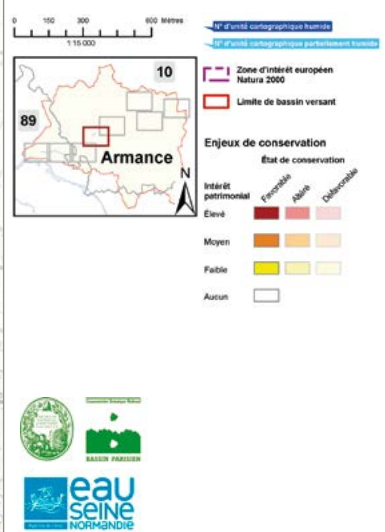


Figure 27. Les différents types de cartes proposées dans le cadre de la cartographie du bassin amont de la Seine.

Basée sur une méthode s'inspirant des principes de la phytosociologie paysagère, les complexes de végétations cartographiés sont caractérisés par une liste semi-quantitative et exhaustive des communautés végétales présentes. Le déploiement de la cartographie sur le bassin amont de la Seine se

fait par sous-bassin, en fonction des priorités d'action choisies. Ainsi, entre 2011 et 2014, les zones humides de trois sous-bassins ont pu être cartographiées : le bassin versant de l'Aube amont, celui de l'Armançe et celui du Loing (*Tableau 7*).

Nom du bassin versant	Surface totale du bassin (ha)	Surface des zones humides cartographiées (ha)	Année de réalisation
Aube amont	69 130	3 300	2011-2012
Armançe	60 210	4 370	2012-2013
Armançon	98 730	370	2011
Loing	26 520	612	2013
Aujon	47 850	900	2015
Total	302 440	9 552	

Tableau 7. Bilan des surfaces cartographiées par sous-bassin de la DT Seine amont depuis 2012.

3.2.3.4. Le programme CarHAB

Engagement de l'état inscrit dans la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, le programme CarHAB vise à disposer, d'ici à 2025, d'une carte au 1/25000^{ème} des végétations de la France métropolitaine dans un cadre de phytosociologie sigmatiste, dynamique et paysagère. Avant sa mise en œuvre, une étude de faisabilité, confiée à la Fédération des CBN, le SPN et le CEMAGREF a été réalisée sur la période 2009-2010. Pour des raisons organisationnelles, le CBNBP a pris en charge une partie de la réalisation de cette étude de préfiguration pour le compte de la FCBN.

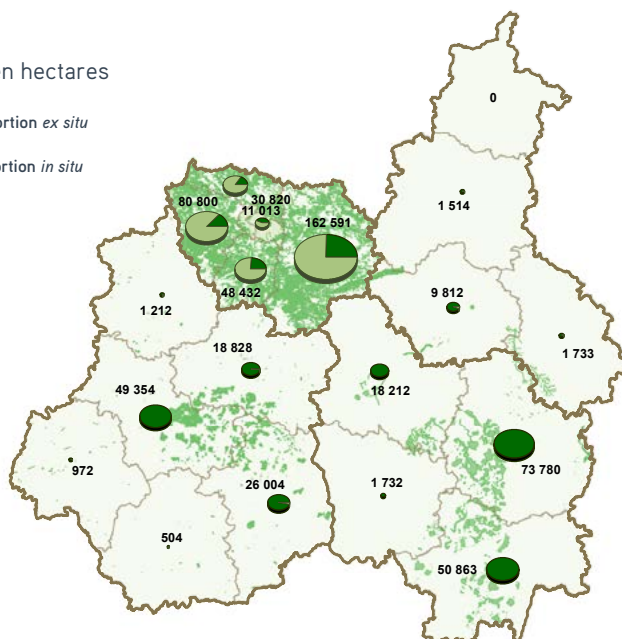
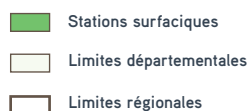
Dans sa première phase entre 2011 et 2015, le projet est centré autour du cadrage méthodologique,

de la production des outils nécessaires à la cartographie (précartographie du « fond blanc », guide méthodologique...) et à leurs tests sur le terrain. Parmi les départements pilotes pour la production des précartographies et pour les tests terrain, le département du Cher (18) en région Centre-Val de Loire a été désigné.

Outre le volet « typologie », très important dans le programme CarHAB déjà évoqué dans la partie 3.2.2, la mise en œuvre de CarHAB a ainsi permis la cartographie, lors des tests, de 11 000 ha dans le Cher (hors site N2000 Sologne) depuis 2012.

3.2.3.5. Bilan

Surface par département en hectares



© CBNBP 2015

À partir de 2015 la production cartographique débute véritablement en application d'une première version, encore provisoire, du guide méthodologique de cartographie CarHAB. En 2015, une équipe de trois personnes travaille sur la cartographie CarHAB en délégation Centre-Val de Loire.

La carte de la Figure 28 illustre bien l'hétérogénéité de la couverture cartographique du territoire dans le domaine des habitats. L'Île-de-France, qui est la plus petite région du territoire d'agrément, concentre à elle seule 57% des surfaces cartographiées sur l'ensemble du territoire d'agrément. À côté de cette couverture régionale exhaustive (l'Île-de-France devenant la première région française à bénéficier d'une telle carte), la plus grande partie du territoire reste encore totalement dépourvue de carte de végétations. Le déploiement du programme de cartographie nationale des habitats CarHAB devrait permettre, à terme, de combler cette hétérogénéité et de cartographier l'ensemble du territoire, à commencer par le département du Cher. Cependant, les actions de cartographie surfacique représentant des programmes lourds et très coûteux en temps et en moyens, il serait intéressant de les mener en parallèle de programmes d'acquisition de connaissance plus légers de type inventaire à la maille, qui permettraient d'acquérir plus rapidement et à moindre coût, sur l'ensemble du territoire d'agrément, des données de répartition et de fréquence sur les végétations. Cela nous aiderait notamment à identifier les habitats rares et menacés, sur des bases scientifiques solides et sans attendre la cartographie exhaustive du territoire d'agrément.

3.2.4. Les ressources documentaires en phytosociologie

L'un des objectifs cadre fixés à la création du pôle transversal « Habitats » était la constitution et la structuration d'un fond documentaire dans le domaine d'étude de la végétation. En particulier, la disponibilité des diagnostics d'origine des associations végétales s'avère être essentielle dans cette science où la syntaxonomie est loin d'être stabilisée et les groupements végétaux non encore tous décrits.

Entre 2011 et 2015, ce sont **2 350 références bibliographiques** qui ont été stockées dans le domaine de la végétation. La première étape a surtout consisté, en 2011, à référencer les ressources documentaires disponibles au CBNBP (1 150 références en septembre 2011). Les années suivantes ont été principalement consacrées à l'acquisition de références nouvelles (Figure 29).

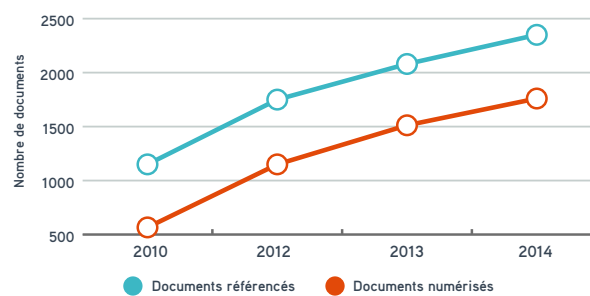


Figure 29. Évolution du fond documentaire en science des végétations, de 2010 à 2014.

La première source de documentation est bien évidemment le fond documentaire du Muséum, où de très nombreuses références ont pu être obtenues, soit en bibliothèque centrale soit directement sous format numérique grâce aux abonnements du celui-ci. La seconde source est la bibliothèque botanique et phytosociologique de France située à Bailleul. Dernière ressource devenant de plus en plus importante au fil des années : la documentation disponible gratuitement sur Internet, bon nombre de revues mettant désormais en ligne des versions numériques de leurs numéros.

L'acquisition et le stockage des documents se fait au maximum sous format numérique (fichiers pdf), avec dépôt sur le serveur du Conservatoire afin d'en faciliter l'accès à toutes les délégations. Sur les 2350 références disponibles, 1760 sont sous format numérique, soit 75 % du fond documentaire dans le domaine des sciences de la végétation.

Si tout n'est pas encore disponible en ligne, la plupart des références importantes en phytosociologie sont désormais acquises et consultables par le personnel du Conservatoire.

3.2.5. Le référentiel phytosociologique du territoire d'agrément

L'élaboration d'un référentiel phytosociologique propre au territoire d'agrément est devenue incontournable au fil des années et de l'acquisition des données sur les végétations. En effet, seul un référentiel national jusqu'au niveau de l'alliance phytosociologique, le Prodrôme des végétations de France, était alors disponible. Il appartenait donc au Conservatoire de décliner ce système au niveau de l'association végétale, unité élémentaire de la phytosociologie (à l'image de l'espèce en botanique). Ce travail, nécessitant de longues recherches bibliographiques, la compilation et la synthèse de très nombreuses informations, a néanmoins été très largement facilité par l'existence du *Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne* (Royer et al. 2006), première synthèse au niveau de l'association végétale et à l'échelle régionale en France, traitant de toute la partie orientale du territoire d'agrément.

Mené en parallèle de la réalisation du *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Ile-de-France*, le « Référentiel syntaxonomique augmenté » se présente sous forme d'une table qui recense tous les syntaxons, de la classe à l'association dans sa première version, présents ou présumés comme tels, disparus ou cités par erreur sur le territoire d'agrément.

Il s'agit d'un référentiel :

- nomenclatural, tous les syntaxons ayant un nom scientifique complet ;
 - synonymique, un lien entre synonyme et syntaxon retenu étant effectué ;
 - hiérarchique avec un lien vers un syntaxon de niveau supérieur, permettant de structurer le référentiel en un synsystème phytosociologique ;
 - augmenté, dans le sens où les correspondances vers les classifications d'habitats (Corine Biotopes, EUNIS, Directive européenne « Habitats ») sont indiquées pour les alliances et les associations ; le caractère indicateur de zone humide est également mentionné pour ces niveaux ;
- évolutif dans la mesure où, les connaissances syntaxonomiques étant en pleine évolution, des mises à jour annuelles sont effectuées.

Dans la dernière version du 30 avril 2015, le référentiel compte 3 131 syntaxons tous niveaux confondus, synonymes et syntaxons retenus. Le synsystème du territoire d'agrément est structuré en 45 classes, 82 ordres, 187 alliances, 916 associations et 65 groupements.

Jusqu'en 2015, le référentiel était toujours à usage interne. Depuis la mise en place d'une première version en 2012, il est intégré à la base de données Habitats et référence ainsi toutes les données syntaxonomiques saisies dans la base. Il est utilisé par l'ensemble de l'équipe du conservatoire dans les nombreux rapports produits, fixant ainsi une nomenclature commune des syntaxons utilisés.

La diffusion publique du référentiel a été réalisée fin 2015. Elle s'effectue sous forme de tables régionales (une table par région du territoire d'agrément), listant tous les syntaxons présents, présumés présents, disparus et cités par erreur sur la région considérée. Ces tables régionales ont vocation à être largement diffusées afin de standardiser la nomenclature de toutes les données phytosociologiques produites sur le territoire d'agrément. Cela permettra notamment de faciliter l'échange de données, leur agrégation et leurs mises à jour. Elles sont disponibles sur le site internet du Conservatoire, à l'adresse suivante : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/ressources.jsp>

4. Mission de conservation

4.1. La politique de conservation de la flore

Traditionnellement, cette mission s'articule autour de deux axes complémentaires, la conservation *ex situ* et la conservation *in situ*. Ces deux approches ont été développées au Conservatoire mais de façon dissociée jusqu'au début des années 2010.

À partir de 2013, le Conservatoire s'est engagé vers une politique plus proactive qui intègre les deux axes de conservation, *in situ* et *ex situ* dans une même démarche (Figure 30).

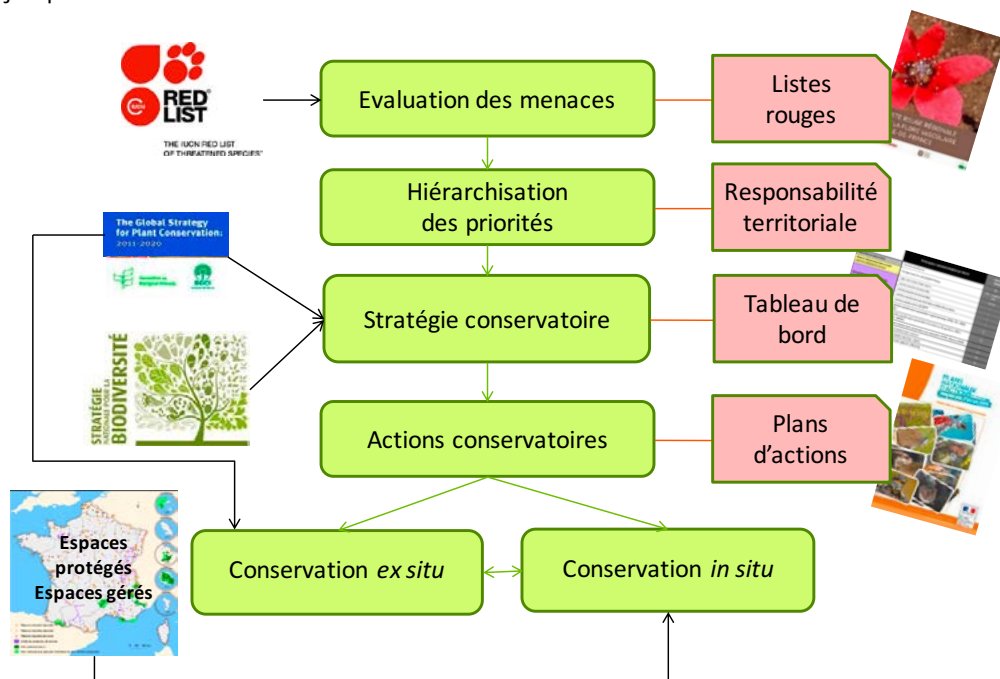


Figure 30. Schéma de la stratégie conservatoire mise en œuvre au CBNBP (à gauche relation avec les politiques de conservation de la nature, à droite les outils utilisés).

La démarche adoptée pour définir et mettre en œuvre cette politique s'appuie sur une priorisation d'intervention sur les espèces les plus patrimoniales. En partant des espèces menacées (Listes rouges régionales), la démarche se construit sur un filtre qui combine la responsabilité patrimoniale et la rareté des espèces à l'échelle régionale, avec la possibilité d'intégrer ensuite des espèces à dire d'expert pour des cas particuliers (voir encadré). La responsabilité a été évaluée pour chaque taxon menacé des Listes rouges sur la base de l'adaptation d'une méthode proposée par le SPN⁽¹⁾.

Parallèlement, un Tableau de bord dédié à la conservation (voir 4.1.1.) a été développé afin d'avoir une vision précise de la situation de chacune des espèces ainsi sélectionnées, de même qu'un suivi précis des informations relatives à leurs populations. C'est sur cette base que chaque année sont identifiés les taxons cibles, selon le schéma général de la Figure 31. Les actions de conservation, *in* et/ou *ex situ* sont alors plus ou moins engagées selon les nécessités (bilans stationnels, Plans de Conservation...). Cette réflexion a été permise par le développement progressif des outils d'évaluation de la menace que sont les Listes rouges régionales et qui sont aujourd'hui pratiquement abouties pour l'ensemble du territoire d'agrément (voir 3.1.3).

1 Barneix M. et Gigot G., 2013. Listes rouges des espèces menacées et enjeux de conservation : Étude prospective pour la valorisation des Listes rouges régionales – Propositions méthodologiques. SPN-MNHN, Paris. 63 p.

Une démarche d'acquisition des lots de conservation, en cours de formalisation, renforce le dispositif, et ceci afin d'avancer rapidement sur la sécurisation des ressources génétiques des espèces les plus menacées et de leurs populations les plus précaires. Enfin, une stratégie de gestion de ces ressources sera mise en place dans les prochains mois, avec par exemple une réflexion sur les fréquences auxquelles

les tests de germination doivent être menés sur les lots conservés, ainsi que sur les seuils de quantité de semences qui doivent conduire à une récolte complémentaire *in situ* ou une multiplication en jardin conservatoire.

Pour finir, la fixation de seuils de viabilité des lots conservés doit conduire à des renouvellements des ressources génétiques.

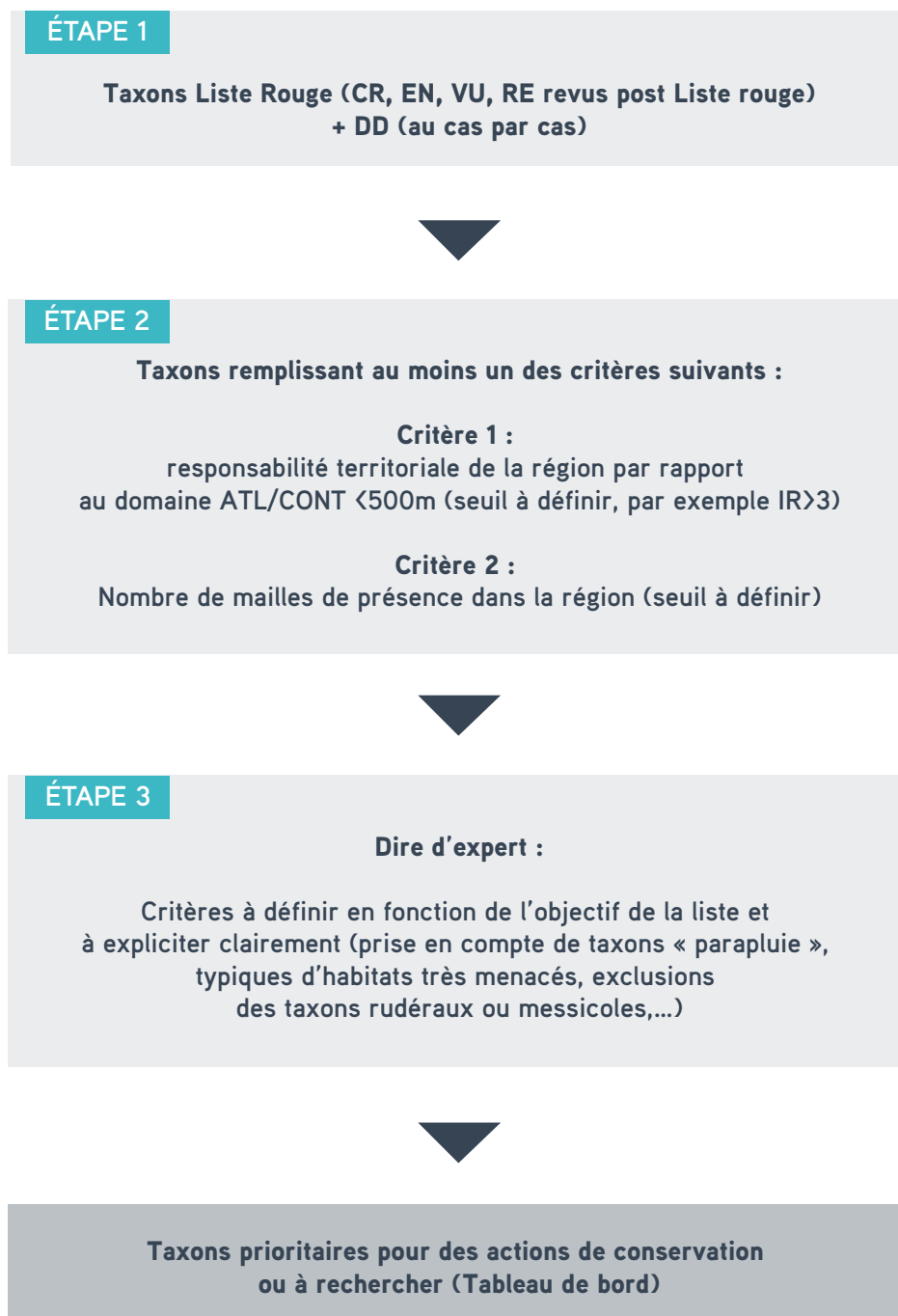


Figure 31. Démarche d'évaluation et de priorisation des actions de conservation à mettre en œuvre au CBNBP.

De manière concrète, la politique de conservation s'est traduite dans plusieurs régions par la mise en place de programmes de conservation cofinancés par la dotation du Ministère et les subventions des collectivités locales (principalement régionales), en Sarthe, Île-de-France, Bourgogne et Champagne-Ardenne et plus récemment en région Centre. Les programmes nationaux, tels que les Plans Nationaux d'Action, intègrent également cette stratégie et complètent les actions régionales (Plan National d'Action en faveur du FIûteau nageant, dont la coordination et l'animation ont été confiées au Conservatoire – voir 4.2.2.).

En parallèle de la politique de conservation centrée sur les espèces menacées, le Conservatoire a également

eu l'occasion de développer un partenariat avec un ESAT autour de la conservation des ressources génétiques locales. Le programme Educaflores® (voir 3.3) s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de l'Écologie pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, et a pour objectif de faciliter la création de filières de production d'espèces indigènes dont l'origine des semences se trouve en adéquation avec leurs zones de récolte et d'utilisation. Ce programme est également coordonné aux programmes nationaux « VÉGÉTAL LOCAL » et « VRAIES MESSICOLES » qui visent à créer des labels pour ce type de semences. Grâce à ce projet, le Conservatoire s'investit donc également dans la préservation de la « nature ordinaire ».

Le Calcul de l'indice de responsabilité territoriale

Cet indice (Barneix & Gigot, 2013, adapté), reflète la responsabilité que porte un territoire dans le maintien d'un taxon donné. Il est défini suivant la part de la population que contient le territoire d'étude par rapport à la part de la population d'un territoire de référence choisi. Plutôt que le terme de « responsabilité patrimoniale » couramment utilisé, nous avons préféré utiliser celui de « responsabilité territoriale ». La définition de la patrimonialité est en effet subjective et le terme « territorial » a l'avantage de se référer directement à la notion de zone d'étude.

Principe du calcul

On calcule deux valeurs, la valeur attendue $V_a = \frac{\text{Surface territoire d'étude}}{\text{Surface territoire de référence}} \times 100$ et

la valeur observée $V_o = \frac{\text{Nbre mailles 5x5km occupées par le taxon dans le territoire d'étude}}{\text{Nbre mailles 5x5km occupées par le taxon dans le territoire de référence}} \times 100$

L'indice résulte de la comparaison entre ces deux valeurs. Six classes de responsabilité ont été distinguées selon le tableau suivant :

Indice de responsabilité	V_o
0	Espèce disparue du territoire d'étude
1	$V_o < V_a$
2	$V_a \leq V_o < V_a + (100 - V_a)/3$
3	$V_a + (100 - V_a)/3 \leq V_o < V_a + 2*(100 - V_a)/3$
4	$V_a + 2*(100 - V_a)/3 \leq V_o < 100 \%$
5	$V_o = 100 \%$

Définition du territoire de référence

Le territoire de référence utilisé dans le calcul de l'indice au niveau régional regroupe les zones de plaines (inférieures à 500 m) des domaines atlantique et continental (domaines méditerranéen et alpin exclus), qui concernent tous deux le territoire d'agrément.

4.1.1. Le tableau de bord de Conservation

Afin de mieux organiser les actions de conservation et de disposer d'indicateurs synthétiques sur le niveau de protection et de gestion effective des stations d'espèces menacées, le Conservatoire a décidé de mettre en place un outil d'aide à la décision déclinable à différentes échelles. Il a vocation à être à la fois un outil interne pour organiser les missions de conservation, mais également un outil externe à destination des partenaires institutionnels et techniques pour les aider à orienter leurs politiques de conservation. Le Tableau de bord centralise un grand nombre d'informations et permet le suivi de l'état des populations. Les périmètres de protection réglementaire ou contractuelle des sites où sont présentes les populations d'espèces menacées ainsi que les mesures de gestion (conservation *in situ* et *ex situ*) mises en œuvre sur ces stations sont aussi indiquées. Il facilite l'évaluation des priorités de conservation et du degré de prise en compte des populations d'espèces menacées dans les politiques de conservation du patrimoine naturel, et permet *in fine* de générer des indicateurs.

Le Tableau de bord Conservation se décline de la manière suivante :

- un Tableau de bord stationnel (« Tableau I ») : il compile toutes les informations disponibles à l'échelle de chaque station pour un taxon donné (une station - ou « métastation » - est définie selon une zone tampon de 200 m autour des polygones de relevés contigus) ;
- un Tableau de bord de synthèse par espèce (« Tableau II ») : il compile toutes les informations des différentes stations à l'échelle de l'espèce ;
- Un Tableau de bord de suivis (« Tableau III ») : il permet de consigner les informations issues des suivis réalisés sur les stations précises.

Le remplissage du tableau est réalisé à partir de la base de données FLORA ou par remplissage manuel pour les informations relatives à la conservation *in situ*. D'abord testé en 2013 sur le département de la Sarthe puis en Île-de-France, le Tableau de bord

est maintenant étendu à l'ensemble du territoire d'agrément. Les dernières versions incluent tous les taxons classés CR, EN, VU et quelques DD des Listes rouges régionales ainsi qu'une liste de taxons présélectionnés de Champagne-Ardenne dans l'attente de la Liste rouge définitive. Pour les taxons qui doivent bénéficier d'actions de conservation, des priorités d'actions (recherche de stations, mesure de gestion, récolte de graines,...) sont ensuite définies et inscrites au fur et à mesure des possibilités offertes par les financements attribués aux programmes annuels. Les actions réalisées alimentent elles-mêmes en retour le Tableau de bord, mettant ainsi à jour les mesures mises en œuvre pour la conservation des espèces les plus menacées (Figure 32).



Minuartia setacea, espèce à forte responsabilité territoriale en Île-de-France, et qui fait l'objet d'un Plan de conservation (© C. Salvaudon).

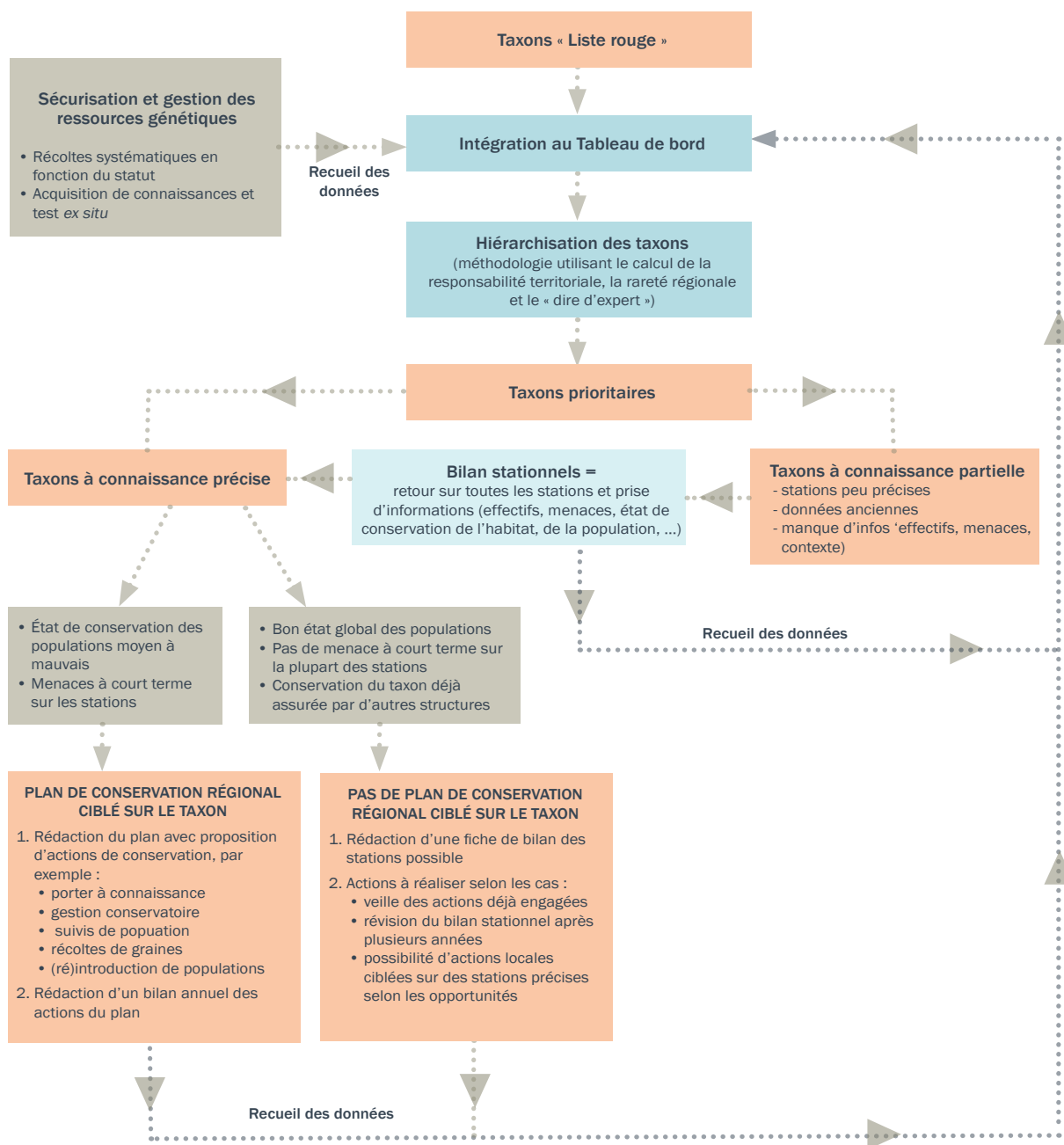


Figure 32. Schéma de l'organisation de la planification conservatoire en fonction du degré de connaissance sur les taxons.

4.1.2. La conservation *in situ*

La Conservation *in situ* a d'abord été centrée sur des travaux de déplacement/introduction/réintroduction de populations d'espèces protégées concernées par des projets d'aménagements ou pour des taxons emblématiques comme la Sabline à grandes fleurs en forêt de Fontainebleau. Si cette activité est toujours nécessaire et permet parfois le développement de programmes de conservation intéressants, les

démarches de conservation *in situ* sont désormais plus pro-actives et se développent en lien avec les acteurs de terrains concernés.

Les bilans stationnels et les suivis des espèces menacées, qui consistent à actualiser la connaissance de l'état de conservation des stations, se sont renforcés. Ils correspondent à trois situations différentes :

- le suivi de mesures compensatoires dans le cadre de dérogations à la loi (financés par le maître d'ouvrage) ;
- le suivi de stations d'espèces menacées ayant fait l'objet de programmes de renforcement ou pour lesquelles le Conservatoire a une responsabilité particulière - ces suivis sont généralement financés spécifiquement ;
- enfin, les bilans stationnels et l'animation des porter-à-connaissance qui s'ensuivent prennent leur place dans le cadre de programmes régionaux financés sur la dotation ministérielle et des financements locaux.

4.1.2.1. Suivis dans le cadre de mesures compensatoires

Ces suivis concernent des stations d'espèces ayant fait l'objet de mesures dérogatoires à la protection des stations, à la suite d'autorisations de travaux. Le Conservatoire est parfois identifié explicitement par l'arrêté préfectoral de dérogation pour mettre en œuvre le suivi des opérations définies dans ce cadre. Dans ce cas, la prise en charge du coût des opérations est réalisée par le maître d'ouvrage. Sur la période d'agrément, les suivis et opérations réalisés concernent 14 taxons, listés dans le tableau 8 avec, en Figure 33, quelques exemples de programme de conservation.

Espèce	Partenaire	Région/Dpt	Eléments de projets
<i>Sisymbrium supinum</i>	Compagnie des Sablières de la Seine	IdF-78	Aménagement concerté ancienne carrière Réintroduction station historique
	CALCIA-Italcementi	CA-51	Exploitation raisonnée et réaménagement concerté carrière Introductions expérimentales : gravières du Perthois, berges Lac du Der, hauts-fonds Marne entre Saint-Dizier et Vitry-le-François
	OMYA	CA-51	Exploitation raisonnée et réaménagement concerté carrière
<i>Arenaria grandiflora</i> <i>Arenaria controversa</i> <i>Linum leonii</i> <i>Neotinea ustulata</i> <i>Ranunculus gramineus</i>	Ligérienne Granulats	Centre-37	Exploitation raisonnée et réaménagement concerté carrière Reconstitution de milieux (pelouses calcicoles)
<i>Hottonia palustris</i>	Suez Environnement	IdF-91	Création de milieux (mares) Transplantation de populations
<i>Cistus lasianthus ssp. alyssoides</i>	CU Le Mans	Sarthe	Transplantation de populations
<i>Damasonium alisma</i>	Etablissement Public Paris-Saclay	IdF-91	Transplantation de populations Création de milieux
<i>Potentilla supina</i>	EDF	IdF-77	Transplantation de populations Introduction de populations
<i>Draba muralis</i>	Banque de France	IdF-93	Transplantation de population Intégration de l'espèce à un programme expérimental de toitures végétalisées
<i>Botrychium lunaria</i> <i>Spiranthes spiralis</i>	Eau de Paris	IdF-77	Transplantations de populations
<i>Ranunculus hederaceus</i>	SteMag	Bourgogne-89	Transplantation de populations

Tableau 8. Programmes de conservation en lien avec des projets d'aménagements.



Reconstitution de pelouses calcaires à Bléré-37.



Aménagement de banquettes crayeuses pour le *Sisymbre couché* à Guerville-78.



Introduction du *Sisymbre couché* sur les berges du Lac du Der à Giffaumont-Champaubert-51.



Création de plans d'eau à berges exondables pour l'accueil de *Damasonium alisma* à Palaiseau-91.

Figure 33. Quelques exemples de mesures de conservation *in situ* dans le cadre d'autorisations de travaux sur des stations d'espèces protégées suivies par le CBNBP (© Ph. Bardin MNHN/CBNBP).

Pour certaines espèces, la transplantation effectuée lors de périodes d'agrément précédentes a donné lieu à un suivi régulier des populations transplantées, qui s'est poursuivi de 2010 à 2015. Dans ce cas, ces suivis ont été financés par des financements locaux (Conseil régional d'Ile-de-France).

Les populations transplantées de *Spiranthes spiralis* et *Botrychium lunaria* (Figure 34) de l'Aqueduc de la Vanne et de Vidossang (Fontainebleau) sont ainsi suivies chaque année depuis 2004. Chaque individu des populations des deux espèces est cartographié. Au niveau des résultats, les populations de Spiranthe se maintiennent malgré une baisse notable après le processus de transplantation. La population de sauvegarde de Botryche accueille encore une vingtaine d'individus alors que la population initiale de

l'Aqueduc n'a pas pu être retrouvée depuis plusieurs années. La poursuite d'un partenariat permettra de réenclencher le processus de multiplication *ex situ* du Botryche pour une réintroduction dans quelques années, alors que la gestion de l'habitat devra être améliorée. Ces suivis, menés sur une longue période, permettent de relativiser des résultats jugés trop hâtivement après les processus de transplantation ou de renforcement, de même qu'ils informent sur la pertinence des itinéraires techniques choisis en amont des opérations de génie écologique.



Figure 34. Programme de suivi de *Botrychium lunaria* et *Spiranthes spiralis*, sur l'Aqueduc de la Vanne (© Ph. Bardin MNHN/CBNBP).

4.1.2.2. Suivi dans le cadre de programmes de renforcement/réintroduction ou d'espèces sensibles

Au cours des périodes précédentes, le Conservatoire a engagé quelques programmes de renforcement de populations d'espèces menacées du fait de l'état préoccupant de leurs stations. Aucun nouveau programme de ce type n'a été engagé pendant la période 2010-2015 mais les suivis des populations renforcées ont été effectués régulièrement. D'autres espèces pour lesquelles le Conservatoire a une responsabilité particulière ont fait l'objet d'un suivi, notamment *Biscutella divionensis* et *Dactylorhiza sphagnicola*, dont les seules populations françaises sont situées sur le territoire d'agrément du CBNBP.

- *Arenaria grandiflora* (Figure 35) : l'espèce a été réintroduite au Petit Mont Chauvet à Fontainebleau (77) en 2009. Depuis 2011, toutes les sous-populations réintroduites sont recherchées chaque année. Sur 20 sous-populations, 5 ont totalement disparu, 9 comptent moins de 10 individus et 6 plus de 10 individus. Le suivi de la réintroduction permet au

final de sélectionner les micro-sites les plus favorables à la pérennité de l'espèce sur lesquels l'effort de gestion des habitats doit être porté par le gestionnaire (ONF) et sur lesquels des renforcements additionnels pourraient s'avérer nécessaires pour atteindre un seuil viable d'individus (privilégier le haut de pente et se rapprocher de la table de calcaire d'Étampes plutôt que les zones plus sableuses de bas de pente enrichies de colluvions calcaires). De plus, une mise en enclos peut être un élément favorisant l'installation des populations (en limitant l'abrutissement par les cervidés), mais les populations mises en enclos doivent être choisies en fonction de la compétition que la strate graminéenne (*Brachypodium pinnatum* en particulier) peut occasionner. Ces résultats doivent être consolidés avec une identification de l'origine du recrutement grâce aux marqueurs développés par le CESCO (Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation, Muséum) dans le cadre du programme de recherche initial. Des financements complémentaires doivent obligatoirement être recherchés car ceux actuels ne permettent qu'une journée de terrain par an.



Figure 35. Programme de suivi de *Arenaria grandiflora* dans le massif de Fontainebleau (© C. Salvaudon MNHN/CBNBP).

- ***Equisetum variegatum*** (Figure 36) : le renforcement de population effectué en 2006 sur sa seule population francilienne en forêt de Marly-le-roi (78) a fait l'objet de plusieurs suivis. Le suivi de 2013 a été réalisé en suivant le même protocole qu'en 2011 (date du dernier suivi), à savoir une évaluation du nombre de tiges de Prêle sur chaque quadrat de renforcement. Ce suivi a montré que la population de Prêle s'est globalement étendue entre 2011 et

2013, sans doute par élimination d'une partie des ligneux et des ronces sur la zone de renforcement. Cet essai de renforcement valide *in fine* l'une des deux modalités de gestion de l'habitat choisie avant le processus de renforcement, à savoir un étrépage profond plutôt qu'un décapage du premier horizon humifère contenant la banque de semences des espèces concurrentielles.



À l'arrière-plan la zone étrépee, au premier plan la zone décapée.



À l'arrière-plan la zone décapée, au premier plan la zone étrépee.

Figure 36. Programme de suivi d'*Equisetum variegatum* en forêt de Marly-le-Roi (78). (© Ph. Bardin MNHN/CBNBP).

- ***Biscutella divionensis*** : suivi de la population dans son unique station, engagé depuis 2007 avec localisation et individualisation des pieds, comptage des paramètres de suivi et récolte de matériel pour une étude génétique en projet sur 30 individus. 82 individus ont ainsi pu être comptabilisés dernièrement et 256 graines ont pu être récoltées sur quatre individus pour la mise en banque de semences. L'état général de la population est bon par rapport aux années antérieures. La population croît régulièrement depuis le début de l'étude en 2007. Il est suspecté que les opérations de comptage favorisent l'espèce (création de trouées favorables à la germination). Un arrêt du suivi est proposé, avec espacement des comptages à l'avenir.

effectués sur l'ensemble des populations ardennaises ont permis de mieux connaître les stations, de suivre précisément l'évolution des effectifs et de préciser l'habitat de l'espèce. La population française se répartit sur plusieurs sites, dont certains font l'objet d'une gestion conservatoire. Les effectifs, ainsi que l'étendue des surfaces occupées dans chaque station, sont toutefois assez variables d'une année à l'autre.

4.1.2.1. Suivis et bilans stationnels d'espèces cibles

- ***Dactylorhiza sphagnicola*** : suivi mis en place dans le cadre d'une commande du Parc naturel régional des Ardennes suite à une proposition du Conservatoire. Ce suivi, qui devait être réalisé annuellement pendant 5 ans dans un premier temps, n'a pas été mené jusqu'au bout la dernière année, le PNRA ayant estimé que les résultats obtenus les années précédentes étaient satisfaisants. Les suivis

Cette mission a pour objectif de compléter les informations dont nous disposons concernant les populations régionales d'espèces menacées (voir synthèse dans le Tableau 9). Elle intègre également l'animation de projets autour de la mise en œuvre de mesures de conservation. Cette animation prend la forme de la rédaction de petits dossiers de porter-à-connaissance qui sont ensuite diffusés aux propriétaires ou ayant droit afin de les sensibiliser à une gestion adéquate pour la conservation de l'espèce. Le contact avec des organismes gestionnaires, notamment les Conservatoires d'espaces naturels, est également recherché notamment lorsqu'il

s'agit de stations situées sur des sites gérés (forêts domaniales, ENS, sites contractualisés) ou susceptibles de l'être. Ainsi, à titre d'exemple, suite à notre intervention, l'une des deux dernières stations d'*Anemone sylvestris* de Champagne-Ardenne a pu faire l'objet d'une contractualisation entre le propriétaire et le CEN alors que la station subissait depuis plusieurs années des traitements herbicides de la lisière.

Cette approche est pérennisée dans le cadre du nouveau projet du Conservatoire, comme outil de connaissance au service de la conservation : les espèces sélectionnées comme prioritaires et donc intégrées à l'outil Tableau de bord pourront faire l'objet de ces bilans stationnels afin d'améliorer la connaissance des populations régionales de l'espèce, avant la mise en place éventuelle d'un Plan Régional de Conservation en fonction des résultats de ces suivis.

Territoire concerné	Espèce ou programme	Action
Bourgogne	<i>Lycopodium clavatum</i> , <i>Lycopodium annotinum</i> , <i>Carex melanostachya</i> , <i>Paeonia mascula</i> , <i>Asplenium fontanum</i>	Contrôle des stations connues et localisation précise des anciennes stations
	<i>Viola elatior</i> , <i>Viola persicifolia</i>	Recherche de stations complémentaires
	<i>Orobanche bartlingii</i>	Suivi de la station et des premières opérations de gestion menées par le CEN Bourgogne
	<i>Campanula cervicaria</i> , <i>Carex diandra</i>	Sensibilisation pour mise en place d'une gestion favorable
	Biscutelles de Bourgogne	Prélèvements d'échantillons pour une étude génétique en coordination avec l'Université de Lille
	<i>Biscutella divionensis</i> , <i>Hieracium humile</i>	Suivi des populations dans le cadre d'une mission pour la RN de la Combe Lavaux
	<i>Spiranthes aestivalis</i> , <i>Rhynchospora fusca</i>	Suivi des stations sur le site contractualisé (CEN Bourgogne)
	<i>Radiola linoides</i> , <i>Bupleurum tenuissimum</i> , <i>Ventenata dubia</i> , <i>Asplenium obovatum</i> subsp. <i>Billotii</i> , <i>Lobelia urens</i> , <i>Seseli annuum</i>	Bilan stationnel
Champagne-Ardenne	<i>Anacamptis palustris</i> , <i>Anemone sylvestris</i> , <i>Blysmus compressus</i> , <i>Campanula cervicaria</i> , <i>Carex ericetorum</i> , <i>Circea intermedia</i> , <i>Cytisus sessilifolium</i> , <i>Deschampsia media</i> , <i>Epilobium dodonaei</i> , <i>Erica cinerea</i> , <i>Gagea villosa</i> , <i>Galium sylvaticum</i> , <i>Genista anglica</i> , <i>Gentianella germanica</i> , <i>Filipendula vulgaris</i> , <i>Hypericum androsaemum</i> , <i>Inula spiraeifolia</i> , <i>Lathyrus palustris</i> , <i>Nardus stricta</i> , <i>Odontites jaubertianus</i> , <i>Orobanche laevis</i> , <i>Peucedanum alsaticum</i> , <i>Peucedanum gallicum</i> , <i>Phleum arenarium</i> , <i>Ptychotis saxifraga</i> , <i>Stratiotes aloides</i> , <i>Trientalis europaea</i> , <i>Tulipa sylvestris</i> , <i>Rubia peregrina</i> , <i>Vicia pisiformis</i>	Rédaction de 31 porter-à-connaissance, dont certains ont pu déboucher sur la mise en œuvre de mesures de protection et/ou de gestion appropriée : <i>Anemone sylvestris</i> , <i>Prenanthes purpurata</i> , <i>Trientalis europaea</i> , <i>Anacamptis palustris</i>
	<i>Dactylorhiza sphagnicola</i>	Suivi des stations et recherche de nouvelles stations sur 2 ans
	<i>Arnica montana</i>	Bilan des stations relictuelles, visite du programme de réintroduction au Bénélux pour déploiement possible en Ardennes françaises
Île-de-France	Bilan stationnel de quelques espèces de la liste rouge nationale tome 2 entre 2009 - 2012	52 espèces ont fait l'objet d'une réactualisation de données
	<i>Geum rivale</i> , <i>Physalis alkekengi</i> subsp. <i>alkekengi</i> , <i>Carex mairei</i> , <i>Tephrosieris helenitis</i> , <i>Stellaria nemorum</i> , <i>Minuartia setacea</i>	Contrôle des stations connues et localisation précise des anciennes stations
	<i>Viola elatior</i>	Partenariat Région Île-de-France/GRTgaz : étude génétique, bilan stationnel et suivi, constitution d'un groupe de travail local, étude des TVB
Sarthe	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Bilan stationnel
	Programme «espèces menacées» en Sarthe	Bilan stationnel des 30 espèces les plus menacées du département
Centre-Val de Loire	<i>Carex hordeistichos</i> , <i>Anacamptis coriophora</i> subsp. <i>coriophora</i> , <i>Fumana ericifolia</i>	Partenariat Région Centre-Val de Loire/CBNBP : bilans stationnels (confirmation de présence) et description des stations (état, menaces, effectifs...)
	Programme «espèces menacées» dans le Perche	Bilan stationnel de 12 espèces protégées présentes dans le Perche

Tableau 9. Synthèse des bilans stationnels par délégation (hors espèces inscrites à un Plan National d'Actions).

4.1.3. Conservation ex situ

Pour des raisons de rationalisation des coûts et de disponibilité d'espaces de cultures, la conservation *ex situ* au Conservatoire est fortement centrée sur la banque de semences, les cultures étant réservées au maintien de quelques populations à titre expérimental ou complémentaire des lots de semences ainsi qu'aux programmes nécessitant une multiplication à des fins de renforcement ou de réintroduction. L'ensemble des collections comprend actuellement 2 316 lots de semences et de plants en culture représentant 705 taxons, avec une prédominance de lots concernant l'Île-de-France, du fait du positionnement géographique du pôle Conservation et de l'historique des programmes financés par les collectivités. La tendance est toutefois au rééquilibrage depuis quelques années et devrait s'amplifier lors de la prochaine période (Figure 37 et Tableau 10).

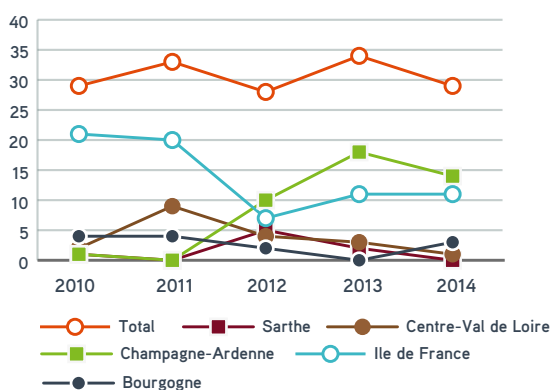


Figure 37. Évolution du nombre d'espèces menacées récoltées de 2010 à 2014 sur le territoire d'agrément.

Depuis quelques années, le Conservatoire botanique a fait le choix de suivre l'objectif de la Stratégie Mondiale pour la Conservation des Plantes (GSPC : Global Strategy for Plant Conservation) en matière de conservation *ex situ* (objectif 8 : 75% des espèces menacées placées en banques de semences ou en jardins conservatoires dont 20 % disponibles pour des programmes de multiplication à des fins de conservation *in situ* d'ici 2020). Les espèces « CR » ont été ciblées de façon prioritaire sur la période d'agrément échue (le terme menacé incluant implicitement les catégories CR/EN/VU). Initialement

ciblés vers les espèces protégées en l'absence d'autres référentiels, le développement des Listes rouges régionales a permis au cours de la période d'agrément passée de réorienter ces objectifs plus spécifiquement vers les espèces les plus menacées de chaque région. Les récoltes de semences se font selon les standards internationaux (cf. ENSCONET : European Native Seed Conservation Network).

	Bourgogne	Île-de-France	Champagne-Ardenne	Centre-Val de Loire	Sarthe
Nombre de lots	13	94	60	20	9

Tableau 10. Bilan par origine géographique des lots d'espèces menacées collectés de 2010 à 2014.

La Figure 38 montre ainsi que l'objectif est en voie d'être atteint en Île-de-France alors que les efforts restent importants à fournir dans les autres régions (données non disponibles pour la Champagne-Ardenne en l'absence de Liste rouge UICN définitive).

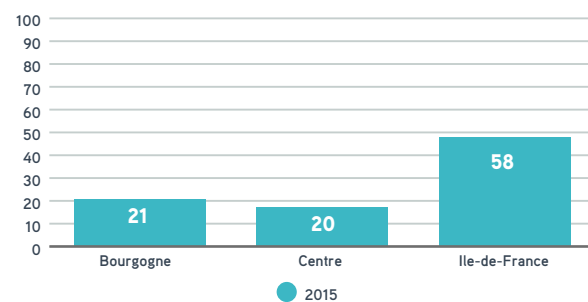


Figure 38. Évaluation quantitative de l'objectif 8 de la Stratégie Mondiale de Conservation des Plantes pour les régions Bourgogne, Centre et Île-de-France du CBNBP (en ordonnée : pourcentage des espèces CR détenues en banque de semences).

Cette stratégie d'acquisition des ressources génétiques vient en complément de la stratégie de conservation *in natura*. En effet, bien que des actions de récoltes soient parallèlement prévues dans les Plans de Conservation, l'incertitude de leur mise en œuvre effective à court terme oblige à une stratégie de récoltes ciblée. Les contours de cette stratégie restent encore à définir mais consisteront en une pression de récolte différenciée selon les menaces pesant sur les espèces. On peut retenir les grandes lignes suivantes :

- À l'échelle régionale, une récolte de semences dans toutes les stations des espèces CR, complétée par une récolte d'au moins une station dans les régions limitrophes si l'espèce est présente (afin de diversifier l'origine génétique en cas de renforcement/réintroduction et pallier ainsi les isolements géographiques et donc génétiques pour ces espèces extrêmement rares).
- À l'échelle régionale, une récolte sur plusieurs stations pour les espèces EN et VU, en privilégiant les stations les plus menacées, les populations en disjonction d'aire, ou si plusieurs noyaux existent en prélevant dans chaque noyau régional.

Cette stratégie de récolte va donc plus loin que les objectifs de la Stratégie Mondiale et a pour ambition non seulement une conservation de chaque espèce menacée dans chaque région, mais aussi la conservation des populations de ces espèces à l'aide des ressources génétiques spécifiques à ces populations.

Enfin, la gestion de la banque de semences sera précisée par une définition des taux de germination des lots conservés qui devront conduire soit à une récolte complémentaire sur le terrain soit à une mise en multiplication du lot dans le jardin conservatoire. Ceci sera rendu possible par un partenariat entre le Conservatoire botanique et le Service des Jardins du Département des Jardins Botaniques et Zoologiques du Muséum. Les tests sur les lots récoltés réalisés jusqu'à aujourd'hui au coup par coup seront ainsi systématisés (en 2016, les lots récoltés en 2000, 2005 et 2010 sont prévus).

4.1.3.1. La banque de semences

Une fois collectés, les lots de semences nécessitent un enregistrement, un stockage spécifique et font l'objet d'un test de viabilité et de germination avant stockage (*Tableau 11 et 12*). Les informations relatives aux collectes sont toutes numérisées mais la gestion de cette banque de données est pour le moment indépendante de la base générale Flora.

La conservation des semences se fait selon 3 modes de conservation complémentaires : en chambre froide, par congélation et par lyophilisation.

Dans la plupart des cas (espèces identifiées comme orthodoxes ou celles dont le comportement en conservation n'est pas connu), et si la quantité de semences récoltées le permet, chaque lot est partagé dans les 3 modes de stockage.

Les lots conservés en chambre froide constituent la collection de routine sur laquelle les prélèvements sont le plus souvent effectués (mise au point des tests germinatifs, dons de semences, amplification), les lots conservés au congélateur et lyophilisés représentant la conservation à plus ou moins long terme. L'objectif fixé pour l'année 2016 de tester la capacité germinative d'un certain nombre de lots stockés entre 5 et 15 ans dans les 3 modes devrait permettre soit de poursuivre sur le même schéma soit d'abandonner l'une ou l'autre des méthodes (en fonction des résultats spécifiques à chaque taxon).

Pour les espèces dont la quantité de semences récoltées est très faible (< 100 graines), le mode de stockage en chambre froide et/ou congélation est privilégié en vue d'une multiplication rapide au jardin.

Année	Nombre de tests	Nombre de taxons concernés
2010	123	52
2011	59	23
2012	6 tests espèces patrimoniales 125 tests « Educaflore »	2 taxons patrimoniaux 48 taxons « Educaflore »
2013	83 tests espèces patrimoniales 255 tests « Educaflore » 50 tests <i>Viola elatior</i>	40 taxons patrimoniaux 68 taxons « Educaflore »
2014	20 tests espèces patrimoniales; 314 tests « Educaflore » 98 tests « Veolia »	10 taxons patrimoniaux 92 taxons « Educaflore » 30 taxons « Veolia »

Tableau 11. Bilan des tests de viabilité et de germination avant stockage réalisés par an sur les récoltes effectuées de 2010 à 2014.

année	Nombre de tests	Nombre de taxons
2010	171	64
2011	249	56
2012	132	54
2013	9	3
2014	6	4

Tableau 12. Bilan des tests de viabilité réalisés de 2010 à 2014 sur des lots anciens récoltés de 1996 à 2004.

4.1.3.2. Les jardins conservatoires

Ce moyen de conservation a été peu privilégié au Conservatoire en raison de la maintenance qu'il demande, de la surface nécessaire qui est peu disponible au siège de Paris, ainsi que de la taille souvent plus faible des populations qui sont cultivées en jardin par rapport à celles qui sont conservées sous forme de lots de semences. Par ailleurs, la vocation pédagogique ou démonstrative que peut revêtir un jardin conservatoire est peu appropriée sur le site du Muséum, les collections du Jardin des Plantes ayant déjà cette vocation (parterres des allées du Jardin des Plantes, école de botanique, jardin alpin, jardin écologique). Afin d'optimiser la gestion des collections en culture, et en cohérence avec les ressources humaines disponibles, il a été décidé fin 2015 de transférer une grande partie de la collection dans les parcelles de culture de la Direction des Jardins Botaniques et Zoologiques du Muséum. Cette organisation, adossée à une convention interne entre les services, permet une meilleure efficacité dans l'entretien et le suivi de ces cultures d'espèces patrimoniales.

La collection culturelle du Conservatoire est donc strictement orientée sur les objectifs suivants :

- le maintien d'une collection d'individus sur pieds pour l'alimentation de la banque de semences (porte-graines) ;
- la conservation de taxons très rares dont le maintien en banque de semences n'est pas approprié ;
- la multiplication d'individus pour des populations à réintroduire dans le milieu naturel.

La collection abrite actuellement 72 espèces dont la grande majorité provient de l'Île-de-France, pour des raisons de proximité géographique et d'origine des financements (Tableau 13 + Figure 39).



Figure 39. Les collections du CBNBP dans les espaces de culture du DJBZ (© S. Lang MNHN).



Figure 39. Le Jardin conservatoire en cours de création sur le site de l'ADASMS à Puellémontier dans la Haute-Marne (© P. Bardin MNHN/CBNBP).

Dans le cadre du développement des programmes de conservation sur l'ensemble du territoire d'agrément, les besoins en culture sont susceptibles de s'accroître dans les années à venir. Il a donc été décidé, lorsque c'est possible, d'orienter la mise en culture des espèces menacées de disparition des autres régions du territoire d'agrément directement dans ces territoires, au travers de partenariats dont la forme reste encore à définir. Un premier jardin conservatoire a été développé avec l'ADASMS en Champagne-Ardenne dans le cadre du programme de multiplication d'espèces indigènes « EDUCAFLORE » (Figure 39). La culture ainsi décentralisée permettra également de répartir les collections de façon à éviter les risques de croisement de souches d'origines différentes pour des populations d'une même espèce ou d'espèces proches susceptibles de s'hybrider.

<i>Allium angulosum</i>	<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	<i>Limosella aquatica</i>
<i>Allium polyanthum</i>	<i>Deschampsia setacea</i>	<i>Lindernia palustris</i>
<i>Anthericum liliago</i>	<i>Dianthus deltoides</i>	<i>Melica ciliata</i>
<i>Anthericum ramosum</i>	<i>Dianthus superbus</i>	<i>Menyanthes trifoliata</i>
<i>Aquilegia vulgaris</i>	<i>Drosera intermedia</i>	<i>Narthecium ossifragum</i>
<i>Aster amellus</i>	<i>Drosera rotundifolia</i>	<i>Oenanthe pimpinelloides</i>
<i>Baldellia ranunculoides</i>	<i>Dryopteris cristata</i>	<i>Oreopteris limbosperma</i>
<i>Biscutella controversa</i>	<i>Elatine hexandra</i>	<i>Peucedanum palustre</i>
<i>Biscutella divionensis</i>	<i>Eleocharis ovata</i>	<i>Phegopteris connectilis</i>
<i>Campanula cervicaria</i>	<i>Eleocharis quinqueflora</i>	<i>Polemonium caeruleum</i>
<i>Cardaminopsis arenosa</i>	<i>Eleocharis uniglumis</i>	<i>Ranunculus polyanthemoides</i>
<i>Carex appropinquata</i>	<i>Equisetum variegatum</i>	<i>Rhynchospora alba</i>
<i>Carex bohémica</i>	<i>Eriophorum angustifolium</i>	<i>Rhynchospora fusca</i>
<i>Carex diandra</i>	<i>Eriophorum latifolium</i>	<i>Sagina nodosa</i>
<i>Carex elongata</i>	<i>Eriophorum vaginatum</i>	<i>Scirpus cespitosus germanica</i>
<i>Carex hordeistichos</i>	<i>Fritillaria meleagris</i>	<i>Silene viscaria</i>
<i>Carex hostiana</i>	<i>Gagea bohémica</i>	<i>Taraxacum palustre</i>
<i>Carex lasiocarpa</i>	<i>Gagea pratensis</i>	<i>Triglochin palustre</i>
<i>Carex liparocarpos</i>	<i>Gagea villosa</i>	<i>Tulipa sylvestris</i>
<i>Carex mairei</i>	<i>Galium saxatile</i>	<i>Vaccinium myrtillus</i>
<i>Carex pulicaris</i>	<i>Gladiolus illyricus</i>	<i>Vaccinium oxycoccus</i>
<i>Carex rostrata</i>	<i>Helosciadium inundatum</i>	<i>Viola elatior</i>
<i>Chamaemelum nobile</i>	<i>Helosciadium repens</i>	<i>Viola pumila</i>
<i>Chrysosplenium alternifolium</i>	<i>Holandra carvifolia</i>	<i>Walthenbergia hederacea</i>

Tableau 13. Liste des espèces du Jardin conservatoire de l'Îlot Poliveau.

4.2. Plans Nationaux et Régionaux d'Actions

4.2.1. Introduction sur l'outil PNA

Les Plans Nationaux d'Actions sont des outils réglementaires de protection de la nature issus de la Loi Grenelle 2. Leur mise en œuvre est cadrée par l'article L.414-9 du Code de l'Environnement. Ces Plans ont pour but d'améliorer la connaissance de la faune et de la flore sauvage, de stopper la perte de biodiversité et de répondre aux engagements internationaux de la France. Ils sont souvent construits autour du triptyque Connaître/Protéger/Informer.

Une DREAL est choisie à l'échelle nationale pour coordonner le Plan, avec l'aide d'un animateur national. Le Plan est ensuite décliné dans les régions dans lesquelles les enjeux sont majeurs pour l'espèce, le Plan Régional d'Actions étant alors piloté par les DREAL en lien avec un animateur régional.

4.2.2. Le Plan National d'Actions en faveur du Flûteau nageant

En 2009, le Plan National d'Actions en faveur du Flûteau nageant (PNA *Luronium*) a été confié au Conservatoire. La rédaction du Plan a été finalisée en 2011, avec soumission au Conseil National de

Protection de la Nature (CNP) au premier trimestre 2011. Suite à la rédaction du PNA, le CBNBP a rédigé la plaquette « PNA *Luronium* » (Figure 40), éditée par la DRIEE en 2012 et diffusée à 3 000 exemplaires, et a ensuite débuté la mise en place du PNA pour la partie de l'activité consacrée à l'animation nationale. Parallèlement, le CBNBP a été choisi comme animateur du PNA dans les régions du territoire d'agrément, que le Plan ait fait l'objet de la rédaction d'un Plan Régional d'Actions (parfois validé par le CSRPN, comme en Ile-de-France ou en Sarthe), ou non.

Ce Plan propose une synthèse des connaissances sur l'espèce, la stratégie globale pour la conservation de l'espèce et des fiches-actions (6 fiches CONCERTER, 12 fiches CONNAITRE, 10 fiches CHERCHER, 5 fiches CONSERVER et 8 fiches COMMUNIQUER). Il a ensuite été décliné régionalement et ceci dans les 4 régions du territoire d'agrément du Conservatoire, ainsi que dans le département de la Sarthe (Tableau 14).

Territoire concerné	Type d'action
Sarthe	Déclinaison validée en CSRPN Prospections Identification des sites N2000 concernés
Ile-de-France	CBNBP animateur régional Déclinaison validée en CSRPN Constitution d'un COFIL régional et organisation d'une réunion de terrain pour formation à l'identification Prospections Récoltes de semences
Bourgogne	Prospections des stations post-2000
Centre-Val de Loire	CBNBP animateur régional Constitution d'un COFIL régional et organisation d'une réunion Prospections
Champagne-Ardenne	Etat des lieux des stations initié en 2015

Tableau 14. Synthèse des déclinaisons régionales du PNA *Luronium natans*.

4.2.3. Autres PNA

4.2.3.1. Rédaction de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du *Liparis de Loesel* (*Liparis loeselii*) en Champagne-Ardenne

La Champagne-Ardenne abrite la dernière station connue de *Liparis loeselii* du territoire d'agrément du Conservatoire, alors que cette orchidée était autrefois plus répandue dans les marais alcalins de Champagne crayeuse. La préfiguration d'une déclinaison régionale du PNA a été décidée en 2012 afin de prendre en compte les spécificités locales et d'assurer la conservation de cette espèce dans la région :

- identification des actions du Plan National susceptibles d'être développées en Champagne-Ardenne et rédaction d'une note de synthèse destinée à constituer la déclinaison régionale pour la région. Ce document a été présenté au CSRPN en 2013 ;
- réalisation du suivi de la population de *Liparis* sur la dernière station connue en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne (suivis réguliers utilisant le protocole national) (Figure 41) ;

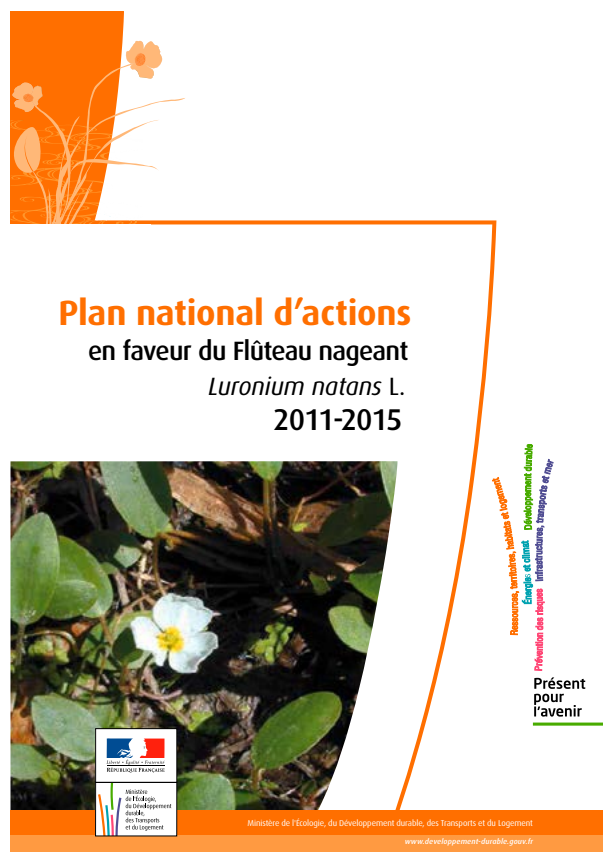


Figure 40. Couverture de la plaquette du PNA *Luronium natans*.

- prospection de certains sites où l'espèce pourrait encore être présente (stations observées postérieurement à 1990).

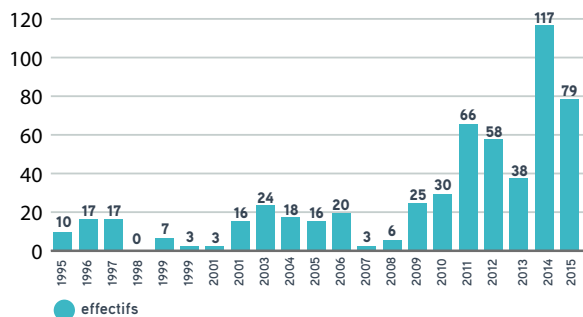


Figure 41. Évolution des effectifs de *Liparis loeselli* sur la station de Chenay (51) de 1995 à nos jours. L'augmentation apparente de la taille de la population à partir de 2011 est liée à la mise en place du suivi par le CBNBP.

4.2.3.2. Déclinaison du PNA messicoles en régions

Dans les Pays-de-la-Loire et en Sarthe, la déclinaison du PNA messicoles a pris la forme d'un état des lieux qui comprend l'établissement d'une liste régionale des messicoles en Pays-de-la-Loire, la répartition géographique de ces dernières et leurs dernières dates d'observation. Il a été présenté au CSRPN au printemps 2014 puis aux acteurs de la profession agricole en fin d'année.

À la suite de ces travaux, le Conservatoire et l'association Hommes et Territoires se sont associés en 2014 dans le cadre du deuxième appel à projets de la fondation LISEA biodiversité lancé lors de la réalisation de la LGV Tours-Bordeaux. Un projet en lien avec le Plan National d'Actions en faveur des plantes messicoles a été déposé, avec pour objectif d'être collaboratif, de sensibiliser et de mobiliser les acteurs des territoires concernés afin de recenser les plantes messicoles et de comprendre les relations avec les pratiques agricoles actuelles. Ce projet s'articule autour de 2 grands axes :

- Axe n° 1 à l'échelle de la parcelle et de l'exploitant : connaissance du lien entre espèces messicoles et pratiques agricoles (écologie et relation avec les activités humaines) ;
- Axe n° 2 à l'échelle des territoires : connaissance générale des espèces messicoles (répartition et fréquence).

En région Bourgogne, ce programme est mené en collaboration entre trois CBN (CBNA, CBNPMP et CBNBP) et trois organismes agricoles (INRA, SOLAGRO, Bio de Provence), sous l'égide de l'ACTA. Le but du programme est de mettre en évidence les facteurs favorables à la conservation d'une diversité en messicoles dans les champs de céréales d'hiver. Une étude conjointe de relevés floristiques à la parcelle et l'analyse des données agronomiques parcellaires est aussi envisagée. Ce partenariat et le dispositif ont été mis en place en Bourgogne à partir de 2013, afin de contribuer aux réflexions nationales en vue d'actions en 2014.

En région Centre - Val de Loire, le Conservatoire s'est également vu confier l'animation du Plan National d'Actions et intervient dans l'organisation des réunions du comité de pilotage et l'animation du réseau d'acteurs (organisation et orientation des prospections, recueil de données, information...). Enfin, le catalogue des plantes messicoles de la région Centre-Val de Loire a été mis à jour sur la base des terminologies préconisées dans le PNA.


4.2.4. Plans de conservation

Les Plans de conservation, contrairement aux Plans Nationaux d'Actions et à leurs déclinaisons régionales, sont des initiatives locales (régionales, départementales) pour la flore, initiées le plus souvent par les Conservatoires botaniques nationaux. Ils ont pour but d'identifier les mesures spécifiques de conservation pour les espèces menacées, de sensibiliser les acteurs à la nécessité de les mettre en œuvre et de coordonner les actions aux échelles locales. Au CBNBP, ces Plans de conservation ont été développés à partir de 2014, dans le prolongement de la mise en place du Tableau de bord de conservation. Ils sont formalisés sous la forme d'un document de synthèse (Figure 42) priorisant les mesures à mettre en œuvre. En 2015, 3 taxons ont fait l'objet de la rédaction d'un Plan de conservation, en Île-de-France et en Sarthe (la généralisation de ces Plans de conservation est prévue dès 2016).

PLAN D'ACTION CONSERVATOIRE EN ÎLE-DE-FRANCE
Carex mairei Coss. & Germ., 1840
 Laïche de Maire
 Famille des Cyperacées

CARACTERISTIQUES DU TAXON

Phénologie J F M A M J J A S O N D



Description
 Plante vivace (hémicryptophyte) cespiteuse, de 30 à 80 cm de hauteur, formant des touffes presque arrondies. Tiges dressées, raides, trigones. Feuilles plus courtes que la tige, de 3 à 5 mm de largeur, à face inférieure carénée et face supérieure plane. Feuilles supérieures munies d'une antilgule de 1,5 à 4 mm, ponctuée-striée sur les côtés. Inflorescence assez courte, pâle. 1 épi mâle terminal et 2-4 épis femelles, les supérieurs presque sessiles et rapprochés de l'épi mâle, l'inférieur plus distant, pédoncule plus ou moins inclus dans la gaine de sa bractée qui est elle-même aussi longue que l'inflorescence. Écaille femelle largement ovale, jaune-roussâtre, à carène verte, prolongée par une arête ciliée ou denticulée souvent aussi longue que l'écaille elle-même. Utricule jaune-verdâtre, à bec allongé et cilié.

Particularités / Confusions possibles
 Espèce pouvant passer inaperçue mais assez bien caractérisée par ses bractées femelles aristées et ciliées, et par ses utricules à long bec cilié. Risque de confusion avec la Laïche jaunâtre (*Carex flava*) et surtout avec la Laïche écaillée (*Carex lepidocarpa*), avec laquelle elle croit en mélange.

Ecologie en Île-de-France
 Espèce héliophile ou de demi-ombre, elle est principalement observée sur substrats tourbeux neutro-alcalins. On la rencontre ainsi principalement dans les bas-marais alcalins (alliance phytosociologique de *Hydrocotylo vulgaris* - *Schoenion nigricantis*). Elle est également ponctuellement observée dans les zones de suintement, les moliniaies sur tourbe, les bords de ruisselets et les trouées au sein d'auniaux.

Plan d'action conservatoire en Île-de-France - *Carex mairei* Coss. & Germ., 1840 (Laïche de Maire) - CBNBP - 2015

PROGRAMME D'ACTIONS

Objectifs
 La connaissance des stations franciliennes de Laïche de Maire étant relativement bonne, il est nécessaire désormais de concentrer les efforts sur la conservation de l'espèce, d'autant plus que la plupart des stations sont en mauvais état de conservation. Les actions de conservation proposées sont les suivantes :

1. Informer les propriétaires des stations par porter-à-connaissance (priorité 1) ;
2. Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations (priorité 2) ;
3. Assurer une gestion écologique des stations (priorité 2) ;
4. Suivre les populations (priorité 2) ;
5. Renforcer / réintroduire les populations (priorité 3).

Description des actions

Priorité 1	Action 1 : Informer les propriétaires des stations par porter-à-connaissance
Contexte	7 des 8 stations actuelles de l'espèce sont situées sur des terrains privés. Avant d'envisager des mesures de conservation à grande échelle sur cette espèce, il est nécessaire de les prévenir de sa présence sur leur parcelle et d'engager un dialogue avec eux.
Description de l'action	Une phase préalable de recherche des propriétaires est indispensable. Un courrier sera ensuite envoyé à chaque propriétaire. Il comportera une fiche de description de l'espèce et une lettre explicative l'invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires (PNR du Vexin, Conseil départemental du Val d'Oise, Région Île-de-France, DRIEE...) pour faciliter les actions à mener sur la station.
Stations concernées	Toutes les stations récentes hormis celle de la RNR du Marais de Stors.
Réalisation	CBNBP.

Priorité 2	Action 2 : Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations
Contexte	Seules 2 stations font l'objet d'une protection (ENS à Saint-Martin-du-Tertre et RNR à Mériel). La Laïche de Maire et son habitat type (bas-marais alcalins) étant considérés comme patrimoniaux, la mise en protection des stations est justifiable.
Description de l'action	On étudiera la possibilité d'acquisition des parcelles dans le cadre de la politique ENS du Conseil départemental du Val d'Oise (acquisition ou convention de gestion avec le propriétaire), ou par la Région Île-de-France (via l'Agence des Espaces Vertes), voire le classement en APPB. L'intérêt écologique global du site (habitats, autres espèces patrimoniales), outre la présence de la Laïche de Maire, sera un critère de décision.
Stations concernées	Toutes les stations récentes hormis celles de la RNR du Marais de Stors et de l'ENS du Rô de Presles.
Réalisation	CBNBP, Conseil départemental du Val d'Oise, Région Île-de-France, DRIEE.

Plan d'action conservatoire en Île-de-France - *Carex mairei* Coss. & Germ., 1840 (Laïche de Maire) - CBNBP - 2015

Description des stations de Laïche de Maire observées après 2000

Station	Première mention communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s)	Propriétaire	Gestionnaire	Périmètre(s) de protection	Actions de conservation déjà entreprises
La Belle Joyeuse (Hédouville, Nesles-la-Vallée - 95)	1999	2011	2014	Moins de 10 individus répartis sur une petite surface. Station non retrouvée en 2014 (mais population difficilement accessible).	Fermeture du milieu, coupe par gyrobroyage (entretien de ligne THT)	Privé	RTE (en partie)	ZNIEFF 1, PNR du Vexin	Préconisations de gestion proposées à RTE par le CBNBP en 2011.
Val de Nesles (Nesles-la-Vallée, Parmain - 95)	1999	2014	2014	Plusieurs dizaines voire centaines d'individus réparties dans des layons entretenus pour la chasse au sein d'une zone avec des petits canaux.	Fermeture du milieu	Privé	Inconnu	ZNIEFF 1, PNR du Vexin	-
Le Moulin de Béhu (Saint-Martin-du-Tertre - 95)	1887	2007	2007	3 individus au bord d'un ruisseau dans une aulnaie-frénaie.	Fermeture du milieu	Privé	Inconnu	ENS "Rô de Presles", ZNIEFF 1	-
La Chênaie (Frouville - 95)	2011	2014	2014	Une dizaine d'individus (35 inflorescences en 2014) répartie sur moins de 10 m ² dans une aulnaie-frénaie.	Fermeture du milieu, coupes, entretien lié à la sylviculture	Privé	Inconnu	PNR Vexin	-
Ferme de Louvière (Omerville - 95)	1998	2014	2014	Plusieurs dizaines d'individus réparties dans une prairie humide pâturée, et dans des suintements d'un ruisseau adjacent.	Surfréquentation liée au pâturage, eutrophisation	Privé	Inconnu	ZNIEFF 1, SIC, PNR du Vexin	-
Le Grand Val (Parmain - 95)	1999	2014	2014	Une dizaine de touffes regroupées dans un petit bas-marais alcalin en voie de fermeture, dans un petit vallon surplombé par des lignes THT.	Fermeture du milieu	Privé	RTE (en partie)	ZNIEFF 1, PNR du Vexin	Récoltes conservatoires (2009 et 2012), préconisations de gestion proposées à RTE par le CBNBP en 2011.
Marais de Stors (Mériel - 95)	1986	2014	2014	Belle population disséminée sur plusieurs centaines de m ² dans un bas-marais alcalin.	Fermeture du milieu	Région Île-de-France	AEV	RNR Marais de Stors", ZNIEFF 1	Gestion écologique favorable à l'espèce, récolte conservatoire (2001).
Fonds des Millonets (Vienne-en-Arthies - 95)	1999	2014	2014	Quelques individus dans un bas-marais en voie de fermeture.	Fermeture du milieu	Inconnu	Inconnu	PNR Vexin, SIC, ZNIEFF 1	-

Plan d'action conservatoire en Île-de-France - *Carex mairei* Coss. & Germ., 1840 (Laïche de Maire) - CBNBP - 2015

Figure 42. Extraits du Plan d'action Conservatoire de *Carex mairei* en Ile-de-France.

4.2.4.1. Plans de conservation de *Lycopodiella inundata* en Pays-de-la-Loire

Cette mission visait à compléter le plan régional de conservation de *Lycopodiella inundata* développé et coordonné par le CBN de Brest en y intégrant le département de la Sarthe. Sept stations

contemporaines ou historiques dont la précision de localisation était au minimum le lieu-dit ont été prospectées. Certains naturalistes ont été contactés pour compléter cet état des lieux. L'espèce n'a été retrouvée que dans deux stations. Ces stations ont

fait l'objet d'une description au moyen du bordereau espèces à enjeux du CBN du Bassin parisien ainsi que d'un relevé phytosociologique. L'ensemble de ces données a été communiqué au CBN de Brest pour intégrer le PRA.

4.2.4.2. Programme régional d'action sur *Viola elatior* en Bassée

Ce programme est le fruit d'un partenariat entre le Conseil régional d'Ile-de-France, GRTgaz Val-de-Seine, le laboratoire CESCO du Muséum, le Service de systématique moléculaire du Muséum et le CBNBP, initiateur du projet, dans le cadre des « contrats d'objectifs biodiversité » financés par la Région.

Ce programme a pour objectif de définir les grands axes d'une stratégie de conservation pour *Viola elatior* dans le secteur de la Bassée francilienne, qui constitue le noyau de populations le plus occidental de l'espèce dans le Bassin parisien. L'état des populations a d'abord été précisé à l'aide d'une cartographie des populations et d'une évaluation de l'importance des populations dans ce secteur. La population globale est ainsi estimée à plusieurs milliers d'individus, répartie en 215 noyaux (Figure 43). Des analyses génétiques ont été réalisées afin de préciser la diversité interne aux populations et leurs affinités de parenté. Huit marqueurs microsatellites

ont été développés. Ces marqueurs ont été testés sur sept populations françaises de *Viola elatior* représentant une partie importante de l'aire de l'espèce (Champagne-Ardenne, vallée et marais de la Saône) et dix en Bassée francilienne. Les résultats obtenus montrent une tendance clonale nette y compris pour des populations importantes et une très faible variabilité des populations sur l'ensemble de l'aire de l'espèce étudiée. Seul un noyau de population montre une diversité génétique plus importante et correspond au secteur de la Bassée où les populations sont les plus importantes et où il reste une proportion de prairies plus importante qu'ailleurs et en bon état de conservation. En effet, un travail de cartographie et une évaluation des réservoirs de biodiversité pour les espèces des prairies alluviales de la Bassée ont également été réalisés à partir de l'analyse de la répartition d'espèces caractéristiques de ces prairies. 76 réservoirs de biodiversité potentielle sur la Bassée francilienne ont été identifiés dont seize se sont révélés d'un intérêt majeur. Parallèlement, une évaluation de la vulnérabilité de ces réservoirs a été entreprise. Ce travail a mis en évidence la forte précarité de la grande majorité des réservoirs et par conséquent des espèces qu'ils abritent.

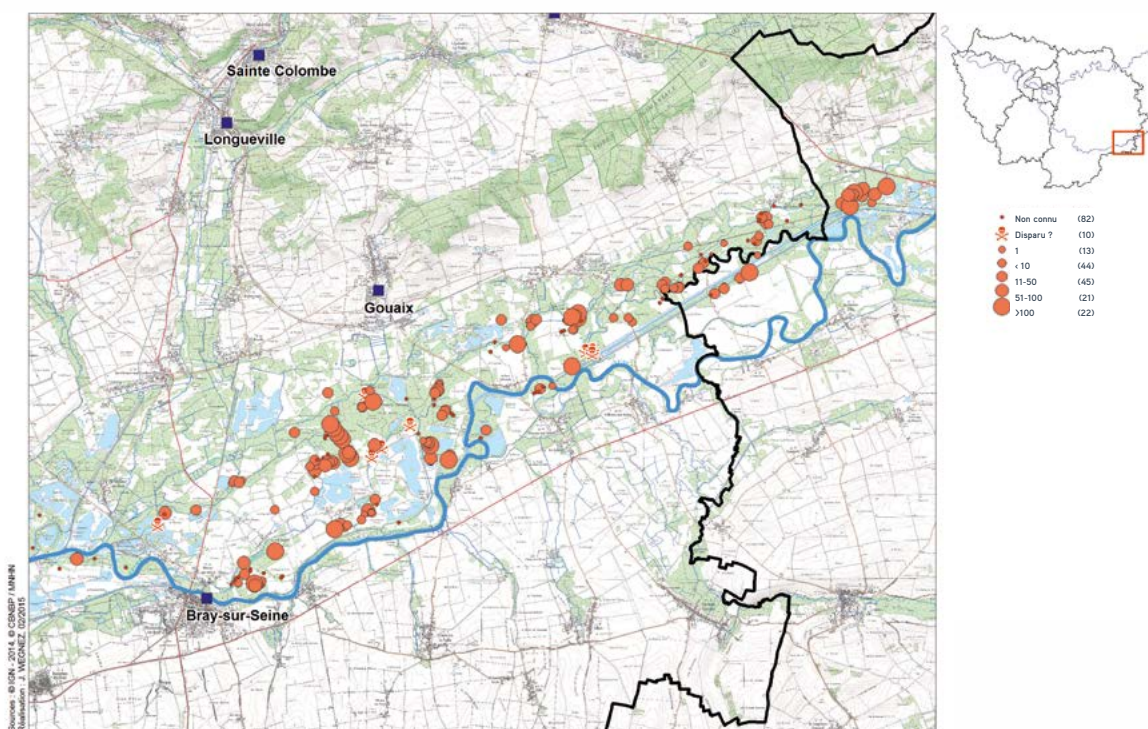


Figure 43. Cartographie des populations de *Viola elatior* à l'échelle de la Bassée (77), en taille d'effectifs.

Ces premiers résultats suggèrent que les événements fondateurs de populations de *Viola elatior* sont rares et que celles-ci se maintiennent essentiellement par voie végétative et grâce à la longévité des individus. La préservation des populations restantes est donc impérative. Les résultats suggèrent également l'importance de conserver des surfaces conséquentes de prairies en bon état de conservation car la fragmentation de l'habitat de *Viola elatior* par la disparition ou l'eutrophisation des prairies a un impact durable sur la variabilité génétique des populations. À partir de ces résultats, le CBNBP souhaite développer un programme plus ambitieux pour l'étude et le fonctionnement des populations sur une plus grande échelle géographique (territoire d'agrément du CBNBP ou au-delà, avec d'autres CBN).

L'ensemble du programme en Bassée se poursuit par l'animation d'une stratégie de conservation de l'espèce dans ce secteur fortement fragmenté et impacté par les activités d'extraction de granulats.

4.2.4.3. Autres programmes en cours de développement

En Île-de-France, d'autres programmes d'actions sont en cours de développement. Ils concernent *Orobanche purpurea* (Plan de conservation négocié dans le cadre de mesures compensatoires SNCF) et *Vitis vinifera subsp. sylvestris* en partenariat avec la Réserve naturelle de la Bassée.

En Champagne-Ardenne, un programme régional de sauvegarde d'*Arnica montana* est à l'étude. La variété *atlantica*, présente en région Centre devrait également faire l'objet d'un programme. La synergie entre ces deux programmes sera recherchée tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit de populations différentes.

4.3. Le programme Educaflore

Le programme Educaflore, en partenariat avec l'ADASMS (Association Dervoise d'Action Sociale et Médico-Sociale) située à Puellémontier (Haute-Marne) a réellement démarré en 2011 et a mobilisé plusieurs agents pour les formations dispensées aux travailleurs de l'ESAT et pour les récoltes *in situ* des espèces qui sont multipliées à des fins de re-végétalisation écologique (Figure 44). Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet du MEDDE et a pour objectif de créer des filières de production d'espèces indigènes dont l'origine des semences est en adéquation avec les zones de récoltes et les zones d'utilisation de ces semences. Ce programme est également coordonné avec le programme national « Flore locale » qui visait à créer un label pour ce type de semences. Au milieu de l'année 2015, le programme Educaflore s'est ainsi vu attribuer le label « VÉGÉTAL LOCAL », ce qui lui assure une reconnaissance à l'échelle nationale.

Grâce à ce projet, le Conservatoire s'investit donc également dans la préservation de la « nature ordinaire ».

Parallèlement à ce programme lié à la multiplication de semences d'espèces locales, le partenariat avec l'ADASMS a permis la mise en place d'un jardin conservatoire des espèces menacées de Champagne-Ardenne, géré par les travailleurs de l'ESAT avec l'encadrement scientifique et technique du Conservatoire botanique. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de trouver dans chaque région une structure relai pour les collections d'individus sur pieds.



Figure 44. Récolte, vérification de la qualité des lots et multiplication d'espèces locales à Puellémontier dans le cadre du programme Educaflore (© Ph. Bardin MNHN/CBNBP).

4.4. Représentation du CBNBP dans les instances de gouvernance de la Stratégie Mondiale pour la Conservation des Plantes (GSPC)

La Stratégie Mondiale de Conservation des Plantes est le principal agenda international intéressant les structures œuvrant pour la connaissance et la conservation des espèces végétales (Figure 45). C'est un agenda initié à la suite du sommet de Rio en 1992, mais effectivement mis en œuvre au tout début des années 2000 par la Convention sur la Diversité Biologique. Cette stratégie est animée par

le BGCI (Botanic Garden Conservation International) et est relayée en France par trois points focaux : le Muséum national d'Histoire naturelle, le Ministère de l'écologie et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. La Stratégie Européenne de Conservation des Plantes est également relayée en France par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, le CBN du Bassin parisien représentant officiellement la France dans les organes de gouvernance du réseau Planta Europa qui est l'animateur de cette stratégie européenne. Elles concernent la connaissance, la conservation, la recherche, la formation, la communication.

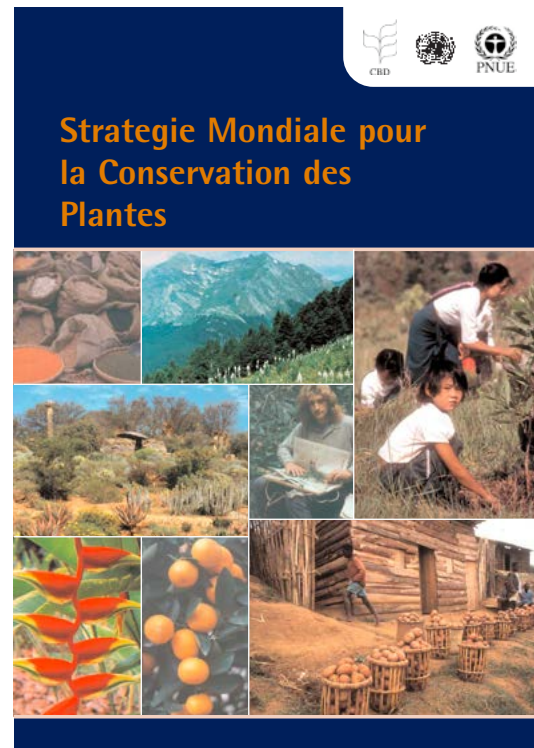
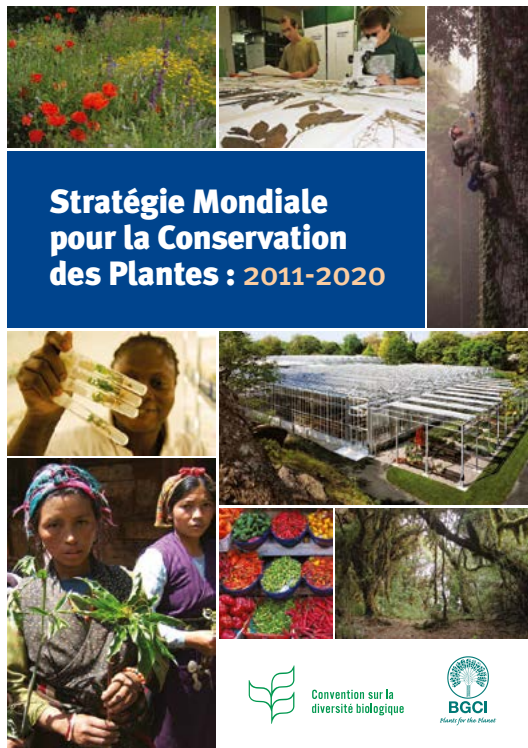


Figure 45. Exemple des objectifs de la SMCP.

Cette stratégie permet d'orienter la politique de conservation du Conservatoire botanique, notamment autour d'un projet commun à l'échelle mondiale. Aussi certains objectifs de la Stratégie ont-ils été déclinés pour le CBNBP, notamment l'objectif 8 sur la conservation *ex situ* qui fixe à l'horizon 2020 le placement de 75 % des espèces menacées en banques de semences.

Parallèlement, la présence du Conservatoire botanique dans les instances de gouvernance et

son investissement pour la France a permis une meilleure visibilité de la place et du rôle du réseau des Conservatoires botaniques nationaux dans la connaissance et la conservation de la flore française. Le partenariat autour de la récolte de matériel végétal sur *Cephalanthera rubra* en région Centre-Val de Loire par le Kew Green Botanic Gardens de Richmond est un exemple de retour d'expériences bénéfiques pour la mission de conservation (ici sur les itinéraires techniques de culture *in vitro*).

5. Concours scientifique et expertises auprès des pouvoirs publics

Cette mission des CBN est définie par l'article D416-1 du Code de l'Environnement : « 3° *La fourniture à l'État, à ses établissements publics, aux collectivités territoriales et à leurs groupements, dans leurs domaines respectifs de compétences, d'un concours technique et scientifique pouvant prendre la forme de missions d'expertise en matière de flore sauvage et d'habitats naturels et semi-naturels* ».

L'exercice de cette mission repose concrètement sur différentes modalités de financement selon la nature des missions, conformément à la note jointe à la circulaire ministérielle du 10 juillet 2008. Les missions « régaliennes » (priorité 1 de la note) dévolues au Conservatoire par son agrément, s'exercent dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectif contractée avec la DRIEE, coordinatrice de la convention pour le territoire d'agrément. Les autres niveaux de priorité (2 et 3) sont financés par convention avec les DREAL/DRIEE et/ou les collectivités locales, ou font l'objet de commandes spécifiques dans le secteur concurrentiel. Le Conservatoire est présent de manière significative au côté de l'ensemble des services de l'État et des régions du territoire d'agrément mais avec une relative hétérogénéité quant au volume financier et au contenu. Le partenariat avec les départements est moins développé si ce n'est en Grande Couronne (Ile-de-France), alors que le CBNBP n'intervient pratiquement pas à l'échelon local (intercommunalités, communes...).

5.1. Appui aux services de l'État

Le Conservatoire et la DRIEE se sont mis d'accord sur ce que recouvre la Convention pluriannuelle d'Objectif (CPO) et les financements associés à l'agrément :

- avis sur demandes de dérogation sur les espèces protégées ;
- porter à connaissance sur les PLU...

- participation aux comités consultatifs (RN, SRCE, SCAP...), et ceci pour l'ensemble du territoire d'agrément ;
- prise en charge par la CPO des temps de réunion au CSRPN pour les membres faisant partie du personnel du CBNBP.

Sur la période d'agrément, les moyens affectés à la CPO ont été constants mais les demandes ont plutôt subi une hausse consécutivement au Grenelle de l'Environnement notamment. Le Conservatoire a longtemps pu compenser cette diminution de financement relative en équilibrant avec les financements des collectivités mais ce n'est plus le cas en fin d'agrément. Il est désormais amené à réduire sa présence dans nombre d'instances consultatives et il s'ensuit une baisse de capacité d'appui auprès des services de l'État.

Des compléments de mission sont cependant négociés avec les DREAL/DRIEE afin d'apporter une expertise plus ciblée à la demande des services de l'État.

5.1.1. Avis sur demandes de dérogation à la protection des espèces végétales et autres consultations

42 avis ont été rendus sur les demandes de dérogation au titre des espèces protégées (Figure 46). Toutes les demandes reçues ont été honorées sur la période 2010-2014. À ces avis épistolaires s'ajoute chaque année sur l'ensemble du territoire d'agrément une centaine d'avis divers et consultations de la part des DREAL/DRIEE auquel le Conservatoire répond par écrit (mail ou courrier). Le CBNBP a par exemple accompagné la DREAL Centre-Val de Loire sur le dossier de Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique (LGV-SEA). En Champagne-Ardenne, une part importante de ces avis a été liée aux consultations

de la DREAL dans le cadre de l’instruction des PLU. Depuis 2014, la décentralisation de ces avis au niveau des Directions territoriales des départements s’est traduite par un tarissement de ces demandes. Une concertation avec la DREAL et les équipes des Directions territoriales sera à prévoir afin de restaurer cette prise en compte de la flore à ce niveau d’instruction particulièrement important.

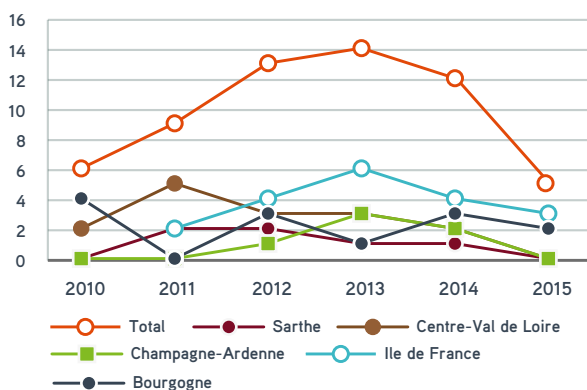


Figure 46. Nombre d’avis sur demandes de dérogation à la réglementation sur les espèces végétales protégées rendus au cours de la période d’agrément par année et par région.

5.1.2. Participation aux comités consultatifs

Le personnel du Conservatoire est représenté dans chacun des CSRPN des cinq régions couvertes en tout ou partie par le territoire d’agrément. Cette représentation « *intuiti personae* » est cependant prise en charge sur le temps de travail du CBNBP. Cette participation représente *a minima* une quinzaine de jours par an au total.

Le Conservatoire est également représenté par un membre du personnel dans les comités consultatifs de douze des dix-neuf réserves naturelles nationales présentes sur son territoire d’agrément (Tableau 15). Outre cette mission d’appui scientifique dans un cadre réglementaire, le Conservatoire est également présent sur de nombreux programmes nationaux (Trame Verte et Bleue, SCAP, Carnet-B, ZNIEFF, Natura 2000...) dans toutes les régions du territoire d’agrément mais avec des niveaux d’implication variables selon les financements et l’organisation locale.

Région	Intitulé de la Réserve	Représentation du CBNBP au comité de gestion
Île-de-France	La Bassée	Oui
	Coteaux de la Seine	Oui
	Saint-Quentin en Yvelines	Non
	Sites géologiques de l’Essonne	Oui
Champagne-Ardenne	Etang de la Horre	Non
	Forêt d’Orient	Non
	Pâtis d’Oger et de Mesnil-sur-Oger	Non
	Pointe de Givet	Non
	Vireux-Molain	Non
	Chalmessin	Non
Centre	Vallées de la Grand-Pierre et de Vitain	Oui
	Saint-Mesmin	Oui
	Chérine	Oui
	Chaumes du Vernillier	Oui
	Val de Loire (à cheval sur la Bourgogne)	Oui
Bourgogne	Truchère-Ratennelle	Oui
	Combe Lavaux	Oui
	Bois du parc	Oui
	Val de Loire	Oui

Tableau 15. Représentation du CBNBP dans les comités de gestion des réserves naturelles nationales du territoire d’agrément.

5.1.3. Stratégie de création d'aires protégées (SCAP)

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien a été sollicité lors de la mise en œuvre de cette politique issue du Grenelle de l'Environnement dans la phase initiale d'élaboration par le SPN, chargé de la définition méthodologique, notamment pour donner un avis sur la liste des espèces cibles. Par la suite les DREAL de chaque région ont sollicité le Conservatoire pour produire des couches d'information sur les espèces et les habitats cibles ainsi que sur l'identification de sites à protéger. L'ensemble de ces demandes a été honoré.

5.1.4. Trame Verte et Bleue/Schémas Régionaux de Cohérence Écologique

Également issue du Grenelle, cette politique a été suivie au niveau national dans le cadre du comité opérationnel Trame Verte et Bleue. Localement, le Conservatoire a participé aux commissions consultatives et à divers groupes de travail, lors de l'élaboration des schémas régionaux mais également à ceux mis en place par les départements ou à une échelle plus locale (voir 5.3). On pourra néanmoins regretter qu'en aval de la définition des SRCE, les CBN n'aient pas eu une mission de préfiguration et d'appui plus systématique auprès des régions et des services déconcentrés pour fournir un certain nombre d'éléments de base à la réflexion et à leur construction (phase diagnostic notamment). Il s'ensuit souvent des documents très généraux, peu inspirés par la connaissance naturaliste locale pourtant mobilisable et exploitable.

Le Conservatoire a néanmoins contribué à la validation des corridors proposés par les bureaux d'études en tant que membre du collège scientifique des comités régionaux sur l'ensemble de son territoire d'agrément et lors de sa participation aux groupes techniques restreints organisés en Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Ile-de-France.

En région Centre-Val de Loire, grâce à l'inscription d'une mission spécifique dans les conventions de partenariat, la participation du CBNBP a pu être mieux définie dès le départ et a permis une valorisation plus importante des données floristiques fournies (Figure 47).

Ainsi, le CBNBP a été impliqué comme opérateur technique et instance de validation dans plusieurs étapes de la mise en place du SRCE. Il a été associé dès la première séquence du SRCE en 2011 pour le diagnostic des enjeux régionaux, pour la détermination et la cartographie des types de sous-trames pour lesquelles un enjeu continuité écologique existe pour la région. En 2012 un travail a été produit sur la définition des réservoirs de biodiversité puis des premières continuités écologiques.

En 2013 cette réflexion s'est poursuivie pour aboutir à des propositions et des synthèses sur les continuités écologiques (séquence 3 du projet).

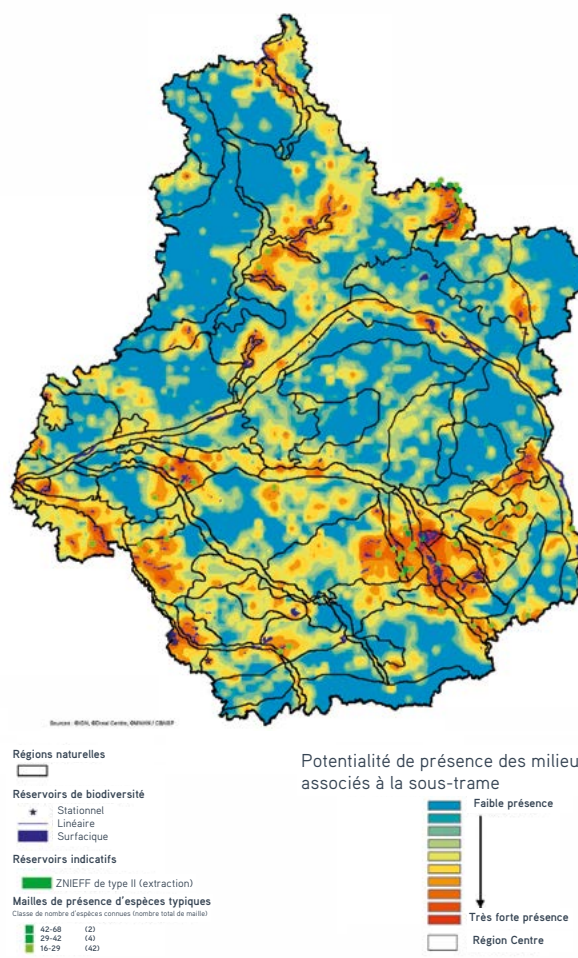


Figure 47a : vu d'ensemble. Distribution de la biodiversité végétale liée aux pelouses et lisières sèches calcicoles en région Centre pour l'élaboration du diagnostic d'état initial du SRCE.

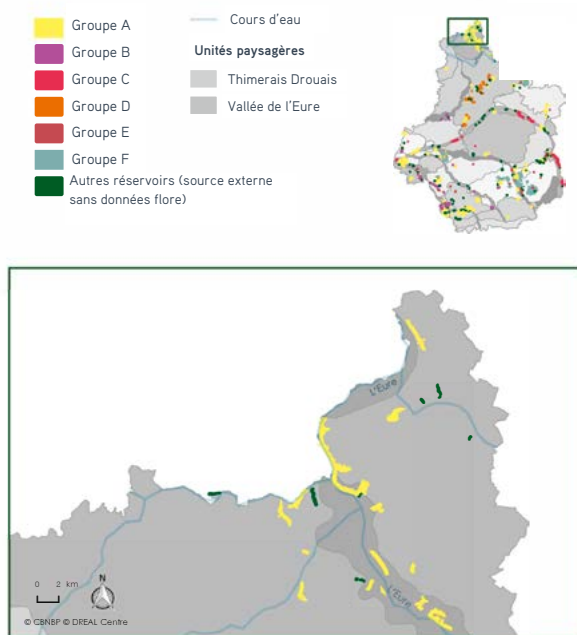


Figure 47b : zoom sur la vallée de l'Eure. Distribution de la biodiversité végétale liée aux pelouses et lisières sèches calcicoles en région Centre pour l'élaboration du diagnostic d'état initial du SRCE.

Au-delà de ces actions spécifiques aux SRCE, le CBNBP a mis en place un groupe de travail interne sur le sujet des Trames vertes et bleues afin d'harmoniser les pratiques et partager les méthodes. Ce groupe s'est réuni au moins une fois par an jusqu'en 2013 et comprend un représentant de chaque délégation régionale. Il a été coordonné et animé par la délégation Centre-Val de Loire. Le CBNBP a également maintenu le travail de veille scientifique et de recherche bibliographique relatif à la thématique TVB.

5.1.5. ZNIEFF

À partir de 2002, la DREAL **Centre-Val de Loire** a confié de manière pluri-annuelle au Conservatoire l'actualisation des ZNIEFF de 2ème génération de la région Centre-Val de Loire pour le volet « flore et habitats ». Ce travail a été assuré de 2002 à 2008. Afin de maintenir à jour et faire vivre cet outil de connaissance, la DREAL a décidé du passage à un inventaire permanent dès l'année 2009. Le Conservatoire botanique a été désigné comme secrétariat des ZNIEFF pour en assurer la coordination. Cela implique la mise à jour des ZNIEFF (actualisations des données, propositions de

nouvelles zones, correctifs de contours...) ainsi que le suivi de leur validation au niveau régional (CSRPN) et national (MNHN/Service du Patrimoine Naturel). Il a été décidé en 2010 de compléter l'inventaire permanent par un programme de cartographie des habitats et des espèces patrimoniales des ZNIEFF de la région Centre-Val de Loire. Le CBNBP, désigné comme opérateur, a défini la méthode de cartographie, testé cette dernière en 2011 et assure désormais des campagnes annuelles de cartographie des ZNIEFF de type I depuis 2012. L'ensemble de la mission représente dans cette seule région environ 1 ETP/an.

En **Île-de-France**, l'intervention du Conservatoire se fait également assez en amont avec notamment :

- une mission de révision des listes d'espèces végétales et d'habitats déterminants ;
- la publication d'un guide des habitats remarquables dans l'idée de redéfinir par la suite une liste d'habitats déterminants sur une base phytosociologique ;
- l'évaluation de la connaissance floristique des ZNIEFF pour compléter le fichier national et en vue de déterminer les priorités de mise à jour.

En **Bourgogne**, à partir de 2011, une campagne de typologie des végétations des ZNIEFF a été entreprise, cette mission étant organisée par régions naturelles. À ce jour 17 régions ont été réalisées (Auxois, Champagne humide, Charollais cristallin, Charollais, Charollais houiller, Sologne bourbonnaise, Bas-Morvan Sud, Nord et Est, Terre-Plaine, Pays d'Arnay, Bassin d'Autun, Massif d'Uchon-Montjeux, Plateau d'Antully et Couchois, Plateau avallonnais, Plateau du Vézélien et du Beuvron). Ce programme est toujours en cours. Le CBN a également fortement contribué à la mise à jour des ZNIEFF via son implication dans le CSRPN de Bourgogne (méthode, zonages, apport de données).

En **Champagne-Ardenne**, l'actualisation des ZNIEFF n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour malgré des propositions faites en ce sens pour le lancement de la

mise à jour en continu et malgré l'obsolescence des ZNIEFF dans cette région très touchée par la mutation du paysage ces dernières décennies.

Enfin dans le département de la Sarthe, la DREAL a confié une mission de mise à jour des données ZNIEFF sur la base des extractions de données contenues dans le système d'information.

5 777 données intégreront la base de données ZNIEFF. 3 723 de ces données sont des confirmations d'observations déjà réalisées tandis que 2 054 données concernent des observations inédites de taxons dans les zonages ZNIEFF. La validation des données a permis de détecter trois soucis dans la délimitation cartographique des périmètres ZNIEFF. Des modifications ont en conséquence été soumises pour validation au CSRPN afin de modifier le périmètre de ces ZNIEFF.

5.1.6. NATURA 2000

Le Conservatoire a conforté et développé son implication régionale sur cette politique importante tout au long de la période d'agrément. Il est désormais présent dans chacune des régions du territoire aux côtés des services de l'État et, très souvent, en accompagnement des opérateurs de Docob. Cette mission représente 1 ETP en Bourgogne depuis 2011, un peu plus en région Centre-Val de Loire, et 0,5 ETP environ en Ile-de-France depuis 2011.

En **Champagne-Ardenne**, depuis 2010, une dizaine de jours par an est financée pour cette mission qui consiste surtout à harmoniser, compléter et mettre à jour les tables SIG des sites Natura 2000, afin de permettre à la DREAL la réalisation d'une cartographie générale de ces sites. Une évaluation de la qualité des cartes (fiabilité, complétude) a également été réalisée sous forme de tableur. Les tables SIG ont été complétées pour 34 champs (colonnes) de base (certains champs étant démultipliés en fonction du nombre d'habitats présents au sein d'un objet cartographié) et 6 935 lignes de données. Une expertise sitologique dans le cadre de l'extension de l'AOC Champagne (site FR2100251 « Pelouse et

forêts du Barséquanais ») a aussi été réalisée. Enfin, le CBNBP a participé à la définition des cahiers des charges pour l'évaluation de l'état de conservation de la flore et des habitats à l'échelle des sites, mission coordonnée par le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne (Bécu et Hendoux, 2015).

Dans le département de la **Sarthe**, la mission Natura 2000 a été plus ponctuelle (2013). Le CBNBP a :

- complété la base de données régionale N2000 sur les habitats présents dans cinq sites sarthois et redigitalisé les cartes d'habitats d'intérêt communautaire pour les sites dont la version informatique de la carte n'était plus disponible ;
- apporté son expertise dans la mise en place d'un suivi de restauration de pelouses calcicoles et confirmé la présence d'un des habitats de la directive sur un des sites N2000 ;
- réalisé deux expertises sur le site FR5200645 - Vallée du Rutin, coteau de Chaumiton, étang de Saosnes et forêt de Perseigne ;
- confirmé par la réalisation de relevés phytosociologiques l'existence de l'habitat 9 190 (vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses) dans le site FR5200650 - Forêt de Sillé.

En région **Centre-Val de Loire**, le Conservatoire botanique intervient à des niveaux très variés. Il communique ainsi depuis sa création les informations sur la flore et les habitats sur simple sollicitation aux différents opérateurs dans la phase de constitution des documents d'objectifs. Un guide des habitats d'intérêt européen du site Natura 2000 Sologne et un guide régional des habitats d'intérêt communautaire ont été rédigés ou réédités en partenariat avec la DREAL Centre-Val de Loire. Une grande part de la mission consiste en la cartographie du Site Sologne initiée en 2006 et qui, fin 2014, faisait l'objet de **82 150** hectares cartographiés (30 % de la surface du site) et de **98 rapports d'expertise** détaillés. La cartographie et ses restitutions se déroulent en lien avec l'animation et le travail de prospection pour la mise en place de charte et de contrat par le Centre

Régional de la Propriété Forestière. Enfin, cette mission est complétée par différentes actions :

- une mission de diagnostic écologique et de cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen du Domaine national de Chambord (4 694 hectares) ;
- une mission d'appui aux animateurs des sites Natura 2000 (cartographies complexes, aide à la détermination d'habitats, évaluation de l'état de conservation, conseils de gestion...),
- le suivi de végétation suite à la mise en place de contrats de gestion (site de la vallée de la Cisse en amont de Saint Lubin (N° FR2400562), incluant la Réserve naturelle nationale de Grand-Pierre et Vitain).

En **Bourgogne**, les missions relatives à Natura 2000 ont concerné dans un premier temps la typologie de sites (notamment les grands sites du Bassin de la Grosne, du Morvan, de la forêt de Cîteaux, du Clunisois) et des diagnostics dans le cadre de la révision de périmètres ou de compléments aux Docobs. À partir de 2011, la mission s'est étendue pour inclure également l'accompagnement scientifique des opérateurs de Docob, l'accompagnement de l'État, la validation des cartes et tables SIG et le suivi de l'avancement des opérations.

En **Île-de-France**, le Conservatoire est intervenu très tôt en appui à maîtrise d'ouvrage de l'État sur :

- le diagnostic complémentaire de sites ;
- des contre-expertises dans le cadre de projets de carrières notamment (en Bassée) ;
- des cartographies de sites ou des compléments typologiques (« coteaux et boucles de la Seine », « L'Yerres, de sa source à Chaumes-en-Brie ») ;
- la mise en place d'une méthodologie sur la cartographie des habitats aquatiques de cours d'eau dans les sites Natura 2000 (Yerres, Loing, Epte, Petit Morin...) ;
- la synthèse sur les landes d'Île-de-France dans le réseau Natura 2000 ;
- un bilan francilien sur l'habitat 3140.

L'accompagnement aux opérateurs de Docob fait également partie de la mission d'appui (sites de la Bassée (Biotope), site des coteaux de Seine (PNR du Vexin), vallée de l'Epte, Fontainebleau, parcs de la Seine-Saint-Denis avec le Conseil départemental où le CBNBP réalise également des suivis de végétation...).

À partir de 2013, la mission d'accompagnement a été renforcée notamment afin de veiller à la cohérence et à la fiabilité des documents produits en particulier pour les cartes de végétation et les tables SIG.

Sur l'ensemble des régions du territoire d'agrément, le CBNBP est convié à de nombreux comités de pilotage. La participation du CBNBP à ces réunions est cependant variable en fonction du dimensionnement financier de la mission et de la pertinence de la présence du CBNBP.

Le CBNBP est également intervenu plus globalement sur :

- les espèces végétales concernées par la Directive Habitat (*Luronium natans* (Figure 48) avec coordination du Plan National, *Spiranthes aestivalis*, *Liparis loeselii* avec déclinaison du Plan National, *Cypripedium calceolus*, *Sisymbrium supinum*...) dans le cadre de différents programmes ;
- le rapportage européen coordonné par la FCBN et le SPN sur les espèces et habitats (participations aux réunions de coordination du programme, collecte des informations sur les habitats ou espèces à traiter (autres CBN, experts...), rédaction de 28 fiches « habitats » et 5 fiches « espèces », relecture de fiches rédigées par d'autres participants au programme) ;
- la définition de l'état de conservation des habitats en Bourgogne et en Champagne-Ardenne.



Figure 48. Le Flûteau nageant (*Luronium natans*), plante inscrite à la Directive Habitats et faisant l'objet d'un Plan National d'Actions (© S. Filoche MNHN/CBNBP).

5.1.7. Espèces exotiques envahissantes (EEE)

Le Conservatoire est identifié comme structure ressource pour la collecte, la centralisation et la diffusion des données sur les plantes invasives dans la plupart des régions (Tableau 16). Il prend ainsi en charge le rôle d'opérateur technique pour la gestion des données concernant la flore. En régions Centre-Val de Loire et Champagne-Ardenne, cette mission est concrétisée par des conventions financières (respectivement l'équivalent d'1 ETP en région Centre et 5 K€/an en Champagne-Ardenne) :

- en région Centre-Val de Loire, depuis 2005, le Conseil régional du Centre-Val de Loire, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la DREAL Centre-Val de Loire soutiennent le Groupe de travail « plantes invasives » dans la réalisation de ses missions de connaissance, d'appui à la gestion et de communication (Figure 49) ;
- en Champagne-Ardenne, cette mission a démarré en 2011.



Figure 49. Page de garde du rapport sur la répartition des plantes invasives en région Centre- Val de Loire.

Dans ces deux régions, le Conservatoire est identifié comme tête de réseau et animateur/coordonateur de la mission par les DREAL. Le CBNBP met à jour annuellement les données collectées sur ces espèces, organise et met à disposition la documentation disponible. Le CBNBP produit également des documents d'information et de sensibilisation (deux plaquettes réalisées en Champagne-Ardenne dont l'une a été distribuée à l'ensemble des communes de la région, plus un rapport de synthèse ; un rapport de

synthèse et deux plaquettes d'information produites en région Centre-Val de Loire). Des formations sur le sujet des plantes invasives ont également été dispensées dans ces deux régions, prises en charge par les conventions ou financées en toute ou partie par d'autres organismes (notamment les Agences de l'Eau). Le CBNBP a également participé aux travaux de la FCBN (groupe de travail, fourniture de données concernant l'Ambroisie...).

	Liste régionale	Recueil stations	Outils de comm.	Formations	Animation comité de suivi	Alertes ciblées	Bd biblio	Diffusion rapport de synthèse
Bourgogne	oui	oui	non	non	non	oui	non	non
Champagne-Ardenne	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui
Centre	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Ile-de-France	oui	oui	non	non	non	non	non	non
Sarthe	oui	oui	non	non	non	non	non	non

Tableau 16. Contenu des missions EEE selon les régions.

5.2. Appui aux établissements publics de l'État

5.2.1. Appui aux services du Muséum

La position du Conservatoire au sein du Muséum l'amène tout naturellement à participer à différentes missions de l'établissement et à apporter son concours à celui-ci. Outre sa contribution directe au bilan d'activités de l'établissement (valorisé brièvement dans le rapport annuel), le Conservatoire apporte son concours scientifique et technique à différentes occasions :

- fête de la Nature et manifestations publiques ;
- fourniture de données et participation à des travaux de recherche, en particulier avec le CESCO (laboratoire du département Écologie et Gestion de la Biodiversité auquel est également rattaché le Conservatoire) ;
- prise en charge d'un module d'enseignement de M2 et intervention à l'occasion dans d'autres cursus.

En outre, la proximité géographique et de statut a également permis des échanges réguliers avec les

directions et les personnels du SPN. Le Conservatoire est d'ailleurs représenté par son directeur au conseil scientifique du SPN (environ 4 demi-journées par an). Le CBNBP a également été le premier Conservatoire à fournir l'intégralité des données floristiques contenues dans sa base Flora au SPN dans le cadre du SINP.

Une collaboration a également été développée avec la Direction des Jardins Botaniques et Zoologiques (DJBZ). Cette collaboration a pour objet de mieux coordonner les missions de collecte de semences des deux services, qui sont complémentaires (l'un à des fins de culture en jardin botanique, l'autre de conservation), de permettre au Conservatoire de disposer de plus de surfaces de culture, mieux adaptées que celles qu'il avait jusque-là à sa disposition. Le CBNBP peut également faire appel au personnel du DJBZ pour l'entretien et la multiplication des cultures dont il a besoin afin de pallier l'absence de personnel dédié à cette mission. Cette disposition fait l'objet d'un défraiement de la part du CBNBP, calculé au forfait. En 2011, le CBNBP

a mis à disposition pour le département des Jardins Botaniques et Zoologiques du Muséum des lots de taxons menacés pour la réalisation de milieux humides dans l'enceinte du Jardin Écologique : *Drosera intermedia*, *Gymnocarpium dryopteris*, *Luronium natans*, *Osmunda regalis*, *Paeonia mascula* ssp. *mascula*, *Rhynchospora alba*, *Rhynchospora fusca*, *Spiranthes aestivalis*, *Trichophorum cespitosum* ssp. *Germanicum* et *Wahlenbergia hederacea*.

Malgré ces collaborations diverses avec le Muséum, nous estimons que les échanges et les partenariats pourraient être plus fournis et développés, en particulier dans le domaine de la communication, où le CBNBP a pratiquement été absent.

5.2.2. GIP Parc National Forêts de Champagne et Bourgogne

Une convention de partenariat incluant des échanges de données a été signée entre les différents partenaires. La base Habitats du Conservatoire a été proposée pour déploiement au GIP. Le CBNBP a fourni des extractions de données sur mesure à plusieurs reprises. Une expertise bryologique a été menée à la demande du GIP. Le Conservatoire est également représenté par le responsable de la délégation Bourgogne au comité scientifique du parc et à la Commission « Nature et Paysages ».

5.2.3. Autres interventions

- ONF : la collaboration avec l'Office National des Forêts a été régulière et diversifiée tant au niveau des directions territoriales que de la direction générale : échange respectif des bases de données, suivi et information sur les stations d'espèces menacées, réponse commune à des appels d'offres, réalisation d'expertises (Étang Narlin en Bourgogne, forêts de Rambouillet et Fontainebleau...). Il participe en outre aux comités de gestion des réserves biologiques de l'ONF en Bourgogne, Champagne-Ardenne et Île-de-France.
- ONCFS : convention d'échange de données, accompagnement d'agents sur le terrain en particulier en Champagne-Ardenne pour constat de destruction d'espèces protégées (Bois de Vamprin à Bourdenay, Garenne d'Ecueil, Aéroport de Vatry). Certains agents de l'ONCFS participent également aux réseaux d'observateurs (Centre-Val de Loire, Champagne-Ardenne) ;
- ONEMA : échanges de données (convention) et informations sur les plantes invasives, formation d'agents au diagnostic de zones humides et aux invasives ;
- Agences de l'Eau (AESN, AELB, AERMC) : participation au groupe de travail sur la boîte à outil « Zones humides » mise en place par l'AESN, typologie et cartographie de zones humides, diagnostics de sites dans le cadre de projets d'acquisition (Forêt d'Orient), formation à la reconnaissance des invasives, au diagnostic de zones humides.

5.3. Appui aux collectivités locales

5.3.1. Le partenariat avec les régions

Le Conservatoire a contractualisé des conventions avec l'ensemble des régions du territoire d'agrément. Pluriannuelles dans la première partie de la période d'agrément, ces conventions ont par la suite évolué en conventions annuelles du fait des choix propres aux régions mais également dans la perspective du changement de statut du CBNBP qui était prévu. En région Pays-de-la-Loire, le CBNBP intervenait sous couvert du CBN de Brest, chef de file de la convention, jusqu'en 2012. À partir de 2015, le CBN de Brest ayant repris l'agrément pour le département de la Sarthe, le CBNBP a cessé cette contractualisation. Ces conventions sont souvent adossées à d'autres financements du fait des exigences de co-financement de la plupart des régions (souvent de l'ordre de 50 %) : la convention pluriannuelle avec la DRIEE, les conventions complémentaires avec les DREAL et d'autres programmes (départements, Agences de l'Eau...) ainsi que l'autofinancement du MNHN correspondant à la valorisation des temps de personnel titulaire affectés à ces travaux sont employés à cette fin.

Dans l'ensemble des régions, les conventions comprennent :

- des missions fondamentales de connaissance de la flore et/ou des végétations (inventaires, typologie des végétations...);
- des missions de conservation orientées sur les espèces patrimoniales ;
- un appui scientifique sur les compétences régionales, en particulier pour le réseau des réserves naturelles régionales auquel le CBNBP est étroitement associé (comités consultatifs, prospectives et réflexion sur les orientations de la politique RNR) ;
- les documents de planification (SRCE...).

Le partenariat soutenu avec les régions s'est notamment traduit par l'identification du CBNBP comme pôle de compétence sur la flore et la végétation, avec notamment des implications sur la mise en place et la coordination des SINP ainsi que sur l'alimentation des observatoires régionaux de la biodiversité créés (ORB en région Centre-Val de Loire, Observatoire de la flore de Bourgogne, propositions

pour le futur observatoire en Champagne-Ardenne, en cours de réflexion, Natureparif en Île-de-France et Géopal en Pays-de-la-Loire).

5.3.2. Le partenariat avec les départements

Le partenariat entre le CBNBP et les départements est plus hétérogène qu'avec les régions. Il dépend en particulier de la mise en œuvre de la TDENS et des politiques ENS associées dans ces territoires, mais également des orientations prises par les assemblées départementales pour ces schémas et du relationnel existant avec d'autres organismes, en particulier les Conservatoires d'espaces naturels. Le CBNBP a conventionné de manière annuelle ou pluriannuelle pendant la période d'agrément révolue avec 10 des 23 départements du territoire d'agrément auquel s'ajoute le département de la Marne qui a commandé des prestations de marché. Le détail des modalités et des objectifs généraux est détaillé dans le tableau 17. On remarquera la récurrence de l'appui aux compétences spécifiques des départements : la gestion des routes et les ENS.

Départements	Modalités d'intervention	Taux de TDENS*
08 - Ardennes	Sans objet	2
10 - Aube	Sans objet	0
18 - Cher	Sans objet	0,8
21 - Côte d'Or	Convention pluriannuelle (2009-2011) : suivis bords de route Convention annuelle (2013 à 2015) : inventaires flore et végétation, appui ENS (définition des enjeux)	1
28 - Eure-et-Loir	Sans objet	2
36 - Indre	Sans objet	1
37 - Indre-et-Loire	Sans objet	0,75
41 - Loir-et-Cher	Sans objet	0,6
45 - Loiret	Convention triennale (2011-2013 / 2014-2016) : inventaire flore, appui ENS et suivis bords de route	0,9
51 - Marne	Partenariat informel sur les invasives dans le cadre du réseau de veille (2013) Prestation de suivis bords de route (2010 ; 2011-2015)	1,2
52 - Haute-Marne	Sans objet (réponse à sollicitation d'un BE chargé de la préfiguration ENS en 2014)	0
58 - Nièvre	Convention (jusqu'en 2012). Inventaire flore et végétation, appui ENS	1
71 - Saône-et-Loire	Sans objet	1
72 - Sarthe	Prestations d'accompagnement sur bords de route (2013 et 2014) Accompagnement à l'élaboration du schéma départemental des ENS	0,7
75 - Paris	Sans objet	0
77 - Seine-et-Marne	Convention annuelle (2010 à 2015) ; prestation pour la rédaction de l'Atlas (2013). Inventaire flore et végétation, indicateurs biodiversité, appui ENS et TVB, publication, éducation à l'environnement	2
78 - Yvelines	Prestation de marché concernant l'étude de mesures compensatoires 2014-2016	1
89 - Yonne	Participation à l'élaboration du schéma ENS en cours	1
91 - Essonne	Convention quinquennale (2010-2014) : inventaire flore, appui ENS et TVB, conservation, publication, éducation à l'environnement	2
92 - Hauts-de-Seine	Sans objet	2
93 - Seine-Saint-Denis	Convention annuelle (2010 à 2015) : inventaire flore et végétations, appui ENS, animation observatoire, éducation environnement, publication	2
94 - Val-de-Marne	Convention en cours d'élaboration	2
95 - Val-d'Oise	Convention annuelle : appui ENS et TVB, publication	1

Tableau 17. Modalités de partenariats entre les départements du territoire d'agrément et le CBNBP de 2010 à 2015 (en vert, départements partenaires).

*source : ww.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/tdensemploi2011-ii.pdf

5.3.3. Le partenariat avec les autres collectivités locales

Parcs naturels régionaux

Le partenariat avec les autres collectivités locales (syndicats mixtes pour l'essentiel) est plus naturellement tourné vers les territoires ruraux et notamment les Parcs naturels régionaux. Le territoire du CBNBP est concerné dix Parcs naturels régionaux : Ardennes, Forêt d'Orient, Montagne de Reims, Gâtinais français, Perche, Normandie-Maine, Vexin français, Oise-Pays-de-France, Haute vallée de Chevreuse et Morvan. Des conventions d'échange et des relations de partenariat ont été établies avec l'ensemble des PNR du territoire. Au cours de la dernière période d'agrément, deux nouvelles conventions ont été signées avec les PNR des Ardennes et de la Montagne de Reims. Le partenariat avec les PNR est plus intense avec celui du Morvan qui héberge la délégation bourguignonne (échanges de services dans le cadre de la convention d'occupation des locaux du PNR Morvan, évalué à 12 000 € par an, réalisation d'expertises et échanges quotidiens). Par ailleurs, le CBNBP a fourni une synthèse sur l'intérêt floristique du périmètre d'étude du projet de PNR du Bocage Gâtinais. Une extraction de données a également été réalisée pour le PNR Normandie-Maine en vue de la mise en œuvre de son plan de développement de massif. Pour le PNR du Perche, le CBNBP a réalisé le catalogue de la flore du Parc et une liste des espèces rares et menacées de son territoire. Enfin, le CBNBP a également participé en tant que membre du Jury au « Concours des prairies fleuries » organisé par les PNR de la Forêt d'Orient et du Morvan de 2010 à 2014.

Natureparif

Le CBNBP a conclu le 14 mai 2013 une convention de partenariat avec Natureparif, Agence chargée de l'observation et de la diffusion des informations sur la nature et la biodiversité en Île-de-France depuis 2008. Natureparif a mis en place l'observatoire de la biodiversité d'Île-de-France auquel le CBNBP participe. Afin de coordonner la diffusion des données naturalistes, le CBNBP et Natureparif se

sont mis d'accord pour homogénéiser le traitement et la diffusion de l'information dans le cadre du SINP. Le CBNBP est chargé de recueillir, valider et diffuser les données sur la flore, Natureparif coordonne les données naturalistes sur la faune. L'outil de saisie en ligne de données naturalistes, développé par Natureparif, peut également recueillir des informations floristiques, qui sont alors transmises pour intégration à Flora, puis, après validation, mises au format SINP pour diffusion. Depuis 2013, à l'initiative de Gérard Arnal, le CBNBP et Natureparif, avec la collaboration d'autres enseignants en botanique, dispensent une formation gratuite de perfectionnement à la botanique destinée au public francilien : associations, étudiants, professionnels des organismes publics ou privés. Cette formation se déroule sur deux périodes d'une semaine chacune et est centrée sur le terrain avec en plus des travaux de détermination le soir. La Liste rouge de la flore vasculaire d'Île-de-France, première Liste rouge sur la flore régionale métropolitaine à avoir été validée par l'UICN, a été publiée en décembre 2011 grâce au concours de Natureparif. Depuis 2011, le CBNBP participe aux inventaires naturalistes « éclairs » (encadrement de l'inventaire flore), organisés sur une journée en faisant appel au bénévolat, inventaires dont le but est d'observer sur une journée et une commune choisie le maximum d'espèces tout taxons confondus.

L'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France

Le CBNBP est régulièrement intervenu dans l'expertise de sites dont l'AEV a la gestion et lui a régulièrement fourni de l'information. Ce partenariat, qui passait par des conventions, est maintenant soumis à appels d'offre et donc moins régulier.

Autres collectivités

Le CBNBP a également fourni des données ou des informations à d'autres collectivités, parmi lesquelles nous citerons des syndicats mixtes (Syndicat Intercommunal pour la Réalisation des Travaux d'Aménagement de la Vallée de l'Armançon, Syndicat d'Étude et de Programmation de la Région Urbaine de Reims, Communauté de communes du Pays

de Châlons-en-Champagne, l'EPTB Saône-Doubs, Syndicat de rivière de la vallée de l'Orge aval...). Dans certains cas, suite à des programmes d'études, le CBNBP a également participé à des réunions relatives à la conservation du patrimoine naturel afin d'émettre un avis sur les projets (SIRTA, CC du Pays de Châlons...). Ces partenariats restent toutefois limités dans le temps et généralement peu ou pas financés, ce qui limite la capacité d'intervention du CBNBP à leurs côtés.

5.4. Appui aux gestionnaires de milieux naturels

Le CBNBP a apporté son expertise et son appui à de nombreux organismes au cours de la période d'agrément. Parmi les plus réguliers, citons les Conservatoires d'espaces naturels des quatre régions qui en sont pourvues, les directions territoriales de

l'Office National des Forêts, l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France, les Conseils généraux ayant mis en place une politique ENS (le CBNBP a conventionné ou été mandaté dans le cadre d'appels d'offre avec 10 départements sur les 23 du territoire d'agrément), des entreprises privées (carriers, gestionnaires d'infrastructures linéaires...), les Parcs naturels régionaux ayant une régie de gestion d'espaces naturels, ainsi que la LPO Champagne-Ardenne en 2014.

L'appui aux gestionnaires de milieux naturels s'est traduit d'une part par une présence régulière dans de nombreux comités consultatifs de gestion d'espaces naturels protégés. Le CBNBP participe ainsi aux comités relatifs à des réserves biologiques domaniales, des réserves naturelles régionales et des espaces naturels sensibles. Le détail des représentations est donné dans le Tableau 18.

	RNR	ENS	RBD/RBI
Bourgogne	Val Suzon, Tourbières du Morvan	Côte d'Or, Nièvre	Commission des RBD/RBI de Champagne-Bourgogne
Centre-Val de Loire	Marais de Taligny	Loiret	
Champagne-Ardenne	Toutes		Commission des RBD/RBI de Champagne-Bourgogne
Ile-de-France	Toutes (15)	Essonne, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val d'Oise	4 commissions (forêt du Val d'Oise, Rambouillet, Fontainebleau, forêt de Notre-Dame)
Sarthe	Toutes (participation effective limitée du fait de l'absence de financement dédié à la mission)		

Tableau 18. Liste des sites pour lesquels le CBNBP est représenté dans les comités de gestion.

En outre, le Conservatoire est représenté au conseil scientifique du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, du Centre-Val de Loire et du Loir-et-Cher et à celui de Champagne-Ardenne.

L'appui aux gestionnaires de milieux naturels est également formalisé par des travaux d'expertise. Près d'une centaine d'expertises ayant donné lieu à un rapport a ainsi été réalisée au cours de la période d'agrément 2010-2014 (à noter que les interventions sur les ENS sont comptabilisées pour un département mais concernent généralement plusieurs sites), soit

une vingtaine par an. Ce chiffre est à peu près stable sur la durée de l'agrément mais avec des fluctuations annuelles en fonction des commandes (Figure 50). Ces expertises portent sur des thématiques variées : méthodes d'évaluation, de suivi, synthèses sur des espèces ou des végétations, contre-expertises... Elles permettent non seulement de collecter des données sur la flore et la végétation de sites à forte valeur patrimoniale mais également de tester de nouvelles méthodes d'inventaire, de suivi ou d'évaluation.

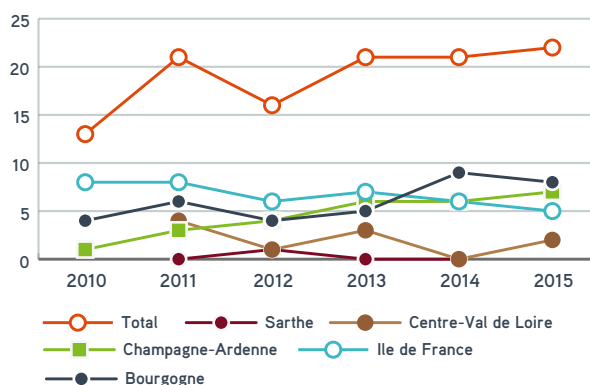


Figure 50. Nombre d'expertises réalisées pour le compte de gestionnaires de milieux naturels par région au cours de la période 2010-2014

Dans le cadre de la mise en place du Tableau de bord de Conservation, la collaboration avec les gestionnaires d'espaces naturels est appelée à se renforcer.

Enfin, le Conservatoire apporte également son expertise à des entreprises privées possédant un patrimoine foncier. Ainsi, le CBNBP et Veolia propreté ont posé les bases d'un programme de multiplication des ressources génétiques franciliennes pour des usages de type réhabilitation de milieux naturels dégradés, de végétalisation de sites post-industriels ou d'infrastructures linéaires. Il prévoit l'expérimentation sur le site de stockage de déchets de Claye-Souilly (77) de la multiplication d'espèces végétales destinées à un usage de végétalisation des casiers de stockage de sites d'enfouissement de déchets, mais également d'autres types d'opérations, à partir de ressources génétiques indigènes et locales prélevées dans le milieu naturel. L'expertise des casiers réaménagés du site a permis de dresser la liste des espèces qui s'implantent spontanément sur les casiers réaménagés. 60 espèces à multiplier ont été retenues en fonction du contexte du site, de sources bibliographiques et de retours d'expérience (ex : programme Educaflore). Les graines de ces espèces ont été récoltées dans le milieu naturel (proche du site) en suivant un protocole précis. Elles ont ensuite été triées et conservées au CBNBP. En vue du semis des graines récoltées, une parcelle a été aménagée sur le site de Claye-Souilly à partir

d'un itinéraire technique fourni à Veolia. Des semis d'automne et de printemps ont été réalisés entre 2013 et 2016, et le suivi des parcelles est prévu jusqu'à l'été 2016 pour évaluer l'expérimentation.

5.5. Relations avec la recherche

Audébutdel'agrémentprécédent,lacontractualisation avec le CNRS (UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité) n'a pas été reconduite, en raison de la faiblesse des effectifs de chercheurs réellement intégrés au sein du CBNBP. Toutefois, la collaboration avec les organismes de recherche et la contribution du CBNBP à des programmes de recherche s'est poursuivie.

Le CBNBP a ainsi développé des collaborations qu'il a initiées ou co-initiées. En particulier, un programme d'étude des populations de *Viola elatior* sur la Bassée, incluant des travaux de génétique, a été développé depuis 2013 dans le cadre des « contrats biodiversité » (convention tripartite entre la région, GRT-Gaz et le CBNBP). Les travaux de génétique ont été confiés au laboratoire de l'UMR 7204 – CESCO. Le CBNBP collabore également avec cette UMR depuis plusieurs années dans le cadre d'un programme commun avec le département de Seine-et-Marne (travaux sur les indicateurs de biodiversité et les réseaux écologiques). Une collaboration a également eu lieu sur la zone atelier Loire avec l'Université de Tours (UMR CITERES).

Le CBNBP a répondu aux sollicitations de chercheurs pour fournir des données (projet Distriflor du programme BGF de l'Irstea coordonné par Frédéric Archaud) ou du matériel d'étude (*Gentiana pneumonanthe* et *Arnica montana* pour l'Université de Meise...). Un projet a en outre été initié avec le Laboratoire GEPV de Lille sur la modélisation des effets du changement global sur la flore à l'échelle supra-régionale (partenariat GEPV, CBN Bailleul et CBNBP). Ce projet devrait également permettre au CBNBP de compléter la base de données d'un référentiel sur les traits d'histoire de vie des plantes afin de pouvoir développer d'autres indicateurs

environnementaux. Le CBNBP participe également à un comité de thèse sur les habitats naturels (« Intérêts et limites d'une cartographie nationale des habitats : une évaluation multi-taxons et multi-échelles » de M. Jeanmougin) et à un comité de thèse sur les relations plantes pollinisateurs.

Un programme de recherche sur les pratiques favorables aux messicoles est également en cours en collaboration avec trois CBN (CBNA, CBNPMP et CBNBP) et 3 organismes agricoles (INRA, SOLAGRO, Bio de Provence) sous l'égide de l'ACTA.

5.6. Expertise nationale via la FCBN

L'expertise nationale du Conservatoire botanique a essentiellement pris place dans le cadre des interventions sous la coordination de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux. Les travaux auxquels le CBNBP a participé sont listés ci-après :

- groupe de travail « plantes invasives » de la FCBN ainsi que groupe de travail « plantes invasives – Bassin Loire-Bretagne » ;
- projet « Flore locale » et « Vraies messicoles » porté par la Fédération : élaboration et relecture des règlements produits, avis sur la carte des ZRU et participation aux groupes de travail, comités scientifiques et techniques, validation des listes d'espèces proposées par les candidats aux labels (sur la période 2013 - juin 2015) ;
- participation à la réflexion sur les évolutions et la cohérence nationale pour le volet « Habitats » de la SCAP et de la Trame verte et bleue : relecture des documents et participation au groupe de travail « suivi-évaluation ». Expertise sur les amendements proposés ;
- participation à la rédaction du guide de la flore et des végétations des zones humides du Bassin de la Seine, co-financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et porté par la FCBN, avec le concours des CBN de Brest et Bailleul et du Pôle Lorrain : coordination et rédaction du volet « végétations » et « flore » ... Ce guide doit être finalisé courant 2015 pour une publication prévue en 2016 ;
- participation au Comité opérationnel Trame verte

et bleue : participation au groupe d'experts sur les cinq critères de cohérence nationale définis par le Comité Opérationnel TVB. En tant que membre de ce groupe d'expert, le CBNBP a participé à la réflexion sur la méthode à adopter pour définir des listes d'espèces végétales pour la cohérence TVB lié au critère « espèces pour la cohérence TVB » ;

- co-rédaction avec la FCBN et le SPN du rapport méthodologique préfigurant le programme CARHAB. Ce rapport a jeté les bases du programme de cartographie des végétations de France en insistant notamment sur la nécessité d'utiliser la phytosociologie paysagère. Par la suite, le CBNBP a poursuivi son implication dans le programme CARHAB en participant au comité de pilotage ;
- participation aux discussions et échanges autour de différents programmes (« prairies fleuries », critères UICN des Listes rouges régionales et Listes rouges d'habitats, évaluation des PNA...)
- participation aux premières rencontres des CBN organisé à Bagnières de Bigorre en présence du MEDDTL en 2010 ;
- représentation de la FCBN au comité de pilotage de Vegfrance ;
- participation au rapportage Natura 2000 en 2011 ;
- représentation de la FCBN au réseau Planta Europa. À cette occasion, plusieurs interventions ont été faites pour valoriser le travail des CBN à l'international ;
- fourniture de données sur les bryophytes pour la mission développée par la FCBN en 2012 ;
- fourniture du jeu de données complet pour l'agrégation nationale des données dans le cadre de la mise en place du système d'information sur la flore vasculaire de France et la réalisation des objectifs de la convention tripartite SPN-MNHN/FCBN/CBNBP. Le CBNBP a également participé à la réunion de calage entre le SPN, le MEDDE et la FCBN sur les modalités de diffusion des données dans le cadre du SINP.

En outre, le CBNBP a pris une part active dans la gouvernance de la Fédération des CBN de 2011 à 2014, le directeur ayant occupé le poste de secrétaire général de la Fédération.

5.7. Actions internationales

Le CBNBP assure la représentation de la FCBN à *Planta Europa* qui anime la Stratégie Européenne de Conservation des Plantes en lien avec la Commission européenne. Cette représentation a toutefois été peu active jusqu'en 2014 faute de temps. Elle consiste en la participation à la réunion annuelle du Steering Committee (Rome-IT, 2012 ; Eger-HU, 2014 ; Munster-ALL, 2015) et à la Conférence qui a lieu tous les trois ans (Cracovie-POL, 2011 ; Chania-GR, 2014).

Parallèlement, et depuis 2009, le point focal français pour la Convention sur la diversité biologique et sa Stratégie Mondiale de Conservation des Plantes est également représenté par une personne du CBNBP. Dans ce cadre, des rapportages sur les actions du réseau des Conservatoires est prise en charge par le CBNBP, en lien avec les autres points focaux que sont le Ministère de l'Écologie et le Muséum national d'Histoire naturelle. La participation du CBNBP au Congrès Mondial des Jardins Botaniques (GBGC :

Global Botanic Gardens Congress) qui a lieu tous les trois ans est un exemple de la reconnaissance internationale souhaitée par le réseau des CBNs.

Le CBNBP a également représenté le réseau des CBN à plusieurs reprises dans les instances et manifestations internationales notamment liées à la conservation de la flore, comme la réalisation d'une communication orale en ouverture de la session liée à la conservation lors du Congrès européen des Jardins Botaniques qui s'est tenu à Paris en juillet 2015 (EUROGARD VII).

Deux personnes du CBNBP ont aussi participé au comité scientifique du projet de nouvelle édition de la flore de Belgique et du Nord de la France (trois réunions à Bruxelles). Ce partenariat devrait se traduire, lors de la prochaine édition, par une extension notable du territoire couvert par la flore (extension aux limites de Fontainebleau et jusqu'au Barrois). Cette extension représente l'addition de 63 nouveaux taxons pour lesquels le CBNBP sera chargé de rédiger les compléments aux clefs de détermination.

6. Diffusion de l'information et communication

Le Conservatoire dispose d'une importante équipe dédiée à la gestion du système d'information sur la flore et la végétation mais n'a pas de moyens dédiés à la communication.

Malgré ce handicap, le CBNBP a valorisé les résultats les plus significatifs de ses travaux et d'importantes publications ont sanctionné la plupart des grands programmes de connaissance et de conservation. Le site internet a également fait l'objet de mises à jour plus régulières de l'information au cours de la seconde moitié de la période d'agrément.

En revanche, la communication institutionnelle et vers les médias a été peu développée et nécessitera d'être renforcée à l'avenir.

6.1. Le système d'information

Le système d'information est une pièce centrale de l'activité du Conservatoire. Il est conçu autour des bases de données qui collectent et organisent les informations sur la flore et les végétations du territoire d'agrément. Sa vocation est d'abord d'appuyer l'expertise des botanistes du Conservatoire, mais, très tôt, un rôle d'information plus large auprès d'un public spécialisé a été développé, avec notamment un service de consultation des données en ligne. Aujourd'hui, l'ensemble du système d'information nécessite d'importantes améliorations et modifications liées à l'accroissement de la taille des bases de données, à l'évolution des besoins ainsi qu'à l'évolution technologique. Ces évolutions

n'ont pu être entreprises réellement au cours de la période d'agrément, si ce n'est partiellement pour la base « Habitats ». Ce chantier constitue donc l'une des priorités majeures de la prochaine période pour pouvoir mieux répondre notamment au besoin croissant de diffusion et d'exploitation des données.

6.1.1. La Base Flora

La base de données Flora centralise les observations sur la flore réalisées sur le terrain depuis la création du Conservatoire et tous les relevés publiés dans la bibliographie. Initialement centrée sur la gestion des données propres au Conservatoire, la base de données a fait l'objet de nombreux développements afin d'évoluer vers un système plus performant d'intégration des données floristiques collectées en interne comme en externe, notamment dans le cadre du SINP. Les évolutions de ces dernières années ont porté en particulier sur l'indexation des inventeurs de données, la gestion des métadonnées et l'optimisation des flux de données, qui permettent ainsi à Flora de mieux remplir son rôle de plateforme d'acquisition, de validation et de diffusion des données de flore et de végétation. Les fonctions de validation et de réinterprétation en continu des relevés d'observations historiques permettent de maintenir à jour un corpus de données des connaissances scientifiques (évolution des référentiels). Les procédures d'acquisition et d'extraction des données de Flora sont toutefois encore fortement centralisées, ce qui entraîne de réelles lourdeurs organisationnelles. Les développements en cours ont pour but d'assouplir ces procédures pour faciliter la saisie et l'exploitation des données floristiques dans les délégations mais également pour des consultants externes.

6.1.2. La Base « Habitats »

Dans une perspective phytosociologique, une base de données dénommée « Habitats » est dédiée à la collecte des observations de végétation. Elle est déployée sur des tablettes utilisables directement sur le terrain et permet l'acquisition de données plus complexes que celles de la base Flora. Conçue initialement comme un outil de cartographie de terrain

et non comme une base de données à part entière, la base « Habitats » est actuellement indépendante de Flora. Cependant, de nombreux champs de données et la nature même des données phytosociologiques, qui contiennent des informations floristiques, militent pour une intégration des deux bases en une seule.

6.1.3. Le SIG

Historiquement basé sur l'utilisation des logiciels ArcGIS, MapInfo et Oracle Spatial, le SIG permet au CBNBP de produire des analyses et des restitutions cartographiques de qualité. Les informations géographiques sont actuellement gérées sous deux formes : en base de données relationnelles ou en fichiers. La gestion des fichiers induit des coûts de manipulation, de transfert ou de versionnage. Pour ces raisons, le SIG évolue vers une utilisation plus généralisée du stockage en base de données et vers l'utilisation d'outils open source : Post-GIS, QGIS, Geoserver.

6.1.4. Le site Internet

Le site web du CBNBP (<http://cbnbp.mnhn.fr>) a été créé en 2004 comme outil de communication institutionnel et moyen de diffusion des connaissances floristiques auprès des partenaires, des correspondants et du grand public (*Tableau 19*). Par la suite, la partie publique du site a peu évolué. Par contre, une partie intranet s'est développée autour d'un forum de validation des données, du partage d'une base de photographies et des procédures de validation des données. Du fait de l'obsolescence des technologies employées et de l'évolution des usages, le site a besoin d'évoluer pour améliorer l'animation des communautés de correspondants, la communication auprès des partenaires et des collectivités territoriales.

	2013	2014	2015
Visiteurs uniques	7 426	7 007	6 214
Visites	34 897	33 538	32 294
Pages consultées	489 845	382 406	359 673

Tableau 19. Statistiques de consultation du site de 2013 à 2015.

6.1.5. Infrastructure matérielle

L'acquisition de données de végétation requiert la saisie de données complexes sur le terrain qui sont permises par des applications embarquées sur des tablettes autonomes. Celle des données de flore doit absorber une forte volumétrie et nécessite des outils de saisie dédiés basés sur le SGBDR Oracle du Muséum.

RStudio est utilisé pour l'analyse des données et la production d'indicateurs. Un serveur interne (egb304vm01) fournit la puissance de calcul nécessaire au traitement du jeu de données couvrant le territoire d'agrément.

L'équipe de géomatique restitue les données et des résultats sous forme géographique grâce aux ressources propres du Conservatoire. En revanche, la publication est assurée par des ressources fournies par le Muséum : le site web du Conservatoire et le serveur géographique sont hébergés sur un serveur Tomcat mis à disposition par la DSI.

6.2. La politique de diffusion des données

6.2.1. La politique de diffusion des données flore et phytosociologiques

Le Conservatoire offre la possibilité depuis 2006 de consulter en ligne les données sur la flore sauvage. Cet accès se fait selon deux modalités :

- pour le grand public, les données sont consultables à la maille 5x5 km ou à l'échelle communale ;
- pour les personnes disposant d'un code d'accès, la consultation se fait à l'échelle la plus précise et les formulaires sont accessibles.

Aucune donnée n'est actuellement téléchargeable via le site internet. Tout demandeur doit solliciter par écrit le CBNBP et remplir un formulaire d'engagement. La fourniture des données est gratuite pour les organismes conventionnés. Elle donne lieu à une facturation (forfaitaire ou sur devis dans des cas complexes) pour toutes les autres demandes. La fourniture des données est limitée à 30 communes simultanées afin d'éviter les demandes abusives. En prémisses à la mise en place des SINP dans chaque région, le CBNBP a proposé à ses partenaires l'application d'une grille de diffusion des données (voir annexe p. 122). Le CBNBP cherche à appliquer ces modalités de diffusion dans le cadre des SINP. Des discussions ont eu lieu en ce sens sous l'égide de la FCBN, avec le Ministère et le SPN.

6.2.2. Règles de diffusion des données

Très tôt, le CBNBP a mis en place un accès en ligne aux données. Cet accès permet une consultation à la maille et à la commune de l'ensemble des données validées contenues dans Flora sans code d'accès. Un code d'accès nominatif est fourni sur demande et permet d'accéder aux données les plus précises. Il est fourni de droit au personnel des DREAL/DRIEE, aux collectivités conventionnées et aux autres organismes conventionnés. Il est également fourni aux personnes privées faisant partie du réseau d'observateurs. Il ne permet cependant pas un téléchargement des données. Lorsqu'un organisme a besoin de données sur un secteur géographique défini, il fait une demande et signe un acte d'engagement. Selon la nature et la complexité de la demande, cette fourniture de données peut donner lieu à un défraiement du temps passé pour la mise à disposition (forfaitaire pour des demandes « classiques » et selon estimation pour les autres). Dans le cas de conventions d'échange

et de partenariat, les requêtes sont exécutées à titre gracieux dans la limite du raisonnable. Afin de clarifier les conditions d'accès aux données, le CBNBP a proposé aux partenaires publics des règles de diffusion et d'utilisation, validées en 2010 par la DRIEE. Ces règles ont été mises en place jusqu'à présent. Dans le cadre des SINP et des nouvelles directives et normes, le CBNBP est cependant amené à revoir rapidement sa politique de diffusion des données.

6.2.3. Les SINP régionaux

Le CBNBP a pris une part active dans les réunions mises en place en région par les DREAL/DRIEE dès le départ. Il a participé à l'ensemble des comités de pilotage régionaux. Le CBNBP est identifié comme structure référente pour la flore et la végétation. Il a ou aura ainsi en charge l'agrégation des données, la validation, la mise au format compatible avec le SINP ainsi que la diffusion des données auprès du public, missions qu'il effectuait déjà pour la plupart, antérieurement aux SINP. Selon l'organisation régionale, le CBNBP via son système d'information « Flora » diffuse directement les données dans l'attente de la mise en place de l'outil national support des plates-formes régionales et nationales. Dans certains cas (Bourgogne), le CBNBP effectue une extraction des données selon un rythme annuel et la fournit à un tiers (DREAL) qui a en charge l'agrégation des données faune-flore et leur diffusion au format SINP. À l'heure actuelle, la mise en place des SINP n'est pas encore effective de manière totale et des flous importants subsistent encore dans l'architecture et les flux de données entre producteurs, diffuseurs et utilisateurs, et entre les niveaux nationaux et régionaux, qui font craindre des doublons et des pertes d'efficacité si ce n'est de moyens. Le CBNBP a participé aux discussions nationales entre la FCBN, le SPN et le MEDDE afin de se mettre d'accord sur les règles de diffusion qui dans leur version première contredisaient les règles mises en place avec les organismes en région, et risquaient ainsi de remettre en question la participation de nombreux fournisseurs de données. Ces réunions ont débouché

sur un accord qui doit être entériné par le comité de pilotage du SINP.

6.3. Ressources documentaires et iconographie

Le CBNBP dispose d'une bibliothèque spécifique orientée essentiellement sur la floristique régionale et la biologie de la conservation. Ces ouvrages sont pour la plupart référencés à la Bibliothèque centrale du MNHN. La bibliothèque principale est située dans les locaux du CBNBP à Paris mais chaque délégation dispose également d'un fonds documentaire pour ses besoins courants. Ces fonds documentaires ne sont pas ouverts au public de manière générale (mais ils sont accessibles sur demande), la Bibliothèque centrale du Muséum étant située à proximité et contenant la plupart des ouvrages que le CBNBP a en sa possession.

Le CBNBP ne dispose pas d'un service de gestion de la documentation, qui a jusqu'à présent été assuré par une personne du service « Conservation ». Si la gestion des ouvrages acquis est à jour et informatisée, il n'y a pas eu d'archivage systématique des productions et publications du CBNBP et les nombreuses expertises, rapports et autres, rédigés par le personnel, sont restés jusqu'à une date récente dispersés dans les délégations et services. Face à ce constat, une centralisation des productions écrites à caractère scientifique a été mise en place mais souffre d'un manque de moyens, cette fonction étant partiellement assurée par le Directeur scientifique adjoint. Seule la documentation phytosociologique a fait l'objet d'une normalisation et d'une centralisation systématique, avec scannage des articles de référence et mise à disposition sur le serveur pour l'utilisation facilitée par le personnel. Cette organisation a été rendue possible par l'existence de moyens spécifiques (DRIEE) mais également parce qu'à sa mise en place en 2010, la documentation sur ce sujet au CBNBP était très pauvre.

Le CBNBP a également mis en place une iconothèque, destinée initialement à illustrer le site internet du

CBNBP. Cette iconothèque est centrée sur les taxons. Il n'y a pas à l'heure actuelle de gestion organisée des illustrations dans un outil dédié.

Dans la perspective de combler ces lacunes, le CBNBP a réfléchi à mettre en place un outil dédié à la gestion documentaire mais l'absence de personnel affecté spécifiquement à cette tâche ralentit la mise en œuvre du projet. Le recrutement d'un personnel de catégorie B ou C sur ce poste est peu probable à court terme, que ce soit sur un poste de titulaire ou sur ressources propres, compte tenu des contraintes de recrutement qui s'imposent au MNHN.

6.4. Manifestations à caractère scientifique

Le CBNBP a organisé ou co-organisé une dizaine de manifestations à caractère scientifique sur le territoire d'agrément :

- Organisation des Rencontres botaniques du Centre en 2009, 2011 et 2013.
- Participation régulière aux Rencontres naturalistes de la Région Ile-de-France.
- Participation régulière depuis 2013 aux Rencontres naturalistes de Champagne-Ardenne.
- Co-organisation des 3^{èmes} Rencontres Naturalistes Régionales des Pays-de-la-Loire en 2011 et 2012.
- Participation aux Rencontres Naturalistes de la Sarthe en 2013.
- Participation régulière aux Rencontres de territoire organisées par le Conservatoire des sites naturels bourguignons, et à la journée d'échange du « Réseau Mares de Bourgogne ».
- Co-organisation des rencontres Bourgogne-nature en 2010.

6.5. Publications scientifiques

Les publications scientifiques ont été variées pendant la période d'agrément échue. Ces publications ont pris la forme d'ouvrages de synthèse (atlas, synopsis,...), d'articles scientifiques (notamment dans les bulletins des sociétés d'histoire naturelle

départementales ou régionales). Mais l'essentiel de la rédaction scientifique du CBNBP se concentre naturellement sur la littérature grise consistant en comptes rendus d'expertises, documents de synthèses et rapports techniques ou scientifiques à destination des partenaires du CBNBP. Cela étant, le CBNBP cherche à diffuser au plus grand nombre ses réalisations lorsqu'elles revêtent un certain intérêt. C'est le cas des notes scientifiques méthodologiques, des synthèses sur la flore ou les végétations, qui sont diffusées via une mailing liste et/ou en téléchargement le site Internet.

Outre les publications effectives, six ouvrages importants ont été publiés (*Figure 51*) :

- Atlas de la flore sauvage de Seine-et-Marne (Filoche et al., 2010).
- Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France (Auvert et al., 2010).
- Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne (Azuelos et al., 2013).
- Atlas des habitats de Seine-Saint-Denis (Doucet et al., 2013).
- Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise (Perriat et al., 2015).
- Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France, tomes I et II (Fernex et al., 2015).

Trois ouvrages ont également été rédigés et sont sur le point d'être achevés lors de l'écriture de ces lignes. Il s'agit d'ouvrages co-financés avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et portant sur :

- deux guides d'aide à l'identification et à la cartographie des zones humides relatives au bassin de la Seine amont (un guide simplifié et un guide « experts ») ;
- un guide relatif à la liste des espèces végétales et des végétations, notamment sur la base des espèces indicatrices de zones humides selon l'arrêté du 24 juin 2008 - modifié le 1er octobre, qui couvre l'ensemble du bassin de la Seine. Ce guide a été coordonné par la FCBN et réalisé grâce à la collaboration des trois CBN concernés.

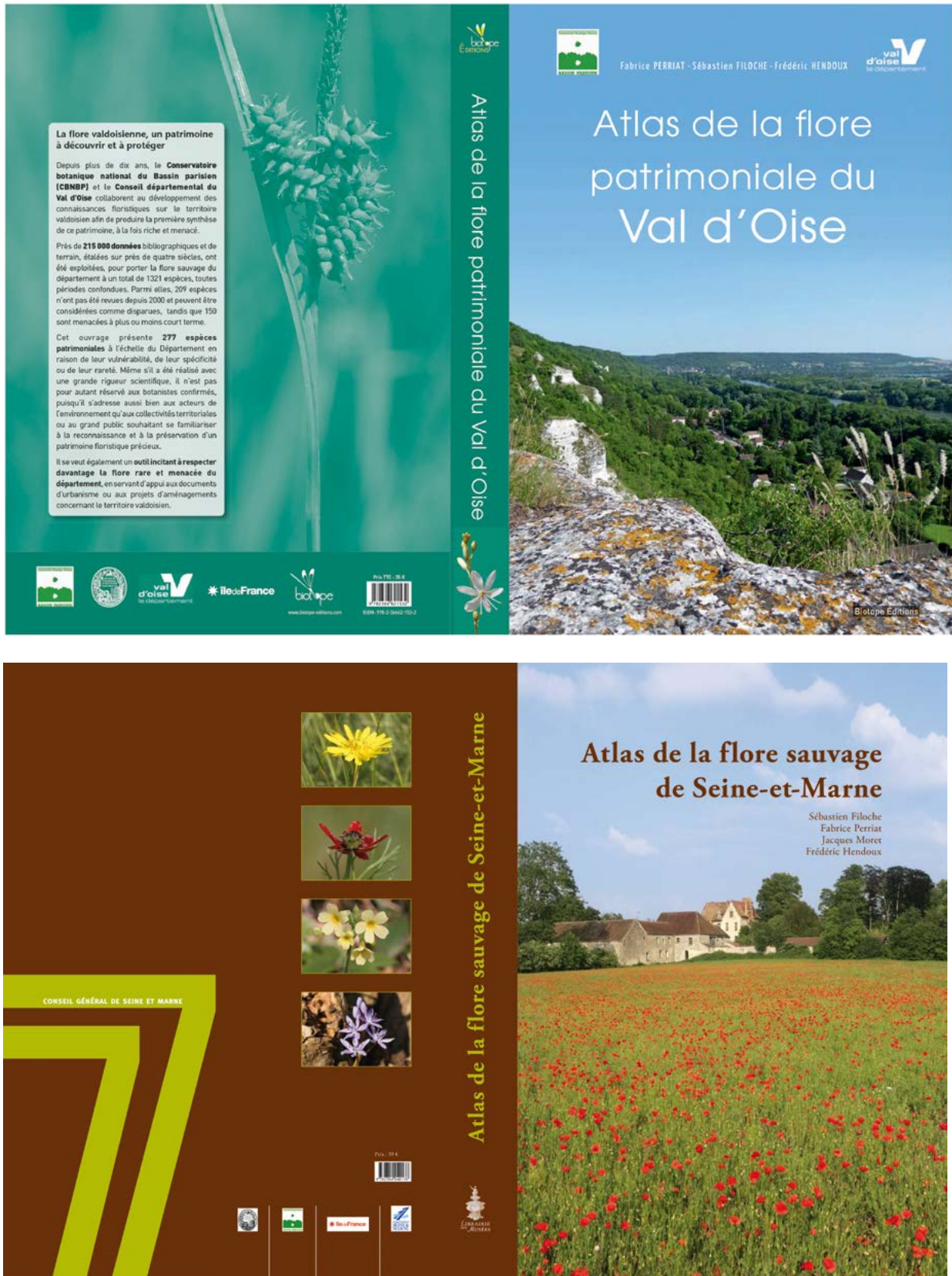


Figure 51. Exemples d'ouvrages récemment publiés.

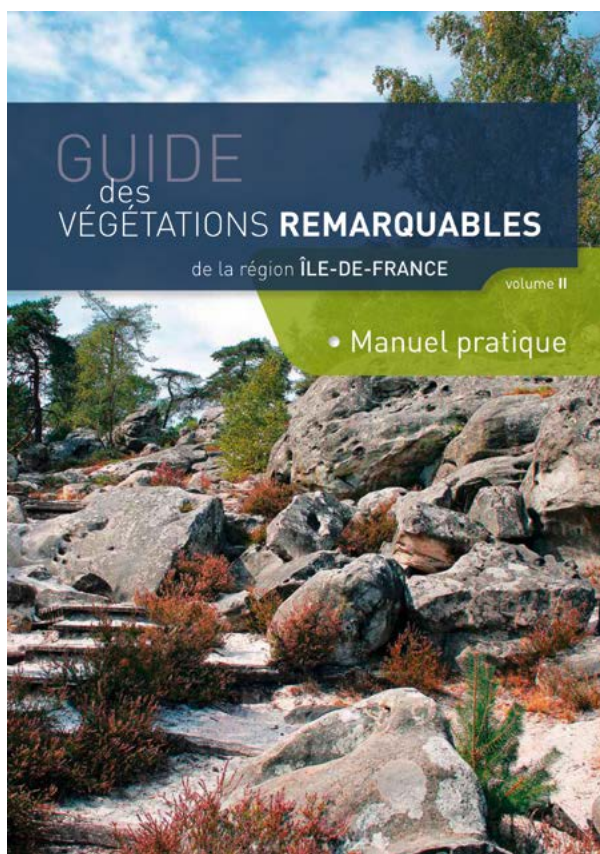


Figure 51. Exemples d'ouvrages récemment publiés.

On trouvera dans le Tableau 20 le détail chiffré des publications. La liste complète détaillée des références est donnée en annexe.

Type de publication	Nombre de publications réalisées
Ouvrages édités (éditeur MNHN ou partenaire)	6
Articles scientifiques (dont revues à comité de lecture)	8 (2)
Littérature grise (rapports d'études, notes scientifiques...)	320
Publications en préparation (pour édition)	3 (sur les zones humides)
Communications orales et posters à des colloques et séminaires	29

Tableau 20. Détail du nombre de publications réalisées par nature pendant la période 2010-2015.

6.6. Formations initiale et continue

À partir de 2011, un module du master « Expertise Faune Flore, inventaires et indicateurs de biodiversité » (E2F) du MNHN a été pris en charge

par le CBNBP : organisation du module, réalisation des enseignements et sorties relatives à la flore et à la phytosociologie. Ce module est organisé sur une semaine de terrain centrée sur Nogent-sur-Vernisson, autour de différentes disciplines naturalistes. Il comprend également la réalisation de 12 heures de cours de phytosociologie. Le personnel du Conservatoire intervient aussi régulièrement en complément pour présenter les missions d'un Conservatoire botanique national dans ce cursus.

Le personnel du CBNBP intervient également au titre de vacations dans différentes formations universitaires :

- Master à l'Université de Reims : deux heures de cours sur les missions et la pratique des inventaires par le CBNBP depuis 2013.
- Ingénieur en Paysage, spécialités « Maîtrise d'œuvre et ingénierie » et « Ingénierie des territoires » : trois heures de cours et deux heures de TD abordant l'écologie appliquée à l'aménagement du territoire, les acteurs et les réglementations dans le domaine de la biodiversité, depuis 2010.

En complément des formations initiales, le CBNBP a également mis en place un certain nombre de formations professionnelles au cours de la période d'agrément. Ces formations ont été réalisées le plus souvent dans le cadre de conventions avec des organismes ou à la demande :

- Formation à la botanique dans le cadre de l'École Régionale de Botanique (ERB) : 2 sessions d'une semaine pour 15 personnes, avec des cours, du terrain et des travaux pratiques en laboratoire (Figure 52).



Figure 52. Sortie de terrain dans le cadre de l'École Régionale de Botanique francilienne, Juin 2015, prairie de la Gravelle (78) (© S. Filoche MNHN/CBNBP).

- Formation en bryologie : 5 jours pour deux personnes, mise en place de courtes présentations théoriques, de sessions de terrain et de travaux au laboratoire afin d'acquérir les bases de la reconnaissance et des techniques préparatoires nécessaires à l'étude des bryophytes.
- Formation à la reconnaissance des plantes de zones humides : interventions à destination des gestionnaires de Sage, des personnels de l'État, des collectivités, sur la reconnaissance des habitats et de la flore de zone humides (une journée, une dizaine de participants, depuis 2012, pour le compte du Forum des Marais atlantiques, prestataire de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie) ; deux journées pour la DREAL Pays-de-la-Loire en 2011 ; une journée pour la DREAL Champagne-Ardenne en 2015.
- Formation à la reconnaissance et la gestion des plantes invasives : 2011 (AESN/DREAL Champagne-Ardenne) ; 2015 : Directions des routes du Centre-Est et du Centre-Ouest ; 2011-2015 : 2 à 3 journées et 20 à 40 personnes formées par an dans le cadre du Groupe de travail « Plantes invasives » région Centre-Val de Loire (Figure 53) ; 2013-2015 : 1 journée de formation annuelle (invasive et enjeux flore) des personnels en charge de la gestion des infrastructures routières du CG45.



Figure 53. Session de terrain sur la reconnaissance des espèces invasives en bord de Loire (Délégation Centre - Val de Loire), Septembre 2013.

6.7. Communication vers le public

En l'absence de chargé de communication, le Conservatoire diffuse les informations et sensibilise le public à travers différentes manifestations publiques ainsi qu'à travers la réalisation d'outils dans le cadre de différentes missions.

La communication institutionnelle se fait essentiellement via le site internet, dont la mise à jour régulière a été plus soutenue à partir de fin 2013. Un panneau de présentation du Conservatoire a par ailleurs été réalisé pour identifier le CBNBP et ses missions, panneau utilisable lors des conférences, expositions et autres manifestations publiques. La plaquette institutionnelle, dont il reste encore de nombreux exemplaires, doit cependant être totalement revue pour prendre en compte les progrès de la connaissance et les nouvelles orientations prises par le CBNBP ces dernières années.

À l'occasion de manifestations particulières le CBNBP a réalisé des outils de communication :

- lors du Congrès des Parcs naturels régionaux à Reims en 2011 : cinq posters sur les milieux naturels de Champagne-Ardenne ;
- lors de l'inauguration de l'Observatoire régional de la biodiversité du Centre-Val de Loire à Orléans : exposition de 21 panneaux (répartis sur trois grilles d'exposition) mettant en avant les connaissances du CBNBP sur les plantes protégées, invasives et les milieux naturels remarquables.

Depuis 2012, le CBNBP est présent à chaque Festival de la photographie animalière et de nature de Montier-en-Der (52) où il tient un stand et propose des animations pour les scolaires (« Pourquoi les plantes sont vertes ? » ; « Le voyage extraordinaire des plantes » ; « Dis-moi qui est la plus belle ? » ; « Tu es de ma famille ») ainsi qu'une conférence sur la flore de Champagne-Ardenne. Une exposition de photographies de plantes sauvages et de milieux naturels a également été réalisée sur le stand à partir d'un concours interne en 2013.

Le CBNBP a également participé à la fête de la Nature au Jardin des Plantes au MNHN, ainsi qu'à la fête de la Science à Châlons-en-Champagne en 2011.

Les jardins botaniques sont également un moyen de toucher un public assez large et de les sensibiliser à la conservation de la flore sauvage et des milieux naturels. Le CBNBP a ainsi participé à la création d'un jardin pédagogique à Puellemontier (région du Lac du Der/52) où est présentée la flore commune, rare et protégée des principaux milieux de Champagne-Ardenne en cohérence avec le projet Educaflore. Dans ce cadre, le CBNBP a écrit et fournit les illustrations des textes des documents de communication et d'information (panneaux explicatifs sur site, texte des catalogues de semences).

Le CBNBP a également apporté son concours au Service des Jardins de la ville de Paris en fournissant conseils et semences de plantes typiques des bas marais tourbeux, dans le cadre d'un projet de présentation de certains milieux naturels menacés d'Île-de-France au Parc Floral.

Divers articles ont permis de valoriser certaines des missions ou actions du CBNBP mais la présence dans les médias nécessiterait d'être renforcée et plus lisible. Parmi la revue de presse nous citerons :

- le magazine « En Bourgogne » : article consacré à l'observatoire de la flore de Bourgogne ;
- le journal « La République du Centre », à propos de la publication de la Liste rouge de la flore du Centre-Val de Loire le 9 janvier 2012 ;
- un dossier de presse et de nombreux articles de presse en Île-de-France à la suite de la parution de la Liste rouge (« 20 minutes », « Direct Matin », « Le Parisien », « La République du Centre »...) (Figure 53) et un passage en Télévision sur France 3 Île-de-France en Février 2012 ;
- « La Voix de la Haute-Marne » (10 août 2012) : inventaire des zones humides de l'Aube amont ;
- « Le Journal de la Haute-Marne » : « L'ADASMS, 20 ans de travail et de citoyenneté » le 02 octobre 2015 à l'occasion des vingt ans de l'ADASMS (présentation

d'une communication sur les relations santé/nature à partir de l'opération Educaflore).



Figure 54. Extrait de « La République du Centre » (19 janvier 2012).



03

**LE PROJET
2015 ~ 2019**



7. Le projet 2015-2019

7.1. Une réflexion collective pour un projet commun porteur d'une ambition

Le CBNBP a défini son projet de réagrément sur la base d'une construction participative du personnel. La méthode de travail a été présentée et discutée auprès de chaque délégation et pôle fin 2014, puis des groupes de travail ont été mis en place où chaque membre du personnel a pu participer (le taux de participation a été proche de 100 %). Une fois les avis et remarques recueillies en interne, une restitution pour débat avec le personnel a été organisée puis formalisée sous forme d'un powerpoint présenté au Conseil scientifique pour avis. Ce document a par la suite été partagé avec les collectivités et les services de l'État pour recueillir leurs remarques, avant finalisation et intégration au présent document. Le projet présenté dans le cadre du réagrément est donc le fruit d'une réflexion collective du personnel enrichie des remarques et avis des partenaires principaux du CBNBP. Par cette démarche, le CBNBP espère susciter l'adhésion du personnel et de ses partenaires au projet. C'est également l'occasion de communiquer sur le CBNBP auprès de nos partenaires et de lever certaines ambiguïtés ou imprécisions relatives aux missions d'un CBN.

7.2. Un projet construit sur l'analyse de la période d'agrément précédente

L'avis du personnel a d'abord été sollicité sur la notion de valeurs et de sens du travail au CBNBP pour chacun des membres du personnel. Par la suite, le personnel est revenu sur les réalisations de la période d'agrément passée en tâchant d'avoir

une analyse critique sur les points forts et les points faibles de nos réalisations et de notre organisation. Enfin, une synthèse a été réalisée pour définir sur la base de ces réflexions le nouveau projet ainsi qu'un message porteur de sens.

7.3. Un projet en 5 axes et 42 actions

Les résultats de l'audit interne et des consultations externes (Conseils régionaux, départements, DREALs/DRIFE, CEN, Conseil scientifique ...) ont permis de formaliser la définition de ce qu'est le CBNBP et de ce qu'il n'est pas (Annexe XX).

Ce qu'est le Conservatoire

- un **réfèrent scientifique indépendant** et objectif sur la flore sauvage et les habitats naturels, dédié à la connaissance et à la conservation des plantes et de leurs milieux ;
- un **producteur de savoirs**, qui génère de la donnée et des outils de synthèse et possède une connaissance fine de son territoire et de sa flore, en particulier sur les espèces d'intérêt patrimonial ;
- un **producteur d'indicateurs** par l'analyse et l'interprétation des données ;
- un **lieu de transmission et d'échange des connaissances** grâce à l'accès facilité à l'information pérenne, fiabilisée et centralisée qu'il propose, la formation initiale et professionnelle, la production de documents de porter-à-connaissance, à travers le réseau de correspondants-botanistes ;
- une **interface entre la recherche et la gestion des milieux naturels** ;
- un **acteur du réseau national des Conservatoires botaniques nationaux** qui adhère à la Fédération des CBN et contribue à la production de l'information nationale.

Le CBNBP se définit comme **créateur de connaissance, observateur des évolutions de la flore et des milieux naturels, acteur et partenaire institutionnel pour la conservation de la flore et des milieux naturels du Bassin parisien**. *Il produit, collecte et diffuse l'information localisée ou de synthèse sur la flore et les végétations du territoire d'agrément. Il conserve le patrimoine végétal sauvage rare et menacé en lien avec les pouvoirs publics et les gestionnaires d'espaces naturels. Il apporte son expertise aux collectivités et à l'État pour la conservation des milieux naturels.*

Pour concrétiser cette définition du CBNBP à travers le nouveau projet, cinq axes principaux d'actions ont été définis pour lesquels des actions ont été identifiées. Il s'agira lors du prochain agrément de viser à la réalisation de ces actions en priorité. Elles sont brièvement décrites ci-dessous.

7.3.1. Améliorer la connaissance

Les actions identifiées dans cet axe ont été réparties en deux sous-axes selon l'objet d'étude : flore et végétation.

Sous-Axe 1 – Connaissance de la flore

L'inventaire de la flore sauvage a été réalisé sur chacune des 7452 communes du territoire d'agrément. Cependant, la flore évolue constamment. Une mise à jour et un suivi sont nécessaires afin de pouvoir mesurer ces changements et en tirer des indicateurs d'évolution. Par ailleurs, l'inventaire a été mené sur une base d'échantillonnage communal. Un carroyage régulier est scientifiquement mieux adapté, tout en permettant des restitutions aux différents échelons territoriaux si les polygones d'observation prennent en compte ces limites. Enfin, seule la flore vasculaire a fait l'objet d'inventaires systématiques. D'autres groupes méritent d'être inventoriés, en particulier les Bryophytes et les Characées, groupes pour lesquels le CBNBP a initié l'acquisition de compétences internes et de données.

Action 1

► *Assurer une mise à jour en continu des données sur la flore vasculaire du territoire d'agrément*

Le CBNBP souhaite mettre en œuvre une pression d'inventaire de la flore vasculaire qui permette un renouvellement de la connaissance floristique sur l'ensemble du territoire d'agrément à l'horizon de 20 ans maximum. Selon les financements disponibles, la période de renouvellement pourra être plus courte. Afin d'assurer un recueil homogène des données, une notice définissant les objectifs et la méthode a été produite et diffusée en interne et aux réseaux (Filoche (Coord.), 2015).

Action 2

► *Recueillir une information standardisée pour les populations de l'ensemble des taxons les plus menacés du territoire d'agrément (inventaires orientés « espèces »)*

Les Listes rouges de la flore vasculaire ayant été élaborées pour l'ensemble du territoire d'agrément – ou sur le point d'être terminées – le CBNBP dispose désormais d'un outil d'évaluation patrimoniale homogène. En outre, le Tableau de bord mis en place permet d'identifier les actions à mener pour chacune des populations d'espèces menacées. Le CBNBP souhaite pouvoir vérifier régulièrement l'état de l'ensemble des populations des espèces les plus menacées du territoire d'agrément. Le travail d'inventaire sera priorisé en fonction du degré de menace, de la responsabilité du CBNBP pour la conservation de l'espèce, de l'ancienneté des informations et de leur complétude. Ces informations sont standardisées selon un bordereau commun mis à disposition des partenaires. Le réseau de collaborateurs bénévoles et des gestionnaires d'espaces naturels sera également sollicité pour recueillir ces données.

Action 3

► *Développer la production d'indicateurs environnementaux en partenariat (protocoles de suivis spécifiques)*

Le CBNBP dispose d'un corpus d'informations

important sur la flore et la végétation. Ces informations peuvent être utilisées pour d'autres objectifs que de simples cartes de distribution. Le CBNBP a défini sa stratégie pour la production d'indicateurs (Vallet et col. 2014) en l'inscrivant dans le modèle DPSIR, en cohérence avec l'observatoire national de la biodiversité. Ces indicateurs seront produits en régie ou en partenariat avec d'autres organismes (observatoires de la biodiversité, universités...) et mis à disposition sur le site du CBNBP et fournis aux observatoires régionaux et nationaux intéressés. Leur développement dépendra des financements alloués par le Ministère de l'Environnement et les collectivités locales.

Action 4

► *Développer la connaissance des groupes taxonomiques méconnus (Bryophytes, Characées, Fonge)*

Ces groupes ont fait l'objet d'acquisition de compétences en interne au cours de la période précédente. Désormais, chaque délégation dispose d'une personne-ressource dans ces groupes et se coordonne sous la houlette d'un coordinateur de groupe. Un programme d'action a été défini pour les Bryophytes à l'horizon 2020 (Bardet, 2014). Un projet pour les Characées à l'échelle du bassin versant de la Seine concerné par le CBNBP est en cours de négociation avec les collectivités. Concernant la Fonge, les compétences du CBNBP sont encore embryonnaires et les connaissances très lacunaires. D'importants groupes de bénévoles œuvrent cependant dans ce domaine à travers les associations de mycologie présentes sur l'ensemble du territoire. La déclinaison de conventions de partenariat de la convention nationale entre la Société Mycologique de France (SMF) et la FCBN avec ces sociétés sera recherchée.

Action 5

► *Développer des programmes spécifiques sur des groupes complexes de la flore vasculaire*

L'analyse des données de Flora issue de la précédente campagne met en exergue la méconnaissance de

certaines groupes ou l'incohérence des distributions. Par ailleurs, des publications récentes (dont *Flora gallica*) fournissent un nouveau regard et des outils sur des groupes jusque-là négligés ou mal connus. Le CBNBP portera donc une attention particulière sur un certain nombre de groupes dans le cadre de l'inventaire systématique des mailles. Afin d'améliorer la diffusion des connaissances en interne et la montée en compétences, des référents internes ont été identifiés pour les groupes *Hieracium*, *Rosa*, *Festuca*, les Characées... Lorsqu'il y en aura la possibilité, des financements spécifiques seront recherchés (cas de la flore aquatique - *Potamogeton*, *Callitriche*, *Batrachium* - par exemple).

Action 6

► *Mettre en place un herbier de référence sur les groupes complexes et les Bryophytes du territoire d'agrément*

Jusqu'à présent, le CBNBP ne s'était pas doté d'un herbier spécifique. Dans le cadre de l'amélioration des groupes complexes et de la traçabilité des données, la constitution d'un herbier de référence pour le territoire d'agrément s'avère utile. La constitution de cet herbier se fera en coordination avec le Muséum national d'Histoire naturelle afin de référencer les planches au Grand Herbier.

Action 7

► *Inscrire les actions du Conservatoire dans une dynamique de recherche scientifique avec les organismes de recherche*

L'amélioration des connaissances, en particulier dans le domaine de la conservation des espèces végétales et de leurs habitats, nécessite fréquemment de disposer de connaissances que le CBNBP ne peut acquérir seul. Le CBNBP cherchera à développer les collaborations universitaires dans les domaines de la biologie de la conservation (génétique, traits d'histoire de vie...), de l'écologie du paysage et de la réponse des espèces et des communautés végétales aux changements globaux.

Sous-Axe 2 – Connaissance et cartographie des végétations

Action 8

► *Développer la connaissance des végétations méconnues*

Lors de la précédente période, le CBNBP a fourni un effort important en matière de typologie, d'inventaire et de cartographie des végétations. Toutefois, il apparaît que certains types de végétation méritent des investigations supplémentaires pour compléter la caractérisation des paysages végétaux. Les végétations aquatiques sont particulièrement mal caractérisées mais certaines végétations forestières et certaines prairies restent également à typifier. Le CBNBP cherchera donc à développer la caractérisation de ces végétations. Ces travaux seront orientés dans une perspective de phytosociologie paysagère.

Action 9

► *Mettre en place un programme d'inventaire des végétations du territoire d'agrément*

Le CBNBP souhaite pouvoir dresser des cartes de distribution des végétations à l'instar de ce qu'il réalise pour la flore sauvage. Ces cartes permettront notamment de calculer la fréquence et de dresser la distribution des végétations, paramètres importants de l'évaluation patrimoniale. Afin de rationaliser les moyens financiers disponibles, le CBNBP cherchera à optimiser la collecte et l'exploitation des données acquises par différents programmes (inventaires floristiques, cartographie des sites...). Le CBNBP cherchera également à développer des programmes complémentaires ciblés sur certains types de végétation.

Action 10

► *Finaliser une première version du référentiel des végétations pour l'ensemble du territoire d'agrément et développer l'évaluation patrimoniale (Listes rouges, fréquence, naturalité...)*

Afin d'optimiser la gestion des données de végétation et de fournir des outils d'aide au diagnostic et à l'évaluation des végétations, le CBNBP finalisera

les référentiels régionaux des végétations. Ce référentiel intègrera les informations de fréquence et de menace, en développant les Listes rouges et prendra en compte certains paramètres spécifiques à la végétation (naturalité, résilience...).

Action 11

► *Développer la cartographie des végétations sur les programmes structurants (CARHAB, végétations des zones humides...)*

Le CBNBP s'est investi fortement dans la cartographie des végétations à différentes échelles (sites, grands territoires). Les perspectives apparues avec le programme CARHAB et les travaux initiés avec certains partenaires (Ile-de-France, Agence de l'Eau Seine-Normandie) montrent tout le potentiel et l'intérêt de telles cartographies (Trame verte et bleue, protection de la ressource en eau et des zones humides, évaluation patrimoniale, indicateurs d'état et d'évolution des milieux naturels...). Le CBNBP souhaite poursuivre cet investissement en développant ces programmes sur le reste du territoire.

Action 12

► *Développer les outils d'identification des végétations du territoire d'agrément*

La mise à disposition d'un référentiel et de catalogues régionaux des végétations n'est pas suffisante pour identifier, sur le terrain, les différentes végétations observées. Tout comme un catalogue floristique ne permet pas de déterminer les plantes, il est nécessaire d'utiliser une flore avec des clés de détermination. Le CBNBP souhaite ainsi mettre en place des outils d'aide à la détermination des groupements végétaux : clés des alliances, fiches descriptives des associations, tableaux synthétiques de la composition floristique des syntaxons du territoire d'agrément, etc. L'élaboration de tels outils représentera une avancée majeure dans la capacité d'identification des végétations et dans le niveau de confiance des données récoltées, l'utilisation partagée de ces outils étant une source importante d'homogénéisation dans les déterminations par différents observateurs.

Action 13

► *Intensifier la saisie des données phytosociologiques régionales d'origine bibliographique*

Jusqu'à présent, la saisie des données bibliographiques était effectuée de manière opportuniste par les agents dans le cadre des études qu'ils avaient en charge. L'objectif du CBNBP est maintenant de centraliser dans son système d'information, l'intégralité des données phytosociologiques régionales, historiques ou actuelles, comme cela a été réalisé pour la flore. La procédure de saisie des données bibliographiques doit donc être revue et améliorée pour répondre à cet enjeu.

7.3.2. Mettre en œuvre la conservation des espèces menacées sur le terrain

Sous-Axe 1 – Animer la stratégie de conservation avec les partenaires et acteurs de terrain

Action 1

► *Organiser le réseau d'observateurs pour améliorer et renforcer le suivi des populations d'espèces menacées et renforcer la complémentarité avec les gestionnaires de milieux naturels*

Afin d'accroître la capacité d'action du CBNBP et d'optimiser les moyens, le fonctionnement en réseau avec les bénévoles et les organismes impliqués dans la conservation du patrimoine naturel (CEN, PNR, ENS, RN, RNR...) sera développé. Les objectifs de ce réseau seront de collecter de l'information sur les stations d'espèces patrimoniales, de suivre certaines stations régulièrement et d'informer le CBNBP sur l'état de conservation de la station (« conservateur bénévole » un peu comme cela se fait sur les sites naturels dans les Conservatoires d'espaces naturels) et d'alerter le CBNBP en cas de problème. Ces collaborateurs seront formés aux méthodes de suivi et de dénombrement. Dans certains cas, ce réseau pourra se voir confier des collectes de semences à des fins conservatoires. Les participants susceptibles de prélever recevront une formation spécifique du CBNBP.

Action 2**► Communiquer et mettre à jour le Tableau de bord Conservation des espèces menacées**

Afin de suivre l'état de conservation des espèces menacées du territoire d'agrément, le CBNBP a mis en place un Tableau de bord des stations du territoire d'agrément. Ce Tableau de bord constitue l'outil fondamental pour l'orientation des actions de conservation et permet l'évaluation précise de la situation. Il sera complété, mis à jour régulièrement et mis à disposition du réseau de collaborateurs impliqués dans le suivi des stations.

Action 3**► Restaurer des populations fonctionnelles pour les espèces les plus menacées en mettant en œuvre des programmes de renforcement in situ avec les gestionnaires de sites naturels**

L'observation de la situation des populations de nombreuses espèces végétales sur le territoire d'agrément conduit au constat d'une érosion continue du patrimoine naturel depuis plusieurs décennies. Les politiques de conservation et de protection des milieux naturels portent leurs fruits mais ne permettent pas toujours de retrouver la diversité floristique initiale et les populations de certaines espèces poursuivent leur déclin. Ces populations ne sont généralement plus fonctionnelles du fait d'effectifs trop faibles et de stations trop peu nombreuses ou isolées. Le CBNBP développera des programmes de renforcement, de réintroduction voire d'introduction supplétive afin de restaurer des populations fonctionnelles pour certaines espèces.

Action 4**► Organiser la complémentarité des suivis et la circulation de l'information avec la police de l'environnement (ONEMA, ONCFS)**

En complément des actions de sensibilisation et d'information, les actions de prévention et de répression des atteintes portées aux espèces protégées sont nécessaires. Le CBNBP n'a pas de fonction de police mais une meilleure coordination avec les services de police de l'environnement permettrait

d'accroître la surveillance des stations sensibles et de prévenir ou le cas échéant de sanctionner les infractions. Des réunions de concertation seront organisées à cet effet avec l'ONEMA et l'ONCFS dans chaque délégation régionale, en concertation avec les DREALs, pour identifier les cibles prioritaires de la surveillance et les modalités de contrôle et de suivi à mettre en place.

Sous-Axe 2 – Renforcer les outils et les actions de conservation ex situ**Action 5****► Accroître la collection conservatoire de semences des populations d'espèces les plus menacées**

Les objectifs de la banque de semences du CBNBP sont de préserver des lots de semences d'espèces menacées afin de pallier l'extinction éventuelle des stations. Dans certains cas, cette conservation est le support des programmes de renforcement et de réintroduction que le CBNBP souhaite mettre en œuvre. Les collectes de semences ont été fortement orientées sur l'Île-de-France. Un rééquilibrage de la provenance des lots de la banque de semences sera recherché en ciblant en priorité les espèces les plus menacées du territoire d'agrément (catégories CR) et les populations les plus fournies de ces espèces ainsi que les espèces pour lesquelles le CBNBP a une responsabilité particulière au niveau national.

Une stratégie définira l'effort de collecte sur les populations des espèces CR, ainsi que sur celles des espèces EN puis des espèces VU. Les récoltes seront réalisées prioritairement dans le cadre des bilans stationnels et des Plans de Conservation en régions, mais des récoltes plus systématiques pourront être menées pour atteindre à l'horizon 2020 les objectifs de la Stratégie Mondiale de Conservation des Plantes (75 % des espèces menacées de disparition détenues en banque de semences).

Une stratégie de gestion des ressources génétiques sera parallèlement définie puis mise en œuvre pour fixer les objectifs de suivi des viabilités et de quantités de semences des lots conservés, afin de

déclencher les programmes de multiplication en jardin conservatoire, les récoltes complémentaires voire le renouvellement complet des lots conservés.

Action 6

► *Développer les jardins conservatoires décentralisés (Jardin des Plantes, jardin de Puellemontier...)*

Le CBNBP dispose d'espaces de culture réduits sur le site du MNHN. Des accords passés avec la direction des jardins du MNHN permettent de maintenir en culture un peu plus de 70 espèces, principalement franciliennes. Toutefois, afin de répondre aux besoins des programmes de conservation qui seront développés notamment dans les autres régions ne disposant pas d'infrastructure de conservation *ex situ*, le CBNBP est susceptible d'avoir recours à des surfaces ou des équipements plus conséquents. Un partenariat passé avec quelques autres structures réparties sur le territoire d'agrément sera recherché afin de compléter le dispositif de culture. Ce réseau de jardins décentralisés permettra également de conserver plusieurs souches de populations simultanément sans risque d'hybridation.

Action 7

► *Développer la filière de semences locales pour la restauration des milieux naturels*

À partir du projet Educafllore, le CBNBP s'est engagé comme prestataire scientifique pour la mise en œuvre d'une filière de production et de commercialisation de semences d'origine locale. Les labels développés au plan national viennent conforter et encadrer ce secteur économique pour lequel existent de nombreuses attentes. Cette filière apparaît comme un complément d'action intéressant pour la préservation de certains milieux naturels et de la flore sauvage qui les compose, car on constate un accroissement de leur régression et de leur dégradation (eutrophisation en particulier). Le CBNBP poursuivra son implication dans le projet Educafllore et s'impliquera dans la mesure du possible dans la facilitation de l'émergence de projets semblables dans les autres régions.

7.3.3. Favoriser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques et les actions publiques

Sous-Axe 1 – Avoir une démarche proactive auprès des services de l'État et des collectivités

Action 1

► *Créer et développer des outils d'information utilisables et mobilisables facilement par les acteurs de la conservation de la nature (gestionnaires, décideurs, filières professionnelles...)*

Le CBNBP dispose d'une quantité importante d'informations accessibles en ligne mais elles restent assez peu mobilisées. Par ailleurs cette information est souvent difficile à interpréter pour des non spécialistes. Le CBNBP poursuivra le développement d'outils permettant une meilleure appropriation des données : cartes de synthèse, porter-à-connaissance sur les territoires, selon des formats où l'information est simplifiée de manière à la rendre accessible à un public plus large.

Action 2

► *Promouvoir la création d'espaces protégés et gérés auprès des collectivités locales et des services de l'État*

À partir de l'exploitation des données acquises sur la flore rare et menacée et des bilans issus du Tableau de bord Conservation, il s'agira de promouvoir la prise en compte des sites abritant des populations d'espèces prioritaires pour la conservation. Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, les départements ayant une politique active de conservation du patrimoine naturel, les régions et les services de l'État seront sensibilisés à la nécessité de conservation de ces espaces afin de trouver les meilleures solutions de préservation.

Action 3

► *Renforcer la diffusion des données et la prise en compte du patrimoine naturel dans les documents d'urbanisme au niveau communal et intercommunal*

L'information sur la flore menacée et protégée est essentiellement utilisée à l'heure actuelle par les services des départements, des régions et de l'État, mais la vocation des sols se décide essentiellement au niveau local. Le CBNBP n'a pas les moyens de faire un porter-à-connaissance spécifique auprès de toutes les communes mais il peut organiser la diffusion de l'information en partenariat avec les services de l'État et des grandes collectivités (Régions, Parcs naturels régionaux, DT, DREAL/DRIEE), qui ont un contact quotidien avec les municipalités. Une concertation avec ces services sera organisée de manière à définir la manière et les outils les plus opportuns pour communiquer à cet échelon.

Action 4

► *Rechercher l'harmonisation des missions d'appui scientifique auprès des DRIEE/DREAL du territoire d'agrément*

Les missions développées pour le compte des services déconcentrés de l'État sont variées mais également relativement hétérogènes dans leur contenu et leur dimensionnement. Un meilleur équilibre entre les régions sera recherché notamment en réunissant les DREAL du territoire d'agrément de façon à faire connaître les actions du CBNBP de manière transversale.

Action 5

► *Proposer un appui scientifique et technique en amont de l'élaboration et de la révision des documents de planification territoriale (SCAP, TVB/SRCE, SAGEs, SDAGEs...)*

Les documents de planification sont généralement sous-traités via des marchés publics par les services de l'État et les collectivités. Le CBNBP n'a pas vocation à répondre à tous les appels d'offre mais dispose d'informations et d'une expertise spécifique qui couvre l'ensemble du territoire d'agrément. Il est souhaitable que celles-ci soient mobilisées lors de la préparation des appels d'offres. Le CBNBP cherchera à intervenir le plus amont possible auprès des collectivités pour valoriser cette expertise et son intégration dans les documents de planification.

7.3.4. Participer à la diffusion des connaissances et au faire-savoir

Sous-Axe 1 – Adapter les outils de gestion et de diffusion de l'information

Action 1

► *Moderniser les bases de données*

Les deux bases de données nécessitent des évolutions importantes compte tenu de l'obsolescence de l'architecture utilisée, de la séparation des bases Flora et Habitats et du volume croissant d'informations collectées. Les orientations pour la période d'agrément à venir sont la fusion/compatibilité des bases Flora et Habitats, le développement de référentiels complémentaires (traits d'histoire de vie...) permettant de développer certains indicateurs, le développement d'un outil de saisie en ligne et d'outils de saisie déportés (applications mobiles sur smartphone et tablettes), le développement des interfaces de consultation et d'extraction de données et l'intégration de la gestion documentaire et bibliographique aux bases de données.

Action 2

► *Moderniser le site internet en mettant en avant les interfaces à destination des utilisateurs (Observatoire intégré de la flore et des végétations du Bassin parisien...)*

Le site internet du CBNBP a été l'un des premiers à offrir un accès en ligne aux données mais celui-ci souffre maintenant d'une technologie vieillissante. D'autre part, l'organisation du site ne correspond plus complètement au projet du CBNBP. Il s'agira de refondre le site en centrant la présentation sur les utilisations et ressources offertes auprès des utilisateurs, en insistant notamment sur la fonction d'observatoire de la flore et des végétations.

Action 3

► *Mettre en place les conditions de l'accès aux données via les plateformes SINP et les observatoires régionaux ou départementaux de la biodiversité permettant de garantir la pérennité du système d'information*

Il s'agit, d'une part, d'améliorer la coexistence des formats du SINP et de celui des bases de données du CBNBP afin de fluidifier les échanges et, d'autre part, de développer les interfaces et les complémentarités avec les observatoires régionaux ou départementaux de la biodiversité.

Action 4

► *Développer et faire reconnaître la mission de synthèse et d'harmonisation des cartes de végétations sur le territoire d'agrément*

Le CBNBP a une mission reconnue par l'agrément relative à la diffusion de l'information sur la végétation. Pour autant, la cartographie des végétations est réalisée par de nombreux prestataires pour le compte des services de l'État mais également des collectivités locales. Il n'existe malheureusement que très peu de centralisation de ces données et cartes, qui se perdent peu à peu et manquent souvent d'homogénéité. Le CBNBP souhaite recueillir ces cartes et les intégrer à son système d'information de manière à permettre l'homogénéisation et la diffusion de leur contenu dans le cadre des SINP en régions. Il souhaite également développer de manière pérenne la mission de validation des données et des tables attributaires, notamment relatives aux cartes Natura 2000. Il poursuivra également la promotion de l'utilisation de cahiers des charges communs standardisés.

Sous-Axe 2 – Développer une information ciblée

Action 5

► *Développer la diffusion d'indicateurs et de synthèses par l'exploitation des données acquises*

Le CBNBP s'est engagé récemment dans la production et la diffusion d'indicateurs. Ces indicateurs sont basés sur le modèle DPSIR et sont cohérents avec ceux de l'Observatoire national de la biodiversité. Au cours de la future période d'agrément, le CBNBP développera ces indicateurs de façon à valoriser les données produites et participer à l'évaluation de l'impact des changements globaux sur le territoire. Des partenariats seront également recherchés avec

d'autres organismes afin de compléter les possibilités d'analyse. Enfin la diffusion des indicateurs se fera à travers le site internet du CBNBP mais également via les observatoires mis en place par les collectivités locales.

Action 6

► *Animer le site internet par la publication d'informations régulières (observations nouvelles, notes floristiques ou taxonomiques, rapports d'études du CBNBP...)*

Développé comme un site internet institutionnel et fournisseur d'accès aux données floristiques, le site internet du CBNBP a été jusqu'à récemment peu alimenté par des informations d'actualité. Le CBNBP souhaite développer cet axe de communication qui portera prioritairement sur :

- la diffusion de nouvelles en rapport avec la botanique sur son territoire d'agrément ;
- le relais d'informations et d'actualités en provenance de ses partenaires institutionnels ;
- la valorisation des résultats de travaux et d'expertises qu'il a réalisés.

Pour compléter l'offre d'information, le CBNBP a également créé une page Facebook qu'il alimentera régulièrement. La diffusion via ce média permet notamment d'alerter un large réseau d'abonnés sur la publication récente d'une information.

Action 7

► *Développer les cartes d'alertes à destination des collectivités locales et des aménageurs et améliorer leur diffusion*

Le CBNBP a initié la réalisation de cartes de synthèse sur les enjeux patrimoniaux. Après avoir défini les formats de restitution et réalisés des cartes pour la région Ile-de-France (projet en cours), le CBNBP souhaite étendre cette action à l'ensemble du territoire d'agrément.

Action 8

► *Développer l'autonomie d'importation et d'utilisation des données « flore et végétation » des services de l'État, des collectivités et de leurs mandataires sur Flora*

Il s'agit de proposer des séances de formation à l'utilisation de la base de données et des ressources disponibles en ligne pour faciliter leur utilisation. Ces formations rechercheront l'autonomie des utilisateurs afin de dégager du temps de l'équipe du Pôle d'information à des tâches plus spécifiques et fondamentales (maintenance, développement). Dans le cadre de la décentralisation des compétences, les services des Directions territoriales prennent de plus en plus souvent le relais des DREAL dans l'instruction des dossiers. Un rapprochement avec les DT de l'ensemble des départements du territoire d'agrément est nécessaire.

Sous-Axe 3 – Proposer des cycles de formation spécialisée

Action 9

► *Développer la formation continue en floristique auprès du réseau d'observateurs (École régionale de botanique...)*

La mise en place d'une École régionale de botanique en Ile-de-France auprès du réseau des botanistes franciliens (naturalistes, personnels des organismes de gestion de sites naturels, bureaux d'études...) a rencontré un net engouement. La pérennisation de cette formule (gratuite pour les participants) sera recherchée et sa faisabilité dans les autres régions du territoire d'agrément sera évaluée.

Action 10

► *Proposer des cycles de formation professionnelle spécialisés ou adaptés (groupes taxonomiques difficiles, espèces de zones humides, typologie des végétations,...)*

Le secteur de la formation spécialisé dans le domaine de la botanique et de la phytosociologie montre une demande assez forte et une offre plutôt faible en la matière, en particulier sur le territoire d'agrément. Des propositions de formations ponctuelles ou sous forme de cycles seront étudiées de manière à mieux répondre à cette demande. Elles concerneront en premier lieu la phytosociologie et la reconnaissance de groupes taxonomiques spécifiques (*Sphagnum*, bryophytes de la Directive européenne, plantes

aquatiques...). Le développement de ce secteur d'activité nécessitera l'investissement dans du matériel optique pour les stagiaires. Le CBNBP bénéficie du numéro d'agrément du MNHN au titre de la formation professionnelle.

Action 11

► *Poursuivre l'investissement dans la formation initiale universitaire (Master, stages...)*

Le CBNBP poursuivra son implication dans l'organisation d'une UE du master E2F dispensé au MNHN. Il répondra dans la mesure de ses possibilités aux demandes d'interventions plus ponctuelles.

Sous-Axe 4 – Organiser la communication des savoirs et savoir-faire disponibles au CBNBP

Action 12

► *Réaliser une plaquette de communication sur les missions du CBNBP*

La réalisation d'une nouvelle plaquette de communication est une priorité pour le CBNBP qui ne dispose plus de documentation de présentation à jour et en cohérence avec le projet.

Action 13

► *Réaliser des supports d'information sur les grandes thématiques de conservation de la flore et des milieux naturels à destination du grand public (expositions)*

En complément des réalisations effectuées par le passé, le CBNBP développera des projets d'exposition destinés à sensibiliser le grand public à la conservation de la nature et de la flore sauvage. Ces réalisations devront se faire dans le cadre d'une charte graphique commune. Elles pourront être utilisées par le CBNBP lui-même ou proposées à d'autres partenaires du territoire d'agrément.

7.3.5. Identifier l'orientation juridique et mettre en place une gouvernance mieux adaptée

Sous-Axe 1 – Identifier l'orientation juridique des prochaines années et la gouvernance correspondante

Action 1

► *Identifier une formule juridique adéquate en accord avec les Régions et l'État dans le contexte de la réforme territoriale*

L'échec de la transformation du CBNBP au cours de la précédente période montre la réticence des collectivités à s'engager dans une formule qu'elles connaissent mal et pour laquelle l'État a fait part de son refus d'adhésion - tout en soutenant officiellement le processus d'autonomie. La perspective de la prochaine loi sur la biodiversité qui ouvre la possibilité d'un nouveau statut pour les Conservatoires botaniques nationaux (EPCE) est de nature à relancer le processus d'autonomie. La préparation de cette perspective avec les collectivités a été engagée début 2015. Les conditions de faisabilité devront être finalisées le cas échéant dès la parution des textes.

Action 2

► *Évaluer les impacts possibles de la réforme territoriale en termes de partenariat et de géographie des missions*

La réforme de la carte des régions impacte le CBNBP sur deux des quatre régions de son territoire d'agrément. D'autre part, la réforme des compétences des collectivités locales et le devenir des départements à terme risquent de modifier les équilibres établis. Une attention particulière devra être portée avec les collectivités locales pour évaluer les impacts de ces changements et leur conséquence en terme de missions pour le CBNBP. Des actions de coordination sont d'ores et déjà organisées avec le CBN de Franche-Comté et le Conservatoire botanique d'Alsace et le Pôle Lorrain du futur CBN Nord-Est. Elles devront être poursuivies.

Sous-Axe 2 – Pérenniser et renforcer les compétences et l'expertise du personnel

Action 3

► *Poursuivre et améliorer la transversalité entre pôles et délégations internes*

Le CBNBP renforcera les actions de transversalité et de communication entre les services internes engagées pendant la période précédente. Les groupes de travail seront poursuivis et si nécessaire étendus à d'autres thématiques. La coordination sera renforcée au niveau de la direction scientifique. Des outils internes seront au besoin développés pour faciliter l'échange d'information entre les personnels.

Action 4

► *Rechercher les conditions de pérennité du personnel du CBNBP quelles que soient les évolutions juridiques à venir*

Une expertise pointue dans ses domaines de compétence est vitale pour le CBNBP. Celle-ci ne peut s'acquérir que sur la durée en fidélisant au mieux une partie significative du personnel. Les conditions de pérennisation du personnel sont actuellement très longues du fait du statut actuel. Une amélioration des conditions de pérennisation du personnel devra être recherchée avec les nouveaux statuts.

Action 5

► *Identifier des référents internes pour l'animation de thématiques transversales (groupes taxonomiques complexes...)*

Le CBNBP se doit d'être référent sur ses domaines de compétence. En cohérence avec le projet d'amélioration des connaissances sur certains groupes taxonomiques, des référents internes sur un groupe taxonomique ou un sujet seront chargés de recueillir l'information, de constituer un réseau de compétence avec des personnes ou des organismes ressource externes et de diffuser l'information en interne sous forme de notes, de formations ou par d'autres moyens.

Action 6

► *Développer la gestion documentaire*

La gestion documentaire est actuellement très embryonnaire au CBNBP. Elle sera organisée avec

des moyens techniques dédiés et les ressources nécessaires à l'affectation de moyens humains spécifiques seront recherchées.

Intitulé de l'Action	Action engagée au 30 juin 2015	Indicateurs de réalisation
1. Améliorer la connaissance		
1.1 Assurer une mise à jour en continu des données sur la flore vasculaire	X	Taux annuel de mailles ayant fait l'objet d'un nouvel inventaire depuis 2014
1.2 Recueillir une information standardisée pour les populations	X	Évolution du nombre de populations d'espèces menacées renseignées dans le TBC au cours de la période 2015-2020
1.3 Développer la production d'indicateurs environnementaux en partenariat avec les observatoires régionaux	X	Nombre d'indicateurs mis en ligne
1.4 Développer la connaissance des groupes taxonomiques méconnus	X	Évolution annuelle du nombre de données recueillies par groupe
1.5 Développer des programmes spécifiques sur des groupes complexes		Nombre de groupes ayant fait l'objet d'investigations
1.6 Mettre en place un herbier de référence		Nombre de parts d'herbiers collectées
1.7 Inscrire les actions du Conservatoire dans une dynamique de recherche scientifique		Nombre de programmes ayant associé un organisme de recherche
1.8 Développer la connaissance des végétations méconnues	X	Nombre de publications phytosociologiques publiées ou soumises
1.9 Mettre en place un programme d'inventaire des végétations		Nombre de mailles ayant fait l'objet d'un inventaire systématique
1.10 Mettre à jour régulièrement le référentiel des végétations	X	Dates de publication du référentiel
1.11 Développer la cartographie des végétations sur des programmes structurants	X	Surface cartographiée selon la typologie phytosociologique par an au cours de la période 2015-2020
1.12 Développer les outils d'identification des végétations du territoire d'agrément	X	Liste des outils d'aide à l'identification produits au cours de la période 2015-2020
1.13 Intensifier la saisie des données phytosociologiques régionales d'origine bibliographique		Nombre de relevés ou de données bibliographiques saisis par an au cours de la période 2015-2020
2. Mettre en œuvre la conservation des espèces menacées sur le terrain		
2.1 Organiser le réseau d'observateurs	X	Nombre d'observateurs mobilisés par région Nombre de données fournies par le réseau par an au cours de la période 2015-2020
2.2 Communiquer et mettre à jour le tableau de bord de conservation	X	Nombre de taxons renseignés dans le Tableau de bord
2.3 Restaurer des populations fonctionnelles pour les espèces les plus menacées		Nombre de programmes de renforcement/réintroduction/gestion des populations mis en œuvre au cours de la période 2015-2020
2.4 Organiser la complémentarité avec la police de l'environnement (ONEMA, ONCFS)		Nombre de réunions organisées avec les services de police
2.5 Accroître la collection conservatoire de semences	X	Nombre de lots d'espèces menacées collectés par an au cours de la période 2015-2020
2.6 Développer les jardins conservatoires décentralisés	X	Liste des jardins décentralisés Nombre de plantes conservées ou présentées
2.7 Développer la filière de semences locales pour la restauration des milieux naturels	X	Nombre de programmes suivis

3. Favoriser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les politiques et les actions publiques		
3.1 Créer et développer des outils d'information utilisables et mobilisables facilement		Liste des outils développés et mis en ligne
3.2 Promouvoir la création d'espaces protégés et gérés		Nombre de sites ayant fait l'objet d'un dossier de la part du CBNBP
3.3 Renforcer la diffusion des données et la prise en compte du patrimoine naturel dans les documents d'urbanisme au niveau communal et intercommunal	X	Liste des outils d'information mis en place
3.4 Rechercher l'harmonisation des missions d'appui scientifique auprès des DRIEE/DREAL		Bilan comparatif des programmes mis en œuvre avec les DRIEE/DREAL sur la période d'agrément
3.5 Proposer un appui scientifique et technique en amont des documents de planification territoriale		Liste des documents de planification auxquels le CBNBP a contribué
4. Participer à la diffusion des connaissances et au faire-savoir		
4.1 Moderniser les bases de données	X	Liste des modifications apportées au cours de la période d'agrément
4.2 Moderniser le site internet		Liste des modifications apportées au site
4.3 Mettre en place les conditions de l'accès aux données via les plateformes SINP et les observatoires	X	Nombre de plateformes avec lesquelles le CBNBP échange
4.4 Développer et faire reconnaître la mission de synthèse et d'harmonisation des cartes de végétations		Nombre de cartes externes intégrées au système d'information pendant la période 2015 - 2020
4.5 Développer la diffusion d'indicateurs et de synthèses	X	Nombre d'indicateurs mis en ligne pendant la période 2015 - 2020
4.6 Animer le site internet par la publication d'informations régulières	X	Nombre d'articles mis en ligne par an pendant la période 2015 - 2020
4.7 Développer les cartes d'alertes	X	Nombre de communes pour lesquelles les cartes d'alertes sont disponibles
4.8 Développer l'autonomie d'export et d'utilisation des données « flore et végétation »		Nombre d'extractions de données en ligne effectuées par an pendant la période 2015 - 2020
4.9 Développer la formation continue en floristique		Nombre d'heures de formation dispensées pendant la période 2015 - 2020
4.10 Proposer des cycles de formation professionnelle		Nombre de formations proposées pendant la période 2015 - 2020
4.11 Poursuivre l'investissement dans la formation initiale universitaire	X	Nombre d'heures de cours dispensées pendant la période 2015 - 2020
4.12 Réaliser une plaquette de communication		Nombre d'exemplaires imprimés
4.13 Réaliser des supports d'information sur les grandes thématiques de conservation de la flore et des milieux naturels à destination du grand public (expositions)	X	Nombre de supports réalisés pendant la période 2015 - 2020
5. Identifier l'orientation juridique et mettre en place une gouvernance mieux adaptée		
5.1 Identifier une formule juridique adéquate en accord avec les Régions et l'État	X	État des délibérations prises en faveur de l'autonomie juridique du CBNBP à la fin de 2020
5.2 Évaluer les impacts possibles de la réforme territoriale et adapter l'organisation en conséquence	X	Liste des modifications survenues et réponse apportée par le CBNBP
5.3 Poursuivre et améliorer la transversalité interne	X	Nombre de réunions internes par an pendant la période 2015 - 2020
5.4 Rechercher les conditions de pérennité du personnel du CBNBP	X	Nombre moyen d'années de présence des agents du CBNBP à la fin de 2020
5.5 Identifier des référents internes pour l'animation de thématiques transversales	X	Liste des référents par thématiques
5.6 Développer la gestion documentaire		Nombre de références bibliographiques identifiées et gérées au CBNBP

Tableau 20. Indicateurs d'évaluation du plan d'action.



04

PUBLICATIONS



8. Publications du personnel du CBNBP au cours de la période d'agrément 2010–2015

- Liste des publications scientifiques réalisées pendant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015
- Liste des communications orales et posters présentés à des colloques et manifestations scientifiques pendant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015
- Liste des publications éditées pendant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015
- Littérature grise rédigée pendant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015

Liste des publications scientifiques réalisées pendant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015

- AMBLARD P., ARNOULD L., MORGAN F., SAINT-VAL M., 2013 – Observations d'espèces végétales remarquables dans le département de la Haute-Marne en 2012 par la délégation Champagne-Ardenne du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Bull. Soc. Sciences naturelles et d'Archéologie de Haute-Marne. NS. 12 p. 7. Langres.
- AMBLARD P., ARNOULD L., MORGAN F., SAINT-VAL M., 2013 – Observations d'espèces remarquables dans le département de l'Aube en 2012 par la délégation Champagne-Ardenne du Conservatoire botanique nationale du bassin parisien. Bull. Soc. Audoise de botanique. N° 16. Pp. : 23-29. Troyes
- BARDET O., ROLLANT J., LERAT-GENTET C., FRELIN C., 2013 – Exploration bryologique du Creux Percé (Pasques - Côte-d'Or). Bull. Sci. Bourg. Nature, 18 : 83-88.
- BARDET O., 2014 – Catalogue des bryophytes de Bourgogne. Rev. sci. Bourgogne-Nature, 19 : 83-111.
- BARDIN P., BUORD S., 2015 - Designing seed banks for *in situ* conservation purposes: more species or better quality? BG Journal-BGCI, Vol.12 Number 1, pp 15-18.
- CATTEAU E., ARGAGNON O., CAUSSE G., CHOISNET G., COLLAUD R., CORRIOL G., DELASSUS L., FERNEZ T., GIGORD L., GUITTON H., HENDOUX F., LAFON P., MILLET J., PANAIOTIS C., SANZ T. et SIMLER N. (à paraître). Évaluation patrimoniale des végétations et des séries de végétations : état des réflexions et proposition méthodologique nationale du réseau des CBN. Actes du séminaire international d'Oeyreluy, Gestion et conservation de la biodiversité VIII : 13 p.
- CELIK M., WEGNEZ J., GRIVEAU C., LAMBOURDIERE J., UTGE J., NOEL F., ABDELKRIM J., MACHON N., 2015. Development of microsatellite primers in the protected species *Viola elatior* (Violaceae) using next-generation sequencing. Applications in Plant Sciences 3, published online : 10.3732/apps.1500011.
- CORDIER J., (Coord.), 2013 – Liste rouge des Plantes vasculaires de la région Centre : 97-171, in CORDIER J., DUPRE, R., VAHRAMEEV P., 2010 – Catalogue de la Flore sauvage de la région Centre. Symbiose, n.s., 26. p. 36-84.
- LAFON P., 2010 – Présentation du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Reims. 23 : 75-77. Reims.
- MAURICE A.-C., ABDELKRIM J., CISEL M., ZAVODNA M., BARDIN P., MATAMORO A., DUMEZ R. & MACHON N., 2013 - Mixing Plants from Different Origins to Restore a Declining Population: Ecological Outcomes and Local Perceptions 10 Years Later. PLoS ONE 8(1): e50934. doi:10.1371/journal.pone.0050934.
- RAMBAUD M., HENDOUX F., FILOCHE S., 2012 – Vers un indice de rareté robuste hiérarchisant les actions de conservation de la flore. Journal de Botanique 57: 49-58.
- VALLET J., RAMBAUD M., COQUEL L., PONCET L., HENDOUX F., 2012 – Effort d'échantillonnage et atlas floristiques – exhaustivité des mailles et caractérisation des lacunes dans la connaissance. Comptes Rendus Biologies 335, 713-772.
- WEGNEZ J., 2014. La Bassée : une végétation exceptionnelle sur un territoire convoité. La Garance voyageuse 106, 6-9.

Liste des communications orales et posters présentés à des colloques et manifestations scientifiques pendant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015

- ALLEAUME S., JANIK K., PUJOL D. & THOMAS A. 2013 - . Retours d'expérience sur le Fond blanc « Milieux ouverts de basse altitude ». Communication orale au séminaire technique CarHAB, 5 décembre 2013, Saint-Mandé (94).
- AZUELOS L., 2010 – Le CBNBP et la cartographie des végétations de Seine-et-Marne (ppt). 3^{ème} colloque de l'Atlas dynamique de la Biodiversité 77, organisé par le Conseil général de Seine-et-Marne, 22 juin 2010.
- AZUELOS L., 2010 – Cartographie phytosociologique des habitats semi-naturels de la région Île-de-France réalisée au CBNBP (poster). Colloque international – centenaire de la phytosociologie, organisé par le CBN de Brest, la Société Française de Phytosociologie et la Fédération des CBN, à Brest du 3 au 5 novembre 2010.
- AZUELOS L., FERNEZ T., 2012 – Du référentiel syntaxonomique francilien à la cartographie des végétations. 4^{èmes} Rencontres naturalistes d'Île-de-France - Natureparif - 1^{er} décembre 2012, Paris.
- AZUELOS L., 2015 – Outils d'aide à la décision pour l'aménagement du territoire : valorisation des données flore et végétation (ppt). Colloque biodiversité et société en Seine-et-Marne, organisé par le Conseil général de Seine-et-Marne, Le Châtelet-en-Brie (77), le mardi 3 Mars 2015.
- BARDET, O., 2013 – Bilan d'un siècle d'étude de la Flore en Bourgogne. Rencontres Bourgogne-Nature, 15-16 novembre 2013, Dijon.
- BARDIN P., 2010. – How to get students to conserve plant diversity? The benefits of a new approach of the relationship between scientists and Society. 4th Global Botanic Gardens Congress, Dublin (Irlande), juin 2010.
- BARDIN P., 2013 – Using native seeds in landscaping and land restoration: when public policies help the emergence of local plant nurseries. 5th Global Botanic Gardens Congress, Dunedin (Nelle-Zélande), octobre 2013.
- BARDIN P., 2014 – *Working for the Common Good: two examples of programs led by the Federation of French Conservatoires botaniques nationaux*. 7th Planta Europa Conference, Chania (Crète-Grèce).
- BARDIN P., 2014 – Le programme EDUCAFLORE. Colloque de restitution du programme VEGETAL LOCAL dans le cadre de l'Appel à Projets SNB du Ministère de l'Écologie, juin 2014, Nanterre.

- BARDIN P., 2015 - Moving towards success in Conservation, background informations and the example of French Conservatoires botaniques nationaux network. 09 Juillet 2015. Colloque EUROGARD VII. MNHN. Paris.
- CAUSSE G., 2012 - Essai de localisation de groupements végétaux à partir de l'exploitation des données floristiques en Île de France. Méthode, bilan et perspectives. Communication orale au groupe de travail « Modélisation » du programme CarHAB, 02 juillet 2012. La Défense (92).
- CAUSSE G., 2014 - Caractérisation des principales séries et géoséries de la Montagne châillonnaise. Applications pratiques pour le programme CarHAB. Poster présenté au Colloque international de phytosociologie paysagère, 23-25 septembre 2014. Brest (29).
- CAUSSE G., 2015 - Contribution à la connaissance phytosociologique des pelouses sèches acidiphiles de la Bourgogne cristalline. Morvan, Charollais cristallin, Mâconnais. Communication orale aux 3^{èmes} Rencontres végétales du Massif Central, 27 mai 2015. Saint-Etienne (42).
- CBNBP & REMUCE, 2015 - Co-organisation des 7^{èmes} Rencontres botaniques du Centre au Muséum de Bourges, le 21 novembre 2015 sous le patronage de Philippe MAUBERT :
- CORDIER J., 2015 - Atlas de la flore du Centre-Val de Loire.
 - DUPRE R. & BODIN C., 2015 - Quelques découvertes botaniques récentes en Centre-Val de Loire.
 - BOUDIER., DUPRE R. & DESMOULINS F., 2015 - Quelques découvertes récentes de bryophytes rares pour le Centre-Val de Loire.
 - DESMOULINS F., 2015 - Représentation de l'activité mycologique du CBNBP.
 - FERNEZ T., 2015 - Les Characées du Bassin parisien.
 - BELLENFANT S., 2015 - Cartographie de la végétation du Cher dans le cadre du programme national CARHAB.
- CHAGNEAU D., DORTEL F., GESLIN J., JARRI B. VALLET J., 2012 - Bilan des découvertes botaniques régionales. Communication orale aux 4^{èmes} Rencontres Naturalistes Régionales.
- CUDENNEC N., FERREIRA L., 2014 - Que reste-t-il des marais alcalins du Vexin ? Rencontres naturalistes d'Île-de-France. Samedi 29 novembre 2014.
- CUDENNEC N., 2015 - Que reste-t-il des marais alcalins du Vexin ? Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 7 mars 2015.
- CORDIER J., 2013 - L'atlas de la flore du Centre. Journée d'inauguration de l'Observatoire régional de la Biodiversité, 5 décembre 2013, Orléans.
- FERNEZ T., 2012 - Présentation de la typologie des habitats. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 10 mars 2012.
- FERNEZ T., 2013 - Le genre *Rosa* en Île-de-France, présentation et identification. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 23 février 2013.
- FERNEZ T., 2014 - Caractérisation des végétations aquatiques sur les sites cours d'eau franciliens. Natura 2000 en Île-de-France/ Journée technique d'échanges - Gironville-sur-Essonne - Mardi 18 novembre 2014.
- FERNEZ T., 2015 - *Ranunculus fluitans* en Île-de-France : mythe ou réalité ? Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 7 mars 2015.
- FERNEZ T., 2015 - État des connaissances sur les characées : premier bilan francilien. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 7 mars 2015.
- FILOCHE S., 2012 - Résultats de la Liste rouge de la flore vasculaire d'Île-de-France. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 10 mars 2012.
- FILOCHE S., 2013 - Découvertes botaniques de l'année 2012. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 23 février 2013.
- FILOCHE S., 2013 - Forum de validation des données. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 23 février 2013.
- FILOCHE S., 2013 - Programme de conservation de la Violette élevée en Bassée. Rencontres naturalistes d'Île-de-France. Samedi 30 novembre 2013.
- FILOCHE S., 2014 - Un tableau de bord pour orienter la stratégie de conservation de la flore en Ile-de-France. Rencontres naturalistes d'Île-de-France. Samedi 29 novembre 2014.
- HENDOUX F., 2012 - Flore de Champagne-Ardenne. Conférence dans le cadre du Festival de la photographie animalière et de nature de Montier-en-Der. Novembre 2012
- HENDOUX F., 2012 - Rencontres des naturalistes de Champagne-Ardenne, octobre 2012.
- HENDOUX F., 2012 - Les invasives en question. Part 1 - Propos introductif. CBNBP/MNHN. Soc. Et. Sc. Nat. Reims - 16 mai 2012.
- LEHANE F., 2011 - Biodiversité : Richesse et préservation. Les Ecofolies de parc de la Villette. Conférence itinérante. Jeudi 15 septembre 2011.
- LEHANE F., 2012 - Présentation des études menées en Seine-Saint-Denis. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 10 mars 2012.
- LEHANE F. & GIBAUD V., 2013 - La gestion par pâturage des pelouses marneuses du parc du Sausset. Rencontres techniques Natura 2000. 19 novembre 2013.
- LEHANE F., 2014 - Écologie des plantes proliférantes en milieu urbain. Journée de formation CNFPT : Végétation invasive en ville : apports de l'écologie scientifique et des gestionnaires d'espaces verts. Vendredi 31 janvier 2014.
- LEHANE F., 2014 - Retour sur l'inventaire éclair dans le Gâtinais seine-et-marnais. Rencontres naturalistes d'Île-de-France. Samedi 29 novembre 2014.
- LEHANE F., 2015 - Découvertes floristiques 2013-2014. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 7 mars 2015.
- LEHANE F., 2015 - Expérimentation de gestion des prairies mésophiles dans le parc départemental du Sausset. Journée technique Plante&Cit  : Gestion des prairies et pastoralisme urbain. 28 mai 2015.
- LEHANE F., FERNEZ T., 2015 - Flore et végétation patrimoniales des mares et mouillères de l'Essonne. 6^{èmes} rencontres départementales sur les espaces naturels sensibles. 4 juin 2015.
- MALAVAL S., BISCHOFF A., PROVENDIER D., BOUTAUD M., DAO J., BARDIN Ph., MILLET J. & DIXON L., 2015 - « Végétal Local : un label français pour la conservation de la flore indigène ». Communication au colloque EUROGARD VII, MNHN, PARIS.
- MONDION J., 2012 - État d'avancement des inventaires botaniques en Essonne. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 10 mars 2012.

PUJOL D., 2012 - Tests méthodologiques sur la cartographie de la végétation dans le Cher en lien avec la production du Fond blanc de CarHAB. Sologne, Pays-Fort. Communication orale au colloque international : La cartographie de la végétation en Europe, 19 octobre 2012, SaintMandé (94)

RAMBAUD M. & AZUELOS L., 2012 - Proposition d'une méthode modélisant la présence d'habitats naturels en Île-de-France. Application au département de la Seine-et-Marne. Communication orale au groupe de travail « Modélisation » du programme CarHAB, 02 juillet 2012. La Défense (92).

REMUCE & CBNBP, 2011 - Co-organisation des 6^{èmes} Rencontres botaniques du Centre au Muséum d'Orléans, le 26 novembre 2011 sous le patronage de Gérard HUNAULT :

- BESLIN O., 2011 - Typologie des coteaux calcaires de la région Centre

- CORDIER J. & DUPRE R., 2011 - Actualités régionales : Les activités de la délégation Centre, le réseau de correspondants et les découvertes de l'année.

ROBOÛAM N., 2013 - La connaissance flore/habitats en région Centre : rôle du CBNBP et pistes de réflexion dans le cadre des débats locaux pour la Loi-cadre sur la biodiversité. Journée d'inauguration de l'Observatoire régional de la Biodiversité, 5 décembre 2013, Orléans.

SALVAUDON C., 2011 - Inventaire de la flore sous les lignes électriques en Île-de-France. Salon des Maires et des Collectivités locales. 22 novembre 2011.

SALVAUDON C., 2012 - Le plan national d'actions en faveur du Flûteau nageant (*Luronium natans*). Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 10 mars 2012.

SALVAUDON C., 2012 - Plant diversity under gridlines. RenewableGrid Initiative workshop. 3 octobre 2012.

SALVAUDON C., 2015 - Mise en place d'un outil d'orientation de la stratégie de conservation en Île-de-France : présentation et déclinaison opérationnelle. Rencontres botaniques d'Île-de-France. 7 mars 2015.

VALLET J., 2013 - Quelques découvertes botaniques de ces dernières années. Communication orale aux Rencontres Naturalistes de la Sarthe, 8 Février 2013, Coulaines.

WEBER E., 2012. - Une application de la phytosociologie paysagère à la cartographie des zones humides de la haute vallée de l'Aube - Workshop européen de la cartographie paysagère, 12-14 septembre 2012, Brest.

WEGNEZ J., 2013 - Exposition d'un poster sur le programme GRTgaz (titre du poster : Contrat d'objectifs biodiversité, Concilier activité industrielle et valorisation de la biodiversité). Colloque ITTECOP du 27 septembre 2013, Nice-Sophia Antipolis.

WEGNEZ J., 2013 - Zones d'expansion des crues et biodiversité : Flore et végétation des zones inondables, intérêts et menaces (l'exemple de la Bassée)- Colloque naturparif, 01 octobre 2013, Paris.

WEGNEZ J., 2013 - Programme de conservation de la Violette élevée (*Viola elatior*) en Île-de-France. Rencontres botaniques d'Île-de-France. Samedi 23 février 2013.

Liste des publications éditées pendant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015

ANONYME, 2014 - Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504p.

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011 - Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Conseil régional d'Île-de-France, Natureparif, DRIEE Île-de-France. Paris. 80p.

AZUELOS L., RENAULT O., VERGNOL M., FERREIRA L., LAFON P., FILOCHE S., HENDOUX H., FERNEZ T., BRESSAUD H., RAMBAUD M., MOBAIED S., 2013 - Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne. CBNBP/MNHN, Conseil Général de Seine-et-Marne. Édition Librairie des Musées. 375p. + annexes.

DOUCET G., 2012 - Atlas des habitats naturels et semi-naturels de la Seine-Saint-Denis. Département de la Seine-Saint-Denis. 158p.

FERNEZ T., LAFON P., HENDOUX F. (Coord.), 2015 - Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France. CBNBP/MNHN, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France. Paris. 2 vol. : méthodologie : 68p. + Manuel pratique. 224p.

FILOCHE F., PERRIAT F., HENDOUX F., MORET J., 2010 - Atlas de la flore sauvage de Seine-et-Marne. Librairie des Musées /Conseil général de Seine-et-Marne. 688p.

PERRIAT F., FILOCHE S., HENDOUX F., 2015 - Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise. Biotope, 368p.

HENDOUX F., MORGAN F. et WEBER E., à paraître - Guide simplifié des végétations de zones humides du bassin amont de la Seine.

WEBER E., HENDOUX F., MENARD O. et MONTICOLA J., à paraître - Guide des végétations de zones humides du bassin amont de la Seine.

Littérature grise rédigée pendant la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2015

AMBLARD P., 2012 - Mise à disposition d'informations concernant trois stations de *Circaea x intermedia* sur les communes de Landrichamps, Chooz, Thylay et Gespunsart en vue de leur préservation. CBNBP/MNHN. 10p.

AMBLARD P., 2012 - Mise à disposition d'informations concernant une station de *Filipendula vulgaris* Moench sur la commune de Coublanc (52) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.

AMBLARD P., 2012 - Mise à disposition d'informations concernant une station de *Lathyrus palustris* L. sur la commune de Droupt-Sainte-Marie (10) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.

AMBLARD P., 2012 - Mise à disposition d'informations concernant une station de *Ptychotis saxifraga* (L.) Loret & Barrandon sur la commune de Vindey en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.

- AMBLARD P., 2014 – Premier inventaire de la bryoflore de la réserve naturelle nationale de Chalmessin. CBNBP/MNHN pour le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne. 53p.
- AMBLARD P., 2015 – Mise à jour de la Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2014. CBNBP/MNHN. 5p.
- AMBLARD P., HENDOUX, F., 2013 – Elaboration de la Liste rouge des plantes vasculaires de Champagne-Ardenne. CBNBP/MNHN. DREAL Champagne-Ardenne. 7p.
- ARNOULD L., BARDET O., 2013 – Programme d'actions 2013 du Conservatoire botanique en Côte-d'Or. CBNBP/MNHN. 103p.
- ARNOULD L., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant deux stations à Genêt d'Angleterre (*Genista anglica* L.) sur la commune de Jully-sur-Sarce (Aube) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 7p.
- ARNOULD L., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant trois stations à Garance voyageuse (*Rubia peregrina* L.) sur les communes des Riceys (Aube) et de Rennepont (Haute-Marne) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 8p.
- AUVERT S., 2014 – Rapport d'activité de la mission d'assistance Natura 2000. CBNBP/MNHN. 32p.
- AZUELOS L., 2010 – Notice explicative des cartographies d'habitats produites par le CBNBP pour le CG77. CBNBP/MNHN. 38p.
- BARDIN P., 2012 – Plan National d'Actions en faveur du Flûteau nageant (*Luronium natans* L.) 2012-2016. MEDDE-CBNBP/MNHN. 186p.
- BARDIN P., 2012 – *Sisymbrium supinum* L. en Champagne-Ardenne : synthèse quinquennale du programme de conservation dans la carrière de Couvrot et des mesures compensatoires ex nihilo, période 2007-2011. CALCIA-ITALCEMENTI-CBNBP/MNHN. 28p.
- BARDIN P., 2013 – *Sisymbrium supinum* L. en Champagne-Ardenne : synthèse annuelle du programme de conservation dans la carrière de Couvrot et des mesures compensatoires ex nihilo, année 2012. CALCIA-ITALCEMENTI-CBNBP/MNHN. 17p.
- BARDIN P., 2013 – *Sisymbrium supinum* L. dans la carrière de Guerville : état des lieux des populations 2013 et préconisations de gestion. LAFARGE GRANULATS-CBNBP/MNHN. 5p.
- BARDIN P., 2014 – *Sisymbrium supinum* L. en Champagne-Ardenne : synthèse annuelle du programme de conservation dans la carrière de Couvrot et des mesures compensatoires ex nihilo, année 2013. CALCIA-ITALCEMENTI-CBNBP/MNHN. 11p.
- BARDIN P., 2015 – *Sisymbrium supinum* L. dans la carrière de Guerville : état des lieux des populations 2014 et préconisations de gestion. LAFARGE GRANULATS-CBNBP/MNHN. 6p.
- BARDIN P., 2015 – *Sisymbrium supinum* L. dans la carrière de Guerville : état des lieux des populations 2015 et préconisations de gestion. LAFARGE GRANULATS-CBNBP/MNHN. 6p.
- BARDIN P., 2015 – *Sisymbrium supinum* L. en Champagne-Ardenne : synthèse annuelle du programme de conservation dans la carrière de Couvrot et des mesures compensatoires ex nihilo, année 2014. CALCIA-ITALCEMENTI-CBNBP/MNHN. 16p.
- BARDET O., AUVERT S., FÉDOROFF E., HOUDE C., MÉNARD O., 2014 – Rapport d'activités 2013 de la délégation Bourgogne du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. CBNBP/MNHN. 88p.
- BARDET O., 2013 – Cartographie des habitats du site de Montbé (Glouloux, 58), CBNBP/MNHN. PNR du Morvan, 19p.
- BARDET O., 2013 – Mise en place du suivi du Marais de Jouvence. CBNBP/MNHN. 17p.
- BARDET O., 2013 – RN-Forêts d'exception du Val Suzon ; Volet 2013. CBNBP/MNHN. 38p.
- BARDET O., 2013 – Site du Port des lamberts (Glux-en-Glenne, 58), suivi des placettes d'étrépage – volet 2012. CBNBP/MNHN. PNR du Morvan, 17p.
- BARDET O., 2013 – Site du Port des lamberts (Glux-en-Glenne, 58), suivi des placettes d'étrépage 2010-2011. CBNBP/MNHN. PNR du Morvan, 15p.
- BARDET O., 2013 – Suivis du Conservatoire botanique sur la Réserve naturelle de la Combe Lavaux – Année 2012 (*Biscutella neustriaca*). CBNBP/MNHN. Communauté de communes de Gevrey-Chambertin. 17p.
- BARDET O., 2013 – Suivis du Conservatoire botanique sur la Réserve naturelle de la Combe Lavaux – Année 2012 (falaises d'Ubac). CBNBP/MNHN. Communauté de communes de Gevrey-Chambertin. 26p.
- BARDET O., 2014 – Appel à projet « Forêts anciennes du Morvan » : volet Bryophytes. CBNBP/MNHN. 32p.
- BARDET O., 2014 – Étude des bryophytes du futur Parc national des forêts de Champagne et de Bourgogne. CBNBP/MNHN. 42p.
- BARDET O., 2014 – Développement de la connaissance des Bryophytes au Conservatoire botanique national du Bassin parisien. CBNBP/MNHN. 10p.
- BECU D., HENDOUX F., 2015 – Définition et priorisation des suivis contribuant à l'évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du réseau Natura 2000 (région Champagne-Ardenne). Tome 2 : les Habitats naturels. DREAL Champagne-Ardenne. 98p.
- BERTRAN A., LAFON P., 2011 – Inventaire et cartographie des habitats naturels et semi-naturels en Île-de-France. Rapport de synthèse 2008 à 2011 (Années 1 à 4). CBNBP/MNHN. 12 p. + annexes.
- BESLIN O., 2011 – Protocole de suivi scientifique des habitats des coteaux calcaires – Pour le plan d'action de gestion N2000 2011-2015 de la ZSC de la Vallée de la Cisse en amont de Saint Lubin. DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 22p.
- BESLIN O., 2012 – Diagnostic 2011 des végétations herbacées des coteaux calcaires – Pour le plan d'action de gestion Natura 2000 de 2011 à 2015 de la ZSC de la Vallée de la Cisse en amont de Saint Lubin. DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 20p.
- BESLIN O., 2012 – Typologie des végétations de dalles et de pelouses calcaires sèches en région Centre. CBNBP/MNHN. 113p.
- BESLIN O., 2013 – Diagnostic 2012 des végétations herbacées des coteaux calcaires – Pour le plan d'action de gestion Natura 2000 de 2011 à 2015 de la ZSC de la Vallée de la Cisse en amont de Saint Lubin. DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 29p.
- BESLIN O., 2014. – Résultats du suivi à N+2 des végétations herbacées en relation avec les actions du plan de gestion 2011-2014. ZSC de la vallée de la Cisse en amont de Saint-Lubin - plan d'échantillonnage 2011. DREAL Centre, CBNBP/MNHN, 27p.

- BESLIN O., GAUTIER S., CORDIER J., 2013 – Cartographie Nationale des Enjeux Territorialisés de Biodiversité remarquable (CarNET-B) en région Centre (région pilote) – volet 3 « Habitat ». DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 24p.
- BESLIN O., PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Domaine de Mont Evray (Nouan-le-Fuzelier). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 17p.
- BESLIN O., PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Forêt Huppemeau (Ferté-Saint-Cyr et Crouy-sur-Cosson). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 25p.
- BESLIN O., PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Forêt de la Motte (Gy-en-Sologne). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 31p.
- BESLIN O., PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Forêt de Chalès (Saint-Viâtre et Nouan-le-Fuzelier). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 34p.
- BISSOT R., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*L.) sur la commune de Sarry (51) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.
- BISSOT R., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Stratiote (*Stratiotes aloides* L.) sur la commune d'Aire (08) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 5p.
- BISSOT R., 2010 – Connaissance des espèces patrimoniales de Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2010. CBNBP/MNHN. Conseil régional de Champagne-Ardenne, DREAL Champagne-Ardenne, Feder. 17p.
- BISSOT R., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Laïche des bruyères (*Carex ericetorum* Pollich) sur la commune de Montigny-sur-Vesle (51) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.
- BISSOT R., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station d'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus*) sur les communes de Saint-Lyé et du Pavillon-Sainte-Julie (10). CBNBP/MNHN. 6p.
- BISSOT R., LAFON P., WEBER E., 2010 – Plan d'action pour la préservation d'espèces patrimoniales en Champagne-Ardenne. Rapport d'activités de l'année 2010. CBNBP/MNHN. Conseil régional de Champagne-Ardenne. 10p. + annexes.
- BISSOT R., MIROIR J., 2009 – Cartographie des habitats naturels et semi-naturels de la Bassée auboise, Mai 2009. CBNBP/MNHN. 45p. + annexes.
- CAUSSE G., 2009 – Typologie des habitats et recherche de sites remarquables dans la Nièvre – Plateau nivernais et Amognes. CBNBP/MNHN. 123p.
- CAUSSE G., 2010 – Connaissance des zones humides de Bresse – Typologie des habitats, recherche de sites d'intérêt patrimonial. CBNBP/MNHN. 143p.
- CAUSSE G., 2010 – Typologie des habitats et recherche de sites remarquables dans la Nièvre (Plateau du Beuvron, Clamecyquois, Donziais, Vaux de Nevers). CBNBP/MNHN. 125p.
- CAUSSE G., 2011 – Compléments méthodologiques pour la réalisation du relevé phytosociologique. CBNBP/MNHN. 4p.
- CAUSSE G., 2011 – Connaissance des habitats du site Natura 2000 « Bassin de la Grosne et Clunisois » – Typologie phytosociologique des végétations naturelles et semi-naturelles. CBNBP/MNHN. 149p.
- CAUSSE G., 2012 – Expertise phytosociologique de la réserve naturelle régionale des Dureaux (commune de Vaas) – typologie phytosociologique des végétations. CBNBP/MNHN. 27 pages + annexes.
- CAUSSE G., 2013 – Note méthodologique : Caractérisation et cartographie de la végétation sous plantations. CBNBP/MNHN. 9p.
- CAUSSE G., 2013 – Notice d'utilisation du Bordereau Inventaire Végétation. CBNBP/MNHN. 21p.
- CAUSSE G., FERNEZ T., AZUELOS L., BESLIN O., HENDOUX F., LAFON P., MENARD O., PUJOL D., WEBER E., 2014 – Référentiel syntaxonomique augmenté des végétations du CBNBP. Version du 17/04/2014. Base de données interne non publiée.
- CAUSSE G., MENARD O., 2011 – Connaissance des habitats dans le département de la Nièvre – Massif du Morvan., CBNBP/MNHN. 205p.
- CAUSSE G., MENARD O., 2013 – Typologie des habitats de la Nièvre. Synthèse. CBNBP/MNHN. 165p.
- COLLECTIF, 2013 – Bordereau inventaire végétation. Version Mars 2013. CBNBP/MNHN. 4p.
- CORDIER J., ROBOÛAM N., 2011 – Expertise flore/habitats à l'Etang de l'A71 à Salbris (41). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 6p.
- CORDIER J., VAHRAMEEV P., DUPRE R., MONTICOLO J., 2012 – La diversité floristique en région Centre. Synthèse et analyse des données recueillies par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien. CBNBP/MNHN. 57p.
- CUDENNEC N., 2014 – Amélioration des connaissances phytosociologiques sur les marais alcalins du nord de l'Île-de-France. CBNBP/MNHN, 110p.
- CUDENNEC N., LEHANE F., 2015 – Synthèse des connaissances de la flore et des végétations de Seine-Saint-Denis – 16 premières fiches communales. CBNBP/MNHN.
- CUDENNEC N., 2015 – Espèces à forts enjeux de conservation et à priorité d'action en Essonne. CBNBP/MNHN. 18p. + annexes.
- CULAT A., MENARD O., 2010 – Inventaire et cartographie des habitats en Île-de-France Rapport de synthèse 2008 à 2009 (Années 1 à 2). CBNBP/MNHN. 7p. + annexes.
- DÉTRÉE J., 2015 – Cartographie des végétations de la forêt départementale du Rocher de Saulx et de sa périphérie : rapport d'expertise, saison 2014. CBNBP/MNHN. 25p.
- DOUCET G., 2010 – Parc départemental de la Haute-Île, suivi de la flore et des habitats. CBNBP/MNHN. 21p.
- DOUCET G., 2011 – Suivi de la colonisation végétale des abords de la RD40. CBNBP/MNHN. 9p.
- DORTEL F., LACROIX P., LE BAIL J., GESLIN J., MAGNANON S., VALLET J., 2013 – Liste des plantes vasculaires invasives des Pays de la Loire : mars 2013 (Liste 2012). CBN Brest, CBNBP/MNHN. 28p. + annexes.

- DUPRE R, DESMOULIN F., 2014 – CarNET B en région Centre (région pilote) – Volets mycologiques et bryologiques – Année 2013. CBNBP/MNHN. 49p.
- DUPRE R., DESMOULINS F., CORDIER J., 2013 – CarNET B en région Centre (région pilote) – Volets mycologiques et bryologiques – Année 2012. CBNBP/MNHN. 25p.
- FEDOROFF E., HOUDE C. et BARDET O., 2013 – Observatoire Floristique de Bourgogne : rapport intermédiaire 2009-2002. CBNBP/MNHN. 51p.
- FERNEZ T., 2015 - Hiérarchisation des enjeux de la directive Habitats-Faune-Flore en région Île-de-France - Habitats et espèces végétales au sein du réseau Natura 2000. CBNBP-MNHN. 24p. + annexe.
- FERNEZ T., CAUSSE G., 2015 – Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France. Version 1 – avril 2015. CBNBP/MNHN. Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 89p.
- FERREIRA L., AZUELOS L., BERTRAN A., CULAT A., DÉTRÉE J., FERNEZ T., LAFON P., MENARD O., 2015 – Inventaire et cartographie des végétations naturelles et semi-naturelles en Île-de-France. Rapport final de synthèse (2008-2014). CBNBP/MNHN. 58p. + annexes.
- FILOCHE S., 2013 – Inventaire permanent de la flore d'Île-de-France, CBNBP/MNHN. 46p.
- FILOCHE S., 2014 – Inventaire permanent de la flore d'Île-de-France, CBNBP/MNHN. 41p.
- FILOCHE S., 2014 – Inventaires des bryophytes du marais du Rabuais, CBNBP/MNHN. 30 p.
- FILOCHE S. (Coord.), 2015 – Le protocole d'inventaire maille du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. CBNBP/MNHN. 10p.
- FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011 – Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts). CBNBP/MNHN. 172p.
- FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2014 – Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts). CBNBP/MNHN. 172p.
- FILOCHE S., RAMBAUD M., 2014 - Analyse de la diversité floristique d'un territoire en vue de la création d'un Parc Naturel Régional, CBNBP/MNHN. 39p.
- FLOCHET C., 2011 – État des lieux des populations de *Luronium natans* L. dans le département de la Sarthe - état de conservation et écologie. Rapport de stage CBNBP/MNHN. 47p.
- GAUTIER S., 2013 – Cartographie Nationale des Enjeux Territoriaux de Biodiversité remarquable (CarNET-B) en région Centre – volet Flore. Année 2013. CBNBP/MNHN. 34p.
- GAUTIER S., 2014 – Notice pour le choix d'arbres et d'arbustes pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en région Centre. CBNBP/MNHN. Conseil régional du Centre. 22p.
- GAUTIER S., ROBOÛAM N., 2013 – Protocole de suivi floristique des tronçons de route soumis à une gestion différenciée. CBNBP/MNHN. 11p.
- HENDOUX F., 2012 – Évaluation du potentiel de renaturation post-exploitation en carrière pour les habitats d'intérêt patrimonial de la Champagne-Ardenne. Mission d'expertise pour la DREAL Champagne-Ardenne – Février 2012 (programme 2011). CBNBP/MNHN. 20p.
- HENDOUX F., 2012 – Expertise floristique de l'ancien champ de manœuvre de Cuis (Marne) au lieu-dit « Les Champs Poulin ». Mission d'expertise pour la DREAL Champagne-Ardenne. Août 2012. CBNBP/MNHN. 23p.
- HENDOUX F., 2014 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Gagée villeuse à Ecueil (51). CBNBP/MNHN. 6p.
- HENDOUX F., 2014 – Synthèse sur la situation régionale des populations de *Gentiana pneumonanthe*, *Gentiana cruciata* et *Sanguisorba officinalis* – PLAN NATIONAL MACULINEA – Déclinaison Champagne-Ardenne. CBNBP/MNHN pour le CENCA. 39p.
- HENDOUX F., 2015 – Accompagnement de la DREAL Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2014. CBNBP/MNHN. 5p.
- HENDOUX F., 2015 – Les bois de la Bardolle et de Sully à Coolus – État des lieux et perspectives de conservation. CBNBP/MNHN. Pour le Conseil régional de Champagne-Ardenne. 27p.
- HENDOUX F., BARDET O., BARDIN P. CAUSSE G., CORDIER J., FILOCHE S., PLU A., VALLET J., 2010 – Rapport d'activité du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. 83 p.
- HENDOUX F., BARDET O., BARDIN P. CAUSSE G., CORDIER J., FILOCHE S., PLU A., VALLET J., 2011 – Rapport d'activité du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. 176p.
- HENDOUX F., BARDET O., BARDIN P. CAUSSE G., CORDIER J., FILOCHE S., PLU A., VALLET J., 2012 – Rapport d'activité du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. 195 p.
- HENDOUX F., BARDET O., BARDIN P. CAUSSE G., CORDIER J., FILOCHE S., PLU A., VALLET J., 2013 – Rapport d'activité du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. 194 p.
- HURAUULT B., 2015 – Inventaire et cartographie sur les marais alcalins du nord de l'Île-de-France. CBNBP/MNHN, 110p.
- LAFON P., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Peucedan de France (*Peucedanum gallicum* Latourr.) sur la commune de Villers-aux-Bois en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.
- LAFON P., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station de *Trientalis europaea* L. sur la commune de Neuville-lez-Beaulieu (08) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.
- LAFON P., 2011 – Inventaire de la flore de Champagne-Ardenne. Rapport d'activité de l'année 2010. CBNBP/MNHN. 13p.
- LAFON P., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station d'Anémone sauvage (*Anemone sylvestris* L.) sur la commune d'Auménancourt (51) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 7p.
- LAFON P., 2012 – Essai de localisation géographique d'habitats à partir de l'exploitation de données floristiques géolocalisées. CBNBP/MNHN. 6p.
- LAFON P., 2013 – Inventaire et cartographie des habitats naturels et semi-naturels en Île-de-France. Rapport de synthèse 2008 à 2012 (Années 1 à 5). CBNBP/MNHN. 23p. + annexes.
- LAFON P., 2014 – Inventaire et cartographie des habitats en d'Île-de-France. Rapport de synthèse 2008 à 2013. CBNBP/MNHN. 56p.
- LEHANE F., 2011– Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis. CBNBP/MNHN. 22p.

- LEHANE F., 2011 - Cartographie des milieux ouverts du parc départemental de l'Île-Saint-Denis. CBNBP/MNHN. 6p.
- LEHANE F., 2011 - Suivi des mares du parc départemental du Sausset. CBNBP/MNHN. 18p.
- LEHANE F., 2011 - Suivi du coteau sec du parc départemental du Sausset. CBNBP/MNHN. 10p.
- LEHANE F., 2012 - Bilan floristique du vallon de la Dame Blanche-Parc départemental Georges-Valbon. CBNBP/MNHN. 16p.
- LEHANE F., 2011 - Cartographie des milieux ouverts du parc départemental Jean-Moulin Les-Guilands. CBNBP/MNHN. 11p.
- LEHANE F., 2012 - Deuxième année de suivi de la flore et des habitats du parc départemental de la Haute-Île. CBNBP/MNHN. 23p.
- LEHANE F., 2012 - Complément de cartographie des végétations de l'Île-Saint-Denis. CBNBP/MNHN. 31p.
- LEHANE F., 2012 - Inventaire floristique du talus de RFF à Stains (93). CBNBP/MNHN. 5p.
- LEHANE F., 2012 - Inventaire initial des deux mares nouvellement créées du parc départemental Georges Valbon. CBNBP/MNHN. 4p.
- LEHANE F., 2012 - Inventaire initial du ru du Roideau du parc départemental du Sausset. CBNBP/MNHN. 5p.
- LEHANE F., 2012 - Suivi d'expérimentations de gestion de prairies mésophiles au sein du parc départemental du Sausset. CBNBP/MNHN. 17p.
- LEHANE F., 2012 - Suivi de la flore et des habitats du parc départemental de la Haute-Île. CBNBP/MNHN. 14p.
- LEHANE F., 2012 - Suivi de la toiture témoin du centre technique du parc départemental Georges Valbon. CBNBP/MNHN. 3p.
- LEHANE F., 2012 - Suivi du coteau sec du parc départemental du Sausset. CBNBP/MNHN. 10p.
- LEHANE F., 2012 - Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis. CBNBP/MNHN. 32p.
- LEHANE F., 2012 - Synthèse phytosociologique et floristique du marais du parc départemental du Sausset. CBNBP/MNHN. 22p.
- LEHANE F., 2013 - Inventaire floristique de l'ancienne gare de déportation de Bobigny (93). CBNBP/MNHN 6p.
- LEHANE F., 2013 - Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis, tronçon RD40. CBNBP/MNHN. 6p.
- LEHANE F., 2013 - Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis, tronçon de Sevran. CBNBP/MNHN. 11p.
- LEHANE F., 2013 - Suivi des toitures végétalisées du parc départemental Georges Valbon. CBNBP/MNHN. 8p.
- LEHANE F., 2014 - Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis, tronçon 12. CBNBP/MNHN. 15p.
- LEHANE F., 2014 - Suivi des toitures végétalisées du parc départemental Georges Valbon. CBNBP/MNHN. 8p.
- LEHANE F., 2014 - Synthèse de la flore remarquable du parc départemental du Sausset (93). CBNBP/MNHN. 51p.
- LEHANE F., 2014 - Synthèse floristique du parc forestier national de la Poudrerie de Sevran (93). CBNBP/MNHN. 12p.
- LEHANE F., 2015 - Expertises floristiques de sites en Essonne - saison 2014 : rapport d'expertise. CBNBP/MNHN. 65p.
- LEHANE F., 2015 - Essai de définition d'une Trame Verte et Bleue en vallée de l'Orge aval. CBNBP/MNHN, 41p + annexes.
- LEHANE F., MURATET A., 2015 - Groupe de travail sur les prairies urbaines et naissance du programme « Florilèges - Prairies urbaines ». Le Biodiversitaire n°6, ISSN : 1964-8537.
- LEHANE F., MONDION J., FERNEZ T., 2015 - Protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes. Application à trois zones spéciales de conservation du sud de l'Essonne (version 3). CBNBP/MNHN. 16p. + annexes.
- MENARD O., 2011 - Inventaire et cartographie des habitats en Île-de-France Rapport de synthèse 2008 à 2010 (Années 1 à 3). CBNBP/MNHN. 10p. + annexes.
- MENARD O., 2012 - Connaissance des habitats des ZNIEFF de l'Auxois. CBNBP/MNHN. 120p.
- MENARD O., 2012 - Typologie des habitats de la Nièvre (la Puisaye). CBNBP/MNHN. 31p.
- MENARD O., 2013 - Connaissance des habitats des ZNIEFF de la Champagne humide. CBNBP/MNHN. 91p.
- MENARD O., 2013 - Connaissance des habitats des ZNIEFF de Terre-Plaine. CBNBP/MNHN. 81p.
- MENARD O., 2013 - Connaissance des habitats des ZNIEFF du Bas-Morvan méridional. CBNBP/MNHN. 92p.
- MENARD O., 2013 - Connaissance des habitats des ZNIEFF du Charolais cristallin. CBNBP/MNHN. 125p.
- MENARD O., 2014 - Caractérisation des mégaphorbiaies de Bourgogne. Habitat d'intérêt communautaire 6430. CBNBP/MNHN. 54p.
- MENARD O., 2014 - Connaissance des habitats critiques de Bourgogne : *Caricion fuscae*, *Caricion lasiocarpae* et *Sphagno - Utricularion* CBNBP/MNHN. 54p.
- MENARD O., 2014 - Connaissance des habitats des ZNIEFF de Bourgogne (Bassin d'Autun, Bas-Morvan oriental et septentrional, Couchois, Massifs d'Uchon et de Montjeu, Pays d'Arnay et Plateau d'Antully), CBNBP/MNHN. 198p.
- MENARD O., WEGNEZ J., 2009 - Forêt régionale de Bréviande (Seine-et-Marne). Expertise botanique et phytosociologique. CBNBP/MNHN. 94p. + annexes.
- MESLIER V., FERNEZ T., 2015 - Animation du site Natura 2000 « la Bassée » (FR 1100798), Évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire : Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia*, riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*)- code Natura 2000 (91F0). AGRENABA, CBNBP. 39 p.

- MESNAGE C., COQUEL L., LACROIX P., VALLET J., 2013 – Agir pour le Flûteau nageant en région des Pays de la Loire. Déclinaison régionale du Plan National d'Actions 2012-2016 en faveur du Flûteau nageant (*Luronium natans* (L.) Rafin.). CBNBP/MNHN. CBNB. 75p. + annexes.
- MIROIR J., 2010 – État initial des connaissances acquises sur les bords de route du département de la Marne. CBNBP/MNHN. 40p.
- MIROIR J., 2012 – Concours « prairies fleuries » 2012 Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. Synthèse et analyse des données floristiques collectées lors de la journée de notation des parcelles candidates. CBNBP/MNHN. 19p.
- MIROIR J., 2012 – Éléments relatifs aux espèces concernées par le Plan National d'Actions (PNA) messicoles. Région Champagne-Ardenne. CBNBP/MNHN. Pour la DREAL Champagne-Ardenne. 45p.
- MIROIR J., 2012 – Prise en compte de la biodiversité et des continuités écologiques dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sillery. Identification des enjeux relatifs à la prise en compte de la flore, des communautés végétales et des continuités écologiques. CBNBP/MNHN. Symbiose. 149p.
- MIROIR J., 2012 – État initial des connaissances acquises sur la flore et les communautés végétales des marges externes de chemins de desserte agricole – Analyse des données collectées durant l'été 2011 et 2012. Propositions de pistes de réflexion permettant une meilleure prise en compte de la biodiversité. CBNBP/MNHN. 130p.
- MIROIR J., 2013 – État initial des connaissances acquises sur la flore et les communautés végétales des marges externes de chemins de desserte agricole. Résumé de l'analyse des données collectées durant l'été 2011 et 2012. CBNBP/MNHN. 6p.
- MIROIR J., MORGAN F., 2011 – Reconstruction d'une ligne à 400 000 volts entre les postes de Lonny-Seuil et de Vesle. Inventaire de la flore, des communautés végétales et cartographie des habitats naturels et semi-naturels des secteurs à enjeux. CBNBP/MNHN. 213p.
- MONDION J., 2010 – Inventaire de la flore du Val d'Oise – Rapport 2009. CBNBP/MNHN. 55p.
- MONDION J., 2010 – Inventaire de la flore de l'Essonne. CBNBP/MNHN. 55p.
- MONDION J., 2011 – Essai d'une Trame Verte simplifiée en Essonne. CBNBP/MNHN. 106p.
- MONDION J., 2013 – Inventaire floristique, cartographie des habitats de huit ENS de l'Essonne. CBNBP/MNHN. 84p.
- MONDION J., 2013 – Étude de la vallée de la Seine – Note de synthèse. CBNBP/MNHN. 46p.
- MONDION J., 2013 – Expertise floristique sur l'Aqueduc de la Vanne, du Loing. CBNBP/MNHN. 54p.
- MONDION J., 2013 – Vers une approche de Trame Verte et Bleue en Val de Seine. CBNBP/MNHN. 79p.
- MONDION J., RAMBAUD M., 2014 – Essai de définition de TVB en basses vallées de l'Essonne et de la Juine. CBNBP/MNHN. 58 p.
- MORGAN F., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station à Peucédan d'Alsace (*Xanthoselinum alsaticum* (L.) Schur) sur la commune de Planty (Aube) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.
- MORGAN F., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station à Androsème (*Hypericum androsaemum* L.) sur la commune de Paisy-Cosdon (10) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.
- MORGAN F., 2011 – Mission d'étude – Expertise floristique à Condes (52). Saison 2011. CBNBP/MNHN. 7p.
- MORGAN F., 2011 – Mission d'étude – Expertise floristique Bois de la Bardolle à Coolus (Marne). CBNBP/MNHN. Pour la DREAL Champagne-Ardenne. 7p.
- MORGAN F., 2012 – Inventaire de la flore de Champagne-Ardenne. Rapport d'activité de l'année 2011. CBNBP/MNHN. 8p.
- MORGAN F., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Scirpe comprimé à Goncourt. CBNBP/MNHN. 5p.
- MORGAN F., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Cytise à feuilles sessiles (*Cytisophyllum sessilifolium* (L.) O. Lang) sur la commune de Villadin (Aube) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.
- MORGAN F., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant une station d'Inule à feuilles de spirée à Froncles en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 6p.
- MORGAN F., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Vesce faux pois (*Vicia pisiformis*) sur la commune de Saints-Geosmes en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 5p.
- MORGAN F., 2012 – Suivi de l'évolution de la biodiversité sur les abords des routes départementales de la Marne. CBNBP/MNHN. Pour le Conseil régional de la Marne. 38p.
- MORGAN F., 2013 – Expertises floristique et phytosociologique à Athis, lieu-dit « les Roses ». CBNBP/MNHN. Pour la DREAL Champagne-Ardenne. 7p.
- MORGAN F., 2013 – Inventaire de la flore de Champagne-Ardenne. Rapport d'activité de l'année 2012. CBNBP/MNHN. 15p.
- MORGAN F., 2013 – Mission d'expertises floristique et phytosociologique à Gyé-sur-Seine. Pour la DREAL Champagne-Ardenne. CBNBP/MNHN. Pour la DREAL Champagne-Ardenne. 9p.
- MORGAN F., 2013 – Suivi de l'évolution de la biodiversité des abords des routes départementales de la Marne. CBNBP/MNHN. Pour le Conseil Général de la Marne. 9p.
- MORGAN F., 2014 – Compte-rendu floristique et phytosociologique de la visite du site de Vatry (marguerite ouest de l'aérodrome). CBNBP/MNHN pour la DREAL Champagne-Ardenne. 5p.
- MORGAN F., 2014 – Inventaire de la flore de Champagne-Ardenne. Rapport d'activité de l'année 2013. CBNBP/MNHN. 17p.
- MORGAN F., 2014 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Campanule cervicaria à Montier-en-Der (52). MNHN/CBNBP. 6p.
- MORGAN F., 2015 – Suivi de l'évolution de la biodiversité des abords des routes départementales de la Marne. Volet 2015 et synthèse. CBNBP/MNHN. Pour le Conseil Général de la Marne. 15p.
- MURATET A., LEHANE F., TURCATI L., VERGIN A., CUDENNEC N., DURON Q., 2015 – Clé des prairies – Flore des prairies urbaines de la moitié Nord de la France. 160p.

- NOBILIAUX S., 2013 – Stratégie départementale de recueil des données d'observation d'espèces invasives – Espèces du « guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du Bassin Loire-Bretagne » – Département du Loir-et-Cher. CBNBP/MNHN. 34p.
- NOBILIAUX S., 2013 – Stratégie départementale de recueil des données d'observation d'espèces invasives – Espèces du « guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du Bassin Loire-Bretagne » – Département du Loiret. CBNBP/MNHN. 35p.
- NOBILIAUX S., 2013 – Stratégie départementale de recueil des données d'observation d'espèces invasives – Espèces du « guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du Bassin Loire-Bretagne » – Département du Cher. CBNBP/MNHN. 34p.
- NOBILIAUX S., 2013 – Stratégie départementale de recueil des données d'observation d'espèces invasives – Espèces du « guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du Bassin Loire-Bretagne » – Département d'Eure-et-Loir. CBNBP/MNHN. 35p.
- NOBILIAUX S., 2013 – Stratégie départementale de recueil des données d'observation d'espèces invasives – Espèces du « guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du Bassin Loire-Bretagne » – Département d'Indre-et-Loire. CBNBP/MNHN. 34p.
- NOBILLIAUX S., CORDIER J., DESMOULINS F., MONTICOLO J., 2011 – Cartographie Nationale des Enjeux Territoriaux de BioDiversité Remarquable (CARNET-B) en région Centre (région pilote) – Année 2011, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 24p.
- NOBILLIAUX S., ROBOÛAM N., 2011 – Cartographie des habitats naturels et des espèces remarquables des ZNIEFF de la région Centre – Guide méthodologique. CBNBP/MNHN. 18p.
- NOBILLIAUX S., ROBOÛAM N., 2011 – Compte-rendu d'expertise botanique du camp du Ruchard dans le cadre de l'inventaire permanent des ZNIEFF, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 7p.
- NOBILLIAUX S., ROBOÛAM N., 2012 – Synthèse des données botaniques sur le réseau routier du département du Loiret. CBNBP/MNHN. 40p.
- OLIVEREAU F., VUITTON G., PUJOL D., 2011 – Clé des habitats naturels non forestiers de la région Centre. Document provisoire (version mars 2011). CBNBP/MNHN. 52p.
- PERRIAT F., 2009 – Inventaire de la Flore et des habitats de la Garenne Maillard. CBNBP/MNHN. 40p.
- PERRIAT F., 2009 – Inventaire de la flore et des habitats du Bois et marais de Gouy. CBNBP/MNHN. 55p.
- PERRIAT F., 2010 – Bandes de servitude des gazoducs : continuités écologiques – Rapport 2009. CBNBP/MNHN. 68p.
- PERRIAT F., CULAT A., 2010 – Inventaire de la flore et cartographie des habitats de la butte de Marines. CBNBP/MNHN. 73p. + annexes.
- PERRIAT F., 2010 – Inventaire de la flore et cartographie des habitats naturels de la Forêt départementale de l'Hautil. CBNBP/MNHN. 67p.
- PERRIAT F., 2011 – Inventaire de la flore du Val d'Oise – Rapport 2010. CBNBP/MNHN. 75p.
- PERRIAT F., 2012 – Inventaire de la flore du Lac des Ciments. CBNBP/MNHN. 26p.
- PERRIAT F., 2012 – Inventaire de la flore du Val d'Oise – Rapport 2011. Synthèse 2008-2011. CBNBP/MNHN. 99p.
- PERRIAT F., 2012 – Inventaire de la flore et cartographie des habitats naturels de la Carrière aux Coquillages. 47p.
- PERRIAT F., 2013 – Inventaire de la flore et cartographie des habitats naturels du Bois Curé. CBNBP/MNHN. 54p. + annexes
- PERRIAT F., 2013 – Inventaire de la flore et cartographie des habitats naturels du Bois de Morval. CBNBP/MNHN. 76p. + annexes.
- PERRIAT F., 2013 – Vers un atlas et la conservation de la flore patrimoniale du Val d'Oise. CBNBP/MNHN. 40p.
- PERRIAT F., 2014 – Vers un atlas et la conservation de la flore patrimoniale du Val d'Oise. CBNBP/MNHN. 41p.
- PERRIAT F., 2015 – Vers un atlas et la conservation de la flore patrimoniale du Val d'Oise, CBNBP/MNHN. 25 p.
- PUJOL D., 2010 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Forêt domaniale de Lamotte-Beuvron (ONF) à Chaumont-sur-Tharonne, Lamotte-Beuvron, Sennely et Vouzon, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 20p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. DE MAINTENANT – Sainte Claire (Isdes, Chaon & Brinon-sur-Sauldre), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 18p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Sologne Nature Environnement (SNE) - Terrain communal de Baltan (Villeherviers), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 11p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. AUCLAIR – La Brosse ferme (Vouzon), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 11p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Forêt domaniale de Vierzon (ONF) à Vouzeron, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 8p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. PIGANIOL – Château les Gâchetières (Lailly-en-Val), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 12p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu MAEt M. Frédéric Germain (Viglain), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 3p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu MAEt EARL Berry Sol – M. Xavier Richard (Saint-Florent), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 3p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu MAEt EARL Rousseau (Courmenin), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 3p.

- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu MAEt M. Monot (Orçay), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 5p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu MAEt M. Pinguet (Nançay), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 3p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. CASSE – Chair Salée (Sainte-Montaine), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 21p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. MOLIN – Vernon-le-Bas (Souesmes), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 17p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Le Pâtureau des Mâtines (Conservatoire des Sites du Loir-et-Cher) à Salbris, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 9p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. RISER – Les Varennes (Nançay), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 24p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. VALOIS – Groupement forestier de la Cantée (Ligny-le-Ribault), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 12p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Domaine de la Fédération départementale des chasseurs du Loiret (Ménestreau-en-Villette), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 17p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Mme COUTELLIER – Petit-Chevigny (Jouy-le-Potier), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 9p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Domaine du Ciran (Ménestreau-en-Villette), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 17p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Terrain communal de Pierrefitte-sur-Sauldre, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 13p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. COLONNA CECCALDI (Villeherviers), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 9p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Le Tertre des canaux (Conservatoire des Sites du Loir-et-Cher) à La Ferté-Imbault, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 20p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. SERMAGE – La Jarrie (Villeherviers), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 9p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Étang de Beaumont (CPNRC) à Neung-sur-Beuvron, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 15p.
- PUJOL D., 2011 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Forêt domaniale de Vouzeron (ONF) à Vouzeron et Neuvy-sur-Barangeon, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 20p.
- PUJOL D., 2011 – Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen du Domaine national de Chambord, Domaine national de Chambord, CBNBP/MNHN. 67p.
- PUJOL D., 2011, Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise La prairie du Plessis (Conservatoire des Sites du Loir-et-Cher) à Fontaines-en-Sologne. DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 8p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. JUTTEAU – La Chouardière (Vienne-en-Val). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 7p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Forêt communale de Neuvy-sur-Barangeon, DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 26p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. GOUNOU – La Grande Sise (Nançay). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 10p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. MONIN – Maisonneuve (Nançay). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 12p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. PINGUET – La Sise (Nançay). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 16p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. DELAGRANGE – Étang de Courcelles (Marcilly-en-Gault). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 15p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. DUMONT – Le grand Soupeau (Neung-sur-Beuvron). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 14p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise Forêt communale de Souesmes. DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 29p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. MOLIN – Vernon-le-Bas (Souesmes). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 12p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. LANGLASSE – Les Blanchardières (Marcilly-en-Gault). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 7p.

- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne : Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. Leduc – Vernons-le-Bas (Souesmes). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 6p.
- PUJOL D., 2012 – Cartographie et expertises Sologne Diagnostic écologique et cartographie des habitats et de la flore d'intérêt européen - Compte-rendu d'expertise M. LEFEVRE – Plaine d'Herbault (Courmenin et Vernou-en-Sologne), DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 24p.
- PUJOL D., 2012 – Rapport d'études Carhab : Test de la nomenclature du Fond blanc sur le département du Cher (18) : Sologne et Pays-Fort. CBNBP/MNHN. 29p. + annexes.
- PUJOL D., CAUSSE G., 2013 – Carhab : Rapport d'études Fond blanc. Test de la nomenclature du Fond Blanc sur le département du Cher (18) : Sologne et Pays-Fort. FCBN, CBNBP/MNHN. 33p.
- PUJOL D., DUPRE R., 2011 – Expertise Flore/Habitats : Projet de parc photovoltaïque EDF-EN à Chaillac (36). DREAL Centre, CBNBP/MNHN. 9p.
- PUJOL D., NOBILLIAUX S., 2011 – Expertise flore/habitats : Projet d'aménagement foncier A19 à Bordeaux-en-Gâtinais (45). DREAL Centre. CBNBP/MNHN. 6p.
- RAMBAUD M., AZUELOS, L. LAFON P., BRESSAUD H., 2013 – Essais de modélisation de la présence de végétations naturelles à partir des variables environnementales et des données floristiques. Application à la région Île-de-France. CBNBP/MNHN. Paris. 39p.
- RAMBAUD M., VALLET J., FILOCHE S., HENDOUX F., 2014 – Fiche indicateur CBNBP-R-001-IdF : Prise en compte des espèces menacées par les politiques d'espaces protégés, les indicateurs flore et végétation d'Île-de-France. CBNBP/MNHN. 7p.
- REGNERY B., WEGNEZ J., THIERRY C., GOURDAIN P., HERARD K., SIBLET J-P., 2014 – Étape 1 : Diagnostic du territoire d'expérimentation et des dynamiques écologiques, SPN/CBNBP/MNHN. 33 p. + annexes.
- REGNERY B., WEGNEZ J., THIERRY C., DÉTRÉE J., GOURDAIN P., HERARD K., SIBLET J-P., 2014 – Étape 2 : Définir les critères méthodologiques pour le diagnostic et le suivi écologique des sites de compensation, SPN/CBNBP/MNHN. 26 p. + annexes.
- REGNERY B., WEGNEZ J., THIERRY C., DÉTRÉE J., GOURDAIN P., HERARD K., SIBLET J-P., 2014 – Étape 3 : Réaliser l'état initial des sites pressentis et localiser les parcelles à fortes potentialités écologiques, SPN/CBNBP/MNHN. 164 p.
- ROBOŪAM N., GAUTIER S., 2013 – Partenariat Conservatoire botanique du bassin parisien / Conseil général du Loiret. Rapport d'activité 2013. CBNBP/MNHN. 43p.
- SAINT VAL M., 2012 – Animation d'un réseau de veille et d'alerte sur les plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2011. CBNBP/MNHN. 46p.
- SAINT VAL M., 2012 – Connaissance des espèces patrimoniales de Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2011. CBNBP/PNHN. 17p.
- SAINT VAL M., 2012 – Connaissance des espèces patrimoniales de Champagne Ardenne. Bilan triennal 2010-2012. CBNBP/MNHN. 24p.
- SAINT VAL M., 2012 – Inventaire et cartographie des végétations sous les lignes électriques du Parc Naturel Régional des Ardennes – Partie I : Méthodologie et bilan 2012. Parc Naturel Régional des Ardennes. CBNBP/MNHN. 91p.
- SAINT VAL M., 2012 – Inventaire et cartographie des végétations sous les lignes électriques du Parc Naturel Régional des Ardennes – Partie II : Cartes des végétations 2012. Parc Naturel Régional des Ardennes. CBNBP/MNHN. 90p.
- SAINT VAL M., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Genêt d'Allemagne (*Genista germanica* L.) sur la commune de Longwé (08) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 10p.
- SAINT VAL M., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant une station d'*Epilobium dodonaei* Vill. sur la commune de Nully-Trémilly (52) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 10p.
- SAINT VAL M., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant des stations d'*Erica cinerea* L. sur les communes de Marcq et Cornay (08) en vue de leur préservation. CBNBP/MNHN. 10p.
- SAINT VAL M., 2012 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Gaillet des bois (*Galium sylvaticum* L.) sur la commune de Chaudfontaine (51) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 11p.
- SAINT VAL M., 2012 – Mise en place d'indicateurs de qualité sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ardennes. – Suivi d'un échantillon de tourbières : année 1, Parc Naturel Régional des Ardennes. CBNBP/MNHN. 70p.
- SAINT VAL M., 2012 – Mise en place d'indicateurs de qualité sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ardennes. Suivi de l'Orchis des sphaignes, année 2 : 2012. Parc Naturel Régional des Ardennes. CBNBP/MNHN. 31p.
- SAINT VAL M., 2012 – Petit guide des plantes invasives de zones humides de Champagne-Ardenne. CBNBP/MNHN. Agence de l'Eau Seine Normandie. 11p.
- SAINT VAL M., 2013 – Animation d'un réseau de veille et d'alerte sur les plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2012. CBNBP/MNHN. 46p.
- SAINT VAL M., 2013 – Connaissance des espèces patrimoniales de Champagne-Ardenne. Bilan 2013. CBNBP/MNHN. 17p.
- SAINT VAL M., 2013 – Flore, communautés végétales et état de conservation des habitats présents au niveau des tranchées de déboisement des lignes HT du Parc Naturel Régional des Ardennes, année 2012. CBNBP/MNHN.
- SAINT VAL M., 2013 – Mise à disposition d'informations concernant une prairie acidiphile à Nard raide (*Nardus stricta* L.) sur la commune de Taillette (08) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 13p.
- SAINT VAL M., 2013 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Canche moyenne à Neuville-sur-Seine (10). CBNBP/MNHN. 12p.
- SAINT VAL M., 2013 – Mise en place d'indicateurs de qualité sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ardennes. Note méthodologique concernant le suivi des tourbières. CBNBP/MNHN. 15p.
- SAINT VAL M., 2013 – Mise en place d'indicateurs de qualité sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ardennes. Suivi d'un échantillon de tourbières, année 1. CBNBP/MNHN. 70p.

- SAINT VAL M., 2013 – Mise en place d'indicateurs de qualité sur le territoire de Parc Naturel Régional des Ardennes. Suivi de l'Orchis des sphaignes, année 3 : 2013. Parc Naturel Régional des Ardennes. CBNBP/MNHN. 35p.
- SAINT VAL M., 2014 – Animation d'un réseau de veille et d'alerte sur les plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2013. CBNBP/MNHN. 40p. + annexes.
- SAINT VAL M., 2014 – Connaissance des espèces patrimoniales de Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2014. CBNBP/MNHN. 23p.
- SAINT VAL M., 2014 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Canche moyenne (*Deschampsia media* (Gouan) Roem.,Schult.) à Neuville-sur-Seine (10). CBNBP/MNHN. 12p.
- SAINT VAL M., 2014 – Mise en place d'indicateurs de qualité sur le territoire du Parc Naturel Régional des Ardennes. Suivi de l'Orchis des sphaignes, année 4 : 2014. Parc Naturel Régional des Ardennes. CBNBP/MNHN. 33p.
- SAINT VAL M., 2014 – Notice du tableau de bord de conservation pour la Champagne-Ardenne. Version mars 2014. CBNBP/MNHN. 28p.
- SAINT VAL M., 2014 – Synthèse des taxons à enjeux sur l'emprise « Lac-réservoir Marne » de l'EPTB Seine grands lacs. CBNBP/MNHN. EPTB Seine grands lacs. 47p.
- SAINT VAL M., 2014 – Végétations et flore de quatre prairies sur le territoire communal d'Eclaron-Braucourt-Ste-Livière (52). CBNBP/MNHN. EPTB Seine grands lacs. 34p.
- SAINT VAL M., 2015 – Animation d'un réseau de veille et d'alerte sur les plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2014. CBNBP/MNHN. 40p.
- SALVAUDON C., 2012 – Inventaire de la flore sous les lignes électriques en Ile-de-France : Bilan général et contribution aux continuités écologiques régionales. CBNBP/MNHN. 125p.
- SALVAUDON C., 2012 – Inventaire de la flore sous les lignes électriques en Ile-de-France : Bilan des prospections de 2011 sur le Groupement d'Exploitation Nord-Ouest. CBNBP/MNHN. 67p.
- SALVAUDON C., 2012 – Expertise botanique et phytosociologique de la liaison inter-forêts « Notre-Dame – Armainvilliers ». CBNBP/MNHN. 53p.
- SALVAUDON C., 2013 – Conservation de la Potentille couchée (*Potentilla supina* L.) sur le site de la centrale thermique de Montereau-Fault-Yonne (77) – Rapport d'étape 2013. Rapport d'étude pour EDF. CBNBP/MNHN. 27p.
- SALVAUDON C., 2013 – Expérimentation de multiplication d'espèces indigènes sur le site de stockage de déchets de Claye-Souilly – Rapport d'étape 2013. Rapport d'étude pour Veolia propreté CBNBP/MNHN. 32p.
- SALVAUDON C., 2013 – Expertise botanique et phytosociologique de la réserve de la Plaine de Macherin. CBNBP/MNHN. 40 p + annexes.
- SALVAUDON C., 2013 – Expertise botanique et phytosociologique de la réserve de Champ Minette. CBNBP/MNHN. 43 p + annexes.
- SALVAUDON C., 2013 – Expertise floristique du site de stockage de gaz de Saint-Clair-sur-Epte (95). Rapport d'étude pour Storengy. CBNBP/MNHN. 58p.
- SALVAUDON C., 2013 – Expertise floristique du site de stockage de gaz de Chémery (41). Rapport d'étude pour Storengy. CBNBP/MNHN. 50p.
- SALVAUDON C., 2013 – Expertise phytosociologique et botanique de la liaison interforêts « Notre-Dame – Armainvilliers ». CBNBP/MNHN. 32 p + annexes.
- SALVAUDON C., 2014 – Suivi de la flore sous les lignes électriques – Rapport d'étape 2013. CBNBP/MNHN. 32p + annexes.
- SALVAUDON C., 2014 – Expertise botanique et phytosociologique de la Réserve Biologique Dirigée de Chanfroy. Forêt domaniale des Trois Pignons (77). Rapport d'étude pour l'ONF. CBNBP/MNHN. 93p.
- SALVAUDON C., 2014 – Plan régional d'actions en faveur du Flûteau nageant en Île-de-France 2014–2018. CBNBP/MNHN. DRIEE Ile-de-France. 35p.
- SALVAUDON C., 2015 – Conservation de la Potentille couchée (*Potentilla supina*) sur le site de la Centrale Thermique de Montereau-Fault-Yonne (77) – Rapport d'étape 2014. CBNBP/MNHN. 17 p. + annexes.
- SALVAUDON C., 2015 – Suivi de la flore sous les lignes électriques – Rapport d'étape 2014. CBNBP/MNHN. 56p + annexes.
- SALVAUDON C., DÉTRÉE J., 2015 – Étude sur les habitats de la Réserve Naturelle Régionale de la Boucle de Moisson (78). Précisions sur la typologie des milieux ouverts et reprise de la cartographie des habitats patrimoniaux. CBNBP/MNHN. 95 p. + annexes.
- SALVAUDON C., DÉTRÉE J., 2015 – Étude sur les habitats de la Réserve Naturelle Régionale de la Boucle de Moisson (78). Précisions sur la typologie des milieux ouverts et reprise de la cartographie des habitats patrimoniaux. Synthèse. CBNBP/MNHN. 4 p.
- SALVAUDON C., FILOCHE S., 2015 – Expertise botanique et phytosociologique de la réserve biologique dirigée de Baudelut. CBNBP/MNHN. 38 p + annexes.
- SALVAUDON C., FILOCHE S., 2015 – Expertise botanique et phytosociologique de la réserve biologique dirigée de Coquibus. CBNBP/MNHN. 67 p + annexes.
- SALVAUDON C., FILOCHE S., 2015 – Expertise botanique et phytosociologique de la réserve biologique dirigée de la Mare aux Joncs. CBNBP/MNHN. 62 p + annexes.
- SUARD M., 2011 – Amélioration des connaissances sur les habitats des pelouses sableuses du département de la Sarthe. Rapport de stage ENGREF. 49p. + annexes.
- THOMASSIN G., VALLET J., 2013 – Plan de conservation en faveur du Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata* (L.) Holub.) en région Pays de la Loire. CBN Brest – Antenne des Pays de la Loire, CBNBP/MNHN. 61p. + annexes.
- VAHRAMEEV P., 2009 – Projet de création de Réserves naturelles régionales – Expertise flore / habitats du Site de la Morellière à Saint-Laurent-de-Lin (37), Conseil Régional Centre, CBNBP/MNHN. 33p.
- VAHRAMEEV P., 2010 – Projet de création de Réserves naturelles régionales – Expertise flore / habitats du Site de l'Arboretum des Grandes Bruyères à Ingrannes (45), Conseil Régional Centre, CBNBP/MNHN. 22p.
- VAHRAMEEV P., 2011 – Appui technique à la mise en place du réseau des réserves naturelles régionales. CBNBP/MNHN. 113p.

- VAHRAMEEV P., NOBILIAUX S., 2012 – Mise à disposition des données sur la répartition des plantes invasives de la région Centre – État des connaissances octobre 2012. CBNBP/MNHN. 72p.
- VAHRAMEEV P., NOBILIAUX S., 2012 – *Heracleum mantegazzianum*, la Berce du Caucase – État des connaissances 2012. CBNBP/MNHN. 57p.
- VAHRAMEEV P., NOBILIAUX S., 2012 – *Lagarosiphon major*, le Grand lagarosiphon – État des connaissances 2012. CBNBP/MNHN. 19p.
- VAHRAMEEV P., NOBILIAUX S., 2013 – Mise à disposition des données sur la répartition des plantes invasives de la région Centre Anonyme, 2013 – État des connaissances octobre 2013. CBNBP/MNHN. 79p.
- VAHRAMEEV P., NOBILIAUX S., 2013. *Heracleum mantegazzianum*, la Berce du Caucase – État des connaissances 2013. CBNBP/MNHN. 57p
- VAHRAMEEV P., NOBILIAUX S., 2013. *Lagarosiphon major*, le Grand lagarosiphon – État des connaissances 2013. CBNBP/MNHN. 19p.
- VALLET J., LACROIX P., 2012 – Contribution au Schéma Régional de Cohérence Écologique des Pays de la Loire Caractérisation des sous-trames en termes de potentialités de grands types de végétations. CBNBP/MNHN et CBNB. 128p.
- VALLET J., 2013 – Bilan des observations botaniques sarthoises les plus intéressantes depuis la publication de l'atlas. CBNBP/MNHN. 39p.
- VALLET J., 2013 – Bilan floristique de suivi des mailles en Sarthe (2011 et 2012). Rapport interne CBNBP/MNHN. 12p.
- VALLET J., 2013 – Expertise phytosociologique dans le site Natura 2000 FR5200650 – Forêt de Sillé (Sarthe) – Habitat 9190 «vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses». CBNBP/MNHN. 7p.
- VALLET J., 2013 – Intégration des données de la base Flora du CBNBP dans l'inventaire du patrimoine naturel des Pays de la Loire (ZNIEFF). CBNBP/MNHN. 11p.
- VALLET J., 2013 – Signalement de problèmes sur les périmètres de trois ZNIEFF en Sarthe. CBNBP/MNHN. 5p.
- VALLET J., 2014 – Effet des nouvelles pratiques de fauche des bords de routes départementales sur la biodiversité floristique. CBNBP/MNHN. 17p. + annexes.
- VALLET J., 2014 – Note sur le commencement de la réalisation de la Liste rouge Pays de la Loire. CBNBP/MNHN. 9p.
- VALLET J., 2015 – Espèces et sites à enjeux régionaux de conservation et priorité d'action en Sarthe. CBNBP/MNHN. 69p. + annexes.
- VALLET J., 2015 – Bilan du programme Tableau de bord Conservation en Sarthe (2013 et 2014). CBNBP/MNHN. 8p.
- VALLET J., CHABROL L., 2013 – Contribution des Conservatoires botaniques nationaux à la mise en place d'un réseau d'observations de la biodiversité ligérienne (OBLa) – Dynamiques des espèces et communautés dans le passé proche (volet 1.2.1 – flore). CBNBP/MNHN, CBNMC, CBNB et Université de Tours. 29p. + annexes.
- VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 – Établissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire - contribution à la déclinaison régionale du Plan National d'Actions messicoles. CBNBP/MNHN, CBNB. 26p. + annexes.
- VALLET J., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2014 – Catalogue de la flore vasculaire de la Sarthe (rareté, protections et statuts). Avril 2014. CBNBP/MNHN. 167p. + annexe.
- VALLET J., RAMBAUD M., HENDOUX F., FILOCHE S., 2014 – Développement et diffusion d'indicateurs sur la flore sauvage et les végétations du Bassin parisien – Programme scientifique du Conservatoire botanique national du Bassin parisien. CBNBP/MNHN. 13p + annexe.
- VALLET J., SALVAUDON C., 2014 – Notice du Tableau de bord Conservation de la Sarthe - version de travail - Mai 2014. CBNBP/MNHN. 32p. + annexe.
- VALLET J., SALVAUDON C. et RAMBAUD M., 2015 – Notice du Tableau de bord Conservation de la Sarthe - version de Juillet 2015. CBNBP/MNHN. 31p. + annexe.
- VALLEZ E., LACROIX P., VALLET J., 2013 – Accompagnement stratégique à la politique des Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire – partie 1 : état des lieux du patrimoine floristique. CBN Brest, CBNBP/MNHN. 12p + annexes.
- WEBER E., 2010 – Création et animation d'un réseau de veille et d'alerte sur les plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne. CBNBP/MNHN. 19p.
- WEBER E., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station d'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*) sur la commune de Champigneul-Champagne (51) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 9p.
- WEBER E., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station de Fléole des sables (*Phleum arenarium* L.) sur la commune de Chenay (51) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 8p.
- WEBER E., 2011 – Mise à disposition d'informations concernant une station d'Orobanche des sables (*Orobanche laevis* L.) sur la commune de Brimont (51) en vue de sa préservation. CBNBP/MNHN. 8p.
- WEBER E., 2011 – Observatoire régional des plantes invasives en Champagne-Ardenne. État des lieux des connaissances et des acteurs en 2010. CBNBP/MNHN. 149p.
- WEBER E., 2011 – Typologie des zones humides du territoire Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en Bourgogne et Champagne-Ardenne. Guide des végétations et types de zones humides. Végétations aquatiques – Document provisoire. CBNBP/MNHN. 34p. + annexes.
- WEBER E., 2011 – Typologie et cartographie des zones humides du territoire Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Phase 3: Cartographie paysagère des zones humides de la Haute vallée de l'Aube et de l'Armançon – Terrain 2011. Agence de l'Eau Seine-Normandie, CBNBP/MNHN. 41p. + annexes.
- WEBER E., 2011 – Typologie et cartographie des zones humides du territoire Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Phase 2 : Évaluation du degré de connaissance et de patrimonialité des zones humides en 2011. Agence de l'Eau Seine-Normandie. CBNBP/MNHN. 29p. + annexes.
- WEBER E., 2011 – Typologie et cartographie des zones humides sur le territoire Seine Amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Rapport d'activités 2011. CBNBP/MNHN. 13p. + annexes.
- WEBER E., 2012 – Expertise floristique et phytosociologique pour la délimitation de zones humides en Forêt du Grand Orient (Piney, 10). Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Champagne-Ardenne. 9p. + annexes.

- WEBER E., 2013 – Diagnostic de la végétation naturelle et de la flore des emprises de lignes électriques sur le territoire du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient – Résultats de l'année 2013. CBNBP/MNHN pour RTE, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. 41p.
- WEBER E., 2013 – Note préliminaire en vue de la rédaction de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) en Champagne-Ardenne. CBNBP/MNHN. 29p.
- WEBER E., 2014 – Animation des déclinaisons des Plans Nationaux d'Actions pour la flore en Champagne Ardenne – Plan National *Liparis loeselii*. Rapport d'activités 2013. CBNBP/MNHN. 6p.
- WEBER E., 2014 – Diagnostic de la végétation naturelle et de la flore des emprises de lignes électriques sur le territoire du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient. Année 2014 – Forêt des Bas-bois (Dosches, Rouilly-Sacey, 10). CBNBP/MNHN pour RTE, Parc naturel régional de la Forêt d'Orient. 44p.
- WEBER E., 2014 – Typologie et cartographie des zones humides du territoire Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Phase 3: Cartographie paysagère des zones humides de la Haute vallée de l'Aube et de l'Armançon – Terrain 2012, Agence de l'Eau Seine-Normandie. CBNBP/MNHN. 139p. + cartes.
- WEBER E., 2015 – Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) en Champagne-Ardenne. Rapport d'activités 2014. CBNBP/MNHN. 25p.
- WEBER E., 2015 – Inventaire des Characées dans les grands lacs-réservoirs de Champagne-Ardenne. Lac du Der – 2014. CBNBP/MNHN. EPTB Seine grands lacs. 22p.
- WEBER E., HENDOUX F., MENARD O., 2013 – Guide des végétations de zones humides du bassin versant Seine amont (Version provisoire). CBNBP/MNHN. 196p.
- WEBER E., MONTICOLO J., 2011 – Typologie et cartographie des zones humides du territoire Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Phase 3 : Cartographie paysagère des zones humides de la Haute vallée de l'Aube et de l'Armançon – Terrain 2011. 41p. + annexes.
- WEBER E., MONTICOLO J., 2013 – Typologie et cartographie des zones humides du territoire Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en Bourgogne et Champagne-Ardenne. Phase 3 : Cartographie paysagère des zones humides de la Haute vallée de l'Aube et de l'Armançon – Terrain 2011 et 2012. CBNBP/MNHN. 122p.
- WEBER E., RAMBAUD M., DANGE Y., MONTICOLO J., 2011 – Typologie et cartographie des zones humides du territoire Seine amont de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Phase 2 : Évaluation du degré de connaissance et de patrimonialité des zones humides en 2011. 28p. + annexes.
- WEGNEZ J., 2009 – Domaine régional de Bréviande, étude des réseaux écologiques, préconisations de gestion et réflexion sur la mise en place d'un réseau de mares et d'îlots de sénescence. CBNBP/MNHN. 104p.
- WEGNEZ J., 2010 – Amélioration de la connaissance floristique du département des Yvelines. Rapport de synthèse 2009. CBNBP/MNHN. 71p.
- WEGNEZ J., 2010 – Expertise flore et habitats du domaine régional de Rougeau. CBNBP/MNHN. 165p.
- WEGNEZ J., 2010 – Synthèse floristique du département des Yvelines. CBNBP/MNHN. 187p.
- WEGNEZ J., 2011 – Expertise phytosociologique du site N2000 « Coteaux et boucles de la Seine ». CBNBP/MNHN. 26p + annexes.
- WEGNEZ J., 2012 – Diagnostic floristique et phytosociologique du site Natura 2000 « L'Yerres, de sa source à Chaumes-en-Brie ». CBNBP/MNHN. 15p. + cartes
- WEGNEZ J., 2012 – Expertises floristique et phytosociologique de la vallée de l'Aubette (Magny-en-Vexin). CBNBP/MNHN. 12p.
- WEGNEZ J., 2012 – Programme de conservation de *Viola elatior* Fr. – Protocole expérimental. CBNBP/MNHN. 11p.
- WEGNEZ J., 2012 – Synthèse floristique et phytosociologique des périmètres régionaux d'interventions foncières de l'AEV + fiches descriptives des alliances patrimoniales recensées. CBNBP/MNHN. 46p. + fiches «habitats», 81p.
- WEGNEZ J., 2013 – Contrat d'objectif biodiversité – Suivi floristique des sites industriels d'Alfortville (94), d'Evry-Grégy-sur-Yerres (77) et de Fontenay-Mauvoisin (78) – Synthèse des travaux 2012., Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Muséum National d'Histoire Naturelle, délégation Île-de-France. 30p. + 3 annexes.
- WEGNEZ J., 2013 – Suivi floristiques des sites industriels d'Alfortville (94), d'Evry-Grégy-sur-Yerres (77) et de Fontenay-Mauvoisin (78). CBNBP/MNHN. 30p.
- WEGNEZ J., 2014 – Synthèse du suivi floristique des sites industriels d'Alfortville (94), d'Evry-Grégy-sur-Yerres (77) et de Fontenay-Mauvoisin (78). CBNBP/MNHN. 56 p.
- WEGNEZ J., 2015 – Programme de conservation de la Violette élevée (*Viola elatior* Fr.) et des prairies alluviales de la Bassée francilienne. CBNBP/MNHN. 124 p.
- WEGNEZ J., 2015 – Étude sur les habitats de la Réserve Naturelle Régionale de la Boucle de Moisson (78). Typologie et cartographie des landes et fruticées par stade évolutif. CBNBP/MNHN. 52 p. + annexes.



05

ANNEXES

Suivi des conventions en cours sur l'exercice 2015

PFI	Partenaire	Objet	Délégation/Service	Date de début	Date de fin	Montant global
ILE DE France						
031_CV_CG78_	CG Yvelines (78)	Offre de compensation CG78	IDF	30/09/2014	30/09/2018	41 992
12CS135CBNBP	CG ESSONNE	CARTOGRAPHIES - 40 K€ /an	IDF	25/08/2010	25/08/2015	180 000
12CS233CBNBP	REGION IDF	Évolution statutaire et immobilière du CBNBP - Projet GIP subvention 2012	IDF	16/11/2011	15/11/2015	40 000
12CS265CBNBP	REGION IDF	Mobilisation des données sur la flore en IDF et programme de conservation - MNHN 2012	IDF	29/03/2012	28/03/2016	123 000
12CS270CBNBP	CG VAL D'OISE 95	FLORE VAL D OISE - 2012-2016	IDF	01/01/2012	31/12/2016	150 000
14CS418CRIDF	REGION IDF	Conservation de la Violette élevée 2014	IDF	01/01/2013	31/12/2017	21 064
13CS366CBNBP	REGION IDF	Conservation de la Violette élevée - 2013	IDF	05/07/2013	20/11/2016	21 064
13CS360CBNBP	CG seine et Marne	Prg d'action : observatoire de la biodiversité de Seine et Marne Avenant n°1 2014	IDF	14/06/2013	31/12/2015	40 000
13CS364CBNBP	REGION IDF	GIP - étude implantation CBNBP 2013	IDF	01/01/2013	20/11/2016	60 000
INSTRUCTION	CG SEINE ST DENIS ODBU	ODBU 2014 -2016	IDF	06/07/2015	31/12/2016	40 200
15CS559_ODBU	CG SEINE ST DENIS ODBU	ODBU 2014 -2016	IDF	06/07/2014	31/12/2015	40 200
14CS420CBNBP	REGION IDF	GIP assistance 2014 (développement SYS et poursuite)	IDF	10/12/2013	09/12/2017	60 000
DBM 2015	REGION IDF	Mobilisation des données 2015	IDF	01/01/2015	31/12/2017	120 539
14CS396CBNBP	REGION IDF	carto habitats année 5 - 2013	IDF	27/06/2012	26/06/2018	140 000
15CS510CBNBP	REGION IDF	Mobilisation des données sur la flore en IDF et programme de conservation - MNHN - 2014	IDF	10/04/2014	10/04/2018	123 740
13CS393CBNBP	REGION IDF	Mobilisation des données sur la flore en IDF et programme de conservation - MNHN - 2013 N°13-227	IDF	04/04/2013	03/04/2017	123 000
INSTRUCTION	CG94 - val de marne	Convention de partenariat en faveur de la préservation de la flore et de la végétation de l'arc boisé - Année 2015	IDF	01/01/2015	31/12/2015	10 191
INSTRUCTION	DRIIE	Projet d'exploitation de sablière en basseée - commune d'Hermé (77)	Conservation	30/06/2015	26/06/2017	0
BOURGOGNE						
14CS497CBNBP	DREAL BOURGOGNE	NATURA 2000 2015	BOURGOGNE	01/01/2015	31/12/2015	47 854
14CS459CBNBP	DREAL BOURGOGNE	NATURA 2000 2014 - démarrage juillet	BOURGOGNE	01/07/2014	31/03/2015	24 938
15CS598CBNBP	CG Côte d'or	Programme d'action 2015	BOURGOGNE	01/01/2015	31/03/2016	20 035
INSTRUCTION	CG Côte d'or	Suivi biodiversité bords de route	BOURGOGNE	01/01/2015	31/03/2016	13 521
15CS602CBNBP	Région Bourgogne	Programme d'action 2015	BOURGOGNE	01/01/2015	31/12/2015	39 900
15CS576CBNBP	DREAL Bourgogne	Programme d'action 2015	BOURGOGNE	01/01/2015	31/12/2015	39 300
14CS481CBNBP	Région Bourgogne	PNR bocage gâtinais	BOURGOGNE	03/06/2014	03/06/2015	13 980
14CS458CBNBP	CG Côte d'or	Programme d'action 2014	BOURGOGNE	01/01/2014	31/03/2015	16 662
CENTRE						
13CS372CBNBP	Région Centre	Plantes invasives Centre - cofinancement AELB	CENTRE	13/02/2013	30/11/2015	19 000
15CS575CBNBP	DREAL Centre	Atlas région Centre 2015	CENTRE	01/01/2015	01/01/2016	15 000
15CS586CBNBP	Région Centre	Atlas région Centre 2015	CENTRE	01/01/2015	20/03/2019	10 000
14CS462CBNBP	Région Centre	Atlas région Centre 2014	CENTRE	01/01/2014	01/01/2016	20 000
14CS460CBNBP	Région Centre	Plantes invasives Centre - cofinancement AELB/Région Centre 2014	CENTRE	12/04/2014	12/04/2018	19 050
15CS587CBNBP	Région Centre	Réalisation travaux liés à la connaissance flore régionale en 2014/2015	CENTRE	01/01/2015	20/03/2019	49 100
14CS463CBNBP	Région Centre	Réalisation travaux liés à la connaissance flore régionale en 2014/2015	CENTRE	01/01/2014	01/01/2016	50 000
14CS483CBNBP	CG LOIRET (45)	Mission de connaissance, d'identification et d'assistance technique (ENS, bords de routes, inventaires)	CENTRE	01/01/2014	31/12/2017	30 000
15CS599CBNBP	DREAL CENTRE	Notification annuelle 2015	CENTRE	01/01/2015	31/12/2015	140 000
INSTRUCTION	DREAL Centre	Natura 2000	CENTRE	01/01/2015	31/03/2016	47 854
INSTRUCTION	DREAL Centre	SBLB (Système d'information des évolutions du Lit de la Loire	CENTRE	27/06/2012	26/06/2018	30 000
INSTRUCTION	CG Eure-et-Loir (28)	ENS, atlas et flore	CENTRE	27/06/2012	26/06/2018	3 000
15CS585CBNBP	Région Centre	plantes invasives Centre - cofinancement AELB 2015/2016	CENTRE	01/01/2015	20/03/2017	19 000
CHAMPAGNE						
INSTRUCTION	DREAL CHAMPAGNE ARDENNES	Nouvelle CPO prolongeant précédente. Actions 2015	CHAMPAGNE	01/01/2015	25/01/2016	20 500
15CS571CBNBP	DREAL CHAMPAGNE ARDENNES	Nouvelle CPO prolongeant précédente. Actions 2014	CHAMPAGNE	01/01/2014	30/06/2015	20 730
12CS209CBNBP	CG MARNE - CG 51	MP biodiversité routes départementales de la Marne	CHAMPAGNE	08/11/2011	31/12/2015	60 525
INSTRUCTION	Région Champagne Ardenne	Programme d'action 2015	CHAMPAGNE	27/06/2012	31/12/2016	80 000
14CS494CBNBP	Région Champagne Ardenne	Programme d'action 2014	CHAMPAGNE	27/06/2012	31/12/2016	80 000
13CS361CBNBP	Région Champagne Ardenne	Programme d'action 2013	CHAMPAGNE	28/06/2013	31/12/2015	80 000
DRIEE ET MEDDE						
12CS102CBNBP	DRIEE IDF 2015	ANTENNES - 2013-2015 - année 2015	TRANSVERSE	01/01/2014	28/08/2017	395 000
12CS102CBNBP	DRIEE IDF 2014	ANTENNES - 2013-2015 - année 2014	TRANSVERSE	01/01/2014	28/08/2017	395 000
12MEDDTL_DGF	MINISTÈRE ÉCOLOGIE	CARHAB 2015	TRANSVERSE	01/01/2015	31/12/2015	200 000
14CS408CBNBP	MINISTÈRE ÉCOLOGIE	CARHAB 2013 - 2014	TRANSVERSE	21/11/2013	31/03/2015	56 500

Détail des financements par origine des crédits

	2011		2012		2013		2014		2015	
	euros	%	euros	%	euros	%	euros	%	euros	%
MEDDE	763 387	30,82%	800 323	32,39%	657 494	28,89%	707 754	29,49%	947 532	40,61%
CPO	295 000	11,91%	295 000	11,94%	295 000	12,96%	295 000	12,29%	295 000	12,64%
Driee	90 000	3,63%	90 000	3,64%	90 000	3,95%	85 000	3,54%	95 000	4,07%
CARHAB	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	50 000	2,69%	225 000	12,38%
Dreal CA	66 587	2,69%	65 823	2,66%	25 200	1,11%	20 730	0,86%	20 500	0,88%
Dreal Bo	86 800	3,50%	86 800	3,51%	44 594	1,96%	89 283	3,72%	87 154	3,74%
Dreal Ce	225 000	9,08%	245 000	9,92%	191 000	8,39%	155 000	6,46%	224 878	9,64%
Dreal PdL	0		17 700	0,72%	11 700	0,51%	12 741	0,53%	0	0,00%
Régions	567 395	22,91%	563 887	22,82%	517 452	22,74%	557 939	23,25%	323 900	13,88%
Ile de France	365 513	14,76%	347 076	14,05%	324 064	14,24%	322 064	13,42%	120 000	5,14%
Centre	48 250	1,95%	68 250	2,76%	65 000	2,86%	88 550	3,69%	84 000	3,60%
Bourgogne	41 800	1,69%	41 800	1,69%	44 590	1,96%	67 325	2,81%	39 900	1,71%
Champagne-Ardenne	111 832	4,52%	102 963	4,17%	80 000	3,52%	80 000	3,33%	80 000	3,43%
Pays de Loire	0	0,00%	3798	0,15%	3 798	0,17%	0	0,00%	0	0,00%
Départements	283 895	11,46%	271 515	10,99%	206 147	9,06%	254 238	10,59%	222 518	9,54%
S ST Denis	40 200	1,62%	40 000	1,62%	42 000	1,85%	40 200	1,68%	40 200	1,72%
S&Marne	100 000	4,04%	100 000	4,05%	15 000	0,66%	40 000	1,67%	40 000	1,71%
Val d'Oise	30 000	1,21%	30 000	1,21%	40 000	1,76%	32 861	1,37%	30 000	1,29%
Yvelines	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	41 992	2,26%	8 492	0,47%
Essonne	40 000	1,62%	40 000	1,62%	40 000	1,76%	40 000	1,67%	30 000	1,29%
Loiret	30 000	1,21%	30 000	1,21%	30 000	1,32%	30 000	1,25%	30 000	1,29%
Nièvre	15 600	0,63%	15 600	0,63%	15 623	0,69%	0	0,00%	0	0,00%
Côte d'Or	12 180	0,49%			11 000	0,63%	16 661		31 302	
Marne	15 915	0,64%	15 915	0,64%	12 524	0,55%	12 524	0,52%	12 524	0,54%
Autres org publics	110 435	4,46%	91 000	3,68%	184 850	8,12%	137 493	5,73%	91 107	3,90%
Privés	68 130	2,75%	86 000	3,48%	103 806	4,56%	127 759	5,32%	150 813	6,46%
Europe (Feder)	91 005	3,67%	90 555	3,67%	70 050	3,08%	76 475	3,19%	81 650	3,50%
MNHN (valorisation)	592 500	23,92%	567 310	22,96%	536 090	23,56%	538 173	22,43%	515 753	22,10%
TOTAL	2 476 747	100,00%	2 470 590	100,00%	2 275 889	100,00%	2 399 832	100,00%	2 333 274	100,00%
TOTAL hors MNHN	1 884 247		1 903 280		1 739 799		1 861 659		1 817 521	

Personnel statutaire – 9 agents au 01/09/2015

Nom et prénom	Délégation/ service	Fonction	Situation administrative	Date d'entrée	Grade
Roger Pierre	SYS	Technicien base de données	Titulaire T3	01/05/2001	ADTRF 2C
Amara Azaz	SYS	Technicien d'exploitation et de maintenance informatique	Titulaire T2	01/12/2008	TCHRF CN
Yann Dangé	SYS	Informaticien	Titulaire T2	02/02/2009	IGERF 2C
Christine Heim	SYS	Technicienne base de données	Titulaire T3	01/09/2003	ADJENES P 2C
Dorra Mahmoudi	ADMIN	Gestionnaire	Titulaire T2	15/10/2006	ADJENES 1 C
EN cours *	ADMIN	Gestionnaire	Titulaire T2	15/11/2015	NA *
Chantal Griveau	Conservation	Technicienne banque de semences	Titulaire T2	01/01/1994	TCHRF CN
R. Masini	Conservation	Jardinier	Titulaire T2	01/10/2001	ADTRF 1C
Jordane Cordier	Centre	Responsable délégation Centre	Titulaire T3	01/09/1999	IGE RF 1C

ADT : Adjoint technique, AGT : Agent technique, ADJA : Adjoint administratif, TCH RF: technicien de recherche et Formation

Personnel contractuel – 39 agents au 01/09/2015

Nom et prénom	Délégation/ service	Situation administrative	Date d'entrée	Fonction
AUVERT Sophie	Bourgogne	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/09/2008	Chargée d'études scientifiques
FEDOROFF Eric	Bourgogne	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	15/06/2002	Chargé de mission scientifique
HOUDE Céline	Bourgogne	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	18/05/2009	Chargée d'études scientifiques
MENARD Ombeline	Bourgogne	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/05/2008	Chargée d'études scientifiques
BARDET Olivier	Bourgogne	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	15/08/2001	Responsable de délégation
FERNEZ Thierry	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/10/2010	Chargé d'études scientifiques
FERREIRA Leslie	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	18/08/2008	Chargée d'études scientifiques
DETREE Jeremy	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/01/2015	Chargé d'études scientifiques
LEHANE Fiona	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/05/2011	Chargée d'études scientifiques
PERRIAT Fabrice	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/01/2002	Chargé d'études scientifiques
FILOCHE Sébastien	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	15/06/2001	Directeur scientifique adjoint
AZUELOS Laurent	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/01/2004	Chargé d'études scientifiques
PUJOL Damien	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/07/2001	Chef de projet
RAMBAUD Maëlle	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	16/03/2009	Chef de projet
WEGNEZ Jérôme	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/06/2007	Chargé d'études scientifiques
MONDION Julien	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	19/05/2008	Chargé d'études scientifiques
DAHMANI Radia	Conservation	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	17/08/2012	Chargée d'études scientifiques
SALVAUDON Clémence	Conservation	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/01/2009	Chargée d'études scientifiques
BARDIN Philippe	Conservation	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/09/2000	Responsable d'unité de conservation
GAUTIER Sarah	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/07/2012	Chargé d'études scientifiques
DESMOULINS Florient	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	20/07/2009	Chargé d'études scientifiques
ROBOÛAM Nicolas	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/03/2007	Chargé de mission scientifique
DUPRE Rémi	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	16/03/2000	Chargé d'études scientifiques
BESLIN Ophélie	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	01/03/2009	Chargée d'études scientifiques
BELLENFANT Sylvain	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/02/2015	Chargé d'études scientifiques
PARADIS Hélène	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/05/2015	Chargée d'études scientifiques
VALLEZ Emilie	Centre	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/05/2015	Chargée d'études scientifiques
TABUT CYRIL	SYS	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/02/2015	Responsable pôle systèmes d'information
MONTICOLO Julien	SYS	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	18/07/2011	Chargé d'études scientifiques
TOULET Marlène	SYS	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	17/08/2009	Technicienne SIG
BRESSAUD Héléna	SYS	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	10/11/2008	Chef de projet informatique
CAUSSE Gaël	Habitats	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	15/01/2004	Responsable du pôle habitats / phytosociologie
MATHEY Lucien	ADMIN	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	15/06/2013	Chargé de mission scientifique
HENDOUX Frédéric	ADMIN	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	23/07/2009	Directeur
AMBLARD Pascal	Champagne	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/05/2011	Chargé d'études scientifiques
WEBER Emilie	Champagne	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/04/2010	Chargée d'études scientifiques
MORGAN Françoise	Champagne	Art 4-2 loi 84-16 (CDI)	15/11/2004	Chargée d'études scientifiques
SAINT-VAL Mathieu	Champagne	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	01/05/2011	Chargé d'études scientifiques
VALLET Jeanne	IDF	Art 4-2 loi 84-16 (cat A)	15/04/2010	Responsable de délégation

Liste des équipements techniques du CBNBP – supérieur 500 € HT

Type de matériel	Nombre	Date d'achat	Remarque
Bureautique			
Photocopieuse	3	marché location	Bourgogne, Centre, Paris
Imprimante	5	> 1998	Dont 4 pour la couleur
Scanner	3	> 2001	Un par site. Scanner 25ppm pour la bourgogne et le centre. Scanner prêté par l'AESN en CA
Scanner A3 Epson	1	2008	Paris
Imprimante HP business	2	2007	Paris/centre
Informatique			
Ordinateurs de bureau	53	2000-2007	Au moins un par agent
Ordinateurs portables	9	2000-2015	2 bourgogne /1 centre/5 paris/1champagne
Serveur NAS 4 disques	2	2014	delegation CA & bourgogne
Serveur NAS 12 disques	1	2014	Siège
Serveur Vmware DELL	1	2015	Siège
Ordinateur serveur NEC	1	2007	Siège
SCAN IGN 1/25 0000	1 lot	> 1999	Tout le territoire d'agrément
BD ORTHO	189	> 2000	Tout le territoire d'agrément
BD NYME	1 lot	2002	Territoire national
Disque dur externe LACIE 1 To	2	2008	Bourgogne et Paris
Tablettes PC Itronix	6	2006-2008	Répartition selon besoin
Tablettes PC GETAC	8	2015	5 Centre/1CA/1Paris/ 1Bourgogne
Disques durs USB 2 To	4	2015	1 par delegations
Clef USB 16Go	30	2015	
Disques durs externes 400Go	2	2005	
Lecteur CD externe USB	1	2006	
Onduleur APC	4	2007	2 Siège 1 Bourgogne 1 CA
Téléphone portable Nokia	32	NA	Mis à disposition par le MNHN
Laboratoire			
Machine à glace	1	1999	Paris
Centrifugeuse	1	1999	Paris
Appareil à eau distillée	1	1997	Paris
Générateurs de courant (électrophorèse)	4	1997	Paris
Table lumineuse	1	1998	Paris
Étuve	1	1997	Paris
Laveur ultra-sons BIOBLOCK	1	2004	Paris
Tamiseuse automatique RETSCH	1	2005	Paris
Capteur mesure humidité ROTRONIC	1	2007	Paris
Conservation ex situ (banque de semences)			
Chambre froide de 19m3 (4°C, 30% hygrométrie)	1	1998	Capacité de stockage 8000 lots
Congélateurs stockage des semences	5	1997, 2001 & 2013	5x325 L
Réfrigérateur	1	2001	
Lyophilisateur	1	1997	
Étuves de germination	3	1997, 2001	3x450L
Loupe stéréoscopique	1	1995	
Dessiccateurs	4	1997 & 2001	
Balance de précision	1	2001	

Équipements optiques			
Appareil photo Nikon D-70 + objectif 18/70	4	2006	Bourgogne/Centre/IDF/CA
Objectif photo Nikon zoom 28-80	4	2005	Bourgogne/Champagne/Paris
Appareil photo DMC-FZ200	4	2014	Paris/2 Bourgogne/Champagne
GPS Mobile Mapper CX	1	2010	Bourgogne
GPS E-trex 20	5	2013	1 par delegation
GPS Magellan Triton	4	2010	Bourgogne/1Centre/1IDF
Télémetre Leica Disto D5 et D3	2	2012	Bourgogne/IDF
Appareil photo Canon EOS33 + zoom 28-90	1	2002	Bourgogne
Appareil photo Nikon F-65 + zoom 28-105	4	2001	Bourgogne/Champagne/Paris
Loupe Bino Leica S6E	2	2001	Bourgogne
Loupe Bino Nikon SMZ745	4	2013	Bourgogne/Champagne/Paris
Microscope Nikon Eclipse 200	4	2013	Bourgogne/Champagne/Paris
Flash photo Kit SB R-1	1	2013	Bourgogne
Appareil photo Nikon D80 + zoom 18-70	4	2014	Bourgogne/ 2Champagne/Paris
Appareil photoOlympus	1	2014	Paris

Extrait du Tableau de bord de Conservation

	Principaux champs remplis par espèce	Geum rivale
Identifiant taxon/site	Nombre station	18
Statut réglementaire ou de patrimonialité du taxon	Protection/DH/LR/ZNIEFF/PNA...	PR / ZNIEFF / CR
Connaissance générale du taxon dans la région	Date dernière observation	2013
	Nombre station récentes	1
	Nombre station menacées	1
	Nombre station avec données d'effectifs/surface	1
Prise en compte par des périmètres de protection/gestion/...	Nombre station en ZNIEFF	1
	Nombre station en protection réglementaire (APB, RN, RBD, RBI)	0
	Nombre station en protection foncière ou de gestion (AEV, ENS, AESN)	0
	Nombre station en protection contractuelle (PNR, Natura 2000)	1
Conservation ex situ	Nombre station en culture	0
	Nombre station à test viable	0
Conservation in situ	% station en gestion effective	0

Modalités de diffusion à des tiers des données sur la flore et les habitats des bases de données « FLORA » et « HABITATS » du conservatoire botanique national du bassin parisien - Version du 13 avril 2011

■ Préambule

Le Conservatoire botanique national du Bassin Parisien est un service scientifique du Muséum national d'histoire naturelle agréé par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. À ce titre, il se voit confié une mission de connaissance et de conservation de flore et des habitats naturels. Dans ce cadre, il collecte et produit des données floristiques, phytosociologiques et écologiques sur son territoire d'agrément (régions Île-de-France, Bourgogne, Champagne Ardennes, Centre et département de la Sarthe). Il gère un système d'information nécessaire à la réalisation de ses missions propres et à l'information du public sur la flore et les habitats naturels, leurs menaces et leur conservation. Dans ce cadre de mission, le CBNBP assure une diffusion des données auprès des services de l'État, des collectivités locales et du public selon des conditions d'accès définies et dans le respect des textes et conventions en vigueur. Les présentes conditions de diffusion sont décrites ci-après.

■ Nature des données

Les données contenues dans la base de données « Flora » correspondent à des observations de taxons associées à un nom d'observateur, une date et un lieu. Des données complémentaires d'ordres biologique, écologique et géographique peuvent être associées à ces observations. La base de données « Habitats » regroupe les données de syntaxons (associations végétales ou autres niveaux ou systèmes de classification des unités de végétation) associées aux mêmes types d'informations que pour les données floristiques ainsi qu'aux codes habitats des principaux référentiels nationaux.

■ Groupes taxonomiques traités et référentiel taxonomiques utilisés

Flore : Trachéophytes (Référentiel Taxref indiquer la version exacte). Bryophytes : en cours de développement.

Phytocoenoses: Associations végétales (nomenclature en cours d'harmonisation) et syntaxons d'unités supérieures (Prodrome des végétations de France – Bardat & al., 2004 ; correspondances avec les codes CORINE Biotope, EUR27, Cahier d'Habitats).

■ Origine des données

Les données contenues dans la base de données « Flora » et « Habitats » sont issues de sources différentes : données de terrain collectées par les botanistes du Conservatoire botanique ou transmises par d'autres observateurs, données bibliographiques issues de périodiques et ouvrages publiés ou non, données extraites d'autres bases de données. L'ensemble de ces données fait l'objet de traitements nomenclatural, taxonomique et géographique permettant d'exploiter les données de manière homogène. Ces traitements de validation sont réalisés en continu suite à l'intégration des données au fur et à mesure de leur collecte. Seules les données ayant fait l'objet de ces vérifications sont accessibles mais ceci n'exclut pas d'éventuelles erreurs que le CBNBP corrige au fur et à mesure de leur détection.

■ Réserve quant à l'utilisation des données

Le Conservatoire botanique accorde une grande vigilance quant à la qualité scientifique des informations fournies. Toutefois, il ne garantit en aucun cas les biais ou erreurs d'interprétation et d'utilisation par le demandeur des données qu'il fournit et ne saurait être tenu pour responsable des conséquences d'une utilisation abusive ou erronée de ces données.

■ Publicité

Le demandeur, quel que soit son statut s'engage à faire mention explicite de l'utilisation des données fournies par le Conservatoire botanique national du Bassin Parisien dans le rapport d'étude et les présentations de restitution qu'il organise. Il apposera lisiblement la mention ci-après dans le rapport d'étude, sur les

cartes, documents de synthèse et de publicité faisant apparaître des données issues du Conservatoire botanique ou produites à partir de celles-ci. Seules les données pour lesquelles le CBNBP possède les droits de diffusion sont accessibles.

Mention à faire figurer selon les cas : « *contient des données issues du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien/Muséum national d'histoire naturelle* » ou « *produit à partir de données issues du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien/Muséum national d'histoire naturelle* »

Toute utilisation des données pour des documents destinés à être diffusés au public à titre gracieux ou onéreux doit faire l'objet d'un accord préalable écrit du CBNBP.

■ **Modalités d'accès selon la nature du demandeur et l'objet de la demande**

> **Accès public**

La consultation des données en ligne à l'échelle communale est libre et gratuite (<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp>). En dehors de cette consultation, toute demande d'extraction ou d'accès aux données du CBNBP doit faire l'objet d'un accord explicite écrit et signé du Directeur du Conservatoire. Les conditions d'accès diffèrent selon le demandeur et la nature de la demande et sont précisés ci-dessous.

Services de l'État (DREAL), collectivités locales, organismes publics ou ayant une mission de conservation de protection de la nature conventionnés avec le CBNBP (convention cadre couvrant la collecte de données et la gestion de la base de données, voire l'échange de données) : accès étendu gratuit. Cet accès sécurisé en ligne permet de consulter l'ensemble des données selon la plus grande précision disponible (voir tableau « modalités d'accès ») sur la totalité du territoire concerné par le signataire. Le login d'accès est un login strictement personnel et individuel. Il est mis à jour annuellement. L'utilisation de l'accès en ligne est strictement réservé et ne comporte aucun droit de cession à des tiers y compris pour le compte de l'État et de ses services ou de la

collectivité signataire (cas des bureaux d'études mandatés par une collectivité ou l'État par exemple). Il est restreint à une utilisation non commerciale des données (dans le cas de commandes publiques pour les organismes de droit public ou privés par exemple). Sur demande, le CBNBP peut fournir des extractions de données (fichiers, pdf...) avec ou sans traitement particuliers. La mise à disposition de ces données peut être gratuite ou tarifée (forfait ou devis) selon les accords passés (exemple : la réponse à des demandes ponctuelles relatives à des espèces protégées pour une DREAL est couverte dans une certaine limite par la convention pluriannuelle).

> **Autres services de l'État, collectivités locales et organismes publics ayant une mission de recherche non conventionnés**

Accès limité gratuit. Pour une information ponctuelle, un accès en ligne gratuit pour tout ou partie d'un territoire et pour une durée et un objet limités peut être fourni sur demande écrite. Cet accès permet de réaliser certaines extractions automatiques de données (voir tableau « Modalités d'accès aux données »). Toute autre demande fait l'objet d'une évaluation tarifaire correspondant au travail d'extraction et de mise en forme et le cas échéant d'analyse et de traitement des données. Les données sont fournies pour un cadre précis et une durée limitée dans le temps. Le demandeur s'engage à détruire les données fournies à échéance du programme.

> **Organismes privés ou Établissements publics à caractère industriel et commercial agissant pour le compte de l'État et de ses services ou de collectivités publiques dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre**

Accès limité gratuit sous condition. Un accès en ligne gratuit pour tout ou partie d'un territoire et pour une durée et un objet limités peut être fourni sur demande écrite contre engagement du maître d'œuvre de fournir en échange une restitution des données floristiques et phytosociologiques collectées dans le cadre de l'étude sous format numérique incluant leur localisation précise (bordereau téléchargeable

à l'adresse <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/cbnbp/correspondant.jsp#3>). Toute demande d'extraction, d'analyse ou de traitement de données fait l'objet d'une tarification (forfait ou devis selon l'importance de la demande) correspondant aux frais de mise à disposition sauf dans le cas où une convention avec le maître d'ouvrage prévoit ce cas. Le demandeur s'engage à détruire les données fournies à échéance du programme. Le CBNBP se réserve le droit de refuser la fourniture de données lorsqu'il juge la demande abusive. Dans ce cas, le CBNBP peut proposer une prestation d'analyse des données correspondant aux besoins du maître d'œuvre.

> Organismes privés ou Établissements publics à caractère industriel et commercial agissant pour le compte d'un autre organisme privé

Extraction limitée contre défraiement. Le CBNBP fournit uniquement des extractions de données correspondant à la zone et à l'objet de l'étude et ce pour une durée limitée. La fourniture des données fait l'objet d'une tarification (forfait ou devis selon l'importance de la demande) correspondant aux frais de mise à disposition. Le CBNBP se réserve le droit de refuser la fourniture de données lorsqu'il juge la demande abusive. Dans ce cas, le CBNBP peut proposer une prestation d'analyse des données correspondant aux besoins du maître d'œuvre.

> Collaborateurs bénévoles dans le cadre des programmes d'inventaire et de conservation : accès étendu gratuit sous condition

Les conditions d'accès sont les mêmes que celles des collectivités locales conventionnées sous réserve de l'engagement écrit du collaborateur de ne pas diffuser les données à des tiers que ce soit à titre gracieux ou onéreux. Il s'engage à fournir au CBNBP les données qu'il a lui-même collecté (en utilisant préférentiellement les formats de données fournis par le CBNBP). Le Login est fourni pour un an renouvelable sur demande du collaborateur après évaluation du partenariat.

> Tarification des demandes

La tarification des demandes d'extraction est forfaitaire pour les demandes n'excédant pas une demi-journée de travail. Elle est fixée pour l'année 2010 à 250 euros. Toute autre demande fait l'objet d'un devis. La tarification des frais de mise à disposition du code d'accès pour les organismes privés agissant pour le compte d'un autre opérateur privé est fixée à 50 Euros. La tarification correspond aux frais de mise à disposition (extraction, mise en forme et envoi).

La fourniture des données est accordée dans la limite de 15 communes. Toute demande supérieure à 15 communes nécessiter la négociation d'un accord particulier.

Tableau des modalités d'accès aux données Flore et Habitat du Conservatoire botanique national du Bassin Parisien

Type de données	Accès sans login	Extractible sans login	Accès avec login*	Extractible en ligne avec login*	Extractible sur demande
Localisation la + précise (carte et donnée descriptive)			X		X
Liste des communes d'un département pour une espèce	X				X
Carte de répartition par commune	X				X
Carte de répartition par maille 5x5 km	X				X
Carte de répartition par maille 1/50000 IGN	X				X
Informations complémentaires (biologiques, écologiques, stationnelles, populationnelles, géographiques...)			X		X
Iconographie	X (photo de présentation)				X
Liste d'espèces par relevés			X	X	
Liste d'espèces citées par commune	X				X
Liste d'espèces par autre entité géographique					X
Liste d'espèces par statut (protection, menace, indigénat...)					X
Synthèse par commune	X				X
Synthèse multi-communale	X				X
Synthèse par département	X				X
Synthèse par région	X				X

* Login accordé sur demande et selon la nature et l'objet

Extrait de l'audit interne sur les atouts et faiblesse du Conservatoire botanique national du Bassin parisien (sondage effectué auprès du personnel du CBNBP)

Ce que n'est pas le Conservatoire

- Une structure **militante** ou à but commercial
- Une **police** de l'environnement
- Un établissement de production de semences ou de plants **horticoles ou alimentaires**
- Un **jardin botanique**...
- Un organisme de **renseignement public**
- Un organisme de **gestion des milieux naturels**
- Une structure **d'éducation** à la nature
- Un organisme de **recherche**
- Un **bureau d'études**

Les valeurs portées et partagées par le personnel (par ordre décroissant d'occurrence)

- **Rigueur scientifique** : **intégrité, exactitude, exhaustivité**
- **Notion de Service public**
- **Amour, respect du vivant**
- **Réactivité**
- **Mode participatif** (réseaux, partenaires...)
- **Motivation / passion** des personnels
- **Désintéressement** (pas de notion vénale ou pécuniaire)

Nos points forts

- **Savoirs faire**
 - **Botanistes nombreux**
 - **Capacité d'expertise** et d'analyse notamment sur des questions d'actualité et sur des champs variés
 - « On est **tout terrain** » : on inventorie partout et dans tous les milieux
 - Intégration à un **réseau scientifique**
- **Savoir être**
 - Réactivité
 - Opérationnalité
 - Indépendance
- **Institutionnels**
 - **Reconnaissance** par les partenaires régionaux et l'État (**Agrément ministériel**, partie du **MNHN**)
 - Implication dans les instances consultatives (CSRPN, comités scientifiques, ...)
 - **Inter-régionalité**
- **Réalisations**
 - Bases de données : Accès aux données en ligne
 - Couverture complète du TAG en inventaire flore
 - Production de référentiels, d'outils d'évaluation/hiérarchisation (y compris cartes)
 - Publications d'ouvrages (Atlas...)

Nos points faibles

- **Gestion de la documentation**
 - Pas de personnel dédié, organisation/outils, ressources...
 - Pas d'**herbier de référence**
- **Gestion des données**
 - **Séparation des BD « Habitats » et « Flora » ; autonomie des utilisateurs**
 - Pas d'interface de **saisie en ligne**
 - Mauvaise intégration de données externes
 - Incohérence interrégionale de traitement taxonomique des données pour les taxons complexes ou infraspécifique
 - Sous-dimensionnement du Pôle SI
(capacité de réponse aux demandes, capacité d'innovation/de développement réduite...)
- **Conservation**
 - Politique de conservation insuffisamment partagée
 - Manque de **coordination interrégionale**
des actions
 - Peu de programmes nouveaux sur des espèces
 - **Peu de conservation ex situ** (insuffisance
des récoltes)
 - Pas de jardin conservatoire
- **Expertise**
 - Ressenti de besoin de formation professionnelle par le personnel
 - Mauvaise visibilité de ce que l'on peut faire ou apporter pour certains partenaires
- **Communication/Partenariat**
 - Proximité avec la recherche insuffisante
 - Animation du réseau des correspondants et relations avec les associations naturalistes hétérogènes
selon les régions
 - Valorisation des rapports et missions insuffisante
 - Site internet insuffisamment animé/mis à jour
et vieillissant
 - Communication vers le grand public insuffisante
- **Fonctionnement, organisation**
 - Synergie entre pôles/délégations encore insuffisante
 - Sentiment de travailler dans l'urgence,
manque d'anticipation
 - Pas de soutien financier pérenne
 - Projet d'autonomie juridique difficile
à faire avancer

Le réseau des Conservatoires botaniques nationaux en janvier 2015

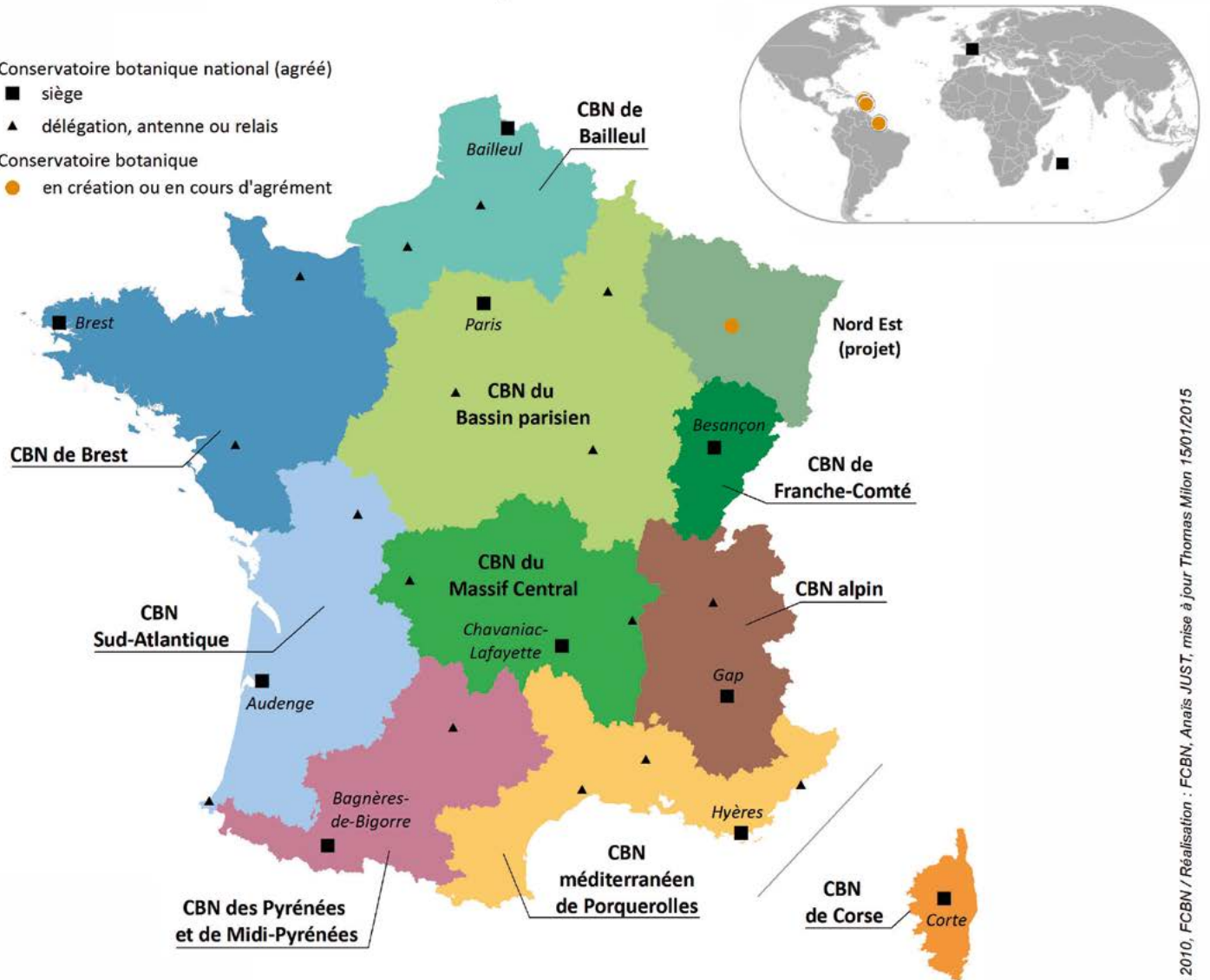
Conservatoire botanique national (agrégé)

■ siège

▲ délégation, antenne ou relais

Conservatoire botanique

● en création ou en cours d'agrément



CONTACTS

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux

Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche

61, rue Buffon - CP53

75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet

Maison du Parc Naturel Régional du Morvan

58230 SAINT-BRISSON

Tél. : 03 86 78 79 60 - Fax : 03 86 78 79 61

E-mail : obardet@mnhn.fr

Délégation Centre- Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier

DREAL Centre - BP6407

5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2

Tél. : 02 36 17 41 31 - Fax : 02 36 17 41 30

E-mail : jcordier@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux

30, Chaussée du Port - CS 50423

51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tél. : 03 26 65 28 24

E-mail : hendoux@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet

61, rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : jvallet@mnhn.fr

Pour en savoir plus :

<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

